

Institut National Agronomique El-Harrach - Alger.
MEMOIRE En vue de l'obtention du diplôme de magister en Sciences Agronomiques
Spécialité : Economie Rurale Option : Développement rural

***Etude et évaluation des performances
du système d'approvisionnement et de
distribution alimentaire de la ville de TIZI-
OUZOU***

Présenté par
AMROUCHE Larbi
Directeur de recherche : Mr CHEHAT F. : Maître de conférence
Année Universitaire : 2005 / 2006

JURY : - Président : Mr BEDRANI S. : Professeur agrégé - Examineurs : Mr BOUKELLA M. :
Professeur : M^{elle} BRABEZ F. : Docteur

Table des matières

Dédicace . . .	5
Remerciements . . .	6
Résumé . . .	7
SUMMERY: . . .	8
Introduction, Problématique . . .	9
PARTIE N°I Dynamique alimentaire en Algérie & contexte socio-économique de la wilaya de Tizi-Ouzou . . .	17
Introduction . . .	17
Chapitre I Dynamique de la consommation alimentaire en Algérie . . .	18
Introduction . . .	18
I.1. L'identification des produits consommés . . .	18
I.2. Les dépenses alimentaires . . .	23
Conclusion . . .	31
Chapitre II Présentation monographique de la Wilaya de Tizi-Ouzou . . .	32
II.1. Situation géographique de la wilaya et de la ville de Tizi-Ouzou . . .	32
II.2. Reliefs et classes de pente . . .	33
II.3. Climat et ressources hydrauliques . . .	34
II.4 Ressource en sol . . .	37
II.5. Transports et infrastructures dans la wilaya de Tizi-Ouzou . . .	39
II.6. Structre de la distribution et de stockage alimentaire dans la wilaya de Tizi-Ouzou . . .	42
Conclusion . . .	45
Chapitre III Analyse socio-économique de la Wilaya de Tizi-Ouzou . . .	45
Introduction . . .	45
III.1. Les données démographiques . . .	46
III.2. Distribution et concentration spatiale de la population dans la Wilaya de Tizi-Ouzou . . .	47
III.3. Situation économique de la ville de Tizi-Ouzou . . .	50
Conclusion . . .	60
PARTIE N°II Approvisionnement et distribution des produits agro-alimentaire au niveau de la ville de Tizi-Ouzou . . .	61
Introduction de la deuxième partie . . .	61
Chapitre IV L'approvisionnement et la distribution en fruits et légumes de la ville de Tizi-Ouzou . . .	62
IV.1. La production végétale de la wilaya de Tizi-Ouzou ⁶⁷ . . .	62
IV.3. Diagnostic de l'organisation et du fonctionnement de deux marchés de gros de fruits et légumes . . .	70
IV.4. Circuit de commercialisation des fruits et légumes . . .	76
IV.5. Diagnostic de la distribution en détail des fruits et légumes au niveau de la ville de Tizi-Ouzou . . .	78
Chapitre V Approvisionnement et distribution des produits d'élevage et halieutiques de la ville de Tizi-Ouzou . . .	87

V.1. La production animale et halieutique au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou ..	87
V.2. La Commercialisation des produits d'élevages et halieutiques au niveau de la ville de Tizi-Ouzou ..	89
Conclusion ..	121
Chapitre VI Approvisionnement et distribution des produits des industries agro-alimentaires (IAA) ..	122
VI.1. Typologie des magasins de distribution des produits des industries agro-alimentaires ..	122
VI.2. Distribution au détail des produits alimentaires ..	124
VI.3. Régime des prix des produits alimentaires ..	126
VI.4. Contrôle de la qualité des produits alimentaires ..	127
VI.5. Circuit de distribution des produits des industries agro-alimentaires en Algérie. ..	127
VI.6. Analyse comparative des prix de détail des produits alimentaires ..	138
VI.7. Effet de l'arrivée de la grande distribution sur le système de distribution alimentaire ..	138
Conclusion ..	140
Conclusion Générale ..	140
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ..	143
I- OUVRAGES et THESES ..	143
II-ARTICLES ..	145
Annexe n°01 ..	147
Annexe n°02 : ..	148
ANNEXE N°03 ..	149
Annex N° 04 ..	151
ANNEXE N°05 ..	152
ANNEXE N°06 ..	153
ANNEXE N° 07 ..	156
Annex N° 08 ..	157
ANNEXE N°09 ..	158
Annexe n°10 ..	159
ANNEXE N°11 ..	160
Annexe n°12 ..	161
Annexe n°13 ..	162

Dédicace

Dédicaces Je dédie ce travail à Mes très chers parents ; La mémoire de mes grands-parents paternel ; Ma grand-mère ; Mes quatre frères et ma sœur, son mari et leur adorable petit fils Aissa ; Mes oncles et mes tantes et leurs enfants surtout aniés et syfaxe; A tous mes ami(e) s. Laarvi

Remerciements

Je ne pourrais prétendre que ce travail de recherche et sa mise en forme est le fruit de mon unique effort. Nombreux sont ceux, dont leur aide m'a été indispensable.

- Je remercie tout particulièrement, **Monsieur Fouad CHEHAT**, d'avoir accepté d'encadrer mon travail et pour ses précieux conseils.

- Mes remerciements vont également à **Monsieur Slimane BEDRANI**, pour l'honneur qu'il me fait en présidant mon jury.

- Ainsi que, **Monsieur Mourad BOUKELLA** et **Mademoiselle Fathima BERABAZ**, pour avoir accepté d'examiner et d'évaluer mon travail

Je voudrais exprimer mes remerciements particulier aux :

Mr ABA H, président de l'union des commerçants et artisans de la wilaya de Tizi-Ouzou

Mr Guerim CH président d'association des boulangeries de la wilaya de Tizi-Ouzou

Mr GUERBAZ président d'association des commerçants de la commune de Tizi-Ouzou

Mr IBOUAN B président d'association des mandataires

Mr Madjkouh M président de la chambre de commerce et d'industrie de Tizi-Ouzou (CCIDjurdjura).

Comme je remercie les bibliothécaires du département d'économie rural pour leurs disponibilités et sympathie et je remercie Mr **OMARI cherif**, pour tous ses conseils et ses orientations.

Sans omettre mes amis, **khedim .R & Talbi.S, Akli.S**, & d'autres, qui m'ont aidé, chacun à sa manière et la Secrétaire du département d'Economie Rural madame Laoubi.

Résumé

Notre travail a porté sur l'étude de l'efficacité du système d'approvisionnement et de distribution alimentaire au niveau de la ville de Tizi ousou.

A travers cette étude, plusieurs conclusions ont été mises en évidence, nous avons pu constater que les prix des principaux produits alimentaires (fruits et légumes, viandes...) sont plus élevée au niveau de la ville d'étude, comparativement à la ville d'Alger et même au niveau national. Cela est dû essentiellement à l'éloignement de cette ville des zones de productions, ce qui nécessite des circuits assez long pour son approvisionnement et au manque d'infrastructures de vente au détail (pour les fruits et légumes et produits halieutiques). Nous avons également pu constater des défaillances du système d'approvisionnement concernant aussi bien la politique d'information que les statistiques de approvisionnement et distribution alimentaire.

Mots clé :

Approvisionnement, filière, distribution, marché, prix, consommation alimentaire, circuit de distribution.

SUMMARY:

Our work concerned the study of the system effectiveness of provisioning and food distribution on the level of the town of Tizi ousou.

Through this study, several conclusions were highlighted, we could note that prices of the principal foodstuffs (fruit and vegetables, meats...) are higher in this town, compared to those applied at Algiers and even at the national level. That is due primarily to the distance of this city which is very far from production regions, which requires longer circuits for its provisioning and with the lack of infrastructures of retail sale (for the produced fruit and vegetables and halieutics productions). We also could as well note failures of the system of provisioning relating to the policy of information as the statistics of provisioning and food distribution.

Key words: provisioning, distribution, markets, prices, consumption, distribution circuits.

المخلص

اطروحتنا تتضمن دراسة مدى قدرة نظام التموين وتسويق المواد الغذائية علي تلبية الاحتياجات المتزايدة لسكان مدينة تيزي وزو .
عبر دراستنا توصلنا الي الاستنتاج ان معظم اسعار المواد الغذائية جد مرتفعة في مدينة تيزي وزو مقارنة بمدينة الجزائر و حتي مع الاسعار المسجلة علي المستوى الوطني و هذا راجع لبعد مسافة مدينة تيزي وزو بالمناطق المنتجة و نقص محلات البيع (خاصة للخضر و الفواكه).
كلمات التحليلية : السوق, التسويق, الاسعار, التوزيع الغذائي, التموين .

Introduction, Problématique

Les systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaire ont un rôle fondamental à jouer dans toute stratégie de sécurité alimentaire urbaine. En effet, selon la FAO « le système d'approvisionnement et de distribution alimentaire est ce qui permet à une ville de satisfaire ses besoins alimentaires de manière plus ou moins efficace, c'est-à-dire d'acquérir des produits alimentaires, de les transporter vers le milieu urbain et de les distribuer jusqu'au consommateur ». Donc, la finalité principale de ce système est l'adoption d'une stratégie alimentaire efficace qui va permettre l'accès de toute la population urbaine aux besoins alimentaires.

« Avec l'essor de l'urbanisation et l'amélioration du niveau de vie, plus sensible dans les villes que dans les campagnes, l'approvisionnement et la distribution alimentaire des villes devient de nos jours un phénomène universel de plus en plus complexe dans la mesure où cette fonction est un élément essentiel de l'architecture économique et peut constituer un facteur de blocage de l'économie ou un facteur décisif de son développement »¹. En effet, cette urbanisation s'est accompagnée d'une certaine division spatiale du travail puisque la commercialisation, la transformation et les échanges extérieurs des produits agro-alimentaires occupent une place de plus en plus importante au détriment de l'autoconsommation.

Par ailleurs, la libéralisation de l'économie en Algérie a considérablement modifié les données du commerce des denrées alimentaires. Une redistribution des rôles s'est opérée entre secteur privé et secteur public sans que ces acteurs aient cependant été formés pour assumer leurs nouvelles fonctions: le financement, les achats, le stockage, le transport, les ventes, la coordination, la planification... etc. De nombreux acteurs se trouvent confrontés à plusieurs problèmes.

En effet, ces acteurs sont considérés comme facteur principal dans les systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaire ; ils interviennent dans l'acheminement des produits agro- alimentaires de leurs zones de production (rurale pour les fruits et légumes) vers les grands centres urbains qui dépendent en grande majorité de ces zones rurales pour leur ravitaillement.

L'objectif de notre travail est de savoir si le système d'approvisionnement et de distribution alimentaire dans la ville de Tizi-ouzou permet de satisfaire les besoins alimentaires des populations urbaines en croissance continue, d'une manière plus ou moins efficace, C'est-à-dire, s'il permet l'accès aux consommateurs urbains à des produits agro-alimentaires en quantité suffisante, de bonne qualité et à moindre coût.

En effet, la population urbaine de la ville de Tizi-ouzou est passée de 89 802 habitants en 1987 à 117 259 habitants² en 1998 soit une évolution de 30% en espace de 10 ans. En 2004, cette ville compte plus de 130 000 habitants et elle aura 215 371 habitants³ en

¹ FAO, (1996) : « Produits alimentaires destinés aux consommateurs: commercialisation, transformation et distribution »

Documents d'information technique © FAO, 1996, P21

² Recensement Général de la population et l'habitat

³ Direction de planification et aménagement de territoire de Tizi-ouzou

2015. Pour cela, un grand défi attend les responsables locaux en matière de gestion et de régulation du système d'approvisionnement et de distribution alimentaire au niveau de la ville afin de permettre l'accès de la population urbaine à une alimentation saine, propre, nutritive et au prix le plus bas possible.

Par ailleurs, l'analyse ou le diagnostic de la situation actuelle du système d'approvisionnement et de distribution alimentaire va nous permettre de savoir si les habitants de cette ville sont bien approvisionnés et de recenser les principaux obstacles qui entravent son bon fonctionnement afin de définir les mesures correctrices nécessaires pour son développement. Pour cela, nous posons la question suivante : **Quelle est la situation actuelle du système d'approvisionnement et de distribution alimentaire au niveau de la ville de Tizi-ouzou et quelles sont ses principales contraintes ?**

Hypothèse :

Les habitants de la ville de Tizi-Ouzou sont approvisionnés normalement en produits alimentaires (produits disponibles et de différentes qualités). Cependant, ces produits sont vendus à des prix jugés élevés par rapport à ceux pratiqués au niveau de la ville d'Alger ainsi qu'au niveau national. Il est à signaler également que ces produits sont écoulés dans le marché informel qui n'obéit ni aux normes d'hygiène ni à celles de la commercialisation (loi de l'offre et de la demande).

Sous Hypothèses :

- Les collectivités locales n'interviennent pas efficacement dans la gestion et la régulation du système d'approvisionnement et de distribution agro-alimentaire.
- Nous estimons qu'au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, la demande est supérieure à l'offre dans la mesure où les prix résultant sont assez élevés. En effet, les prix alimentaires sont des « prix de marché » qui dépendent de tous les facteurs qui agissent directement sur le marché : les quantités offertes et demandées (confrontation entre l'offre et la demande), la structure du marché et les rapports de forces.
- L'existence de barrières à l'entrée du marché qui sont l'ensemble des phénomènes économiques qui empêchent les investisseurs de faire fructifier leur capital dans tel ou tel domaine. A titre d'exemple, les loyers commerciaux élevés, les barrières administratives très contraignantes, et le monopole exercé par certains opérateurs sur le marché en élaborant des contrats informels avec les fournisseurs.
- Les événements tragiques vécus par la région, durant ces dernières années, ont plongé la ville de Tizi-ouzou dans une conjoncture économique difficile ce qui a provoqué la désorganisation du système de distribution alimentaire. En effet, cette situation a eu comme conséquences :
- Le ralentissement des investissements ;
 - La dégradation du service public ;
 - La délocalisation des entreprises vers d'autres régions ;
 - L'installation d'un climat d'insécurité ;
 - Le développement du marché informel.
- L'allongement des circuits d'approvisionnement comprenant plusieurs intermédiaires pour la plupart des produits agro-alimentaires, ce qui se traduit par une hausse du prix à la consommation de ces produits.

Le cadre théorique

Notre champ d'investigation va s'inscrire dans le cadre d'une démarche systémique d'analyse de l'ensemble de l'activité économique en recourant à un concept de l'économie industrielle : la filière.

Ce concept s'inscrit dans la perspective du dépassement des découpages classiques des activités économiques ; elle est un mode de découpage possible, permettant de mettre en évidence les relations marchandes vendeurs / clients, les relations de coopération ou de domination entre les opérateurs, les nœuds stratégiques qui constituent finalement des stratégies d'acteurs. Elle a pris naissance face à l'incapacité des approches traditionnelles à analyser la complexité du champ agroalimentaire et des interdépendances qui relient les différentes composantes de ce champ. En effet, ce concept a été forgé à partir des travaux précurseurs de Goldberg et Davis en 1957 à l'université de Harvard appliqués au blé, au soja et aux oranges (Goldberg, 1968). Pour Terpend « L'analyse économique par filière, c'est l'analyse de l'organisation, à la fois sur un plan linéaire et complémentaire, du système économique d'un produit ou d'un groupe de produits; **c'est l'analyse de la succession d'actions menées par des acteurs pour produire, transformer, vendre et consommer un produit. Ces actions, menées successivement, parallèlement ou complémentirement, peuvent se découper en grands ensembles ou systèmes comme: la production, la transformation, la commercialisation, la consommation.** Chacun de ces ensembles englobe une série d'actions plus ou moins importantes qui permettent de passer d'un ensemble à l'autre, dans une suite logique d'interventions; on parle ainsi d'actions situées à l'amont ou à l'aval de la filière. Ces ensembles peuvent, eux-mêmes, se décomposer en sous-ensembles »⁴.

Dans le cadre de notre travail de recherche, l'étude de filière va nous permettre:

- D'identifier chaque intervenant de la filière, qu'il soit privé ou public (producteur, commerçant ou fonctionnaire), et de spécifier son rôle et ses obligations;
- Au niveau des marchés urbains, d'identifier le rôle de chaque marché (gros, détail, spécialisation) et son organisation spatiale, administrative, commerciale économique, sociale etc.;
- D'identifier les produits qui sont vendus sur ces marchés et leur circuit de vente jusqu'au consommateur;
- De situer chacun de ces marchés par rapport à sa zone d'approvisionnement géographique (nationale, régionale ou internationale), et d'analyser les liens historiques de ces marchés avec ces zones d'approvisionnement;
- De cerner le type de consommateur qui s'approvisionne sur chacun de ces marchés (ses habitudes alimentaires, son niveau de vie, le nombre moyen de personne/famille, etc.);
- De connaître l'origine et l'organisation commerciale des commerçants qui approvisionnent ces marchés et les problèmes qui se posent à leur niveau;
- D'analyser le système de financement de toutes ces filières (prêt entre commerçants, autofinancement, crédit auprès des banques commerciales);
- D'analyser le degré de concurrence qui existe dans les échanges;
- D'identifier les différentes administrations communales qui ont un rôle à jouer dans le SADA.

⁴ Terpend. N, 1997 : « Guide pratique de l'approche filière. Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes » Collection «Aliments dans les villes », FAO, Rome, 1997

- D'analyser la gestion administrative des marchés, d'identifier et d'analyser la politique de développement appliquée par les instances communales;
- D'analyser la politique sanitaire et sécuritaire de ces marchés,... etc.

Cadre théorique pour l'analyse de filière : le modèle Structure/Comportement/Performance (SCP)

Les outils conceptuels permettant l'étude des SADA n'est pas uniforme. De manière générale, on pourrait affirmer que le souci commun des différentes démarches est l'analyse du niveau d'efficacité de la distribution. Pour cela, l'analyse des logiques des acteurs à travers la structure et le fonctionnement des marchés (flux, circuits, transactions entre acteurs) et l'évaluation de l'efficacité des marchés s'avère importante dans le cadre de notre travail de recherche. En effet, l'efficacité des marchés est évaluée à l'aide de l'analyse Structure- Comportement- Performance, qui a eu nombre d'applications en milieu africain.

Analyse et l'évaluation de l'efficacité des marchés à travers le paradigme SCP.

Les bases du paradigme «structure - comportement - performance (SCP)» ont été développées par Mason en 1936. Ces travaux ont été complétés par Bain en 1959, Scherer et Ross (1990) qui permettent une formulation définitive du paradigme SCP.

Selon Morvan(1991)⁵, le paradigme SCP établit que dans une activité donnée, les conditions de base contribuent à caractériser les structures industrielles ; celles-ci induisent des stratégies données qui permettent d'atteindre certaines performances. Même si cette interdépendance est reconnue, de nombreux travaux soulignent les divergences sur la séquence « conditions de base - structures - stratégies - performances ».

L'intérêt de cette approche réside, selon Arena(1983),⁶ dans la description des relations économiques selon un double aspect : « sous la forme d'une donnée, d'une contrainte subie de l'extérieur » puisque les agents « sont (les) membres d'une société qui existe préalablement, (les) forme et (les) contrôle » (aspect structural) mais aussi « comme le résultat d'une interaction d'individus » puisque les agents sont aussi « (des) sujets aspirant à communiquer avec leurs semblables » (aspect comportemental).

Pour appréhender ces deux aspects, l'approche indiquée est la méso-analyse qui porte sur « l'analyse structurelle et fonctionnelle des sous-ensembles et leur interdépendance dans un ensemble intégré ». En effet, selon Lauret et Pérez⁶, la méso-analyse part de l'hypothèse fondamentale que la reconnaissance et l'étude des niveaux intermédiaires entre les unités de base (entreprises, ménages) et l'économie globale sont nécessaires pour expliquer le fonctionnement et la dynamique du réel.

La méso-analyse « admet que chaque comportement constitue un processus d'adaptation (ou de réaction) à une situation donnée et que, simultanément, il risque d'influencer non seulement les autres comportements, mais « les situations données » elles-mêmes ».

En effet, selon le modèle SCP, les données physiques, économiques, légales et sociales sont généralement considérées comme des conditions de base. Il implique que la structure d'un marché et, en particulier, le degré de concurrence qu'on y trouve,

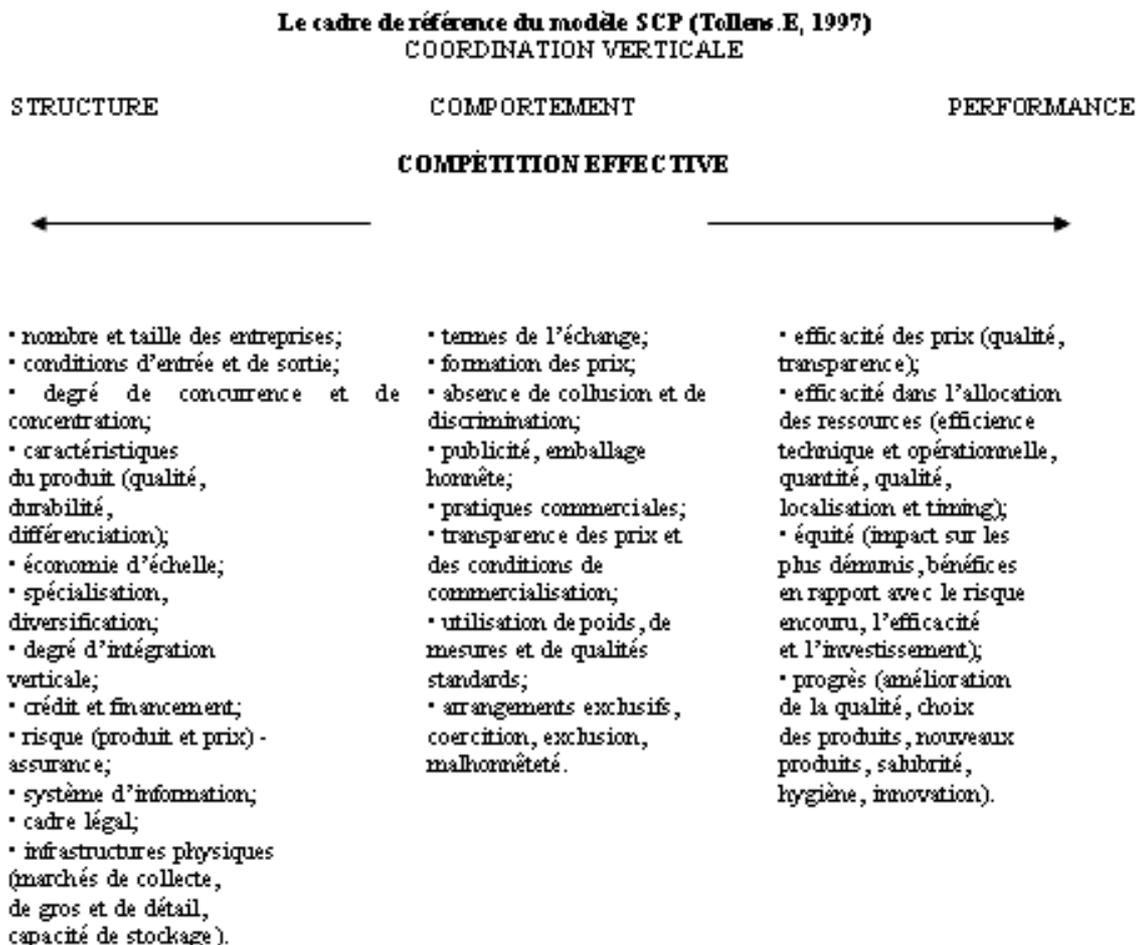
⁵ **Morvan Y. (1991)** : « Fondements d'économie industrielle ». 2e éd. Paris : Economica. (Gestion. Série : Politique générale, Finance et Marketing). 639 p

⁶ **Lauret F, Perez R. (1992)** : « Méso-analyse et économie agroalimentaire ». Economies et Sociétés. Série développement agroalimentaire, AG, juin 1992, n. 21, p. 99-118.

déterminent le comportement du marché, et que la structure et le comportement pris ensemble déterminent à leur tour les performances. (Voir encadré 1)

Bain⁷ définit la structure d'un marché comme toutes les caractéristiques qui déterminent les rapports entre les producteurs et les clients, entre les clients et entre les producteurs existants et potentiels. (Clodius et Mueller, d'une part, et Scherer)⁸, d'autre part, distinguent trois critères pour la structure:

1. Le nombre de commerçants doit être aussi élevé que l'économie le permet;
2. L'absence d'obstacles artificiels pour la mobilité et l'entrée;
3. L'existence de différences modérées et visibles des prix selon la qualité des produits.



Encadré 01

Pour comprendre le fonctionnement d'un système d'approvisionnement et de distribution alimentaire, il est nécessaire de s'approprier de certains concepts fondamentaux qui nous permettent de:

- Comprendre la complexité des SADA;
- Interpréter le fonctionnement des SADA;

⁷ et ² Cité par Tollens.E (1997) : « Cadre conceptuel concernant l'analyse de la performance économique des marchés »,

- Caractériser les problèmes qui se posent.

Définition de la fonction d'approvisionnement :

« C'est l'ensemble des mécanismes permettant la présence sur le marché du détail des produits en vue de répondre aux besoins des consommateurs »⁹ . L'approvisionnement est également le trait d'union qui permet un contact indirect entre les producteurs et les consommateurs.

La production

« C'est le premier maillon de la chaîne économique et qui consiste en un ensemble et une succession d'opérations de transformation de produits en d'autres produits principalement à l'aide de travail humain et des instruments de travail, et tout le résultat est une chose utile en l'occurrence susceptible de satisfaire des besoins, et de rendre un effet utile dans la consommation »¹⁰ .

Notion de commercialisation

Selon Lagrange (1989)¹¹ « **la commercialisation couvre un ensemble d'opérations qui concernent un produit, depuis son invention jusqu'à sa destruction : ce sont les études de marché, la vente proprement dite, la publicité, la distribution (dans le sens du transport, du stockage, du conditionnement...) et le service après vente** »

Notion de la distribution

Louis Lagrange¹² définit la distribution comme étant une partie de la commercialisation « elle regroupe les activités qui s'exercent depuis le moment où le produit, sous sa forme utilisable par le consommateur, jusqu'au moment où le consommateur en prend livraison. Elle consiste à mettre le produit à la disposition des consommateurs. Elle traduit un transfert de propriété entre les différents opérateurs. Et parmi ses différentes fonctions nous trouvons:

- Le triage ou calibrage qui consiste à classer les produits par catégories de poids, de qualité ;
- L'allotissement ou groupage qui regroupe les produits livrés en petites quantités par le producteur pour constituer des lots plus importants, adaptés aux moyens de transport ;
- Le conditionnement et l'emballage des produits qui facilitent leur transport, leur manipulation, et qui permettent également d'attirer et d'informer les utilisateurs ;
- Le fractionnement qui met à la disposition de l'utilisateur la quantité qu'il souhaite ;
- Le transport des produits qui permet de mettre ceux-ci à l'endroit où l'utilisateur souhaite les acheter ;
- L'assortiment qui permet d'offrir en un même lieu de vente un éventail de produits différents. Ainsi l'acheteur peut mieux choisir et passer moins de temps à faire ses achats ;
- L'information des utilisateurs par le conditionnement des produits, la publicité, l'animation sur le lieu de vente et les conseils au moment de la vente ;

⁹ Miloudi. B (1995) : « L'approvisionnement en Algérie », OPU, Alger.

¹⁰ Deiauny.J.C (1979) : « Nouveau cours d'économie politique » Ed. Cujas, Paris, p59.

¹¹ et ⁴ Langrange.L (1989) : « la commercialisation des produits agricoles et agro-alimentaires » 2^{ème} édition. Edition

Technique et documentation- Lavoisier, Paris, p333. 1995.

¹²

- L'information des producteurs par la remontée de certains éléments de connaissance de marché.

La transformation

La transformation implique la modification d'un produit (forme, présentation, substance, etc.). Elle:

- Permet de satisfaire les exigences de la consommation urbaine;
- Accompagne les changements liés aux modèles alimentaires urbains;
- Peut modifier certaines caractéristiques de la commercialisation aux niveaux tant logistique que des stratégies des acteurs;
- Est une source d'emploi et donc de revenus;
- Peut concerner plusieurs fois le même aliment avant son utilisation finale.

La transformation peut se situer à différents niveaux dans la filière, tant physiquement que fonctionnellement. Elle peut se trouver loin ou proche du consommateur (après la collecte des produits en milieu rural, ou bien au niveau de l'alimentation de rue en ville). On peut donc considérer la transformation comme un facteur structurant et dynamique de la filière.

La consommation :

Par définition c'est la destruction de biens et services ou l'utilisation des biens finaux pour la satisfaction des besoins de l'individu.

La consommation urbaine **« est un concept global qui relève non seulement de l'addition des actions du consommateur, mais également du nombre d'unités de consommation (individus, ménages, etc.). On peut alors parler d'un «modèle de consommation urbaine», en ramenant la globalité à l'individu moyen, tout en sachant que ce modèle doit être expliqué et différencié, particulièrement par rapport à des critères économiques et sociaux. Le comportement d'achat permet de déterminer pourquoi le consommateur achète un aliment, en quelle quantité et de quelle qualité, à quel niveau de transformation, à travers quel canal commercial, etc. »**¹³.

METHODOLOGIE

Notre étude s'est déroulée en trois étapes : une première phase de prospection et de recherche bibliographique qui nous a permis d'affiner notre problématique ainsi que notre méthodologie de recherche, une deuxième phase consacrée aux enquêtes de terrain, une troisième phase d'analyse des données et de rédaction.

Le travail de terrain s'est déroulé du mois mai à la fin Août 2005 au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, en effectuant une série d'enquêtes auprès des acteurs intervenants dans le système d'approvisionnement et de distribution alimentaire dans la ville (responsables municipaux, responsables de la DSA¹⁴ et la DCP¹⁵, DPAT, DRHP¹⁶, chambre de commerce, chambre d'agriculture, gérants de marché du gros, différents commerçants intervenant dans la distribution alimentaire).

¹³ **Aragrande.M et Argenti.O, 1998** : « L'étude des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires des villes dans les pays en développement, Guide méthodologique et opérationnel » collection « Aliments dans les villes », Bulletin des services agricoles n°130, FAO, Rome, 1998

¹⁴ Direction des services agricoles de la wilaya

¹⁵ Direction de la concurrence et des prix

¹⁶ Direction des ressources halieutiques et de la pêche

Pour ce qui concerne les enquêtes du terrain auprès des différents commerçants intervenant dans la distribution des produits alimentaires au niveau de la ville de Tizi-Ouzou (Boucheries, Boulangeries, grossistes et détaillants en produits alimentaires.), le travail de l'échantillonnage réalisé s'est basé sur la méthode aléatoire, en se basant sur le nombre de commerçants et la densité démographique des quartiers de la ville de Tizi-Ouzou ; ainsi que la coopération de ces opérateurs, pour obtenir des résultats représentatifs et proches de la réalité.

Notre travail sera structuré en deux parties :

La première partie sera scindé en trois chapitres, le premier nous le consacrons à l'étude de la dynamique alimentaire en Algérie¹⁷, et pour le deuxième et le troisième chapitre de cette partie nous les consacrons à la présentation monographique et socio-économique de la wilaya de Tizi-Ouzou et de la ville de Tizi-Ouzou.

La seconde partie traitera la situation actuelle du système d'approvisionnement et de distribution alimentaire de la ville. Outre, la production agricole des zones rurales et périurbaines dont la ville est tributaire, nous étudierons les approvisionnements provenant d'autres régions. Et nous nous intéressons au mode d'organisation de la distribution de ces produits dans la ville de Tizi-Ouzou et au mode d'organisation du marché de gros de fruits et légumes de la ville, ainsi qu'à l'abattoir communal et aux différentes tueries avicoles. Ensuite, on étudiera les différents points de vente au détail et en gros des produits alimentaires et on identifiera le circuit de distribution de ces produits.

¹⁷ Vu l'inexistence d'informations sur la consommation alimentaire au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous sommes contraints d'étudier la situation alimentaire en Algérie et spécialement la consommation et les dépenses des ménages urbains.

PARTIE N°I Dynamique alimentaire en Algérie & contexte socio-économique de la wilaya de Tizi-Ouzou

Introduction

« Le développement des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaire (SADA) des villes est d'une absolue nécessité et cela pour faire face à l'expansion de la demande urbaine et à l'extension de l'urbanisation. Ce développement doit s'intégrer dans un environnement actuellement incertain et fluctuant. Si les SADA devaient se développer dans un projet de société fondé sur la libéralisation complète, l'enjeu réclamerait certes des moyens, mais la réflexion se verrait limitée dans la mesure où il s'agirait de transposer des procédures déjà connues. Le défi est autrement important puisqu'il s'agit de concevoir des SADA libéralisés ayant pour objectif fondamental d'assurer la sécurité alimentaire dans les villes »¹⁸.

C'est le cas de l'Algérie, où la conjoncture de difficultés économiques l'a obligée à opter pour une politique libérale qui a rapidement bouleversé le paysage des politiques alimentaires. En effet, la question alimentaire qui était une priorité, s'est progressivement diluée dans des réformes économiques dont l'objectif fondamental est la recherche des grands équilibres macroéconomiques à travers la réduction des dépenses et la maximisation des recettes de l'Etat.

Dans ce contexte, la connaissance et le suivi de l'évolution de la consommation alimentaire apparaissent primordiaux pour concevoir et évaluer des programmes d'actions visant à l'amélioration des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaire des villes. A cet effet, nous consacrons le premier chapitre de cette partie à l'analyse de la dynamique alimentaire en Algérie ; en nous basant sur les différentes enquêtes de consommation réalisées depuis l'indépendance à ce jour et les bilans alimentaires publiés chaque année par la FAO.

Pour le deuxième et le troisième chapitre de cette partie nous les consacrons à la présentation monographique et socio-économique de la wilaya de Tizi-Ouzou, et de la ville de Tizi-Ouzou. En effet, le deuxième chapitre nous le consacrons à la présentation physique et géographique de la wilaya de Tizi-Ouzou, et cela en présentant le milieu physique et biotique de la wilaya, ainsi que les infrastructures routières, ferroviaires et portuaires qui ont un rôle important à jouer dans le système d'approvisionnement et de distribution alimentaire. En outre, nous présenterons la structure actuelle du commerce alimentaire au niveau de la wilaya.

Pour ce qui concerne le troisième chapitre on va le consacrer à l'analyse socio-économique de la wilaya de Tizi-Ouzou, et de la ville de Tizi-Ouzou, à travers la description

¹⁸ Padilla. M (1997) : « La sécurité alimentaire des villes africaines: le rôle des SADA » Collection «Aliments dans les villes», AC13-97, P01

de la dynamique démographique de la wilaya et de la ville de Tizi-Ouzou ainsi qu’à une présentation de l’économie de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Chapitre I Dynamique de la consommation alimentaire en Algérie

Introduction

L’amélioration des systèmes d’approvisionnement et de distribution alimentaire s’inscrit dans des stratégies alimentaires plus larges. Parmi ses objectifs, on peut retenir les suivants :

- Améliorer l’accès des populations défavorisées, tant en milieu rural qu’en milieu urbain, à une alimentation saine et équilibrée ;
- Accompagner la dynamique des filières vivrières pour permettre à l’urbanisation de mieux jouer son rôle d’entraînement sur la production agricole locale. Face au risque de dépendance alimentaire lié au recours aux importations pour nourrir les villes, l’enjeu, est de mieux connecter l’offre agricole locale à la demande alimentaire urbaine. Ceci suppose que la disponibilité, les prix et les caractéristiques de qualité des produits locaux correspondent aux attentes des consommateurs urbains, compte tenu de leurs modes de vie spécifiques ;
- Favoriser la création et la durabilité des emplois et donc des revenus, tant en ville qu’en milieu rural. L’objectif est ici d’accroître le pouvoir d’achat de la population et de contribuer ainsi, à améliorer sa sécurité alimentaire¹⁹.

Dans ce contexte, la connaissance et le suivi de l’évolution de la consommation alimentaire apparaissent primordiaux pour concevoir et évaluer des programmes d’actions visant à l’amélioration des systèmes d’approvisionnement et de distribution alimentaire des villes. Pour cela, nous consacrons le premier chapitre de cette partie à l’analyse de la situation alimentaire en Algérie, en nous basant sur les différentes enquêtes de consommation réalisées depuis l’indépendance à ce jour et les bilans alimentaires publiés chaque année par la FAO. Nous allons essayer de savoir comment ont évolué les dépenses des ménages algériens et leurs niveaux de consommation, et comment ont évolué les disponibilités alimentaires, et quelle est la place de la production nationale dans la satisfaction des besoins alimentaires nationaux ?

I.1. L’identification des produits consommés

La première question qui se pose à l’observateur qui s’intéresse à l’alimentation d’une société est de savoir ce que les gens mangent. Pour identifier les produits consommés et connaître leur importance relative dans l’alimentation, deux grands types de méthodes de recueil de l’information sont possibles.

- La première s’appuie sur des calculs statistiques établis au niveau d’un pays; il s’agit des bilans de disponibilités alimentaires ;

- La seconde s'appuie sur des enquêtes auprès des consommateurs, celles-ci pouvant enregistrer les niveaux de consommation des produits. En effet, ces enquêtes constituent l'unique moyen d'obtenir des informations sur toutes les activités et les opérations des ménages.

I.1.1 Les bilans des disponibilités alimentaires

Les bilans de disponibilités alimentaires (BDA) ou encore les bilans alimentaires regroupent, dans le cadre conceptuel disponibilités / utilisations, des estimations des disponibilités alimentaires mesurables dans un pays. Elles sont établies sur la base d'une année civile.

Selon M.Padilla (1992), les bilans alimentaires sont un système comptable qui permet de connaître à l'échelle nationale une situation alimentaire à un moment donné. Ces bilans alimentaires nécessitent l'établissement des comptes d'approvisionnement et d'emplois des disponibilités pour l'ensemble des produits rentrant dans la consommation alimentaire de la population. En effet, deux comptes sont utilisés pour établir les bilans alimentaires ; il s'agit du compte d'approvisionnement et du compte d'utilisation des disponibilités intérieures nettes (DIN) ²⁰,

Ces comptes se présentent de la façon suivante :

a) Compte d'approvisionnement :

Emplois	Ressources
1. Stock final Sf 2. Exportation X 3. Pertes P 4. Disponibilités intérieures nettes DIN Total emploi E	Production Y Importation M Stock début d'exercice Sd Total ressource R
$E=R \text{ Sf} + X + P + \text{DIN} = Y + M + \text{Sd}$ $\text{DIN} = Y + M + \text{Sd} - \text{Sf} - X - P = Y + (M-X) + (\text{Sd}-\text{Sf})-P$	

b) Compte d'emploi des disponibilités intérieures nettes (DIN) :

Emplois	Ressources
Semences S Alimentation animale Aa Transformation industrielle I Alimentation humaine Ah Total des Usages	DIN

En général, on distingue cinq phases dans l'élaboration d'un bilan des disponibilités alimentaires :

Phase 1 : Détermination des disponibilités alimentaires totales du produit ou de l'agrégat de produit (en tonnes) ;

Selon Bricas (1998), les disponibilités alimentaires sont définies comme la somme de la production, des importations et des variations de stocks depuis le début de la période de référence à laquelle sont soustraites les quantités utilisées pour l'alimentation animale, pour la reproduction (semences,...) ou pour la fabrication de produits non alimentaires ainsi que les quantités perdues au cours de stockage ou de transport²¹.

Phase 2 : Calcul des disponibilités alimentaires annuelles par habitant (Da) (en Tonnes) ;

²⁰ Padilla. M et Thiombiano.T (1992) : « Consommation et demande alimentaire » In Initiation à l'économie agro-alimentaire, Ouvrage collectif, Hatier, Paris, P23.

²¹ Bricas.N (1998) : Op.cit, p14.

Phase 3 : Calcul des disponibilités alimentaires journalières par habitant (Daj) (en Kg)

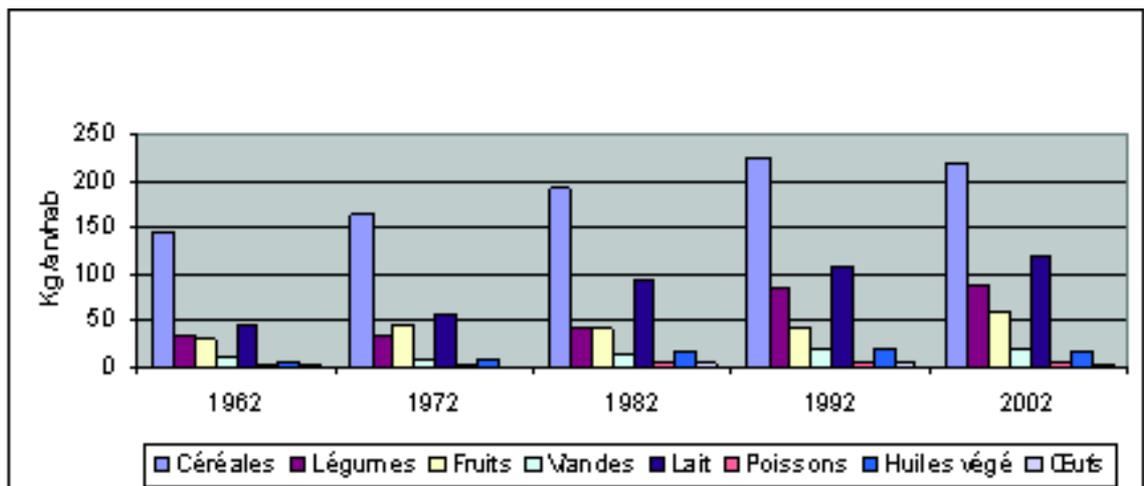
Phase 4 : Transformation des disponibilités journalières par personne sous forme nutritionnelle ;

Phase 5 : Elaboration des bilan des disponibilités alimentaires (BDA)

Selon les données publiées par la FAO sur les disponibilités alimentaires en Algérie, nous essayons de faire une analyse évolutive des bilans alimentaires (voir annexe n°02). En effet, le principal intérêt des bilans alimentaires est de pouvoir identifier les grandes tendances d’évolution des disponibilités sur longue période. En tant qu’estimations d’agrégats nationaux, ils sont utilisés pour estimer les déficits et les excédents à l’échelle d’un pays. Mais ils ne fournissent aucune indication sur la répartition des disponibilités au sein de la population.

L’analyse de l’évolution des disponibilités alimentaires en Algérie, nous montre une amélioration sensible de ces disponibilités pour l’ensemble des produits depuis 1962 à 2002 comme nous l’indique le graphique ci-dessous.

Cette amélioration est plus significative pour les céréales et le lait, pour lesquels le ratio est passé de 143,9 Kg/an/hab. à 217,3 Kg/an/hab. pour les céréales et de 44,2 Kg/an/hab. à 118,2 Kg/an/hab. pour les laitages durant cette période; cette amélioration est due principalement aux importations massives enregistrées pour ces produits.



Graphique n°01 : Evolution des disponibilités alimentaires en Algérie (1962-2002)

Par ailleurs, on constate également une croissance dans les disponibilités des légumes et viandes, puisqu’elles sont passées de 34,7 Kg/an/ hab à 87,1 Kg/an/ hab pour les légumes, et de 9,8 Kg/an/ hab à 18,3 Kg/an/ hab pour les viandes, durant la période étudiée ; cette amélioration est due pour les deux produits à une amélioration de la production locale induite par l’amélioration de leur prix à la production; celle-ci s’échange sur un marché totalement libre, notamment à partir de 1980 ; année à partir de laquelle les pouvoirs publics ont entamé le processus de libéralisation du marché des fruits et légumes. Cependant, on constate une certaine stagnation pour les fruits, oeufs de consommation et poissons. Pour les fruits, cela peut s’expliquer par le vieillissement des vergers arboricoles, problème qui peut être réglé grâce au projet de renouvellement des plantations.

A partir du tableau des bilans alimentaires, nous essayons de déterminer le taux de couverture des besoins (TCB) ou bien le taux de sécurité alimentaire. En effet, le TCB nous indique le pourcentage de satisfaction des besoins alimentaires par la production nationale.

C'est le ratio de la production nationale rapportée aux disponibilités intérieures²². Nous pourrions alors calculer la part des importations dans l'offre globale.

		1962	1972	1982	1992	2002
Céréales	TCB	113	78	29	42	21
	Part des importations dans l'offre totale	27	43	75	64	90
Légumes	TCB	117	97	93	95	99
	Part des importations dans l'offre totale	5	6	7	5	1
Fruits	TCB	141	112	90	100	84
	Part des importations dans l'offre totale	2	1	11	2	17
Viande	TCB	72	100	87,5	95,5	96
	Part des importations dans l'offre totale	27	-	12,5	4	4
Lait	TCB	65	64	47	36	39
	Part des importations dans l'offre totale	43	36	50	64	40
Huiles Végétales	TCB	89	35	13	14	14
	Part des importations dans l'offre totale	52	69	75	77	93
Oeufs	TCB	62	100	41	99	97
	Part des importations dans l'offre totale	38	7	60	1	2

Tableau n°01 : Evolution du taux de couverture des besoins et de la part des importations dans l'offre nationale Unité : %

Source : Etabli par nous même à partir du tableau des Bilans Alimentaires (Annexe n°02).

Le tableau ci-dessus, nous, montre que la situation de la sécurité alimentaire est variable selon la nature de la denrée alimentaire. Les importations ont constitué un instrument-clé dans la régulation de la ration alimentaire de la population. En effet, afin de répondre aux besoins d'une population croissante et de pallier aux déficits de la production nationale, les pouvoirs publics font appel aux marchés internationaux. En effet, l'Algérie consacre depuis le milieu des années 80 entre **2 Milliards et 2 Milliards et demi de dollars**²³ annuellement pour approvisionner la population en denrées alimentaires et agricoles de base. Cela représente le quart ou plus des importations totales du pays.

Les produits céréaliers et laitiers, les huiles alimentaires et les sucres occupent 60% de la consommation alimentaire moyenne et procurent plus de 80% de la valeur énergétique et protéique alimentaire²⁴. Cependant, leur taux de couverture est en diminution continue, comme nous l'indique le tableau ci-dessus. Le TCB diminue alors que la part des importations dans l'offre totale augmente. Ce qui reflète le niveau de dépendance de la consommation vis-à-vis des importations. En effet, l'analyse de cet échantillon de 07 catégories de denrées alimentaires permet, sur la base des quantités échangées, une répartition en 02 catégories :

- La première catégorie de denrées pour laquelle le marché local est presque totalement autosuffisant est constituée par les fruits et légumes, viandes et œufs ;
- La deuxième est constituée par les huiles et graisses, céréales et laits ; elle dépend en grande partie des marchés internationaux ;
- Nous pouvons ajouter une autre catégorie, constituée des produits non indiqués dans le tableau ; elle est composée des denrées qui sont totalement importées de l'extérieur (sucre, café).

²² Padilla.M et Thiombiano.T (1992) Op.cit., p25.

²³ Et3 Commission Nationale Consultative sur l'Agriculture (1992) : « Le secteur Agricole et les perspectives de sa promotion et de son développement », Rapport Général, Commission Nationale consultative sur l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture, P06.

²⁴

La population en Algérie est passée de 10,2 millions d'habitants en 1962, à 31,2 millions d'habitants en 2002, (voir annexe n°01) soit un taux d'accroissement de l'ordre de 2.05%, cependant la croissance de la production nationale des principaux produits agricoles n'a pas été suffisante pour couvrir les besoins de cette population en forte expansion démographique, ce qui a conduit les pouvoirs publics à un recours systématique aux importations. Ceci était nécessaire pour équilibrer la fonction alimentation et les disponibilités en produits alimentaires, dont la nécessité est présentée comme une conséquence de l'opposition entre la faible productivité agricole et les objectifs fondamentaux de la planification alimentaire, mise en œuvre par l'Etat. En effet, les politiques agricoles conçues depuis l'indépendance nationale et notamment à travers les différents plans de développement, se sont caractérisées dans leur mise en œuvre par un manque de cohérence avec les objectifs fixés par la politique économique globale, une faiblesse du niveau d'intégration entre les différents programmes sectoriels et une absence de continuité dans les orientations agricoles²⁵. Par ailleurs, la mise en place d'une stratégie alimentaire à long terme a constitué de tous temps la préoccupation fondamentale des divers plans de développement économique initiés par les pouvoirs publics. En effet, depuis le début de la décennie 70, les orientations stratégiques en matière de consommation alimentaire ont toujours visé un redéploiement du développement agricole vers le marché interne afin de concilier les objectifs fondamentaux de la planification alimentaire, à savoir²⁶:

- La satisfaction des besoins alimentaires et nutritionnels des populations ;
- Une amélioration de la consommation pour les catégories les plus démunies afin d'atténuer les disparités et d'éliminer toute forme de sous alimentation dans le pays ;
- Une diversification de la consommation par substitution progressive des produits riches aux produits à base de céréales.

Mais à partir de 1987, suite à la crise des moyens de paiements extérieurs, les politiques agricoles et alimentaires marquent un abandon fondamental des politiques d'autosuffisance alimentaire prônées par le pouvoir d'État depuis le début des années 70²⁷. En effet, la question alimentaire est progressivement évacuée **« au profit d'une approche opposée centrée sur la recherche des équilibres macro-économiques et de la sécurité alimentaire »**²⁸ dont la problématique est posée en des termes nouveaux, ceux des institutions financières internationales pour lesquelles seule la loi des avantages comparatifs est susceptible de guider la résolution des problèmes inhérents à l'alimentation de la population »²⁹. En effet, les politiques alimentaires préconisées par la Banque mondiale et le FMI ont été intégrées au sein des plans d'Ajustement structurel, la question alimentaire qui était une priorité, s'est progressivement diluée dans les réformes économiques. En fait, la modification des politiques agroalimentaires va porter davantage

²⁵ Commission Nationale Consultative sur l'Agriculture (1992): Op.cit, p05.

²⁶ BENCHARIF. A (1988) : « Eléments de réflexion sur la dynamique de consommation en Algérie ». Cahiers du CREAD, N° 14, 1988, PP 37-70.

²⁷ ADLI .Z. (2002) : « Le processus des réformes économiques en Algérie. Impact sur les performances économiques des entreprises publiques de transformation de la filière « blés » : Cas de l'ERAD d'Alger (1983-2000). » Thèse de Doctorat d'Etat en sciences économiques, Université d'Alger, faculté des sciences économiques et de gestion, Novembre 2002, p168.

²⁸ **"La sécurité alimentaire signifie la définition de taux stratégiques d'approvisionnement stables à partir de la production nationale dans des conditions d'efficacité économique". (Voir encadré n°02)**

²⁹ PADILLA .M (1995) : « Trente ans de politiques alimentaires en Afrique du Nord. » Ouvrage collectif, Editions Karthala, Paris, 1995, P 22

sur les moyens que sur les objectifs qui restent, globalement, similaires à ceux des années 80, à savoir, la compression des importations dont on cherche à atténuer l'essor par l'accroissement de la production agricole et, plus précisément, des productions

« stratégiques » à l'instar de la céréaliculture et de la production laitière. A cet effet, deux programmes de développement de l'agriculture seront adoptés en 1996 et en l'an 2000. Le premier programme, baptisé « Programme de développement à moyen terme (PDMT)», et le second « programme national pour le développement agricole (PNDA) » qui succédera au PDMT. En effet, depuis le lancement de ces programmes, l'agriculture a connu une certaine reprise mais elle reste encore insuffisante pour réduire la dépendance alimentaire vis-à-vis les importations.

Encadré 2 Quelques définitions de la sécurité alimentaire (PADILLA. M 1997) - Capacité en tout temps d'approvisionner le monde en produits de base, pour soutenir une croissance de la consommation alimentaire, tout en maîtrisant les fluctuations et les prix (ONU, 1975).- L'accès pour tous et en tout temps à une alimentation suffisante pour une vie active et en bonne santé (REUTLINGER, 1985; BANQUE MONDIALE, 1986). - La capacité d'assurer que le système alimentaire fournit à toute la population un approvisionnement alimentaire nutritionnellement adéquat sur le long terme (STAATZ, 1990). - La sécurité alimentaire est assurée lorsque la viabilité du ménage, défini en tant qu'unité de production et de reproduction, n'est pas menacée par un déficit alimentaire (FRANKENBERGER, 1991).

I.2. Les dépenses alimentaires

Les dépenses de consommation constituent un indicateur de la distribution de la richesse nationale. Il est en général admis que leur augmentation, si elle est associée à une réduction de l'inégalité dans leur répartition entre les ménages, entraîne une baisse de la pauvreté. Ainsi, en se basant sur les enquêtes alimentaires précédentes³⁰ et les résultats partiels de l'enquête de consommation 2000, qui s'est déroulée sur une année entière et qui a touché un échantillon de 12 150 ménages représentatifs de l'ensemble des ménages algériens, nous essayons de savoir comment ont évolué les dépenses des ménages algériens et leurs niveaux de consommation.

³⁰ Enquête de consommation de 1988 et Enquête sur le niveau de vie de 1995.

	1988		1995		2000	
	Valeur	En %	Valeur	En %	Valeur	En %
Total des dépenses	207,4	100%	995,85	100%	1531,4	100%
Indice de GINI	0,4036		-		0,3690	
Urbain	109,2	52,6%	548,98	55,12%	995,6	65,0%
Indice de GINI	0,3840		-		0,3774	
Rural	98,2	47,4%	446,87	44,87%	535,8	35,0%
Indice de GINI	0,4067		-		0,3409	
Dépenses alimentaires	108,9	100%	582,17	100%	682,6	100%
Urbain	58,1	53,3%	324,25	55,70%	448,6	65,7%
Rural	50,8	46,7%	257,92	44,30%	234,0	34,3%
Part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales	52%		58,45%		45%	

Tableau n°02 : Dépenses totales et alimentaires des ménages en 1988 et 2000 par strate géographique en milliards de DA

Source : (1988, 2000) : ONS, n° 352, Octobre 2002 – Les dépenses des ménages en 2000 ((1995) : ONS, n°247, mai 1997- Résultats de l'enquête sur les niveaux de vie 1995)³¹.

Les dépenses de consommation des ménages se sont élevées en 2000 à 1,531 milliards de DA et représentent près de 38% du PIB³². Les ménages urbains accaparent 65% de ces dépenses mais la population urbaine constitue 58,3% de la population totale. Ces proportions étaient respectivement de 52,6 et 47,3% en 1988.

Les dépenses consacrées par les ménages aux produits alimentaires représentent près de 45% des dépenses totales, contre 52,5% en 1988. Ce recul de la part des dépenses alimentaires, qui équivaut en corollaire à une augmentation de la part des dépenses non alimentaires, pourrait traduire une certaine amélioration du niveau de vie général de la population.

Par rapport à 1988, la dépense par tête au niveau national, en termes réels, c'est-à-dire en éliminant l'effet inflation, a baissé de 3,7%. Cette baisse est toutefois le résultat de deux évolutions contrastées : une détérioration entre 1988 et 1995 de 7,8%, toujours en termes réels, et une amélioration de 4,4% entre 1995 et 2000³³.

En termes de distribution des dépenses de consommation, l'enquête a montré une réduction globale des inégalités entre 1988 et 2000 : l'indice de GINI³⁴, qui est l'indice le plus calculé pour évaluer l'inégalité, est ainsi passé de 0,4036 en 1988 à 0,3690 en 2000 (il peut être utile de rappeler que moins l'indice est élevé et plus l'inégalité est réduite). Cette amélioration au plan des inégalités est plus prononcée en milieu rural dont l'indice de Gini

³¹ Omari. Ch., (1999) : « La commercialisation des fruits et légumes En Algérie : Marchés, Etat et Régulation » Thèse de magister, INA, p 135, Algérie

³² PIB en 2000 était 4 123,5 Milliards de dinars

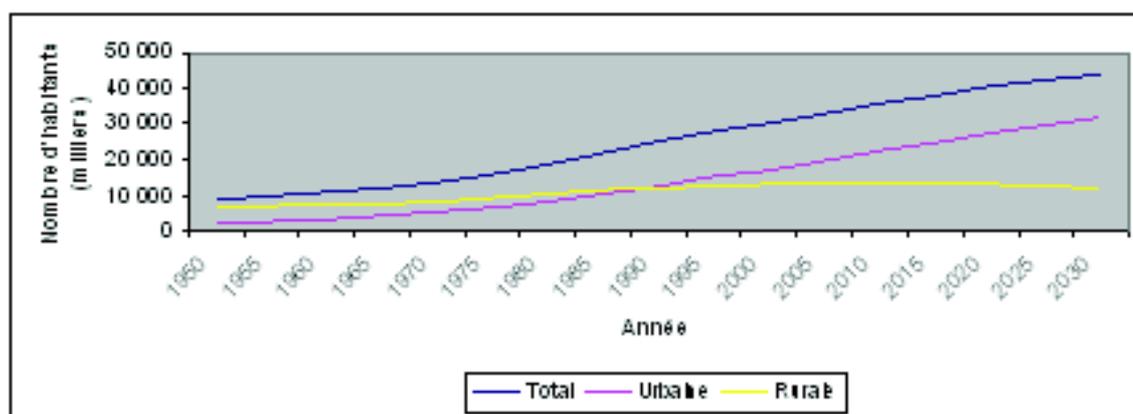
³³ Commissariat à la Planification et à la Prospective, (2004) : « La pauvreté en 2000 en Algérie » Septembre 2004, P19

³⁴ Indice de GINI est l'indice le plus utilisé ; il est dérivé de la distribution cumulative des dépenses (revenus) à travers de la population, il se détermine à partir de la courbe de LORENZ, il varie entre 0 et 1.

est passé de 0,4067 à 0,3409 (-16%), que dans l'urbain où il a varié de 0,3840 à 0,3774 (-1.7%).

Pour ce qui concerne l'augmentation des dépenses des ménages urbains par rapport aux ménages ruraux, entre 1988 et 2000, elle est due principalement à l'urbanisation rapide qu'a connue le pays durant la dernière décennie.

En effet, depuis l'indépendance jusqu'à 2005, la population totale est passée de 10,2 millions d'habitants à 32,8 millions d'habitants, soit une évolution de 2,20% et la population urbaine représente plus de 60% de population totale alors qu'elle était de moins de 30% juste après l'indépendance ; en effet, la population urbaine s'est accrue plus vite que la population totale, comme nous l'indique le graphique ci-dessous :



Graphique n° 02: Evolution de la population en Algérie (1950-2030)

Source : FAO, 2005

D'après ce graphique, nous constatons, que la population s'urbanise de plus en plus alors que les campagnes se vident. En Algérie, l'accroissement de la population urbaine s'est réalisé au détriment de celui de ses campagnes et a engendré de nombreux problèmes socio-économiques.

Notons également que cette urbanisation accélérée se fait d'une manière anarchique et non maîtrisée, et elle se fait au détriment des terres très fertiles et irrigables ce qui entraîne la réduction des potentialités agricoles. Par ailleurs, à mesure que cette urbanisation se poursuit, la consommation alimentaire nationale se concentre de plus en plus dans des lieux autres que ceux de la production. Le système de commercialisation doit donc s'amplifier pour assurer les services nécessaires, car les producteurs vendent sur des marchés éloignés de l'endroit où les consommateurs font leurs achats.

La croissance démographique et l'urbanisation accélérée sont deux facteurs déterminants de la consommation alimentaire en Algérie. En effet, la variable démographique, reste très stratégique pour le développement économique ; elle influence directement sur l'évolution de la demande alimentaire et l'urbanisation croissante menace la disparition des parcelles fertiles et irrigables notamment celles de la ceinture péri-urbaine.

I.2.1. Les dépenses alimentaires par décile et par strate géographique

Les déciles sont élaborés en classant par ordre croissant les dépenses par personne de l'ensemble de la population quelle que soit sa strate géographique puis en déterminant pour

chaque tranche de 10% de ces individus la dépense maximale de la tranche ; Ainsi pour chaque décile il a été déterminé la plus petite et la plus grande valeur de la dépense.

	1988						2000					
	Dépense Totale	%	Urbain	%	Rural	%	Dépense Totale	%	Urbain	%	Rural	%
DECILE1	3 530,10	3,30	1 033,00	1,80	2 517,10	5,00	25 798,65	3,80	13 409,13	3,00	12 389,52	5,30
DECILE2	5 449,73	5,00	1 917,54	3,30	3 532,18	7,00	37 136,35	5,40	19 280,40	4,30	17 855,94	7,60
DECILE3	6 638,40	6,10	2 790,68	4,80	3 867,72	7,60	42 293,87	6,20	20 958,13	4,70	21 335,74	9,10
DECILE4	7 870,06	7,20	3 366,77	5,80	4 503,29	8,90	49 377,30	7,20	29 945,47	6,70	19 431,83	8,30
DECILE5	8 945,11	8,20	4 475,75	7,70	4 469,36	8,80	57 897,40	8,50	34 226,90	7,60	23 670,50	10,10
DECILE6	10 420,66	9,60	5 244,85	9,00	5 175,81	10,20	62 194,67	9,10	36 004,17	8,00	26 190,50	11,20
DECILE7	11 773,37	10,80	6 418,97	11,10	5 354,60	10,30	72 826,13	10,70	43 430,99	9,70	29 395,15	12,60
DECILE8	13 890,68	12,80	8 322,89	14,20	5 567,79	11,00	78 880,33	11,60	52 736,08	11,80	26 144,74	11,20
DECILE9	16 864,21	15,30	10 086,92	17,40	6 777,29	13,30	93 352,43	13,70	64 140,42	14,30	29 412,01	12,60
DECILE 10	23 446,76	21,30	14 425,73	24,80	9 021,03	17,80	162 701,77	23,80	134 487,65	30,00	28 214,12	12,10
TOTAL	108 869,28	100	58 083,10	100,00	50 786,18	100,00	682 639,40	100	448 619,34	100,00	234 040,06	100,00

Tableau n°03 : Dépenses alimentaires totales et par tête des ménages Algériens par décile et par strate géographique en 2000 U : DA

Source : ONS, n° 352, Octobre 2002 – Les dépenses des ménages en 2000

D'après ce tableau, nous constatons que les dépenses consacrées à l'alimentation sont passées de 58 083,10 millions de dinars en 1988 à 448 619,34 millions de dinars en 2000 pour les ménages urbains, soit une augmentation de 390 536,24 millions de dinars en prix courants. Pour les ménages ruraux, les dépenses sont passées de 50 786,18 millions de dinars en 1988 à 234 040,06 millions de dinars, soit une hausse de 183 253,82 millions de dinars.

Nous constatons aussi, qu'en 2000, les 10 % des ménages urbains les plus pauvres ont dépensé 13 409,13 millions de dinars pour l'alimentation soit 3% des dépenses totales consacrées à l'alimentation, et les ménages ruraux les plus pauvres ont consacré 12 389,52 millions de dinars pour l'alimentation soit 5,30% des dépenses totales consacrées à l'alimentation.

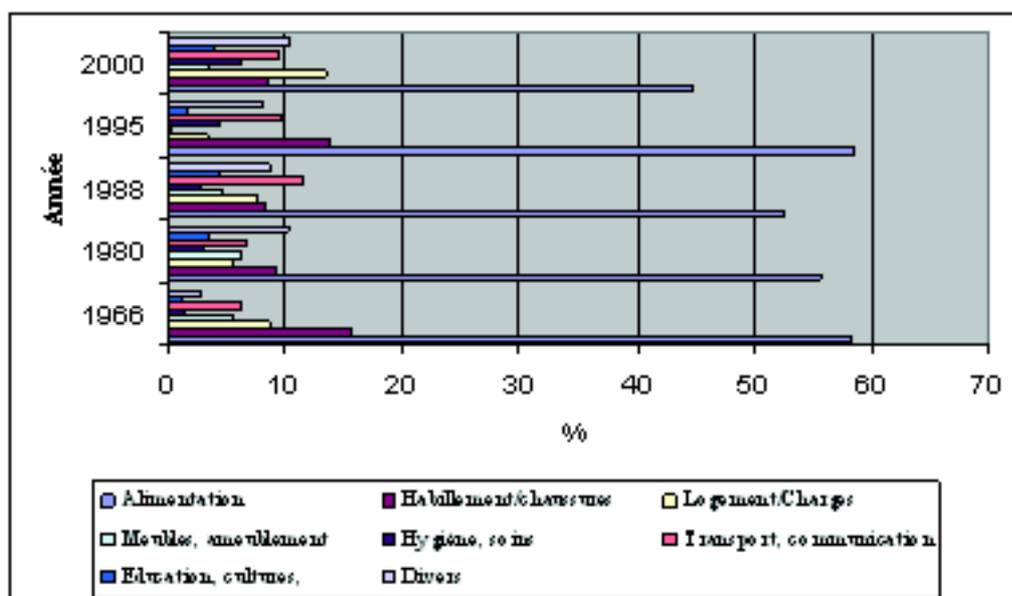
Par contre les 10 % des ménages urbains les plus riches (décile 10) ont dépensé 134 585.80 millions de dinars pour l'alimentation soit 30% des dépenses totales consacrées à l'alimentation et 40 % des dépenses totales des ménages contre 26 % des dépenses totales pour les ménages ruraux les plus riches. Cette différence s'explique par la différence des modèles de consommation urbaine et rurale.

I.2.2. Dépenses annuelles par groupe de produit

Unité : %

Groupe de produit	1967-1966 AARDES (1)	1979-1980 ONS (2)	1988 ONS (3)	1995 ONS (4)	2000 ONS (5)
Alimentation	58,16	55,7	52,5	58,46	44,60
Habillement/chaussures	15,64	9,2	8,2	13,94	8,60
Logement/Charges	8,7	5,4	7,7	3,5	13,60
Meubles, ameublement	5,66	6,4	4,7	0,37	3,40
Hygiène, soins	1,32	3,1	2,7	4,39	6,30
Transport, communication	6,37	6,6	11,4	9,53	9,40
Education, cultures, loisirs	1,17	3,4	4,4	1,72	3,90
Divers	2,98	10,2	8,8	8,09	10,40
Total	100	100	100	100	100

Source : « (1), (2), (3) : ONS, n°45, déc.1992- résultats de l'enquête 1998 (4) : ONS, n°247, mai 1997- Résultats de l'enquête sur les niveaux de vie 1995 »³⁵. (5) : ONS, n° 352, Octobre 2002 – Les dépenses des ménages en 2000.



Graphique n°03: Evolution de la structure des dépenses des ménages en Algérie

A travers l'analyse des enquêtes sur le budget de consommation des ménages réalisées depuis l'indépendance avec la dernière sur les dépenses des ménages réalisée en 2000 (ONS), il apparaît dans la structure des dépenses des ménages la prépondérance du poste alimentaire comme le montre le graphique ci-dessus. En effet, le coefficient budgétaire alimentaire a diminué durant les années 1966 à 1988, en passant de 58,19% à 52% durant cette période, après il a atteint son pic en 1995, en atteignant à 58,46%. Cette progression s'explique par les effets du programme d'ajustement structurel qui se sont traduits par un resserrement fiscal entraînant une baisse des dépenses sociales et la réduction des subventions alimentaires. En 2000, le coefficient budgétaire alimentaire a diminué presque de 08%, atteignant son plus faible niveau depuis l'indépendance. Cette baisse s'explique par la baisse des prix à la consommation, qui passe de **20,3% en 1996 à -0,6% en 2000**. (Comme nous, l'indique le graphique n°06).

³⁵ Omari.Ch (1999) : Op.cit., p135

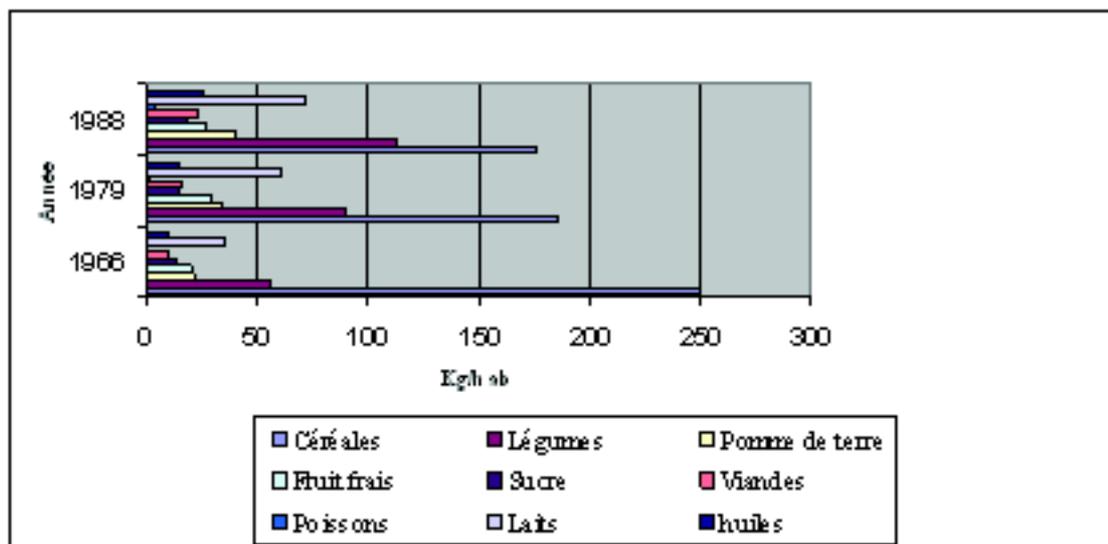
I.1.3- Niveau de consommation alimentaire

Depuis l'indépendance à ce jour quatre enquêtes exhaustives sur la consommation alimentaire ont été réalisées, (1966, 1980, 1988, et 2000), mais, les résultats de la dernière enquête sont partiels et ne permettent pas de dégager les grandes tendances de la consommation en Algérie. Aussi, pour affiner notre étude, on utilisera les résultats des enquêtes précédentes et on fera recours aux données de l'étude réalisée en 1998 par le CNEAP, intitulée « les effets du PAS sur les ménages en Algérie ». Cette étude a touché un échantillon de 2500 ménages répartis sur l'ensemble du territoire national.

Tableau n°05 : Tendence de la consommation alimentaire Par tête (Kg / an) 1968/ 1988

Produits	1966 /1967 (1)	1979 /1980 (2)	1988 (3)	Ratio type (4)
Céréales	250	185.3	175.8	180,00
Légumes	56.5	90.19	113.9	50.0
Pomme de terre	22	34.4	40.9	30
Fruit frais	21	30	27.2	-
Sucre	14	15.2	17.7	22,5
Viandes	10.3	15.7	24	28,3
Poissons	1.3	2.2	3.4	4,0
Laits	35	61.4	71.5	80,0
huiles	10.2	15.3	26.5	-

Source : ((1), (2), (3) : ONS cité par N.AKOURI, 2001)³⁶ (4) : (Banque mondiale, 1993 ; Maire et al. ; 1994)³⁷



Graphique n°04: Tendence de la consommation alimentaire en Algérie

D'après ce tableau nous constatons une tendance à la baisse des niveaux de consommation pour les céréales, passant de 250 Kg/ tête en 1966 à 175,8 Kg/ tête en 1988.

³⁶ Omari.CH (2003) : « Approvisionnement et distribution alimentaires d'Alger », In collection aliment dans les villes, FAO, Novembre 2003.p28.

³⁷ Doudich. M (1995) : « Distribution et tendance comparées de la demande alimentaire dans les pays maghrébins : quels enseignements pour la politique agricole au Maghreb ? », Option Méditerranéennes, Sér.B/n°14,1995- les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000.

Cette baisse est compensée par une amélioration sensible des niveaux de consommation de :

- Viande qui est passée de 10,3 Kg/ tête en 1966 à 24 kg/ tête en 1988, mais malgré cela il n'est pas atteint la norme souhaitée ;
- Légumes frais qui est passée de 56,5 kg/tête en 1966 à 113,9 Kg/ tête en 1988 ;
- Pomme de terre. La consommation est passée de 22 Kg/ tête en 1966 à 40,9 Kg/ tête en 1988;
- Pour le lait, la consommation est passée de 35 L/ tête en 1966 à 71.5 L/ tête.

Cependant une tendance à la stagnation relative est remarquée pour les fruits frais durant cette période.

Si nous faisons une comparaison des niveaux de consommation alimentaire à la ration type souhaitable établie par la FAO, nous constatons, qu'en 1988, le niveau de consommation est déficitaire pour la plupart des produits exceptés les légumes et la pomme de terre, la consommation de ces deux produits a nettement dépassé la ration type souhaitable.

Néanmoins, en l'absence des résultats exhaustifs de la dernière enquête alimentaire, qui auraient certainement montré des modifications sensibles dans la composition de la ration alimentaire ; on peut faire l'hypothèse d'une stagnation ou de la détérioration par rapport à la ration de 1988. En effet, selon l'étude réalisée par le CENEAP³⁸ en 1998, à base des enquêtes menées en 1995 et 1997, les fréquences mensuelles moyennes de consommation ont subi une diminution très nette durant la période de référence 1993/1997, et ce pour la plupart des produits. Par ailleurs, ce sont les viandes (-39%) et fruits (-33%) qui ont subi les diminutions de fréquences les plus importantes, suivies des laitages (-22%), œufs (-23%) et légumes (-17,4%). Par contre, elles ont augmenté pour les pâtes (+7,7%), le riz (+2,6%) et les légumes secs (+16%). Ainsi, d'après cette étude, nous pouvons constater des modifications de la ration alimentaire ce qui nous conduit à affirmer qu'il y a eu une diminution de la ration alimentaire en 1997 par rapport à celle de 1988.

Pour ce qui concerne l'évolution des achats, l'enquête de CNEAP a montré que 42% des ménages enquêtés, affirment acheter moins en 1997 qu'en 1993, 13% affirment qu'ils n'effectuent aucun achat pour certains produits, et 20 % des ménages enquêtés n'ont pas modifié leurs achats. Il n'y a que 10 % des ménages enquêtés qui ont pu augmenter leurs achats durant cette période.

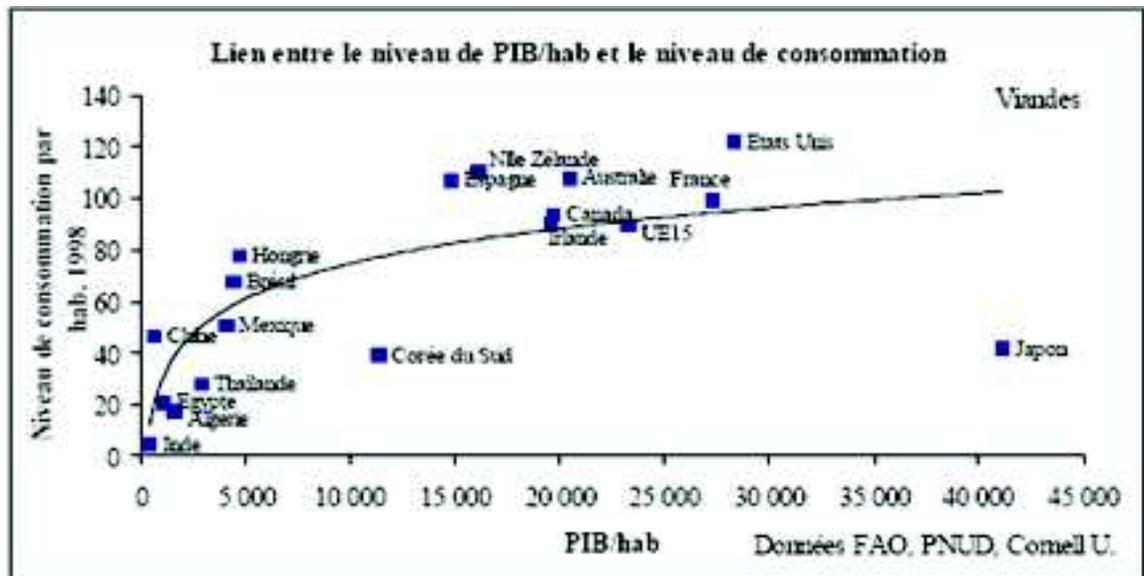
Ce sont donc près de 55% des ménages qui ont soit réduit leurs achats, soit abandonné l'achat de certains produits. Cela est dû principalement à l'érosion du pouvoir d'achat et à l'augmentation faramineuse des prix des produits alimentaires induite par l'application du programme d'ajustement structurel.

I.1.4. Les principaux déterminants de la consommation alimentaire : prix et niveau de vie

Les variables déterminantes de l'évolution de la consommation des produits alimentaires en Algérie dépendent de l'évolution du contexte économique et politique. En effet, l'évolution de la consommation alimentaire est un phénomène lié à l'évolution démographique, à la transformation du milieu urbain et rural comme nous l'avons dit auparavant. S'ajoute à cela les politiques appliquées en matière de prix et de revenu.

³⁸ CNEAP, 1998 : « les effets du PAS sur les ménages en Algérie », la revue du CNEAP 2000, Analyse et prospective n°15

La consommation alimentaire est croissante avec le revenu, elle est croissante en valeur et même en quantité (exprimée en kg), lorsque le niveau de vie augmente. Comme nous l'indique le graphique ci-dessous :



Graphique n°05 : Lien entre le niveau de vie et le niveau de consommation

Source : HIRSCHLER. J (2002) : « Les déterminants de la consommation », Chambre d'Agriculture de l'Orne, mars 2002

En examinant les niveaux de consommation de la viande pour des pays ayant un niveau de revenu différent, nous constatons que tous les pays ayant un fort revenu, ont un niveau de consommation très élevé, contrairement aux pays à faible revenu, qui ont un niveau de consommation faible. Ainsi, pour l'Algérie, avec un PIB/hab < 2 000 \$, le niveau de consommation de la viande se situe aux environs de 18Kg/hab/an.

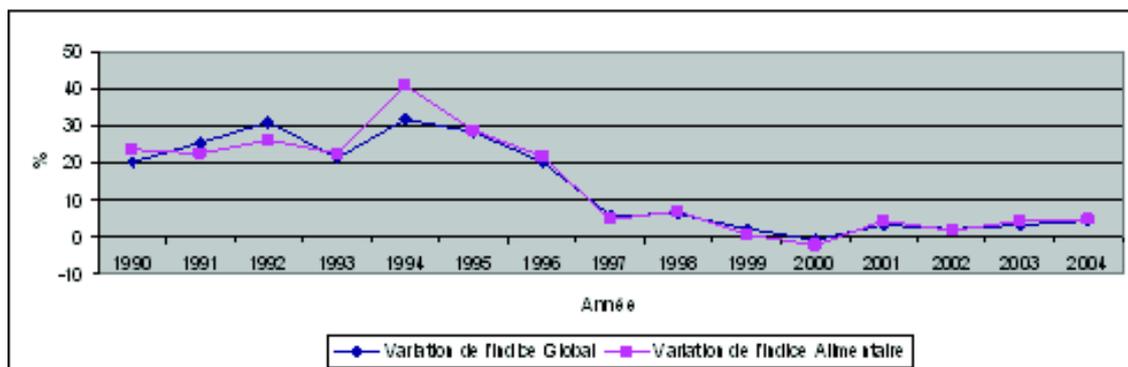
En effet, depuis le début de la décennie 1990/2000, le PIB par habitant en Algérie a enregistré un effondrement sensible, il est passé de 3 524 \$ US en 1990 à 2 660 \$ US en 2004, cette érosion du pouvoir d'achat est liée essentiellement à l'application du programme d'ajustement structurel (PAS). Ce programme a eu des effets directs sur la consommation alimentaire des ménages et l'érosion de leur pouvoir d'achat, « cela en influant sur l'accès aux produits alimentaires, en modifiant les prix relatifs, les salaires et l'emploi ainsi que l'accès aux services publics et les transferts de ressource »³⁹. En effet, à partir de début des années 90 les prix à la consommation des produits alimentaires ont enregistré des augmentations excessives⁴⁰. Selon Bouyacoub (1995), l'indice des prix à la consommation a connu une croissance régulière, depuis 1963 jusqu'à 1989, avec des rythmes assez différents qui restent en général au-dessous de 10%, mais à partir de début des années 90, le taux de croissance annuel des prix dépasse largement les 20% et évolue en s'accroissant⁴¹. Cela est dû principalement au système des prix adopté à partir de 1989 qui vise la libération

³⁹ FAO, (1990) : Effet des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel sur la sécurité alimentaires. Rome 1990, P31.

⁴⁰ Voir tableau d'accroissement des prix à l'annexe n°03

⁴¹ BOUYACOUB. A (1995) : « Libéralisation des prix et consommation alimentaire des différents groupes sociaux » CREAD, n°38, 3^{ème} trimestre 1995, P111.

des prix. Par ailleurs, le graphique ci-dessous nous montre la variation annuelle de l'indice global et l'indice alimentaire des prix depuis le début des années 90 jusqu'à 2004.



Graphique n°06 : Variation annuelle de L'indice général et alimentaire au niveau national de 1990/2004

Source : ONS, 2005

L'évolution de l'indice annuel des prix pour le groupe alimentaire a connu deux principales phases. Durant la première phase, il a enregistré une nette croissance, plus particulièrement durant l'année 1994 avec une hausse de 41,1%, ceci peut être expliqué par la suppression des subventions pour la majorité des denrées alimentaires depuis 1992, ce qui induit des augmentations excessives des prix des produits alimentaires.

Pour la deuxième phase, nous constatons que l'indice des prix enregistre une décélération en passant de 21,7% 1996 à -2,1% en 2000, et à partir de cette année l'évolution des prix a connu une stabilité ou une croissance lente par rapport aux années précédentes. En effet, durant la période 2000-2004, l'Algérie connaît une certaine reprise de la croissance dans le cadre du plan de soutien à la relance économique (PSRE), cette période se caractérise par une poursuite du redressement économique global. Le programme de soutien à la relance économique, étalé sur cette période, a constitué le moment fort de la période. Il s'est soldé par un taux de croissance du PIB, en moyenne annuelle, de 4,9%. Ce résultat est obtenu dans un contexte fortement favorable, avec une stabilisation macroéconomique confirmée (équilibres internes et externes consolidés, inflation inférieure à 3% en moyenne annuelle, réserves de changes record notamment)⁴². Un repli du chômage tangible s'est opéré **le taux de chômage est évalué à 16,2% en 2004, contre près de 29% en 2000**⁴³.

Conclusion

La principale contrainte rencontrée dans notre étude sur le système d'approvisionnement et de distribution alimentaire au niveau de la ville de Tizi-Ouzou est l'absence d'étude et d'information en matière de consommation alimentaire au niveau de la ville et de la wilaya de Tizi-Ouzou, ce qui nous a obligé d'utiliser les données des enquêtes alimentaires réalisées par l'ONS chaque décennie au niveau national et qui ont un caractère global donc peu fiable localement.

⁴² Voir annexe n°03 :le tableau Evolution des principaux indicateurs macroéconomiques de niveau de vie en (%) selon les périodes (87-94 et 95-2000)

⁴³ Commissariat à la Planification et à la Prospective, (2004) : « La pauvreté en 2000 en Algérie » Septembre 2004, P05

Néanmoins, les données de ces enquêtes antérieures nous permettent de conclure que depuis l'indépendance à ce jour, la consommation des produits alimentaires a connu des grands changements, en quantité et en structure sous l'effet à la fois de l'accroissement démographique de l'urbanisation et les politiques économiques adoptées par les gouvernements antérieurs. En effet, avec une démographie croissante et une production agricole assez limitée, l'Algérie connaît un sérieux problème de satisfaction interne des besoins de consommation alimentaire de sa population. Pour cela, les importations constituent l'épine dorsale dans l'approvisionnement du marché local en produits agricoles de base.

Chapitre II Présentation monographique de la Wilaya de Tizi-Ouzou

II.1. Situation géographique de la wilaya et de la ville de Tizi-Ouzou

La Wilaya de Tizi-Ouzou est située, pour les coordonnées Lambert (en Km), entre les longitudes $X_1=590,5$ (M'Kira) et $X_2=670$ (Zekri) et l'attitudes $Y_1=351,5$ (Iferhounene), $Y_2=$ (Azeffoune)⁴⁴.

Elle se localise à 100 Km à l'Est du méridien d'Alger. Elle est limitée au Nord par la mer Méditerranée, à l'Est par la wilaya de Bejaia, à l'Ouest par la wilaya de Boumerdes et au Sud par la wilaya de Bouira.



Carte n°01 : Les limite de la wilaya de Tizi-Ouzou

Source : DPAT, 2005

⁴⁴ (1)et (2)et (3) : DPAT, 2004 : « La wilaya de Tizi-Ouzou par les chiffres », service des études économiques et traitement de l'information économique et sociale.

Le dernier découpage administratif de 1987, divise la wilaya de Tizi-Ouzou, en 67 communes et 21 daïras avec une superficie totale de 2957.93 Km² (45). Le chef lieu de la wilaya est la ville de Tizi-ouzou, qui a une superficie de 102,35 Km² (46) soit 3,46% du territoire de la wilaya avec une population de plus de 100 000 habitants présentant une densité d'environ 984 habitants / km².

Cette ville occupe une position géographique exceptionnelle pour plusieurs raisons. Elle est localisée au cœur de la grande Kabylie et au centre de la wilaya. Elle est située entre deux massifs, le massif de Belloua au nord et le massif de Hasnaoua au sud dont l'altitude est respectivement 650 et 600 mètres. Elle est bordée à l'Est par la vallée de Sébaou et la zone industrielle de Oued Aissi, à l'Ouest par l'agglomération secondaire de Boukhalfa et la commune de Draa Ben Khedda. Traversée d'Est en Ouest par la RN n°12, Tizi-Ouzou est située à moins de 100 Km, de la capitale du pays.

Par sa situation géographique, Tizi-Ouzou constitue un passage obligé pour son arrière pays, d'une part, pour la capitale nationale, et d'autre part, pour les capitales régionales telles que : Bouira, Boumerdès et Bejaia. Donc, elle est au centre des relations intra et interrégionales.

Le climat de la ville de Tizi-ouzou est de type méditerranéen, tempéré, il est assez frais et pluvieux en hiver, chaud et sec en été.

La ville de Tizi-Ouzou se compose essentiellement de quatre zones urbaines :

- La haute ville ou le tissu traditionnel ;
- Le centre ville ou le tissu colonial ;
- La zone d'habitation urbaine nouvelle (Z.H.U.N), connue sous le nom « Nouvelle Ville » ;
- Les quartiers « Est » et « Ouest » qui sont les deux directions d'extension de la ville.

A travers ce que nous venons de voir, la ville de Tizi-ouzou a le statut d'une ville régionale⁴⁷ et elle occupe un point central de rayonnement. Et avec sa croissance démographique rapide, surtout avec l'immigration des populations rurales vers cette ville, un grand défi attend les autorités locales en matière d'approvisionnement de cette ville en produits alimentaires.

II.2. Reliefs et classes de pente

La wilaya de Tizi-ouzou est composée de quatre zones de relief :

- 1)- La chaîne côtière et son prolongement oriental sur le massif Yakouren.
- 2)- Le massif central bien délimité à l'ouest, il se situe entre l'Oued Sebaou et la dépression de Draa-El-Mizane et Ouadhia.
- 3)- Le Djurdjura souvent synonyme de la Kabylie, n'occupe en fait, qu'une partie restreinte de la wilaya.
- 4)- Les dépressions : celle de Sebaou qui aboutit à Fréha-Azazga, et la seconde qui s'arrête aux abords de Ouadhias, ces deux dépressions entourent le massif central.

⁴⁵

⁴⁶

⁴⁷ **Dahmani.M, Doumane.S, Saheb.Z et Oualikane.S ; 1993** : « Tizi-ouzou. Fondation, croissance et développement. », Ed. Aurassi.P91

La wilaya se caractérise par un relief très accidenté, **57 communes sur les 67 ont un relief dont la pente est supérieure à 12%** ⁴⁸ des terres nues difficiles aux travaux mécanisés et une importante superficie forestière et arboricole.

Tableau n°06 : Relief et pente

Classe	Zone	Superficie (Ha)	Part de la superficie totale de la wilaya en (%)
01	Plaines : 0-3%	12200	06
02	Bas-piémont : 3-12.5 %	22300	11
03	Haut-piémont : 12.5- 25%	63000	31
04	Haute montagne : > 25%	105700	52

Source : Agence Nationale pour l’Aménagement du Territoire (ANAT), Mai 1998

A partir du tableau ci-dessus, nous constatons que les hautes montagnes représentent plus de la moitié de la superficie totale de la wilaya (soit 52%). Celles-ci se localisent sur une pente supérieure à 25%. Les bas et hauts piémonts représentent respectivement une superficie de 11% et de 31% ayant des pentes de 03 à 12.5 % et 12.5 à 25%. Quant aux plaines localisées sur de faibles pentes (moins de 3%), elles ne représentent que 6 % de la superficie totale.

Pour ce qui concerne le relief de la commune de Tizi-ouzou, elle est composée de trois zones de relief : le mont de Belloua qui culmine à 496 m au nord ; au centre on trouve des collines et le relief devient plus montagneux vers le sud.

II.3. Climat et ressources hydrauliques

II.3.1. Climat

Le climat de la wilaya de Tizi-ouzou relève du régime méditerranéen : étés chauds, hivers humides et froids.

Les données climatiques classent la région entre sub-humide et humide, la pluviométrie moyenne varie selon l’altitude de 800 à 1000 mm/an. La température moyenne varie selon les zones de 20°C en été avec une moyenne des maxima de 36°C au niveau de la ville de Tizi-Ouzou et 30°C sur le littoral, de 6 à 12°C en hiver avec une moyenne des minima de 2,7°C en montagne et 8°C sur le littoral. Les facteurs climatiques limitant pour l’agriculture sont rares.

⁴⁸ DSA de la wilaya de Tizi-Ouzou, service de statistique 2004

Mois	Température mensuelle (en degré C)			Précipitation (en mm)	Humidité (en %)
	Moyenne	Maximum	Minimum		
Janvier	10.1	13.9	07.03	303.5	82
Février	09.3	14.3	10.5	106.0	82
Mars	13.8	20.3	09.2	59.3	75
Avril	15.7	21.4	11.5	128.6	78
Mai	18.7	25.5	13.7	34.3	75
Juin	27.1	35.3	20.5	01.2	56
Juillet	28.8	37.7	23.0	03.2	52
Août	29.4	37.9	23.7	03.3	50
Septembre	23.9	30.6	19.1	21.3	67
Octobre	20.4	26.0	16.5	67.7	73
Novembre	15.7	21.1	12.3	78.0	75
Décembre	10.6	15.6	07.4	166.9	77
Moyenne annuelle	18.6	25.0	14.6	973.3	70

Tableau N°07 : Situation climatique de la wilaya de Tizi-Ouzou pour l'Année 2003

Source : DRHP, 2005 ⁴⁹

II.3.2. Ressources hydrauliques

L'hydrologie de la wilaya est dominée par l'oued Sébaou qui la traverse d'Est en Ouest et recueille à travers ses affluents l'essentiel des eaux en provenance du Djurdjura. Les principaux oueds qui existent au niveau de la wilaya sont: l'Oued Sébaou, Oued Aissi, Oued Rebta, Oued Boghni, Oued Diss, Oued Bougdoura, Oued Stita, comme nous l'indique la carte ci-dessous :

⁴⁹ DRHP, 2005 : « Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, secteur de la pêche et ressources halieutiques », DPRH, wilaya de Tizi-Ouzou

Désignation des paramètres	Unité de mesure	Au 31 /12 / 2003
1)- Ressources totales en eau mobilisées à travers la wilaya.	Hm ³	174.37
❖ Dont superficielles	//	10.30
❖ Souterraines	//	153.08
❖ Source	//	16
2)- Volume d'eau utilisé	Hm ³	
❖ AEP	//	54
❖ Industrie	//	5.7
❖ Irrigation	//	13
3)- Alimentation en eau potable		
❖ Nombre de bornes fontaines	Nombre	275
❖ Réservoirs et châteaux d'eau	//	1 027
❖ Capacités	Hm ³	252.40
5) Infrastructures existantes		
❖ Nombre de Barrages en Exploitation	Nombre	04
❖ Volumes d'Eau Mobilisé	Hm ³	6.4
❖ Barrage réalisé non encore mis en exploitation	Nombre	01
❖ Capacité	Hm ³	180
❖ Retenues collinaires	Nombre	82
❖ Volume d'eau mobilisé	Hm ³	6.68

Tableau n°08 : Capacité de la wilaya de Tizi-Ouzou en eau

Source : Service hydraulique de la wilaya, 2004

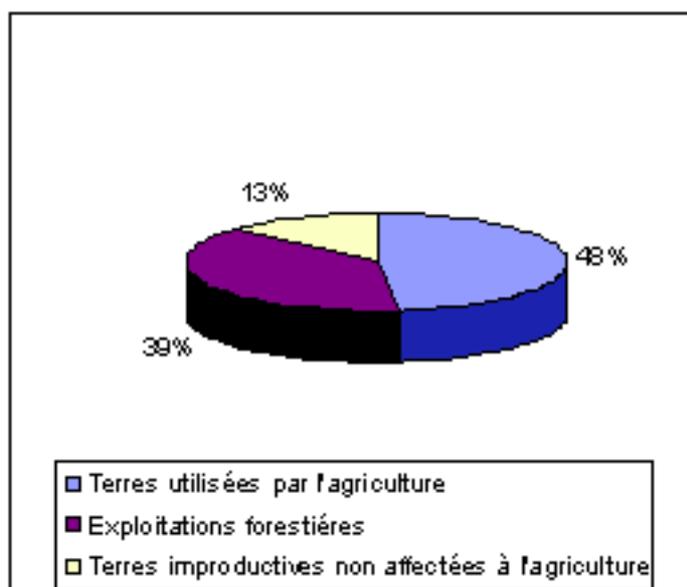
D'après ce tableau, nous constatons que la Kabylie représente un réservoir d'eau appréciable pour le centre du pays, mais les capacités de stockage sont dérisoires. En effet, la wilaya de Tizi-Ouzou a une capacité totale en eaux mobilisées de 174 Hm³, dont plus de 80%, sont des eaux souterraines. Pour ce qui concerne les infrastructures hydrauliques, la wilaya compte uniquement cinq barrages, dont quatre sont réservés principalement à l'irrigation des périmètres agricoles : Barrage de Drâa-El-Mizan, Barrage de Ain Zaouïa, Barrage de Tizi-Ghenif et Barrage de Ouaguenoune. Quant au cinquième barrage, celui de Taksebt, il est destiné à renforcer l'alimentation en eau potable des wilayas de Tizi-Ouzou, Alger, Boumerdes ; il est d'une capacité de 180hm³/an.

II.4 Ressource en sol

II.4.1. Répartition générale du territoire en 2003

La superficie totale de la wilaya est de l'ordre de 295 793,62 ha répartie entre :

- Les terres improductives non affectées à l'agriculture (terres non susceptibles d'être cultivées ou pacagées) avec une superficie de 37 531 ha représentant 13% de la superficie totale de la wilaya.
- Les terres consacrées à l'agriculture avec une superficie de 143 252 ha, représentant 48% de la superficie du territoire.
- Le reste des terres est constitué par les terres des exploitations forestières avec 115 000ha, représentant 39% de la superficie totale.



Graphique n°07 : Répartition générale des terres

Source : DSA de la wilaya de T.O, 2005

II.4.2 Répartition de l'espace agricole de la wilaya

La superficie agricole totale de la wilaya est de l'ordre de 143 252 ha, elle se répartit comme suit :

Sur les 143 252 ha des terres utilisées par l'agriculture :

- 19 040 ha sont considérés comme improductifs soit 13% de surface agricole totale.
- 27 479 ha sont utilisés comme pacage et parcours soit 19% de la SAT.

Et le reste, un peu plus de 96 700 ha soit 68% de la SAT, constitue la superficie agricole utile (SAU).

Durant la campagne 2002/2003, cette superficie se ventilait comme suit :

- Terres labourables qui comportent d'une part les terres au repos ou en jachère qui occupent une superficie importante, elle est de 21 708,5 ha soit 29% de la SAU, et d'autre part, les superficies des cultures herbacées qui représentent 28 417,5 ha soit 22% de la SAU.
- Culture pérennes qui sont constituées par :
 - Les plantations fruitières avec 44 018,5 ha soit 46% de la SAU
 - Le vignoble qui couvre seulement 1298,5 ha soit 1,5 % de la SAU
 - Les prairies naturelles qui couvrent 1257 ha soit 1,5% de la SAU.

II.4.3. Répartition de la SAU et la SAT par daïra

Le tableau ci-dessous nous montre la répartition de la SAU et SAT par Daïra dans la wilaya de Tizi-ouzou.

Tableau n°09 : Répartition de la SAU et SAT par Daira U : ha

Daïra	SAU	SAT	SAU/SAU wilaya	SAU/ SAT wilaya
Ain El Hammam	4104.25	9690	4	2.86
Azazga	4800.25	7336	5	3.35
Azeffoun	3532.5	5496	3.65	2.46
Boghni	6608.6	7661	6.83	4.61
Bouzeguen	2955.5	7485	3.05	2.06
D-B-K	7017.25	9084	7.25	4.89
Draa-El-Mizen	9078.63	10462	9.38	6.33
Freha	7486.75	10506	7.74	5.22
Irdjen	6491.33	9528	6.71	4.53
L, N, I	3207.25	4641	3.31	2.23
Maâtheke	7270	8974	7.51	5.07
Mekla	4845.27	7590	5.01	3.38
Ouacif	3548.8	7499	3.66	2.47
Ouadhias	5588.75	7341	5.77	3.9
Ouguenoune	3789.52	5445	3.9	2.64
Boujima	5977.25	11154	6.18	4.17
Tizi-Ghenif	6028.25	7541	6.23	4.2
Tizi-ouzou	4369.85	5819	4.51	3.05
Total Wilaya	96 700	143 252	100	100

Source : DSA, 2004

D'après ce tableau nous constatons que six Daira de la wilaya ont une SAU qui dépasse 48 688 hectares soit plus de 50 % de la SAU totale de la wilaya. En effet, ces Daïras disposent des communes qui sont considérées comme des communes agricoles, elles se caractérisent par des terres fertiles et par des pentes <12% ; la majorité de la production agricole de la wilaya provient de ces communes agricoles.

II.5. Transports et infrastructures dans la wilaya de Tizi-Ouzou

II.5.1. Le Transport

II.5.1.1. Transport des voyageurs

Depuis la privatisation de transport au début des années 1990, l'offre en transport collectif s'est sensiblement améliorée grâce à l'apport massif du secteur privé. Le tableau ci-dessous nous montre la capacité des transports voyageurs dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Tableau n°10 : Capacité de transport voyageur dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Organisme de transport	Nombre de véhicule	Capacité en sièges
Régie communale Transport du personnel	04 76 1 059 2 762 2 442 24	229 1 596 34 224
Transport privé de voyageurs Fourgons aménagés Taxis		22 036 14 652 3 054
Transport urbain		

Source : Service de transport de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2004

En 2003, le service de transport de la wilaya a délivré :

- 740 cartes de transport public
- 201 autorisations de fourgons aménagés
- 348 licences de taxi.

II.5.1.2. Transport de marchandise

Pour l’année 2003, le transport de marchandise à Tizi-Ouzou est assuré par une flotte de 6 921 véhicules avec un tonnage de 59 516. Le tableau ci-dessous nous montre la capacité en tonnage des véhicules de transport de marchandise dans la wilaya de Tizi-ouzou.

Tableau n°11 : Capacité de transport de marchandise dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Secteur	Nombre de véhicule	%	Tonnage utile	%
Secteur privé	6 189 732	89 11	51 823 7 693	87 13
Secteur public				
Total	6 921	100	59 516	100

Source : Service de transport de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2004

Le transport ferroviaire de carburant est assuré par 15 wagon, avec une capacité total de 450 M³.

II.5.2. Les infrastructures routières

En 2003, la situation du réseau routier se présente ainsi :

Tableau n°12 : Situation du réseau routier de la wilaya

Désignation	Longueur en Km
Routes nationales Bonne état Etat moyenne Mauvaise état	572.783 502.033 35.500 36.250
Chemins de wilayas Bon état Etat moyen Mauvais état	652.313 554.633 79.680 18.00
Chemins communaux Dont revêtus non revêtus	2 808.599 2 704.934 733.665
Total du réseau routier	4 033.695

Source : Service de transport de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2004

II.5.3. Les infrastructures ferroviaires

Le réseau ferroviaire de la wilaya est estimé à 17 Km, le seul axe existant est celui de **Tizi-Ouzou-----Draâ-Ben-Khedda-----Tadmait.**

Il y a des travaux d’extension de ce réseau vers la zone industrielle de Oued-Aissi avec une distance de 12 Km. Ce réseau a un intérêt stratégique pour le transport de produit de base, vitaux pour le fonctionnement des unités économiques de la région, tels que les biens semi-ouvrés, les matières premières, les produits énergétiques, les matériaux de construction...etc. dans un sens, et le transport des biens et produits finis des complexes industriels (textiles, électroménagers.....), dans l’autre sens.

II.5.4. Les infrastructures portuaires

Malgré ses 85 Km de côte méditerranéenne, la Kabylie tourne le dos à la mer ; la façade maritime est non seulement insuffisamment mise en valeur mais elle est aussi peu peuplée par rapport aux sous régions de l'intérieur.

Deux petites agglomérations sont implantées sur la côte maritime de la wilaya (Tigzirt, Azeffoun). Seul Azeffoun est doté d'une légère infrastructure de base. Et avec le projet d'extension de petit port d'Azeffoun, d'où les travaux ont atteint 75 % de réalisation⁵⁰ et la réalisation d'un autre port à Tigzirt. Ce qui va permettre à la wilaya d'améliorer sa production halieutique.

Tableau n°13 : Situation des infrastructures portuaires au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

	Port de d'Azeffoun	Port de Tigzirt
Capacité d'accueil	-01 bateau de 3000T du commerce -05 chalutiers -15 sardiniers -30 petits métiers	- 02 chalutiers -05 sardiniers -20 petits métiers
Case pêcheurs	48 cases	15 cases opérationnelles et 36 en voie de construction.
Taux de saturation	Nombre de flottilles existantes en petits métiers dépassent la capacité portuaire pour ce type de métier qui est de 30	Nombre de flottilles existantes en petits métiers dépassent la capacité portuaire pour ce type de métier

Source : DRHP, 2005⁵¹

Pour les structures d'appui sauf le port d'Azeffoun dispose d'un hall de vente d'une superficie de

480 m² (voir annexe n° 07) et d'une chambre froide d'une capacité de 18 m³ et une superficie de 06 m² plus une fabrique de glace d'une superficie de 9 m² pour une capacité d'une (01) tonne par jour.

⁵⁰ et ² DPRH, 2005 : « Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, secteur de la pêche et ressources halieutiques », DPRH, wilaya de Tizi-Ouzou
⁵¹

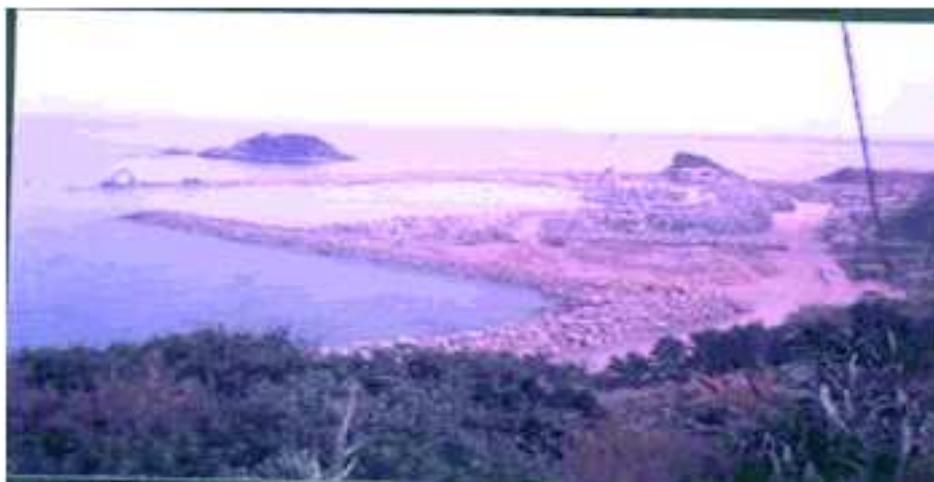


Photo n°01: Port de Tigzirt



Photo n°02: Cases pêcheurs au niveau du port d'Azeffoun

II.6. Structure de la distribution et de stockage alimentaire dans la wilaya de Tizi-Ouzou

La structure du système de distribution alimentaire de la wilaya de Tizi-Ouzou est composée des marchés de gros et de détail.

En matière de distribution de gros des produits agricoles, la wilaya dispose de deux marchés de gros des fruits et légumes, à savoir le marché officiel de Tala-Athemane, situé à 20 Km vers l'Est de la ville de T.O, et le marché informel de Tadmaït, situé à 10 Km vers le Nord de la ville.

Pour la distribution de gros des produits agro-alimentaires et de manufacture produits localement ou importés, plusieurs commerçants exercent cette activité, Ainsi à la fin de l'année 2003, plus de 418 grossistes de produits alimentaires ont été recensés dans la wilaya de Tizi-Ouzou ; pour ce qui concerne la distribution des produits laitiers la wilaya dispose de 93 distributeurs comme nous l'indique le tableau suivant :

Tableau n°14 : Répartition globale des commerçants au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

Nature d'activité	Personne physique	Personne morale	Totaux
Grossistes Dont produit alimentaire* Produits laitiers*	1328 - -	253 - -	1 581 418 93
Détaillants	14 810	290	15.100
Produit alimentaire* Boulangerie* Boucherie* Fruit et légumes*	- - - -	- - - -	4638 314 351 753
Totaux	16 138	543	16 681

Source : CNRC

DCP

Pour ce qui concerne la distribution au détail, la wilaya de Tizi-ouzou compte à la fin de l'année 2003, 15 100 commerçants de détail spécialisés dans la distribution des produits alimentaires de large consommation (boulangerie, boucherie, marchands fruits et légumes...etc.). En plus de ces distributeurs et ambulants de fruits et légumes, la wilaya dispose de 20 marchés hebdomadaires réglementés spécialisés dans la distribution des fruits et légumes. L'ensemble de ces marchés a été créé avant la promulgation des textes régissant l'exercice des activités commerciales et artisanales non sédentaires, à savoir le décret exécutif n° 93-237 du 10 Octobre 1993 modifié par le décret exécutif n° 94-281 du 17 Septembre 1994.

Tableau n°15 : Implantation par commune des marchés publics de détail dans la wilaya de Tizi-ouzou

Daira	Superficie M ²	Jour du marché
Larbaâ-Nait-Irathen	355	Mercredi
Tizi-rached	225	Mardi
Beni Douala	110	Jeudi, Mardi
Azazga	550	Mercredi
Makouda	120	Jeudi
Ain El Hammam	500	Samedi, Mardi
Iferhounen	110	Mercredi, Dimanche
Boghni	110	Dimanche
Bouzeguene	200	Mardi, Dimanche
Ouadhias	110	Mardi
Tizi-Guenif	120	Samedi
Draâ-Ben-Khedda	350	Mardi
Maatkas	130	Lundi
Ouaguenoun	150	Vendredi, Dimanche
Azeffoun	110	Jeudi, Lundi
Ouacifs	140	Mercredi
Tigzirt	110	Mercredi, Mardi
Tizi-ouzou	650	Vendredi
Mekla	100	Dimanche
Draâ- El- Mizan	410	Jeudi, Mardi

Source : DCP de la wilaya de T.O, 2004.

La ville de Tizi-ouzou dispose d'un marché couvert spécialisé dans la distribution en détail des fruits et légumes, viandes, poissons, volaille ; ce marché est géré par l'APC de Tizi-ouzou. Ajoutons à ce marché, le marché informel de fruits et légumes de la nouvelle ville et celui de la haute ville qui joue un rôle important dans l'approvisionnement des habitants de ces quartiers en fruits et légumes.

II.6.1. Centre de Stockage

Le potentiel de stockage des produits alimentaires se présente comme suit :

II.6.1.1. Secteur public

Tableau n°16 : Capacité de stockage des produits alimentaires

Entreprise	Nombre d'unités	Superficie totale en M ²	Superficie non couverte M ²	Dont bâtie M ²	Entrepôts froid M ³	Capacité de stockage (Tonnes)
EDIPAL	05	17 910	11 100	6 810	390	-
ERAD	17	4 800				4 800
OAIC/CCLS	03	-	-	-	-	25 000

Source : DCP de la wilaya de T.O, 2004.

Notons que trois centres de stockage de l'EDIPAL sont loués par Blanky, et que les deux autres sont inexploités.

II.6.1.2. Secteur privé

II.6.1.2.1. Stockage sous froid

Tableau n°17 : Capacité de Stockage sous froid du secteur privé

Localisation des entrepôts	Capacité en M ³
Azazga	1 000
Tadmait	600
Sidi-Namane	1 035
Tizi-Ouzou	1 500
Freha	1 000
Draâ-Ben-Khedda	1 500
Total Wilaya	6 635

Source : DCP de la wilaya de T.O, 2000.

II.6.2.1.2. Silos à grains

Tableau n°18 : Capacité de stockage des silos à grains du secteur privé

Localisation des Minoteries	Nombre de Silos à Grains	Capacité de Stockage M ³
Tizi-Ouzou	05	1 570
Draâ-Ben-Khedda	05	6 070
Azazga	04	1 000
Mekla	02	1 000
Ouagnoun	02	1 000
Azeffoun	03	100
Total Wilaya	21	10 740

Source : DCP de la wilaya de T.O, 2004

D'après ces deux tableaux, nous constatons que la plupart des entrepôts de stockage se localisent au niveau des zones agricoles et ils sont proches de la ville de Tizi-Ouzou. En effet, la répartition géographique de ces installations, illustre bien l'importance des volumes (70% pour le stockage à froid et 80% pour le stockage des grains) détenus par la ville de Tizi-Ouzou et les localités les plus proches à la ville (Tadmait, D-B-K, Sidi-Naâmane).

Conclusion

La présentation géographique et physique de la wilaya de Tizi-Ouzou nous révèle que la wilaya occupe une position géographique exceptionnelle, du fait qu' elle constitue un passage obligatoire pour son arrière pays, d'une part, pour la capitale nationale, et d'autre part, pour les capitales régionales.

Pour ce qui concerne les ressources en eau et en sol, nous constatons que la wilaya est un réservoir d'eau appréciable pour le centre du pays, il suffit uniquement de bien exploiter cette ressource qui se raréfie davantage, cela en réalisant des infrastructures hydrauliques qui permettent de préserver cette ressource rare. Pour les caractéristiques du relief, nous avons constaté que la wilaya se caractérise par un relief très accidenté ; en effet, plus de 80% de sa superficie totale a une pente supérieure à 12%.

Chapitre III Analyse socio-économique de la Wilaya de Tizi-Ouzou

Introduction

« Si la ville est effectivement à la base du développement économique et social et de la création des richesses, ses mutations ont été trop rapides pour pouvoir être contrôlées. Elle se trouve aujourd'hui confrontée à une série de problèmes tels que la dégradation du cadre de vie et des équipements, la défaillance des services publics, l'exclusion sociale et la violence urbaine, faisant accréditer l'idée d'une véritable crise urbaine » ⁵² .

⁵² Conseil National Economique et Social (CNES) (1998): « Rapport sur la ville Algérienne ou le devenir urbain du pays », Novembre 1998.

Par ailleurs, la ville constitue un centre attractif car elle symbolise le confort et toute une série de commodités telles que l'eau potable au robinet, l'électricité, l'assainissement, la voirie, le téléphone, le gaz de ville, les loisirs. Suite à ces différentes améliorations des conditions de vie qu'ont connu les villes en Algérie et la ville de Tizi-Ouzou en particulier, elle est devenue un centre attractif pour toutes les populations rurales de la wilaya et même pour ceux d'autres régions du pays. En effet, la population urbaine de la wilaya de Tizi-Ouzou va atteindre 215 000 habitants d'ici 10 ans.

Un grand défi attend les responsables locaux en matière d'approvisionnement régulier de cette population croissante en produits alimentaires sains et à un prix compétitif, en préparant des infrastructures de base qui permettent le bon fonctionnement des systèmes d'approvisionnement.

Dans ce chapitre nous abordons l'analyse socio-économique de la wilaya de Tizi-Ouzou, et spécialement celle de la ville de Tizi-Ouzou, à travers la description et la dynamique démographique de la wilaya et la ville de Tizi-Ouzou ainsi qu'une présentation économique de la wilaya de Tizi-Ouzou.

III.1. Les données démographiques

Les résultats du dernier recensement général de la population et de l'habitat (R.G.P.H) de 1998 enregistrent une population totale de la wilaya de 1 108 709 habitants soit une densité de 375 habitants / Km².

Cependant, la commune de Tizi-Ouzou abrite une population estimée à 117 259 habitants, soit une densité de 1 145 hab. / Km², très supérieure à la densité de la wilaya.

Tableau n°19: Evolution de la population de la wilaya et la ville de Tizi-Ouzou

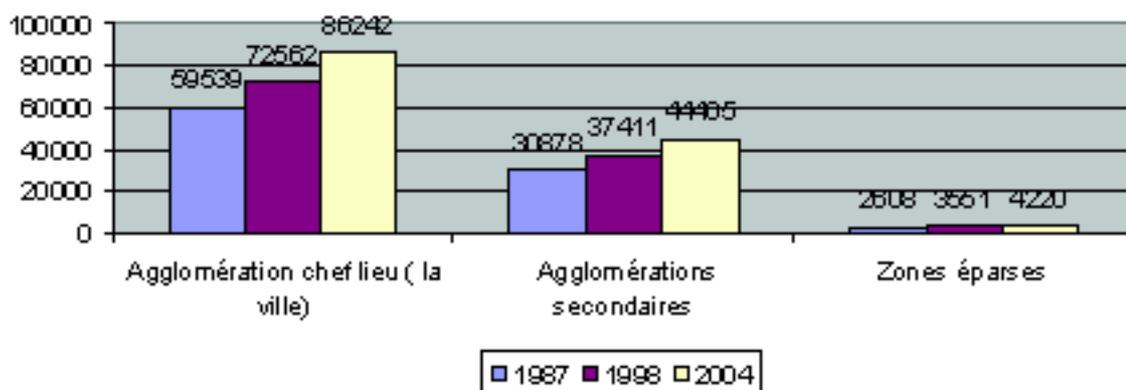
Années	La Commune de Tizi-Ouzou	%	Total Wilaya	%
1966	40 376	100	315 034	100
1977	62 144	153	447 608	142
1987	89 802	222	762 479	242
1998	117 259	290	1 108 709	351

Source : Nos regroupements sur la base des RGPH 1987 et 1998

D'après ce tableau, nous constatons que la wilaya de Tizi-Ouzou a quadruplé sa population en l'espace de trente ans. Elle était de 315 034 habitants en 1966 et elle est passée à 1 108 709 en 1998 soit une augmentation de 793 675 habitants.

Pour la commune de Tizi-Ouzou, la population est passée de 40 376 habitants à 117 259 habitants soit une augmentation de 76 883 habitants.

Pour ce qui concerne la répartition géographique de la population de la commune de Tizi-Ouzou, elle est présentée dans l'histogramme ci-dessous :



Graphique n°08 : Diagramme démographique de l'évolution de la population entre 1987 et 2004 de la commune de Tizi-ouzou

Source : DPAT wilaya de Tizi-Ouzou, 2005

De ce graphique, il ressort que :

- La ville concentre une part importante de la population, soit 64 % de la population totale de la commune de Tizi-ouzou et 2.6% de celle de la wilaya ;
- La population de la ville évolue plus vite que celle de la commune et de la wilaya ;
- La population de la ville est plus dense que celle de la commune et même de la wilaya.

Il est important de noter que les statistiques qui concernent la population de la ville de Tizi-Ouzou, cachent une réalité plus complexe. En effet, les 86 242 habitants ne sont que des permanents, alors que réellement sa population est d'environ 250 000 à 300 000 habitants⁵³. Cette augmentation considérable est le fait d'une migration pendulaire exceptionnelle due à la concentration de certaines activités de service.

III.2. Distribution et concentration spatiale de la population dans la Wilaya de Tizi-Ouzou

La distribution spatiale de la population de la wilaya de Tizi-Ouzou par daïra et par commune est donnée dans l'annexe n°06.

III.2.1. Répartition de la population par daïra

Nous constatons une distribution spatiale inégale de la population. On peut répartir cette population en 05 classes de pourcentage d'habitants.

Tableau n°20 : Répartition des daïras par classe de pourcentage d'habitants

⁵³ Dahmani.M, Doumane.S, Saheb.Z et Oualikane.S, 1993 : « Tizi-Ouzou, fondation, croissance et développement », Ed. Aurassi, D.B.K, 1993.

Classe	% d’habitants	Daïra
1	0 à 2.5	Tizi-Rached, Beni-Yenni, Ouacif
2	2.5 à 5	Tizi-Gheniff, Iferhounène, Larbâa-Nath-Irathen, Mâatkas, Beni-Douala Mekla, Ain-El-Hammam, Tigzirt, Bouzeguène, Azeffoun
3	5 à 7.5	Boghni, Ouadhia, Ouaguenoune, Azazga, Drâa-Ben-Khedda
4	7.5 à 10	Drâa-El-Mizan
5	>10	Tizi-Ouzou

Source : Etabli par nous même à partir de R.G.P.H 1998 .

Il ressort de ce tableau, que dans les classes 3, 4 et 5, la concentration de la population est nettement importante, et cela, suivant deux axes routiers importants de la wilaya :

- L’axe de Drâa-Ben-Khedda, Tizi-Ouzou, Ouaguenoune, Azazga qui est traversé par la route nationale n°12 d’Est en Ouest de la wilaya. En plus, ces daïras se localisent dans la vallée centrale du Sébaou.
- L’axe de Drâa-El-Mizan, Boghni, et Ouadhia, traversé aussi par la route nationale n°30. Ces daïras sont localisées dans une zone à vocation agricole.

Ce qui nous mène à affirmer que la population se concentre suivant deux facteurs prépondérants pour le développement socio-économique à savoir les axes routiers et les zones à vocation agricole, telle la vallée de Sébaou et la dépression de Drâa-El-Mizan et Boghni

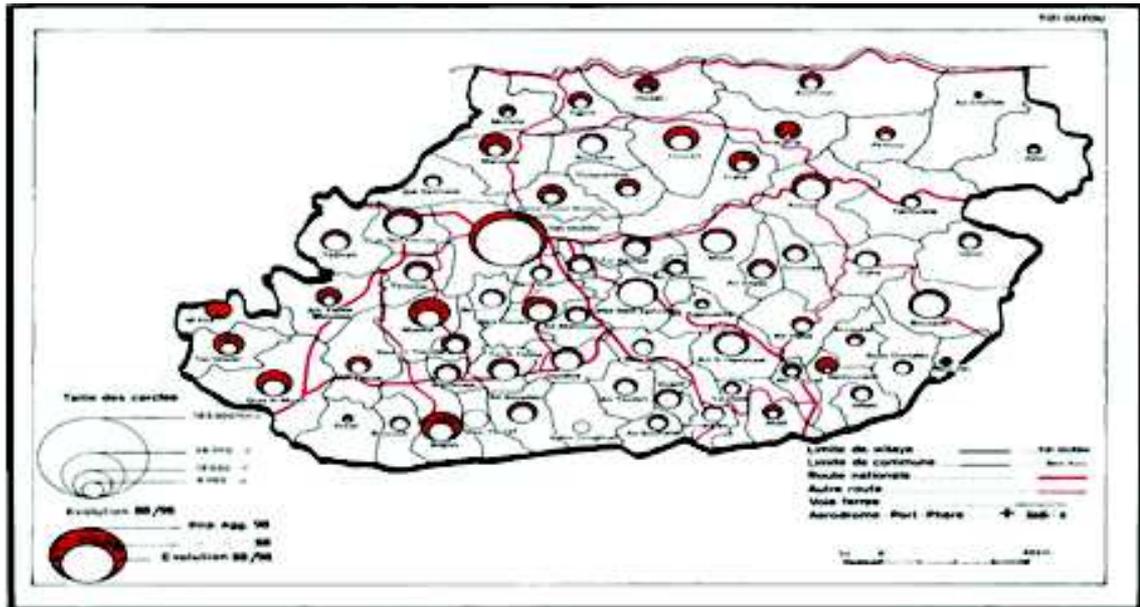
III.2.2. Dynamique de la population de Tizi-Ouzou

Tableau n°21 : Evolution de la population de la wilaya et la ville de Tizi-Ouzou

Année	Ville	%	Total wilaya	%
1987	89 802	100	762 479	100
1998	117 259	130	1 108 709	145
2003	132 091	147	1 210 171	158
2006	149 263	166	1 331 188	175
2009	168 667	187	1 464 307	192
2012	190 594	212	1 610 737	211
2015	223 296	248	1 771 811	232

Source : DPAT, 2004

Il ressort de ce tableau, que la population de la wilaya de Tizi-Ouzou va presque tripler en 2015 par rapport à la population de 1987 avec une augmentation qui dépasse un million d’habitants soit une évolution de 1,32%. La carte ci-dessous nous indique l’évolution de la population de la wilaya de Tizi-Ouzou



Carte n° 03 : Evolution de la population de la wilaya de Tizi-Ouzou (1987/1998)

Pour ce qui concerne la commune de Tizi-Ouzou le nombre d'habitants est passé de 89 802 en 1987 à 132 091 en 2003 et il va atteindre 215 371 habitants en 2015, soit une évolution de 1,48 %, cela sans comptabiliser la population qui va certainement migrer vers la ville. Surtout que ces dernières années le solde migratoire de la wilaya est devenu positif, comme le montre le tableau ci-dessous :

Année	Population résidente	Innigrants	Emigrants	Solde migratoire
1977*	829 386	26 882	49 512	-22 630
	100%	32,65%	60,13%	27,48%
1998**	876 121	23 934	28 696	4 762
	100%	27,31%	31,75%	5,43%

Tableau n° 22 : Mouvements migratoires de la wilaya de Tizi-Ouzou (1977- 1998)

Source : Cité par Dahmani.M⁵⁴

ONS

D'après ce tableau, nous constatons que la wilaya de Tizi-Ouzou est devenue une région attractive en population. En effet, le solde migratoire est devenu positif (+ 4 762) en 1998, alors qu'il était négatif en 1977 (- 22 630) ; cette positivité est due à l'introduction de nouvelles activités économiques et à l'amélioration des conditions de vie au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Par ailleurs, plus de 50% de cette population migrante s'installe au niveau de la ville de Tizi-Ouzou.⁵⁵

III.2.3. Habitat au niveau de la wilaya et de la ville de Tizi-Ouzou

Selon les statistiques de la direction de planification et de l'aménagement du territoire en 2004, la wilaya de Tizi-Ouzou comporte 165 281 logements de ménages ordinaires, dont 71 867 logements se localisent dans les zones urbaines (aux niveaux des agglomérations

⁵⁴ Dahmani.M, 1987 : « Economie et société en grande Kabylie », OPU, p51, Algérie.

⁵⁵ ONS ; 2000 : « Recensement général de la population et de l'habitat 1998 », collection statistique n°97.

des chefs lieux de la wilaya) soit 43% du total des logements, et 93 414 se localisent dans les zones secondaires et les zones éparses soit 57 % du total des logements comme nous le montre le tableau ci-dessous :

Désignation	Unité de mesure	Donnée au 31/12/2004	
		Wilaya	Commune Tizi-Ouzou
➤ Habitat			
- Parc logt habités au RGPH 1998	Logements	165 281	22 903
- Dont urbain (ACL)		71 867	15 651
- Dont rural (AS+zones éparses)		93 414	7252
- Taux d’occupation du logement	Personne / logement	6,71	7
- Taux d’occupation par pièce	Personne / pièce	2,24	-

Tableau n°23: Occupation de l’habitat de la wilaya de Tizi-ouzou

Source : Direction de l’habitat et l’urbanisme de la wilaya, 2005

La commune de Tizi-ouzou, comporte 22 903 logements de ménages ordinaires, soit 13,85% de l’ensemble de l’habitat de la wilaya. Ces dernières années, pratiquement toute la commune est en chantier, il y a une véritable mutation du rural à l’urbain. Cette mutation est caractérisée par une urbanisation anarchique.

III.3. Situation économique de la ville de Tizi-Ouzou

Les caractéristiques de la ville de Tizi-Ouzou à savoir, sa situation géographique comme ville relais, sa croissance démographique et son statut administratif ainsi que politique, ont fait d’elle un noyau central du développement économique et social. Autrement dit, sa situation géographique lui confère les caractéristiques suivantes :

- Lieu d’échanges économiques ;
- Lieu d’accumulation de capitaux ;
- Lieu d’échanges sociaux.

En outre, les activités économiques sont subdivisées principalement en trois secteurs : l’agriculture, l’industrie et les services (commerce et administration).

En terme d’emploi, selon le RGPH 1998, ces secteurs comptent respectivement 3,63%, 17,55% et 7,58% de la population active totale au niveau de la commune de Tizi-Ouzou⁵⁶. A priori, nous constatons, que le secteur tertiaire est prépondérant par rapport aux deux autres secteurs avec plus de 78% ; par contre le taux d’emploi dans le secteur industriel est relativement modeste et enfin pour l’agriculture, il est faible. La ventilation de l’emploi à travers les trois secteurs d’activité est illustrée dans le tableau suivant :

Tableau n°24: Répartitions de la population occupée par secteurs d’activités

⁵⁶ A défaut des statistiques sur la ville de Tizi-Ouzou, nous avons utilisé des statistiques concernant la commune de Tizi-Ouzou.

Secteur d'activité	% commune de Tizi-Ouzou	% wilaya de Tizi-Ouzou
Agriculture	3,63	5,13
Industrie	11,22	12,25
BTP	6,33	10,83
Commerce / Transport	32,23	34,88
Administration	46,10	35,78

Source : RGPH 1998

A la lumière du tableau ci-dessus, il ressort que la structure de l'emploi dans la commune de Tizi-Ouzou présente quelques nuances par rapport à celle de l'ensemble de la wilaya ; la commune de Tizi-Ouzou est moins agricole et plus centrée sur les activités tertiaires.

Par ailleurs, si les caractéristiques de l'emploi agricole et du tertiaire présentent une réelle différence avec la moyenne de la wilaya, il n'en va pas de même pour les activités industrielles qui sont plus conformes à l'ensemble de la wilaya.

Pour ce qui concerne l'analyse du taux de chômage dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le tableau ci-dessous nous montre la répartition de la population active occupée et sans travail :

Tableau n°25: Répartition de la population active occupée et STR de la wilaya de Tizi-Ouzou

Catégorie	Population Totale	Population active	Population occupée	Population S.T.R
Effectif 1998	1 108 709	234 145	155 541	78 604
%		21,18	66,42	33,58
Effectif 2003	1 210 171	337 396	230 610	106 786
%	-	27,88	68,34	31,65

Source : DPAT de Tizi-Ouzou ⁵⁷

Le taux du chômage élevé (33,58% en 98 et 31,65% en 2003) induit une très forte demande d'emploi évaluée à 106 786 chômeurs en 2003. D'après ce tableau nous constatons qu'entre 1998 et 2003, la population active est passée de 234 145 à 337 396 personnes soit une augmentation de 103 251 nouveaux demandeurs d'emploi et la population occupée est passée de 155 541 à 230 610 personnes soit une augmentation de 75 000 personnes, cela est le résultat des différents dispositifs d'insertion des jeunes (ANSEJ, ESIL...etc.), mais malgré cela, le taux de chômage reste élevé. En effet, chaque année plus de 20 000 nouveaux demandeurs d'emploi arrivent sur le marché du travail ; les seules solutions pour ces nouveaux demandeurs d'emploi sont d'exercer dans les activités informelles ou bien d'émigrer vers d'autres pays. C'est aux pouvoirs publics de profiter de la reprise de la croissance économique, pour favoriser la création et la durabilité des emplois et donc des revenus, tant en ville qu'en milieu rural. Ce qui va accroître le pouvoir d'achat de la population et va contribuer ainsi à l'amélioration de sa sécurité alimentaire.

III.3.1. Secteur agricole

La place de l'agriculture dans l'économie de la région est à la fois modeste et essentielle ; elle est modeste par ses capacités productives. En effet, le secteur agricole de la wilaya

⁵⁷ **DPAT, 2004** : « La wilaya de Tizi-Ouzou par les chiffres », service des études économiques et Traitement de l'information économique et sociale.

est loin de répondre à la satisfaction des besoins de la population locale comme nous le montre les tableaux ci-dessous, et elle est essentielle car cette région, de tout temps, avait une vocation agricole et rien d’autre⁵⁸.

Pour ce qui concerne l’activité agricole au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, cette activité est en voie de disparition pour au moins deux raisons :

Les conditions géographiques et écologiques, particulièrement défavorables, notamment la rareté des terres cultivables et leurs topographies accentuées ;

L’agriculture n’est pas une spécificité urbaine mais rurale, ce qui explique la faible part de l’emploi agricole au niveau de la ville par rapport à celui de la wilaya. (3,63% au niveau de la ville et 5,6% au niveau de la wilaya).

De plus, l’activité agricole est menacée, voire même agressée, par la croissance des autres secteurs et la localisation de nouvelles infrastructures telles que : l’habitat, les routes, les équipements industriels et économique...etc. dans le sens où elle perd des dizaines d’hectares par an.

III.3.1.1.Taux de couverture des besoins de la population locale :

Le tableau ci-dessous nous montre les capacités de satisfaction des besoins de la population locale en produits animaux et végétaux au cours de l’année 2003/2004.

Tableau n°26 : Taux de couverture des besoins de la population par la production végétale et animale de la wilaya

	Disponibilités par personne estimée en 2003	Production wilaya par habitant	Taux de couverture (%) ⁵⁹
Viande rouge (kg/hab/an)	12	3,73	31,08
Viande blanche(kg/hab/an)	07	6,13	87,5
Lait (L/hab/an)	116	49,58	43
Poisson (kg/hab/an)	4,58	1,12	24
Oeuf de consommation (kg/hab/an) (1988)	3	4,62	154
Fruits Frais	58,8	42,45	72,19
Céréales	217	18,5	08,52
Légumes Frais	87,1	30,85	35,41

Source : établis par nous même

Ce tableau nous montre que mis à part les œufs de consommation, pour lesquels la wilaya de Tizi-Ouzou arrive à couvrir tous les besoins de sa population et, même, elle a pu dégager des excédents, elle est déficitaire en autres produits d’élevage ainsi qu’en produits halieutiques et végétaux ; pour cela elle est tributaire des autres régions pour son approvisionnement.

Le secteur agricole de la wilaya est loin de répondre à la satisfaction des besoins de la population locale. En majorité, ses besoins en produits agricoles (Fruits et légumes,

⁵⁸ Dahmani.M, Op.cit, P159.

Viandes...) sont couverts par d'autres régions du pays ce qui nécessite des circuits assez longs pour l'acheminement en ville des produits agro-alimentaires.

III.3.2. Secteur industriel :

Le secteur industriel dont dispose la wilaya de Tizi-Ouzou est relativement faible par comparaison à celui des wilayas limitrophes (Bejaia, Boumerdès, Alger...etc.) et cela malgré sa position géographique exceptionnelle et ses 22 zones d'activités (voir la carte ces dessous).



Carte n°04 : Localisation des zones industrielles

Source : DPAT, de la wilaya de Tizi-Ouzou

La question que nous nous posons est de savoir pourquoi ces zones d'activités ne sont pas attractives.

Selon Majkouh.M⁶⁰, l'absence d'un minimum de conditions favorables, telles que l'eau, l'électricité et des routes praticables dans la majorité des zones d'activité est la principale raison qui a découragé les nombreux opérateurs locaux et étrangers d'implanter leurs projets dans la région.

En effet, la plupart de ces zones d'activité ont été carrément dévoyées de leur vocation. Plusieurs zones ont été transformées, en partie, en cités résidentielles où l'on construit également des locaux à différents usages qui n'ont aucun lien avec l'investissement productif (industrie).

M.Majkouh estime que l'absence d'une politique de l'investissement de la part des pouvoirs publics pour attirer les opérateurs a donné à ces zones un pouvoir de répulsion. Cela fait perdre à la wilaya beaucoup d'argent en matière de fiscalité et d'assurance et induit une augmentation du taux de chômage dans la région. Par ailleurs, le climat d'insécurité

⁶⁰ et ² Majkouh Méziane président de la chambre de commerce et d'industrie de Tizi-Ouzou (CCI Djurdjura).

qui règne dans la région ces dernières années a contraint une quinzaine d'opérateurs à délocaliser leurs unités en dehors de la wilaya, alors qu'une quinzaine d'autres ont abandonné leurs projets avant même qu'ils ne s'y installent⁶¹.

Selon la D.P.A.T de Tizi-Ouzou, la population occupée dans le secteur industriel est de 17 555 personnes soit 13,75% de la population totale et plus de 20% de cette population active dans l'industrie agro-alimentaire. En effet, la branche agroalimentaire occupe une position centrale dans l'économie nationale. Cette position lui est conférée par son caractère extraverti (3 000 millions U.S.\$ d'importations pour 50,5 millions U.S.\$ d'exportations pour l'année 2002) et par sa très forte sensibilité aux fluctuations des cours des matières premières qui accroissent d'autant, la vulnérabilité de l'économie nationale, Ajoutons à cela sa contribution croissante dans l'économie nationale, elle représente, « 31,5% de la valeur ajoutée industrielle, dont 21,5% fournis par le secteur privé et 10% par le secteur public, cela en 2003 »⁶².

III.3.2.1. les entreprises agro-alimentaires publiques et privées dans la wilaya de Tizi-Ouzou

III.3.2.1.1. les entreprises publiques

Tableau n°27 : Les entreprises agroalimentaires publiques

Entreprise	Localisation	Gamme de production	Effectifs
ERIAD/ UP	Tadmait	Farine panifiable, issues de meunerie	110
ORAC/DBK	Route de l'ORLAC Draâ-ben-khedda	Poulet et Oeufs de consommation	175
ORAC/Taboukert	Tizi-Rached	Poulet, Pâté de volaille,...etc.	155
ORAC/DEL	Drâa-EI-Mizan	Poulet de chair, poulette non démarrée	45
Laiterie/DBK/SPA	Draâ-ben-khedda	Produits laitiers	353

Source : Rapport de la direction d'industrie et des mines (D.I.M) ,2003

D'après ces deux tableaux (n°27 et 28) nous constatons que la majorité des entreprises agro-alimentaires se localisent selon l'axe routier de Tizi-Ouzou, Drâa-EI-Mizan, Boghni, et Draâ-Ben-Khedda et que seules les entreprises publiques ont des effectifs importants, qui représentent plus de 40% de l'effectif du secteur agro-alimentaire. Pour les entreprises privées, les formes juridiques dominantes sont « SARL » et « EURL », qui représentent à elles seules presque 90 % des statuts des entreprises privées, et la plupart de ces entreprises sont très petites, elles emploient entre 10 et 50 salariés.

III.3.2.1.2 Les entreprises privées

Tableau n°28: Les entreprises agroalimentaires privées

⁶¹

⁶² **Cabinet Tiers Consult 2004** : « L'agroalimentaire en Algérie » collection études sectorielles Algérie, p37.

PARTIE N°1 Dynamique alimentaire en Algérie & contexte socio-économique de la wilaya de Tizi-Ouzou

Entreprise	Localisation	Gamme de production	Effectifs
Laiterie Pâturage d'Algérie (SARL)	Zone industrielle sud de T.O	Lait pasteurisé, fromages	80
Laiterie Tala-Allam (SARL)	Route de Tala allam-T.O	Fromages	10
Laiterie Tifra (SARL)	Daira de Tigzirt	Lait, fromages	50
Gini-Glaces	Route d'Azeffoun, Fréha	Crème glacée	90
NARS plus	Nouvel ville, T.O	Yaourt	13
SARL PRODIL	Zone d'activité d'Azeffoun	Pots de Yaourt	10
PRODI-Glace (SARL)	Ville de Tizi-Ouzou	Glaces	57
Biscuiterie de Maghreb	Route de Draâ-El-Mizan, Boghni	Biscuits, galettes, choco, casse-croûte	33
Biscuiterie de la Soummam	Boghni	Biscuits secs	77
Confiserie des oliviers	Route de d'Ighil- Anane-Boghni	Confiserie	13
Confiserie Bulles d'Or	Route de Draâ-El-Mizan, Boghni	Confiserie, caramel, chewing-gum	21
Limonaderie Numidie	Maatkas	Boisson gazeuse	15
Chocolaterie nouvelle de sebaou	Route de d'Ighil- Anane-Boghni	Chocolat	32
Choco-nord	Route de Draâ-El-Mizan, Boghni	Chocolat	25
Tizi-Pâtes	Commune de Tizi-Ouzou	Pâtes alimentaires	16
Minoterie de T-O	Z.I de Tala-Athmane	Semoule, Farine, issues de meunerie	19
SIPADES « Produits nouara »	Tizi-Rached	Flan, levure chimique et chocolat en poudre	40
Limonaderie IZEM	Mekla	Boisson gazeuse	29
Fab.de couscous traditionnel	Mekla	Couscous	40
Minoterie minoseb	Commune de Tizi-Ouzou	Farines panifiables, issues de meunerie	31
Semoulerie ifrez ali	Commune de Tizi-Ouzou	Semoule, blé, orge	10
Minoterie grain magique	Mekla	Farine panifiable	40
Unité de fruits et sirop	Larbaâ-Naith-Irathen	Jus de fruits, sirop	12
« les moulins de Belloua » EURL zemirli	Commune de Tizi-Ouzou	Semoule et farine	35
Limonaderie tala	Boghni	Limonade	14
Limonaderie hadouche et cie	Commune de Tizi-Ouzou	Boisson gazeuse	15
Unité de production de jus et sirop	Ain El Hammam	Jus et sirop	10
Fab de couscous	Azazga	Couscous	10
SARL moulin industrielle de Sebaou	Draâ-Ben-Khedda	Semoule supérieure et diverse	72
Limonaderie la montagnarde	Boghni	Boisson gazeuse	10
SARL Kabylia	Commune de Tizi-Ouzou	Boisson gazeuse	42
Sarl confiserie de littoral	Boghni	Chewing-gum	21
SARL Sicoge	Boghni	Confiserie	12
SARL atlas confiserie	Boghni	Crème glacée, sucettes...	10
SARL Solal	Mekla	Couscous	10
SARL...	10

Source : Rapport de la direction d'industrie et des mines (D.I.M) ,2003

	Caractéristiques des huileries			
	Traditionnelles	Semi automatisées	Automatisées	
Tizi-Ouzou	314	11	83	397
National	910	277	258	1445

Tableau n°29 : Potentiel de transformation de l'huile d'olives

Source : Ministère de l'agriculture

D'après ce tableau, nous constatons que le parc de transformation d'huile d'olive comprend 397 huileries soit 28% du parc national. Par ailleurs, depuis les années 2000, un effort important de modernisation du parc de transformation s'est traduit par l'augmentation de nombre d'huileries disposant de process semi-automatique et automatique mais malgré cela, les huileries traditionnelles occupe une place importante dans la transformation de l'huile d'olive et elle représente 80% du parc de transformation.

Comme nous le montre les tableaux ci-dessus, nous constatons que, mis à part les huileries qui sont importantes par rapport à d'autres régions du pays, la région n'est pas attractive pour d'autres industries, même les entrepreneurs de la région investissent leurs capitaux dans d'autres wilayas.

III.3.3. Les services

« Ville de commandement politique et administratif, ville de dépôt commercial, ville de transit, Tizi-Ouzou ne peut être qu'un espace de service,... » ⁶³. En effet, le secteur tertiaire est l'activité la plus développée ou répandu à Tizi-Ouzou. Celui-ci, en terme d'emploi, arrive en tête des autres secteurs avec plus de 78,43 % au niveau de la ville de Tizi-ouzou et plus de 70 % au niveau de la wilaya de l'emploi total.

Cette concentration d'emploi tertiaire au niveau de la ville de Tizi-Ouzou est due au fait que cette ville représente une capitale politique, administrative, financière, culturelle, commerciale. Ainsi, plusieurs facteurs sont à l'origine de la vocation commerciale de la ville de Tizi-Ouzou à savoir :

- Sa situation géographique favorable (ville relais et elle est située au centre de la région) ;
- Son statut politique et administratif (chef lieu de commune, de daïra et de wilaya) ;
- Son souk hebdomadaire.

Ce secteur repose sur la fonction de distribution et la fonction de prestation de services. Donc, il est réparti en deux sous secteurs :

Le sous secteur qui regroupe les infrastructures politiques, techniques et juridiques ainsi que la prestation de services qui ont un rôle important dans l'encadrement des activités des SADA ;

Le tertiaire de distribution qui assure l'approvisionnement des habitants de la ville en produits agro-alimentaires.

III.2.3.1. Le sous secteur administratif

La ville de Tizi-Ouzou abrite les sièges administratifs dévolus à son rang à savoir : le siège de la commune, de la daïra, de la wilaya, de sûreté nationale et les équipements de services juridiques.

⁶³ Dahmani.M, Doumane.S, Saheb.Z et Oualikane.S, 1993 .Op.Cit.P78

Tizi-Ouzou compte également des structures de santé, d'enseignement avec les trois paliers et de formation professionnelle. Nous pouvons faire la même constatation pour les équipements de services financiers et bancaires. En effet, la ville compte, selon l'A.N.A.T⁶⁴, onze institutions bancaires et trois caisses d'assurances concentrées essentiellement dans le centre ville, la plupart de ces infrastructures ont un rôle important dans la gestion et la régulation des SADA.

III.2.3.2. Le sous secteur de la distribution

Ce sous secteur regroupe les activités du commerce de gros et de détail ; celui-ci constitue une source d'accumulation et de spéculation à Tizi-Ouzou et dans les villes algériennes et les PVD de manière générale. D'ailleurs, ce qui caractérise la ville à première vue est la densité commerciale notamment tout au long des routes principales et secondaires. Le tableau ci-dessous nous montre la répartition globale des commerçants en produits alimentaires au niveau de la ville de Tizi-Ouzou.

Tableau n°30 : Répartition globale des commerçants au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

Nature d'activité	Dont au niveau de la ville de T-O	Totaux wilaya
Grossistes Dont produits alimentaires* Produits laitiers *	- 181 06	1581 418 93
Détaillants	935	15.100
Produits alimentaires* Boulangerie* Boucherie* Fruit et légumes*	634 63 51 88	4638 314 351 752
Totaux	1122	16 681

Source : CNRC DCP

La population occupée dans le secteur commercial est de 18 224 personnes⁶⁵, soit 11,71% de la population occupée totale; sa répartition diffère d'une daïra à une autre; elle est plus concentrée au niveau de la ville de Tizi-Ouzou comme le montre la carte n°05 et le tableau ci-dessus.

Avec un taux de chômage élevé de 31,65%, un phénomène s'est développé ces dernières années connu sous le vocable « du trabendo » ou bien le marché informel dans toutes les branches notamment la confection, l'habillement, les produits cosmétiques, les articles scolaires et même les produits alimentaires. Par ailleurs, les événements tragiques vécus par la région durant ces dernières années ont créé un milieu favorable pour l'extension des activités informelles.

En effet, tout au long des rues les plus fréquentées telles que la rue Lamali et la rue principale Abane Ramdane, des produits sont exposés sur les trottoirs, même les produits alimentaires sensibles sont vendus sur ces trottoirs comme le pain, les fromages et les produits laitiers...etc., ce qui peut porter préjudice à la santé des consommateurs. Le tableau ci-dessous nous montre la localisation des principaux marchés informels au niveau de la ville de Tizi-Ouzou.

⁶⁴ **A.N.A.T** : « Tableau de bord pour l'identification des actions d'aménagement du territoire », Atlas de la Wilaya de Tizi-Ouzou, DPAT.2002.

⁶⁵ **DPAT** de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Tableau n°31 : Liste des principaux marchés informels recensés au niveau de la ville de Tizi-ouzou

PARTIE N°1 Dynamique alimentaire en Algérie & contexte socio-économique de la wilaya de Tizi-Ouzou

Localisation	Superficie M ²	Nature des produits échangés	Estimation des intervenants en 2000	Estimation des intervenants En 2003	Périodicité
Site axe de 1 ^{er} novembre	2500	Confiserie, habit, art ménager, parfumerie....	180	350	Quotidien
Site cité 2000 logt.nouvelle ville	800	Fruits et légumes, art.menager, produits d'épicerie	90	120	Quotidien
Site situé à coté de marché couvert de T.O et à l'intérieur de square de la même rue.	900	Fruits et légumes, produits laitiers et habits et chaussures	-	130	Quotidien
Site rue zidane amrane, ex rue de la paix ; T.O.	200	Fruits et légumes	-	60	Quotidien
Site rue Lamali Ahmed (prés de l'hôpital de T.O).	800	Confiserie, habits et chaussure, fruits et légumes, produits laitiers.	-	150	Quotidien
Rue Abane Ramdane (grande rue)	400	Habits et chaussures, produits alimentaires.	-	61	Quotidien
Site rue Kaci lhadadene Haute ville	100	Fruits et légumes	10	25	Quotidien
	400	Fruits et légumes, art.menager, produits d'épicerie	25	70	Quotidien
Les genêts	600	Confiserie, habit et chaussure, fruits et légumes, produits laitiers	-	60	Quotidien
Total	-	-	305	1 026	-

Source : DCP de la wilaya de T.O, Août 2004.

D'après ce tableau, nous constatons, qu'environ 1 026 personnes activent dans les marchés informels de la ville de Tizi-Ouzou en 2003, alors qu'ils n'étaient que 305 personnes en 2000, soit une augmentation de 332 %, cette augmentation est due principalement aux événements tragiques vécus par la région durant cette période, durant laquelle il y a eu une absence totale des services de contrôle et des services de l'ordre public.

Parmi les actions d'encadrement des activités informelles initiées par les autorités locales au niveau de la ville de Tizi-ouzou, nous pouvons citer:

- Poursuites des actions de coordination et de concertation avec les collectivités locales pour atténuer ce phénomène, notamment au niveau des grands centres urbains ;
- Récupération de 500 locaux OPGI non cédés afin de les aménager de manière à abriter certaines activités informelles ;
- Lancement du programme présidentiel de 100 locaux par commune ;
- Opération initiée par l'ENSEJ de T.O, relative à l'aménagement de l'ex-galerie de la ville en locaux au profit des jeunes promoteurs.

Conclusion

L'analyse socio-économique a révélé que la wilaya de Tizi-Ouzou en 1998 possède une population de 1 108 709 habitants, sa densité est de 375 habitants/Km², elle est nettement supérieure à celle de l'Algérie du nord (soit 235 habitants/ Km²). Cette population est concentrée principalement suivant deux facteurs : les axes routiers (RN12 et RN30) et les zones à vocation agricole (vallée de Sébaou, la dépression de Drâa-El-Mizane, et les plaines de Boghni). Cependant, la commune de Tizi-Ouzou abrite une population estimée à 117 259 habitants, soit une densité de 1145 hab. / Km², très loin par rapport à la densité de la wilaya. Avec un taux d'accroissement de 2,39 %, la population de la ville de Tizi-Ouzou va atteindre 223 296 habitants en 2015. Pour cela un grand défi attend les responsables locaux en matière d'approvisionnement de cette population urbaine en produits agro-alimentaires à des quantités suffisantes, de bonne qualité et à des prix accessibles ; cela en assurant la bonne gestion des structures de distribution existantes et en réalisant de nouveaux espaces pour la distribution des produits alimentaires.

PARTIE N°II Approvisionnement et distribution des produits agro-alimentaire au niveau de la ville de Tizi-Ouzou

Introduction de la deuxième partie

« Le Système d'approvisionnement et de distribution alimentaire (SADA) urbain est l'ensemble complexe des fonctions et des relations qui permettent à la ville de satisfaire ses besoins alimentaires, à travers les processus d'approvisionnement et de distribution des produits alimentaires, de manière durable et en condition de normalité. Les éléments qui participent des SADA urbains sont les filières des produits, les acteurs, les relations systémiques qui s'établissent entre eux et avec l'environnement, dans un milieu et un temps donnés. »⁶⁶.

Satisfaire les besoins alimentaires d'une ville est un problème complexe, sa prise en charge par les autorités locales est une obligation absolue. En effet, afin de trouver des solutions durables à ce problème, une approche interdisciplinaire, pluri-sectorielle et participative est vivement conseillée par la FAO.

L'implication directe du secteur privé dans la phase de planification et de la mise en œuvre des décisions qui concerne les problèmes d'approvisionnement alimentaire est indispensable afin de distribuer avec efficacité des denrées alimentaires nutritives et peu coûteuses aux habitants de la ville de Tizi-Ouzou.

L'analyse ci-après va nous permettre de savoir, si le système d'approvisionnement et de distribution alimentaire dans la ville de Tizi-ouzou est efficient. Pour cela, nous nous intéresserons à l'approvisionnement de la ville en produits alimentaires de base (qui représentent à eux seuls près de la moitié de la consommation alimentaire dans le pays, voir davantage dans les grandes zones urbaines), d'une part, à l'approvisionnement de la ville de Tizi-Ouzou, en fruits et légumes frais, des produits de l'élevage: lait et produits laitiers, viandes rouges, œufs et poulets et les produits halieutiques, ainsi que les produits des IAA, d'autre part, à la distribution de ces différents produits à l'intérieurs de la ville. Ainsi nous essayons de déterminer tous les acteurs intervenants dans ces systèmes.

⁶⁶ **Aragrande.M et Farolfi.M (1997)** : « L'approvisionnement et la distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone. Bibliographie raisonnée » Programme « Approvisionnement et distribution alimentaires des villes » Collection « Aliments dans les villes » DT/06-97F, p29.

Chapitre IV L'approvisionnement et la distribution en fruits et légumes de la ville de Tizi-Ouzou

Comme nous l'avons dit auparavant, la production végétale de la wilaya est loin de répondre à la satisfaction des besoins de la population locale. Aussi, la majorité de ses approvisionnements en fruits et légumes provient d'autres régions du pays, vu la croissance démographique de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous pouvons affirmer que cette wilaya est une région consommatrice de fruits et légumes.

La disponibilité d'un marché de gros organisé et bien équipé est une nécessité absolue pour cette région.

Dans ce chapitre, nous proposons un aperçu sur la commercialisation des fruits et légumes frais, à travers l'étude de l'offre de la wilaya en fruits et légumes et l'analyse des circuits d'approvisionnement ainsi que les intervenants dans ces circuits.

IV.1. La production végétale de la wilaya de Tizi-Ouzou⁶⁷

IV.1.1. La céréaliculture

Sur une surface agricole utile de l'ordre de 96 700 ha, les emblavures occupent une superficie moyenne annuelle durant la période 1999/2004 de l'ordre de 11 287 ha, soit 12% de la SAU, avec un rendement de 15 Qx/ha..

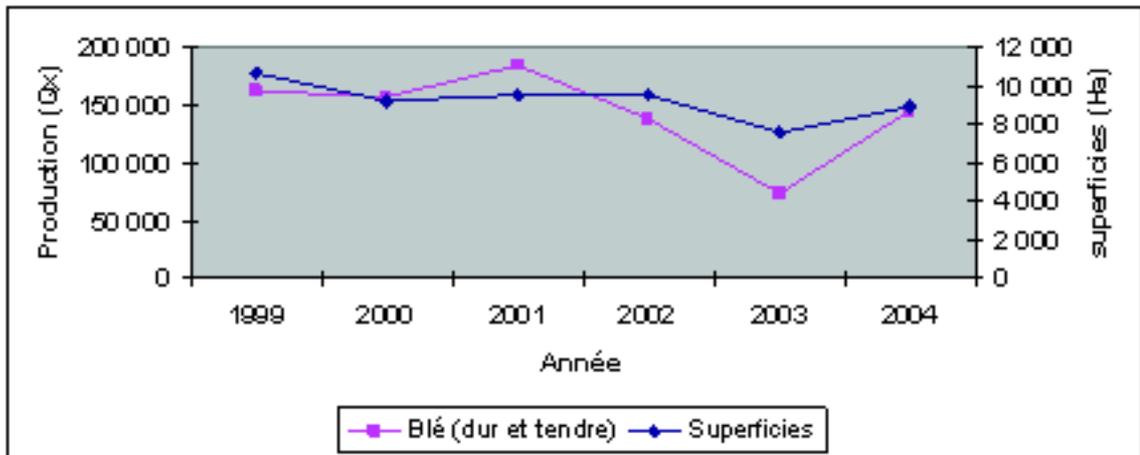
Tableau n°32 : Moyenne de la production du blé (dur et tendre) durant la période (1999/ 2004)

Espèces	Production (Qx)	%	Superficie cultivée (ha)	%
Blé dur	118 460	70	8 017	71
Blé tendre	24 302	14	1 310	12
Totale de la production céréalière	168 460	100	11 287	100

Source : DSA, 2005

Sur une production annuelle moyenne de l'ordre de 168 460 quintaux; les blés (dur et tendre) représentent près de 85% de la production totale des céréales d'hiver, avec une production moyenne annuelle de l'ordre de 142 762 quintaux.

⁶⁷ Nous intéressons uniquement aux productions à consommation humaine.



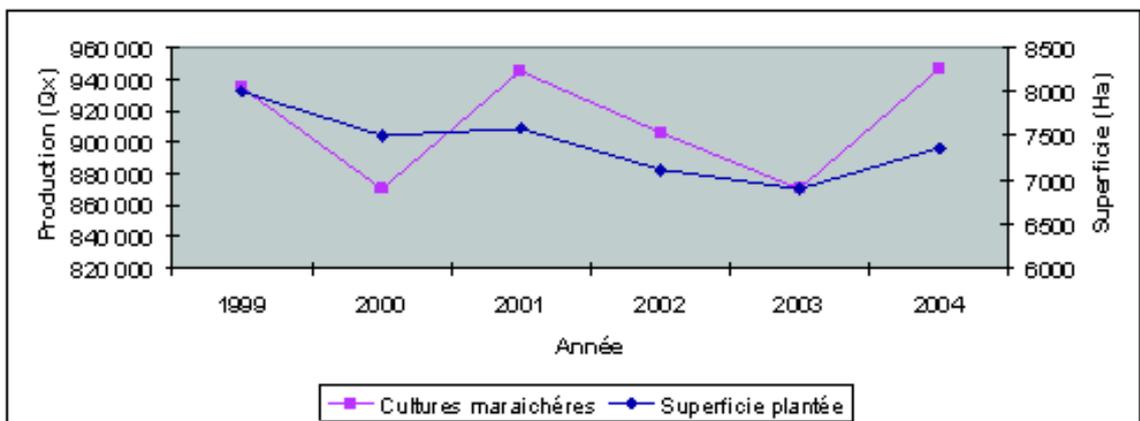
Graphique n° 09: Evolution de la production des blés et les quantités emblavées (1999/2004)

Source : DSA, 2005

Pour ce qui concerne l'analyse de l'évolution de la production du blé au cours de ces six dernières années, le graphique ci-dessus nous montre que la production des blés a régressé entre 1999 et 2003, elle est passée de 193 643 quintaux à 88 263 quintaux respectivement, soit une régression de 54%. Cette dernière est due principalement à la diminution des superficies emblavées. Et elle a repris sa croissance en 2004 où elle est passée à 171 319 quintaux soit une augmentation de 94% due à la multiplication des emblavures, qui sont passées de 9 242 ha en 2003 à 10 702 ha en 2004 et aussi à l'amélioration des rendements, qui sont passés de 9,55 Qx / ha en 2003 à 16 Qx / ha en 2004.

IV.1.2. Les cultures maraîchères

Au cours de la période 1999/2004, une superficie moyenne de 7 415 hectares est consacrée annuellement aux cultures maraîchères, soit 7,69% de la SAU, la production annuelle moyenne des cultures maraîchères au cours de la période étudiée s'élève à 912 333 quintaux. Le graphique ci-dessous nous montre l'évolution de la production des cultures maraîchères.



Graphique n° 10 : Evolution de la production des cultures maraîchères au cours de la période (1999/2004)

Source : DSA, 2005

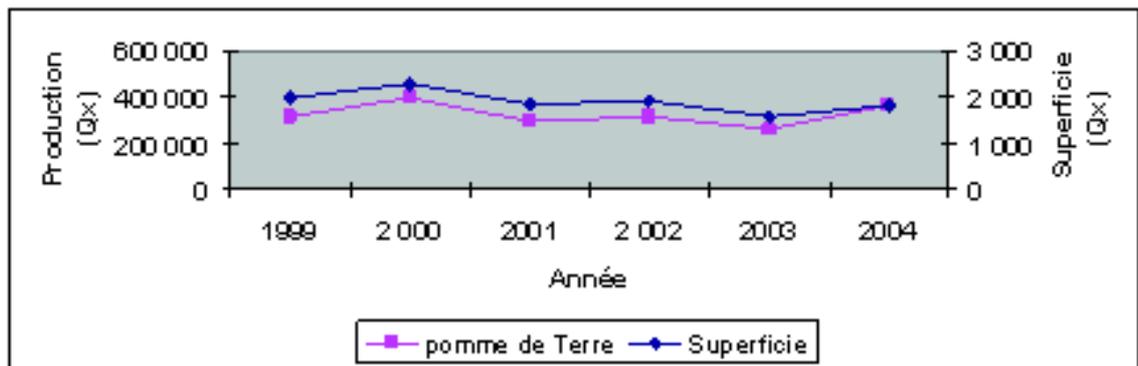
D'après ce graphique, nous constatons que les superficies plantées en cultures maraîchères ont connue une régression au cours des cinq premières années. Elles sont passées de

83 000 hectares en 1999 à 68 000 hectares en 2003 soit une régression de 22%, ce qui a induit une régression de la production qui passe de 940 000 quintaux en 1999 à 880 000 quintaux en 2003, excepté l'année 2001, où la production a connu une augmentation considérable malgré la régression des superficies plantées. Cela est du essentiellement à l'amélioration des rendements. Comme nous constatons qu'en 2004, les superficies cultivées ont connu une amélioration considérable, ce qui a induit l'augmentation de la production durant cette année.

VI.1.3. Pomme de terre

La pomme de terre est la principale culture maraîchère ; elle occupe une superficie annuelle de

1 916 hectares soit plus de 25% de la superficie consacrée aux cultures maraîchères; la production annuelle moyenne de pomme de terre, toutes saisons confondues, s'élève à un peu plus de 322 608 quintaux et varie entre une production minimale de 260 730 quintaux réalisée en 2003 et une production maximale de l'ordre de 395 500 quintaux en 2000. (Comme le montre le graphique ci-dessous).

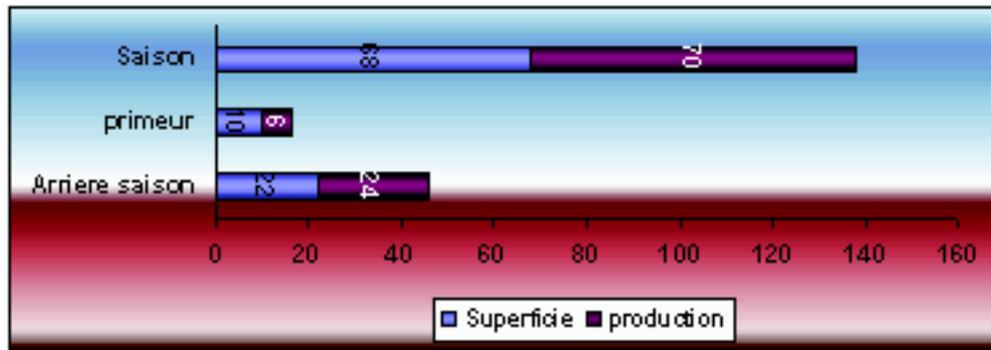


Graphique n°11 : Evolution de la production de la pomme de terre (1999/2004)

Source : DSA, 2005

Le rendement moyen obtenu durant cette période est de l'ordre de 164 Qx /ha au dessus du rendement national qui est de l'ordre de 116Qx/ha.

On distingue 03 catégories de pomme de terre qui sont indiquées dans le graphique ci-dessous :



Graphique n°12 : Répartition de la pomme de terre selon le type

Source : DSA, 2005

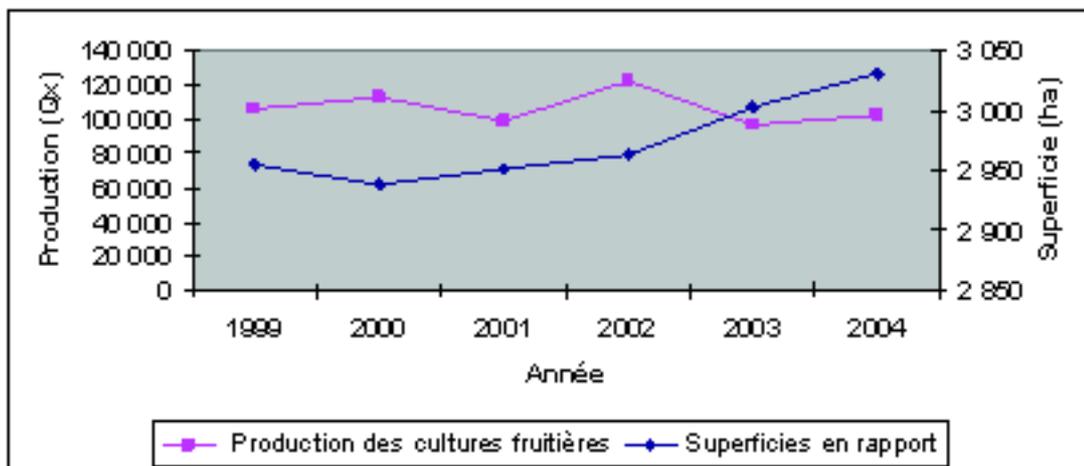
D'après ce graphique nous constatons que c'est la pomme de terre de saison qui domine en superficie (68%), en production (70%) ainsi que par le rendement.

La pomme de terre d'arrière-saison qui vient en seconde position avec un taux de 22% pour les superficies et 24% pour la production et un rendement de 174 Qx/ha.

Pour la primeur, elle occupe la dernière place avec 10% pour la superficie et 6% pour la production. Le rendement moyen s'élève à 99 Qx/ha.

VI.1.4. Culture fruitière

Aux cours de la période 1999-2004, une superficie moyenne de 2 974 hectares est consacrée aux cultures fruitières soit 3% de la SAU, la production annuelle moyenne des cultures fruitières au cours de la période étudiée s'élève à 106 538 quintaux. Le graphique ci-dessous nous montre l'évolution de la production fruitière.



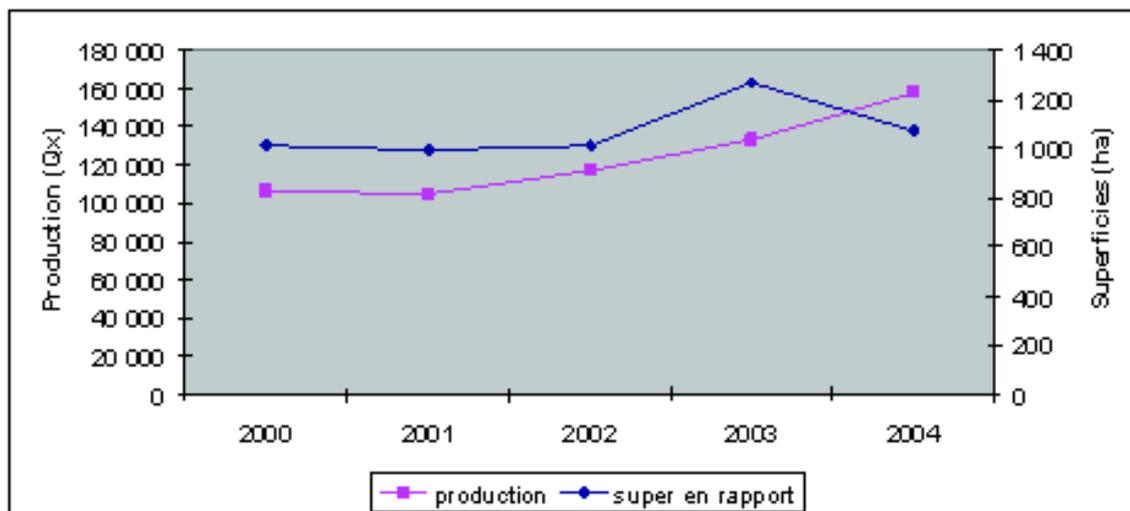
Graphique n°13 : Evolution de la production des cultures fruitières au cours de la période (1999-2004)

Source : DSA, 2005

D'après ce graphique, nous constatons que les superficies en rapport ont connu une augmentation continue au cours de la période étudiée, elles sont passées de 2 955 hectares en 1999 à 3 031 hectares en 2004. La production n'a pas connu la même évolution que

les superficies en rapport ; en effet, elle est passée de 105 818 quintaux en 1999 à 96 417 quintaux en 2003. Cette régression de la production est due à la régression des rendements.

VI.1.5. Agrumes



Graphique n°14 : Evolution de la production des agrumes aux cours la période (2000-2004)

Source : DSA, 2005

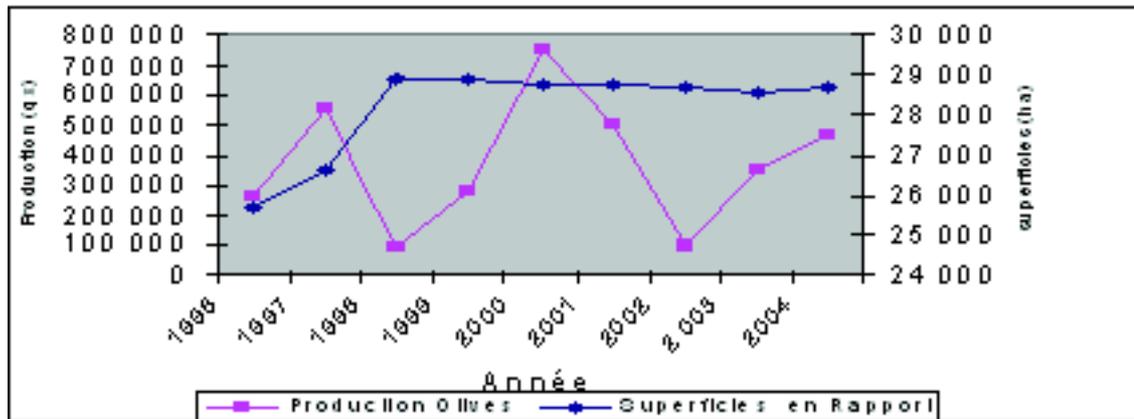
Nous constatons que les superficies en rapport ont connu une augmentation continue au cours de la période étudiée, elles sont passées de 1 013 hectares en 2000 à 1 263 hectares en 2003. La production a connu la même évolution que les superficies en rapport ; elle est passée de 106 500 quintaux en 2000 à 157 845 quintaux en 2004.

VI.1.6. L'oléiculture

La superficie moyenne occupée par l'olivier au cours de la décennie 1996-2004 est de l'ordre de

30 436,58 hectares et la superficie en rapport est de 28 182,93 hectares, soit 92% des superficies complantées. En terme de production d'olives, la moyenne annuelle de la période 1995-2003 est de l'ordre de 373 241,44 quintaux soit 19% de la production nationale.

Plus de 90% de la production totale d'olives sont destinés aux huileries pour l'extraction d'huile, qui est évaluée en moyenne à 64 526 hl au cours de la période 1995-2004. Le reste de la production soit 10% (6 453 quintaux) est destinée à la consommation (olive de table).



Graphique n°15: Evolution de la production d'olives et des superficies en rapport

Source : DSA, 2005

D'après ce graphique, nous constatons que la production d'olive a connu des fluctuations durant la période étudiée; la production annuelle moyenne s'élève à 373 241 quintaux et varie entre une production minimale de 88 132 quintaux réalisée en 1997 et une production maximale de l'ordre de 754 500 quintaux réalisée en 1999. Le rendement moyen durant cette période est de l'ordre de 12,41 quintaux / hectare.

I.2.Origine des apports de fruits et légumes aux marchés de gros de la wilaya

L'approvisionnement de la ville de Tizi-ouzou en fruits et légumes est assuré en partie par la production de la wilaya. Ainsi, les taux de satisfaction de la consommation de la population de la wilaya de Tizi-ouzou pour l'année 2001, **sont de 70,75% pour les fruits frais et de 51,43% pour les légumes frais**⁶⁸ et pour combler ces déficits qu'elle accuse en fruits et légumes, la majorité de ses approvisionnements en fruits et légumes proviennent des autres wilayas. Afin de déterminer l'origine géographique des approvisionnements de ces marchés de gros, une enquête a été menée auprès des mandataires (grossistes) des marchés de gros de Tadmaït et Thala-Athemane au mois de Mai 2005, et nous avons relevé les immatriculations des véhicules vendant dans les deux marchés de gros.

Cette enquête nous a permis de constater que les produits vendus sur le marché de gros de Tadmaït sont de différentes provenances. L'approvisionnement est surtout régional et national, selon les produits et les zones de production.

Pour les légumes :

Les oignons :

Sec : Durant cette période, le marché est approvisionné par les quantités stockées au niveau des chambres froides ; la plus grande partie provient de deux wilayas Mascara et Boumerdès, qui sont les deux grandes zones de la production des oignons en Algérie ;

Vert : il provient exclusivement de la Mitidja orientale (Khemis-Khechna, Arbaâtache).

Pomme de Terre : Les approvisionnements sont effectués à partir des wilayas de l'Ouest en fonction de la précocité et de la saison. En effet, durant la période enquêtée, la pomme de terre provient de Ain Defla, Boumerdès, Alger, Blida et Tizi-Ouzou ;

⁶⁸ DSA de la wilaya de Tizi-Ouzou.

- **Les tomates** : durant la période enquêtée la majorité des grossistes déclarent avoir acheté leur tomate auprès des agriculteurs de la wilaya de Tipaza ;
- **Les haricots verts** : proviennent principalement de Tlemcen et Tipaza ;
- **Courgette** : elle provient de Tipaza et de Boumerdès;
- **Ail** : provient de Médéa, Miliana et Tipaza ;
- **Laitue** : elle provient d’Alger (Ain-Taya, Rouiba...) et de Boumerdès ;
- **Piment et Poivron** : Proviennent de Biskra (Fin de saison) et de Jijel (Début de saison).

Pour les fruits

- **Datte** : L’origine principale de la datte est la wilaya de Biskra ;
- **Les Agrumes** : L’approvisionnement est assuré par la Mitidja occidentale ;
- **Pêche** : provient de la wilaya de Boumerdès ;
- **Prune** : Provient de Boumerdès, Blida, Tizi-Ouzou ;
- **Pastèque** : provient de Ouargla ;
- **Fraise** : Provient de Skikda, et Tipaza ;
- **Bananes, pommes d’importation** : Proviennent des marchés de gros de Boufarik

Le schéma ci-dessous nous résume l’aire d’approvisionnement des marchés de gros de Thala-athemane et celui de Tadmaït.

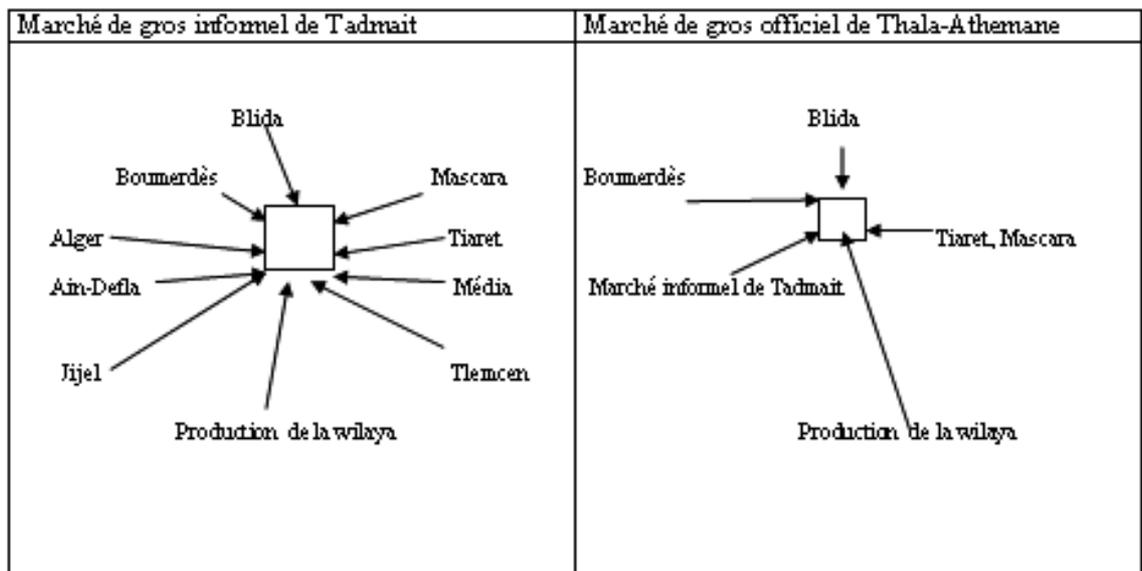
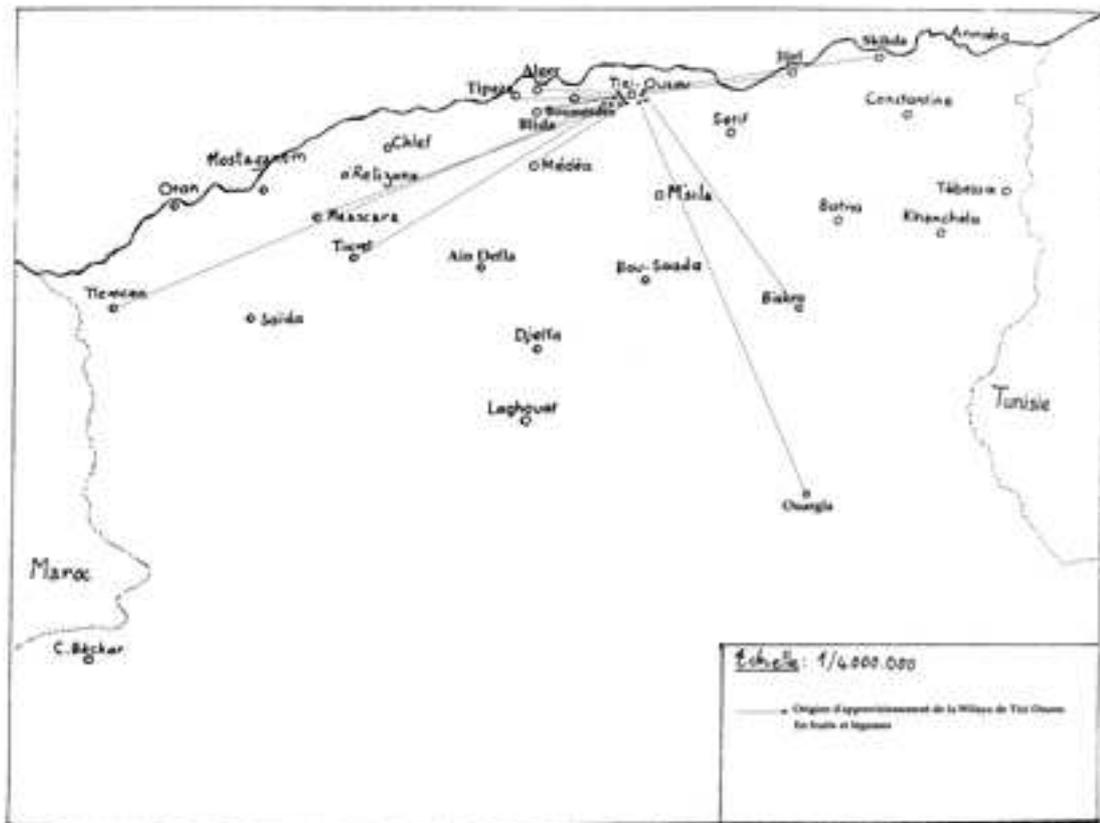


Schéma n°01 :L’aire d’approvisionnement des deux marchés de gros de la wilaya de Tizi-Ouzou

Source : Etabli par nous même



Carte n°05 : Origine d’approvisionnement de la wilaya de Tizi-ouzou en fruit et légume.

Pour l’approvisionnement du marché de gros réglementé de Thala-Athemane, un grand nombre de produits transitent tout d’abord par le marché informel de Tadmaït, pour regagner ensuite ce marché, ce qui rend les prix des fruits et légumes élevés par rapport au marché de gros de Tadmaït. En effet, une analyse comparative des prix de gros entre les deux marchés a été réalisée durant le mois de Mai et nous a permis de constater une grande différence entre les prix de vente appliqués au niveau des deux marchés comme nous le montre le tableau n°33.

	Marché réglementé de Tala-Athemane (1)					Marché informel de Tadmaït (2)				
	Moy 1 ^{er} semaine	Moy 2 ^{ème} semaine	Moy 3 ^{ème} semaine	Moy 4 ^{ème} semaine	Moy du mois	Moy 1 ^{er} semaine	Moy 2 ^{ème} semaine	Moy 3 ^{ème} semaine	Moy 4 ^{ème} semaine	Moy du mois
Pomme de terre	15	15	17	16	15,75	13	13	12	12	12,5
Tomate	32	25	21	24	25,5	26	20	18	18	20,5
Oignon	20	16	18	24	19,5	19	14	14	16	15,75
Carotte	22	26	25	23	24	18	20	20	19	19,25
salade	20	22	23	22	21,75	17	20	16	15	17
Orange	55	50	50	60	53,75	50	50	50	55	51,25
Pêche	55	55	55	45	52,5	50	50	50	35	46,25
Pomme	130	100	105	95	107,5	120	100	105	85	102,5
Abricot	65	55	60	60	58,75	60	50	55	45	52,5

Tableau n°33 : les prix de gros moyens de quelques fruits et légumes⁶⁹
au niveau des deux marchés de gros au cours du mois de Mai 2005

Source : (1)- DSA de Tizi-Ouzou (2)- Enquête

U : DA/Kg

Le tableau ci-dessus nous indique la différence de prix existante entre les deux marchés de gros des fruits et légumes de la wilaya de Tizi-Ouzou durant le mois de Mai ; les prix sont moins élevés au niveau du marché informel de Tadmaït, cela est dû principalement à la concurrence existante entre les vendeurs au niveau de ce marché où on a identifié plus de 220 vendeurs en gros des fruits et légumes. La plupart de ces vendeurs sont des producteurs ou des collecteurs livreurs provenant des zones de production du centre du pays (Boumerdès, Blida, Tipaza, Alger....) contrairement au marché réglementé de Thala-Athemane où le nombre de vendeurs en gros des fruits et légumes ne dépasse pas les 50 et la plupart de ces vendeurs sont installés au niveau de ce marché depuis sa création. Ils n'ont pas assez d'ancienneté dans la distribution en gros des fruits et légumes, ce qui sera démontré dans le diagnostic ci-dessous sur l'organisation des deux marchés de gros au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

IV.3. Diagnostic de l'organisation et du fonctionnement de deux marchés de gros de fruits et légumes

Les marchés de gros des fruits et légumes forment le maillon central du système de commercialisation de ces produits. Ils sont considérés comme la pierre angulaire du circuit de distribution au stade de gros, selon Tollens. E : **« Les marchés de gros sont des emplacements et infrastructures physiques et sont soumis aux règles de fonctionnement du système de commercialisation de gros. Ils rassemblent des opérateurs (grossistes) qui sont en liaison, d'une part avec l'amont du circuit, c'est-à-dire la production, d'autre part, avec l'aval, les acheteurs (détaillants), eux-mêmes en rapport avec le consommateur final du produit. »**⁷⁰.

Par ailleurs, la distribution en gros des fruits et légumes a toujours constitué le talon d'Achille de la filière fruits et légumes en Algérie, ce qui sera confirmé dans cette analyse sur la situation de la distribution des fruits et légumes dans le marché de gros de la wilaya de Tizi-Ouzou.

IV.3.1. Situation actuelle de la distribution des fruits et légumes dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Jusqu'à Décembre 2003, la wilaya de Tizi-ouzou disposait d'un seul marché de gros situé au centre de la ville de Tizi-ouzou, avec une superficie totale de 34 200 m² dont 12 200 m² de superficie couverte. Ce marché renfermait 88 carreaux et est doté de divers services, dont un parking pour les usagers, des espaces de stockage pour les mandataires, pont de bascule et des bureaux pour l'administration afin de pouvoir contrôler le fonctionnement du

⁶⁹ L'objectif de cette analyse est de démontrer la différence des prix de gros entre les deux marchés est non pas de suivre l'évolution des prix de gros, nous savons bien que pour cette évolution il nous faut une durée plus longue.

⁷⁰ Tollens.E, (1997) : « Les marchés de gros dans les grandes villes africaines : Diagnostic, rôle, avantages, éléments d'étude et de développement » Collection «Aliments dans les villes », FAO, 1997, P02

marché, services que nous ne trouvons pas actuellement au niveau des deux nouveaux marchés de gros de la wilaya.

En Janvier 2004, les responsables locaux ont décidé de délocaliser ce marché de gros à l'extérieur de la ville de Tizi-Ouzou, et cela suite à la décision de Monsieur le Wali, par l'arrêté n°585/DRAG/SAJC/2003 du 21/12/2003 à cause de :

- Dégradation totale des infrastructures mises en place ;
- Conditions de fonctionnement anarchique ;
- Non respect des règles d'hygiène et de salubrité d'où la multiplication des risques sur la santé des consommateurs ;
- Prolifération des activités informelles et foisonnement des intermédiaires ;
- Développement des fléaux sociaux à l'intérieur et aux alentours immédiats du marché ;
- Désagréments causés aux riverains et aux automobilistes de passage dans cette zone située au cœur de la ville ;
- la situation catastrophique des quartiers où se situe ce marché de gros. Pour les autorités locales, ce marché devrait être délocalisé pour tenter le «sauvetage» du tissu urbain altéré à cet endroit.

Ce marché a été délocalisé vers une nouvelle zone située à 15 Km de la ville, au niveau de la zone industrielle de « Thala-Athemane ». Ce nouveau marché a une superficie de 22 000 m² dont 2 790m² de superficie sont couverts. Ce marché est doté d'un bloc administratif et d'un parking; il est géré par la régie communale de Tizi-Ouzou. Cette décision a suscité des contestations de la majorité des mandataires grossistes, qui n'ont pas voulu rejoindre le nouveau marché de Thala-Athemane cela à cause de :

- L'état défavorable des routes et l'éloignement de ce marché surtout avec l'endommagement du pont de Bougie qui relie la ville et la Daira de Ouaguenoune ce qui oblige les mandataires à faire 40 Km pour arriver à ce marché de gros ;
- L'éloignement de ce marché par rapport aux zones d'approvisionnement ;
- L'existence d'une zone industrielle à proximité de ce marché ;
- Le conflit qui oppose les mandataires à l'entreprise gérant ce marché, et dont l'origine remonte à l'histoire d'une somme d'argent réclamée par le gérant en vue de une éventuelle réfection de l'ancien marché.
- La non conformité aux recommandations du schéma directeur « d'implantation des marchés de gros » de l'Arrêté Ministériel de 06/02/1994. (Voir encadré n°03).

Cette opposition au déplacement des mandataires vers ce nouveau marché de gros les a conduit à observer plusieurs journées de grève. Avec l'accord du responsable d'APC de Tadmaït, ces mandataires et grossistes ont organisé et créé un marché informel de gros de fruits et légumes, qui est situé à 10 Km de la ville, au niveau de l'ex RN 12 de Tadmaït avec une superficie de 1 Km linéaire. Ce marché était géré dès sa création par le président d'APC qui a été suspendu de ses fonctions par décision du M. le wali. Actuellement, ce marché est géré par l'association des mandataires.

Malgré que ce marché ne dispose pas des moyens et infrastructures nécessaires pour son bon fonctionnement (il n'y a pas d'un bloc administratif, ni un grand parking, ni des aires de stockage....) et malgré son état d'hygiène déplorable, il joue un rôle principal dans l'approvisionnement de la ville de Tizi-Ouzou et des régions limitrophes (Bordj-Menaïel, Dellys, Naciria....) en fruits et légumes.

C'est vrai que la délocalisation du marché de gros du centre urbain s'avère importante et nécessaire mais il faut que les collectivités locales recherchent des sites d'implantation potentiels qui doivent répondre aux schémas directeurs de l'arrêté ministériel du 06/02/1994 (Voir encadré n°03) et il faut qu'il soit à une distance raisonnable de la ville et que tous les grossistes (mandataires) y recourent afin que ce marché connaisse un succès. La question qui nous préoccupe est de savoir, si la zone industrielle de Thala-Athemane est une région adéquate pour l'implantation d'un marché de gros des fruits et légumes ?

Thala-Athemane est une région appartenant à la commune de Tizi-Ouzou situé à 15 Km au Nord-Est de la ville de Tizi-Ouzou. Cette région est loin des zones de production qui se situent vers le côté Ouest de la ville. Comme nous avons constaté l'inexistence de carrefours d'échanges inter-régionaux. En effet, cette région ne répond pas aux paramètres du schéma directeur cité dans l'encadré n°03. L'implantation d'un marché de gros fruits et légumes dans le côté Ouest de la ville de Tizi-Ouzou, à 2 Km de la ville, au niveau de la commune de Boukhalfa près de la route nationale n° 12 (RN°12), route desservant vers Alger et Boumerdès, s'avère plus intéressante du moment que la commune de Tizi-Ouzou est propriétaire des assiettes foncières importantes et inexploitées dans cette région.

Encadré n°3

Selon Article.3 de cette Arrêté, l'implantation des marchés de gros de fruits et légumes à travers le territoire national doit obéir aux paramètres et critères géographiques, économiques et financiers ci-après :

- La vocation productrice ou consommatrice de la zone destinée à abriter le ou les marché (s) de gros ;
- L'existence de carrefours d'échanges inter-régionaux de fruits et légumes ;
- Le degré de concentration des populations et le volume de la demande à satisfaire ;
- La disponibilité des voies de communication desservant la zone concernée ;
- La proximité des zones de production agricole par rapport au marché projeté à l'effet de rapprocher celui-ci des producteurs et favoriser l'acheminement de leurs produits au sein de marché ;
- La densité d'implantation des exploitations agricoles et le volume de production de la zone ;
- La viabilité financière du marché projeté ;
- L'emplacement géographique du site d'implantation du marché qui doit réunir notamment l'ensemble des conditions d'hygiène et de salubrité requises et d'une façon générale avoir un environnement propre et sain.

A notre avis, l'administration locale est la seule responsable de cette anarchie qui règne dans la distribution en gros de fruits et légumes. En effet, selon Tollens⁷¹ pour que le marché de gros connaisse un succès, il faut que les grossistes et les détaillants y recourent et avant l'établissement ou la délocalisation éventuel d'un marché, trois types d'études sont nécessaires à ce sujet: économique, technique et administrative ce qui n'a pas été fait par l'administration locale lors de la délocalisation du marché de gros vers Thala-Athemane.

Après avoir constaté l'échec du marché officiel de Thala-Athemane, les responsables locaux (Chef d'APC, chef de Daïra, wali) sont en concertation continue afin de trouver un nouvel emplacement au marché de gros dans le but d'organiser la distribution de fruits et

⁷¹ Tollens.E, Op.cit, p18

légumes dans la wilaya de Tizi-ouzou. En outre, un particulier a introduit au niveau des autorités concernées un dossier de création d'un marché de gros de fruits et légumes sur une partie des terrains dont il est propriétaire dans la commune de Tizi-ouzou.

IV.3.2. L'organisation et l'activité des deux marchés de gros

IV.3.2.1. L'organisation des deux marchés de gros

IV.3.2.1.1. Le droit de colisage

C'est la taxe prélevée sur chaque véhicule qui rentre au sein du marché., à défaut de disposer d'un pont-basculé qui permettrait de peser directement la marchandise sur camion, une taxe forfaitaire a été adoptée au niveau des deux marchés de gros selon le type de véhicule :

Tableau n°34: Tarif des droits d'entrée

Type	Marché de Tadmaït	Marché de Thala-Athemane
Mazda (1T)	200	300
Camion (K70)	500	500
Camion (K120)	700	700

Source : Etabli par nous même à l'aide des données de l'enquête

D'après ce tableau, nous constatons que les taxes prélevées sur chaque véhicule des vendeurs sont identiques pour les camion (K66, K120) sur les deux marchés de gros ; une légère différence est constatée pour les véhicules type Mazda ou bachée (1T), parce que ce type de véhicules est la principale ressource pour le marché de gros de Thala-Athemane

Heures d'ouverture et de fermeture du marché

Les heures d'ouverture sont affichées à l'entrée principale du marché officiel de Thala-Athemane conformément à l'arrêté interministériel du 06 Février 1994 fixant les horaires de fonctionnement des marchés de gros.

- Horaires de vente (période d'été) :5h00 à 11h30
- Horaires de vente (période d'hiver) :6h00 à 11h00
- Horaires de réception : de 14h00 à 4h00 du matin

Lors de notre présence au niveau des deux marchés durant le mois de Mai 2005, et à la suite des entretiens que nous avons eu avec les représentants de l'association des mandataires de marché de Tadmaït et des agents qui gèrent le marché officiel de Thala-Athemane, nous avons remarqué que ces horaires ne sont pas respectés au niveau du marché officiel. En effet, ce marché est ouvert pratiquement du jour comme de nuit; même constatation pour le marché informel de Tadmaït.

IV.3.2.2. L'activité des deux marchés

IV.3.2.2.1. Les entrées quotidiennes de véhicules vendeurs

Ils sont en moyenne 45 véhicules vendeurs entrant quotidiennement au marché officiel de Thala-Athemane, contre une moyenne de 200 véhicules à celui de Tadmaït, ce qui nous donne une idée sur l'importance des transactions au niveau de ce dernier marché.

IV.3.2.2.2. Les sorties quotidiennes de véhicules acheteurs

En moyenne 70 véhicules acheteurs sortent quotidiennement du marché officiel de Thala-Athemane, contre 205 véhicules sur le marché de Tadmait. L'écart est net entre les deux marchés, ce qui fait du marché de Tadmait la source principale d'approvisionnement de la ville et de la wilaya de Tizi-Ouzou en fruits et légumes.

IV.3.2.2.3. Tonnage des Fruits et légumes

Il est absolument navrant de ne pouvoir disposer d'informations fiables, réelles et complètes concernant les quantités vendues et achetées sur les marchés de gros de Tadmait et Thala-Athemane. Cela est dû à l'absence d'un pont bascule.

Notre présence au niveau des deux marchés de gros tout au long du mois de Mai nous a permis d'estimer les quantités vendues de fruits et légumes ou bien le tonnage annuel moyen, et cela sur la base du nombre de véhicule vendeurs entrant dans ces marchés de gros quotidiennement.

Selon les représentants de l'association des mandataires, grossistes du marché de gros de Tadmait, ils estiment que le tonnage journalier moyen durant les saisons de forte activité serait de

1 200 tonnes/ jour soit 432 000 Tonnes/an, le tableau ci-dessous nous indique les quantités de fruits et légumes vendues au niveau des deux marchés de gros.

Tableau n°35: Quantités vendues au niveau des deux marchés de gros de la wilaya de Tizi-Ouzou

	Thala-Athemane	Tadmait
Entrée de camionnette type bachée ou Mazda (1T)	30	20
Entrée de véhicule type camion K66 (5T)	10	135
Entrée de véhicule type camion K120 (07T)	05	45
Tonnage journalier estimé en Tonnes	115	1010
Tonnage annuel estimé en Tonnes	41 400	363 600

Source : Etabli par nous même à l'aide des données de l'enquête

Ce tableau nous montre les quantités importantes en fruits et légumes qui se vendent au niveau du marché de gros de Tadmait ce qui nous confirme le rôle important qu'occupe ce marché dans l'approvisionnement de la wilaya de Tizi-Ouzou en fruits et légumes.

IV.3.2.2.4. Le degré d'activité

Le degré d'activité est donné par le ratio de sortie de véhicules acheteurs sur entrées de véhicules vendeurs.

Tableau n°36 : Type de marché selon le degré d'activité

	Thala-Athemane	Tadmait
Entrée de véhicules vendeurs	45	200
Sortie de véhicules acheteurs	70	205
Ratio : Sortie/ Entrée	$70/45 = 1,55 > 1$	$205/200 = 1,02 = 1$
Type de marché de gros	Consommation	hall

Source : Etablis par nous même à l'aide des données de l'enquête

Ainsi le marché de gros officiel de Thala-Athemane est un marché de consommation, en effet ce marché connaît plus d'acheteurs, contre une déconcentration de l'offre..

Par ailleurs, le marché informel de Tadmait assure une double fonction à savoir celle de consommation en approvisionnant la ville et la majorité des daïras de la wilaya de Tizi-Ouzou et les daïras limitrophes à la wilaya en fruits et légumes et celle de production en approvisionnant le marché réglementé de Thala-Athemane en fruits et légumes.

IV.3.2.2.5. L'aire d'écoulement

La question que nous nous sommes posée était de savoir où va la majorité des produits vendus sur les marchés de Tadmait et de Thala-Athemane.

Notre présence sur les deux marchés de gros, nous a permis l'observation des usagers et l'entretien avec les plus importants acheteurs sur les deux marchés, ce qui nous a permis de déduire que l'écoulement est essentiellement local pour le marché officiel de Thala-Athemane, à savoir les marchés de détail qui se localisent au niveau des Daïras avoisinantes à ce marché et quelques commerçants de la ville de Tizi-Ouzou.

Pour le marché informel de Tadmait l'écoulement est plutôt régional. En effet, ce marché approvisionne la majorité des Daïras de la wilaya de Tizi-Ouzou, auxquelles s'ajoutent quelques Daïras de la wilaya de Boumerdès et la majorité des commerçants et ambulants de la ville de Tizi-Ouzou.

Le schéma ci-dessous résume l'aire d'écoulement des marchés de gros de Thala-Athemane et celui de Tadmait.

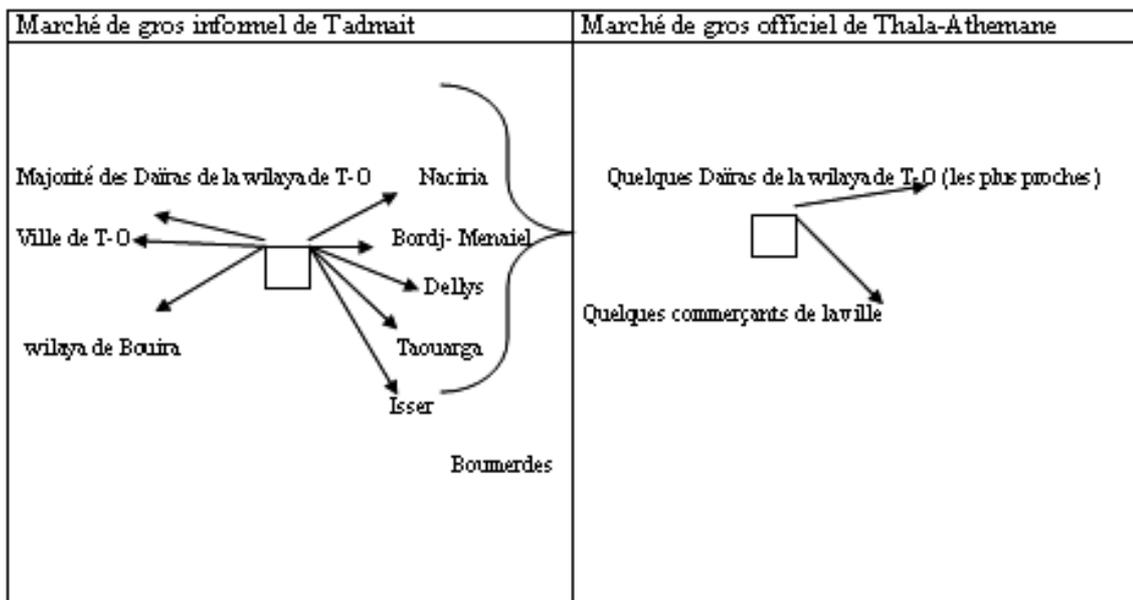


Schéma n°02 :L'aire d'écoulement

Source : Etabli par nous même.

IV.4. Circuit de commercialisation des fruits et légumes

Les circuits de commercialisations sont définis comme les principaux axes qu'utilisent les produits pour se déplacer des zones de production vers les zones de consommation et/ou des zones excédentaires vers les zones déficitaires (comme dans le cas de la wilaya de Tizi-Ouzou).

Dans notre pays, depuis la libéralisation de la distribution des fruits et légumes au début des années 80, le circuit de commercialisation de ces produits est dominé entièrement par des intervenants privés qui sont assez mal connus, du fait de l'existence d'un écran particulièrement opaque entre l'agriculteur et le consommateur⁷².

Selon la représentation simplifiée réalisée par Omari.Ch⁷³, qui considère un circuit de commercialisation comme l'enchaînement des opérations destinées à regrouper la production en vue de la mettre à la disposition du consommateur comme le montre le schéma ci-dessous :

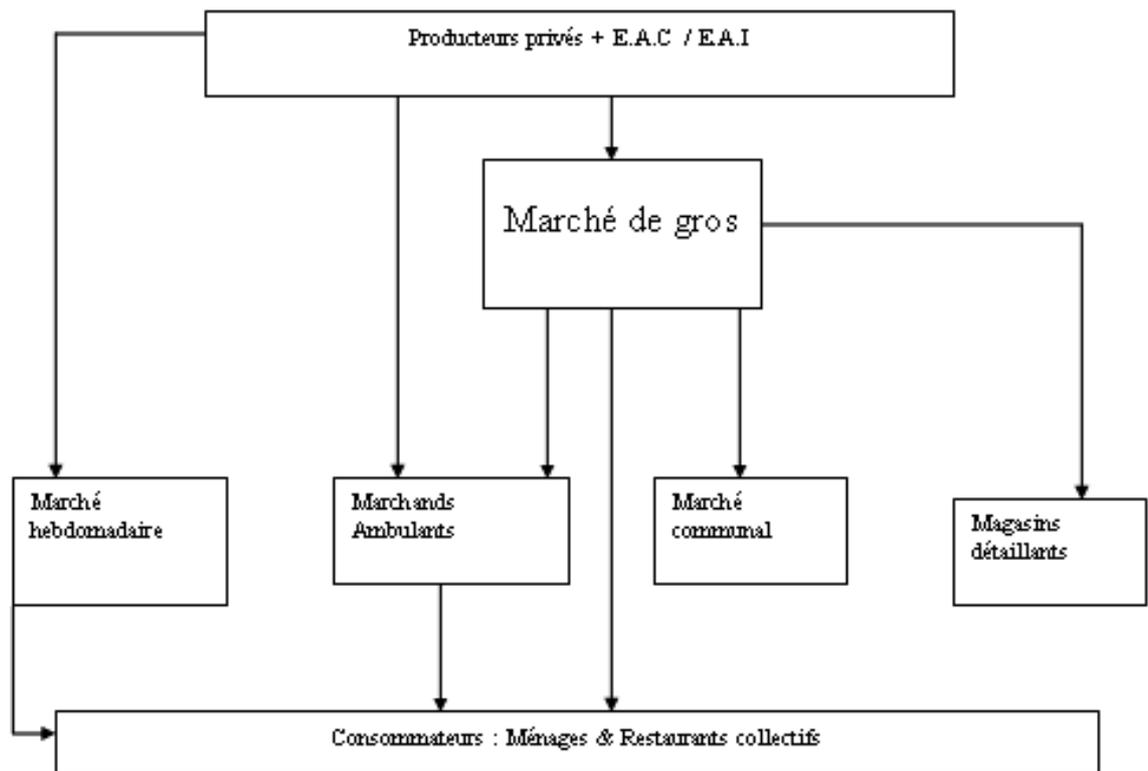


Schéma n°03 : Représentation simplifiée des circuits de distribution ³

Notre présence au niveau du marché de gros de Tadmait et de Thala-Athemane et nos différentes interviews avec les représentants de l'association des mandataires nous

⁷²

⁷³ 1 et et3 Omari.Ch, (1999) : « La commercialisation des fruits et légumes En Algérie : Marchés, Etat et Régulation »

ont permis d'identifier les différents circuits de commercialisation des fruits et légumes qui permettent l'acheminement de ces produits de la sphère de production jusqu'à la consommation ainsi que les acteurs qui interviennent dans cette acheminement, présentés dans le schéma ci-dessous :

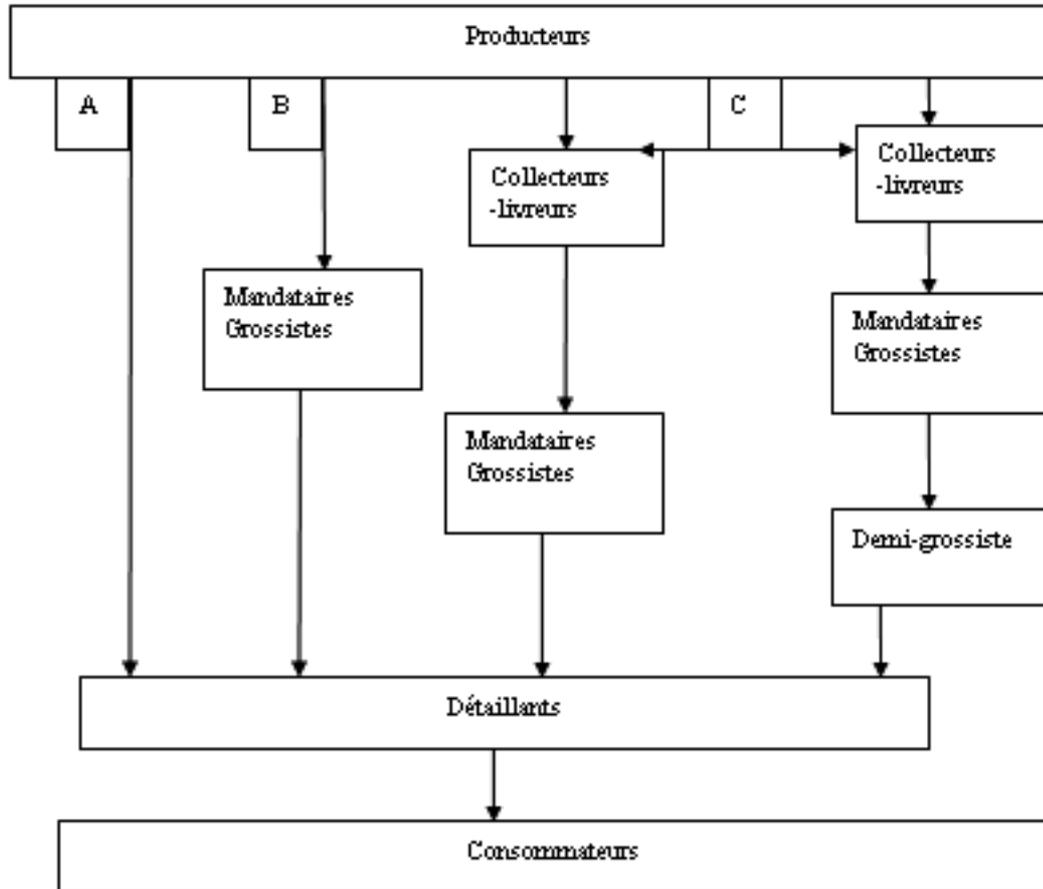


Schéma n°04 : Circuit de distribution des fruits et légumes

Selon ce schéma, nous constatons qu'il y a trois types de circuit de distribution des fruits et légumes : « le circuit court (A), le circuit mi-long (B) et le circuit long (C) »⁷⁴.

- **Circuit court :** C'est un circuit qui met en contact le producteur, le détaillant et le consommateur. Leur point de rencontre se situe généralement au niveau du marché de gros si c'est le producteur qui vend lui-même sa production, cette fonction commerciale est remplie lorsque le producteur a les moyens de transport. Ce circuit est très répandu au niveau de marché de Tadmaït du fait de sa proximité des zones de production agricole (Draâ-Ben-Khedda, Draâ-El-Mizane, Naciria, Dellys, Isser...)
- **Circuit mi-long :** Dans ce cas il y a deux intermédiaires entre le producteur et le consommateur, ce circuit met en contact le mandataire et le détaillant avec les producteurs et les consommateurs ; leur point de rencontre est soit le marché si le producteur transporte lui-même ses produits et les vend aux mandataires ou bien l'exploitation agricole si c'est le mandataire lui-même qui achemine ces produits de l'exploitation.

⁷⁴ Ces circuits tiennent compte de des intervenants qui ont un registre de commerce qui ne sont pas nombreux au niveau des deux marchés de gros de la wilaya de Tizi-Ouzou.

- **Circuit long** : Au niveau de ce circuit, il y a entre le producteur et le consommateur plus de deux intermédiaires, ce type de circuit est très répandu au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

IV.4.1. Les acteurs intervenant dans la commercialisation des fruits et légumes

Les circuits de l'approvisionnement des fruits et légumes au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou regroupent de nombreux acteurs. Vu le désordre qui règne au niveau des deux marchés de gros de la wilaya, il nous a été très difficile d'identifier ces acteurs, pour cela, nous n'avons tenu compte que des acteurs qui ont un registre de commerce.

- **Les producteurs** : ce sont des agriculteurs qui produisent des fruits et légumes pour les vendre aux différents intervenants dans le circuit de distribution ou les vendre eux mêmes sur le marché.
- **Collecteurs-livreurs** : ce sont des négociants acheteurs sur pied à tout stade de production, disposant des moyens de transport importants et ayant une forte capacité de financement en espèces. Ces intervenants ont été identifiés au niveau du marché de gros de Tadmait. Pour la plupart, ils viennent d'autres régions, principalement du centre du pays (Blida, Tipaza, Alger...), et on ne les a pas identifiés au niveau de marché de gros de Thala-Athemane.
- **Mandataires-Grossistes** : Normalement, ce sont des commissionnaires disposant d'un carreau au sein d'un marché de gros. Ils assurent la vente au profit des producteurs et collecteurs livreurs moyennant une commission dont le taux est fixé à l'avance ou bien la commercialisation des fruits et légumes pour leur propre compte⁷⁵. Depuis la délocalisation du marché de gros, cette fonction a tendance à disparaître dans les marchés de gros de Tizi-Ouzou. En effet, la plupart des mandataires qui ont les moyens sont devenus des grossistes, tandis que les autres mandataires qui n'ont pas assez de moyens, se sont installés au niveau des marchés de gros en fabriquant eux mêmes leurs carreaux..
- **Demi-grossistes** : Ces intermédiaires ne disposent pas de carreaux ; ils activent sur les lieux du marché de gros ; ils achètent les produits des producteurs pressés de vendre et ils approvisionnent les détaillants et les restaurants collectifs qui n'ont pas un moyen de transport. Pour la plupart ils ont un registre de commerce ambulants ou des cartes d'agriculteurs, et ces intervenants ont été identifiés au niveau de marché de gros officiel de Thala-Athemane. Ils sont originaires des localités proches de marchés de gros (Ouaguenoune, Thala-Athemane...).
- **Les détaillants** : ce sont des intervenants qui opèrent dans les marchés municipaux ou disposent d'un local ou bien ce sont des marchands ambulants, installés au niveau des placettes publiques, ou disposent d'un moyen de transport et se déplacent au niveau des quartiers populaires.

IV.5. Diagnostic de la distribution en détail des fruits et légumes au niveau de la ville de Tizi-Ouzou

Les marchés de détail sont un maillon important de la chaîne de distribution qui relie le producteur au consommateur. *« Il est un mécanisme conçu pour la distribution de biens, mais il ne peut être vraiment efficace que s'il permet au détaillant de travailler avec profit et au consommateur de se procurer les denrées de son choix à un prix*

compétitif. Tout cela suppose une organisation en mesure de forger des rapports ad hoc entre les détaillants et leurs partenaires commerciaux (Fournisseurs, clients, autorités, gérant le marché)»⁷⁶.

Un marché de vente au détail : « **est un endroit où des vendeurs et des acheteurs peuvent se trouver réunis durant un laps de temps déterminé** »⁷⁷ . Son bon fonctionnement subit l'influence de deux principaux facteurs ; le premier est représenté par l'environnement physique, c'est-à-dire par l'emplacement du marché, ses possibilités d'accès, ses éventaires, ses équipements de conservation et d'emmagasinage ; le second, tout aussi important, concerne les aspects sociaux et administratifs.

Le commerce de détail représente donc le dernier maillon de la chaîne de distribution; les détaillants sont organisés pour vendre des marchandises en petites quantités au grand public. Au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, plusieurs circuits de distribution au détail des fruits et légumes, d'importance très inégale, peuvent être identifiés:

- Les marchés de détail; (officiel et informel)
- Les magasins (épiceries);
- Les marchands ambulants.

Selon les données de la DCP, en 2004, la wilaya de Tizi-Ouzou compte officiellement 935 distributeurs au détail de fruits et légumes dont 88 se localisent au niveau de la commune de Tizi-Ouzou, cela sans compter les distributeurs informels qui se localisent dans les différents quartiers de la ville.

Une enquête a été faite au niveau de 30 distributeurs au détail des fruits et légumes situés dans les différents quartiers et points de vente de la ville, soit un pourcentage de 28% du total officiel des distributeurs au détail de la ville de Tizi-Ouzou⁷⁸.

Notre échantillon se ventile de la manière suivante :

- douze vendeurs spécialisés dans la distribution des fruits et légumes se localisent au niveau des différents magasins de la ville ;
- Huit vendeurs au niveau de marché couvert de la ville de Tizi-Ouzou ;
- Cinq vendeurs se localisent au niveau de marché informel de nouvelle ville de Tizi-Ouzou ;
- Cinq marchands ambulants.

IV.5.1. Présentation des marchés et point de distribution en détail

IV.5.1.1. Le marché couvert de la ville

Ce marché est situé au niveau du cœur de centre ville de Tizi-Ouzou. Il a ouvert ses portes au début des années 1970. Ce marché a une superficie de 450m². Le rez-de-chaussée

⁷⁶ TRACEY.J.D.W (1997) : «Manuel de planification des marchés de vente au détail » Collection «Aliments dans les Villes» DT/16-97 - avril 1997 - © FAO, P03

⁷⁷ MAHMOUDI. S (2000) : « Le commerce des fruits et légumes cas de quelques Marchés de détail de la wilaya d'Alger », Mémoire d'Ing. Agro., Economie Rural, INA, Alger.

⁷⁸ En réalité notre échantillon a touché même les intervenants informels situer au niveau du marché informel de la nouvelle ville, lors de notre enquête nous avons identifiées 64 vendeurs des fruits et légumes, si on additionne ce nombre ou intervenants officiels, le pourcentage de notre échantillon sera de 19,73%.

est destiné à la vente des fruits et légumes, les viandes (rouge et blanche), les produits halieutiques et le premier étage à la vente des habillements, chaussures et électroménager. Ce marché est géré par la régie communale de Tizi-Ouzou. On a dénombré dans ce marché 22 vendeurs de fruits et légumes.

IV.5.1.2. Le marché informel situé au niveau de la nouvelle ville

Le marché de vente au détail des fruits et légumes situé au niveau du quartier de 2500 logements, est un marché informel et en plein air. En plus des fruits et légumes, d'autres produits sont vendus au niveau de ce marché (articles ménagers, produits d'épicerie...). Les services de la DCP ont identifié plus de 120 vendeurs informels au niveau de ce marché dont plus de 65 vendeurs de fruits et légumes.

IV.5.1.3. Les magasins de vente des fruits et légumes

Les fruits et légumes sont distribués soit par des commerçants qui font uniquement ces produits ou bien par des magasins de commerce multiple. En plus des fruits et légumes, ces magasins distribuent des produits de large consommation (magasins et supérette d'alimentation générale).

IV.5.1.4. Les vendeurs ambulants

Ce sont des colporteurs qui se déplacent au gré des circonstances au niveau des différents quartiers de la ville. Cette catégorie d'opérateurs est la plus précaire, et la plus méconnue du fait de son caractère insaisissable et informel.

IV.5.2. Analyse des résultats de l'enquête

IV.5.2.1. Source d'approvisionnement

Tableau n°37 : source d'approvisionnement des détaillants en fruits et légumes

	Marché couvert	Marché informel	Magasins	Marchands ambulants	Total en %
Marché de Tadmaït	75	80	83,33	40	73,33
Marché de Tala-Athemane	12,5	-	16,66	20	13,33
Agriculteur	-	-	-	40	6,66
Autre marché de gros	12,5	20		-	6,66
Total	100	100	100	100	100

Source : Etablis par nous même à l'aide des données de l'enquête

En effet, selon l'enquête réalisée auprès de ces différents intervenants dans la distribution en détail de fruits et légumes nous avons constaté que :

- Plus de 70% de ces intervenants s'approvisionnent en fruits et légumes au niveau de marché de gros informel de Tadmaït ;
- Plus de 10% de ces intervenants s'approvisionnent au niveau de marché officiel de Tala-Athemane ;

- Moins de 10% de ces intervenants s’approvisionnent au niveau des autres marchés du centre de pays (marché de Khemis (Boumerdes), Bougara (Boufarik), Attatba (Tipaza)...);
- Pour les marchands ambulants ils s’approvisionnent auprès des agriculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou et de Boumerdes et au marché de gros de Tadmaït.

Donc nous pouvons affirmer que la source principale d’approvisionnement de la ville de Tizi-Ouzou en fruits et légumes c’est le marché informel de Tadmaït.

IV.5.2.2. Ancienneté dans la distribution des fruits et légumes

Tableau n°38 : Ancienneté dans la distribution des fruits et légumes

	Marché couvert	Marché informel	Magasins	Marchands ambulants	Total en %
Une année	-	-	16,66	40	13,33
Entre une année et cinq ans	-	60	41,66	60	36,66
Entre cinq ans et dix ans	-	20	25	-	13,33
Plus de dix ans	100	20	16,66	-	36,66
Total	100	100	100	100	100

Source : Etabli par nous même à l’aide des données de l’enquête

Les commerçants du marché couvert sont les plus anciens à exercer la fonction de la distribution en détail des fruits et légumes. En effet, la totalité des intervenants enquêtés ont plus de dix ans d’ancienneté dans la distribution en détail ; la plupart occupent un carreau au niveau de ce marché depuis sa création. Pour les intervenants qui ont moins d’une année d’expérience, ce sont soit des magasins nouvellement créés ou des marchands ambulants.

I.5.2.3. Propriété des moyens de transport

		Marché couvert	Marché informel	Magasins	Marchands ambulants	Total en %
Possède un moyen de Transport	Type Fourgonnette	-	-	41,66	-	16,66
	Camionnette type bachée ou Mazda	75	80	41,66	100	66,66
	Camion K66	12,5	20	-	-	6,66
	Camion K120	12,5	-	-	-	3,33
Ne possède pas un moyen de Transport		-	-	16,66	-	6,66
Total		100	100	100	100	100

Tableau n°39: Propriété des moyens de transport

Source : Etabli par nous même à l’aide des données de l’enquête

Le tableau n° 40, montre que 93,34% du total des vendeurs en détail des fruits et légumes possèdent un moyen de transport, contre 6,66% uniquement des vendeurs qui ne possèdent aucun moyen de transport et ce sont les intervenants qui possèdent un magasin

au niveau de la ville qui ne possèdent pas un moyen de transport, leur approvisionnement en fruits et légumes, étaient assuré par les différents grossistes qui se localisent au niveau du marché informel de Tadmaït.

IV.5.2.4. Affichages des prix

Tableau n°40 : Affichages des prix

	Marché couvert	Marché informel	Magasins	Marchands ambulants	Total en %
Prix sont affichés	100	60	66,66	40	70%
Ne sont pas affichés	-	40	33,33	60	30%
Total	100	100	100	100	100%

Source : Etablis par nous même à l’aide des données de l’enquête

D’après ce tableau, nous constatons que 70% du total des vendeurs affichent les prix de leurs produits, contre 30% qui ne les affichent pas. En effet, ce tableau nous indique que 100% et 66.66% des intervenants au niveau du marché couvert et des différents magasins des fruits et légumes, affichent les prix de leurs produits. Cela est du à l’application des exigences des services de contrôle qui effectuent le plus souvent des contrôles au niveau de ces points de ventes. Pour les 33.33% des magasins qui n’affichent pas les prix de leur produits, ce sont des magasins qui se situent au niveau des lotissements et des quartiers populaires (haute ville, nouvelle ville), où les services de contrôle ne passent pas. Pour ce qui concerne le marché informel, nous constatons que 60% des intervenants affichent les prix de leurs produits. Cela est du pratiquement au nombre important des intervenants qui se localisent au niveau de ce marché.

Pour ce qui concerne l’hygiène et la présentation des fruits et légumes au niveau des différents points de vente des fruits et légumes, nous avons constaté que la majorité des intervenants au niveau de marché couvert et les magasins des différents quartiers de la ville présentent convenablement leurs produits et l’état d’hygiène au niveau de leurs point de vente est acceptable. Cela est du aux consommateurs qui deviennent de plus en plus exigeants en matière de qualité des produits et aux exigences des services de contrôle. Par contre dans le marché informel, nous avons constaté l’état d’hygiène déplorable dans lequel ils activent. Malgré cela, un nombre important des habitants avec un revenu faible de la nouvelle ville et des quartiers proches s’approvisionnent au niveau de ce marché. Cela est du à l’inexistence d’un marché officiel bien organisé de la distribution des fruits et légumes et aux prix moins élevés par rapport aux autres points de vente (magasins...), ce que nous avons confirmé par l’analyse comparative des prix au niveau des différents points de vente au cours de mois de Mai.

IV.5.3. Analyse comparative des prix de détail au niveau des différents points de vente en détail au cours de mois de Mai 2005

D’après le tableau n°41, nous constatons que les prix des fruits et légumes sont moins élevés au niveau de marché informel. Cela est du principalement à la concurrence existant entre les vendeurs au niveau de ce marché et à la faiblesse des charges supportées par les différents intervenants de ce marché. En effet, la majorité des intervenants au niveau

de marché informel n'ont pas un registre de commerce et ils ne payent aucune taxe sur l'occupation des lieux.

	Marché couvert					Marché informel					Magasins				
	Moy 1 ^{er} semaine	Moy 2 ^{ème} semaine	Moy 3 ^{ème} semaine	Moy 4 ^{ème} semaine	Moy du mois	Moy 1 ^{er} semaine	Moy 2 ^{ème} semaine	Moy 3 ^{ème} semaine	Moy 4 ^{ème} semaine	Moy du mois	Moy 1 ^{er} semaine	Moy 2 ^{ème} semaine	Moy 3 ^{ème} semaine	Moy 4 ^{ème} semaine	Moy du mois
Pomme de terre	25	25	20	20	22,5	20	20	18	20	19,5	25	25	22	24	24
Tomate	45	35	30	30	35	38	28	18	22	26,5	43	37	30	30	35
Oignon	25	18	18	25	21,5	20	18	18	23	19,75	25	20	20	25	22,5
Carotte	50	28,5	29,5	33	30,25	28	28	29	30	28,75	30	30	30	32	30,5
salade	26	27	24	24	25,25	20	22	22	20	21	25	25	24	24	24,5
Orange	60	60	65	70	63,75	55	55	60	60	57,5	65	65	70	75	68,75
Pomme	150	110	110	100	117,5	130	100	100	90	105	140	120	120	115	123,75
Pêche	80	55	70	70	68,75	70	60	50	50	57,5	75	55	65	65	65
Abricot	75	80	80	85	80	70	75	73	79	74,25	80	80	85	85	82,5

Tableau n°41 : les prix de gros moyens de quelques fruits et légumes au niveau des différents points de vente en détail au cours de mois de Mai 2005

Source : Enquête

U :DA/Kg

IV.5.4. Analyse comparative des prix à la consommation des fruits et légumes entre les villes d'Alger et de Tizi-Ouzou et au niveau national

		2000	2001	2002	2003	2004
Pomme de Terre	Ville de T-O (1)	24,5	29,5	36,5	26	26
	Ville D'Alger (2)	23,167	29,44	33,34	25,48	27,30
	Au niveau national (3)	22	28	32	24	25
Oignon sec	Ville de T-O	31	26	40	32	28
	Ville D'Alger	24,77	25,95	29	28,48	28,72
	Au niveau national	29	21	32	27	30
Tomate	Ville de T-O	39	39	45	50	41,35
	Ville D'Alger	32,43	47,44	44,65	43,41	37,59
	Au niveau national	33	40	38	40	30
Carotte	Ville de T-O	25	25	29,5	34	30
	Ville D'Alger	27,40	30,57	27,73	31,67	26,82
	Au niveau national	-	26	25	27	23
Courgette	Ville de T-O	40	41	42,5	48	47
	Ville D'Alger	30,25	-	-	-	41
	Au niveau national	40	40	41	42	38
Salade	Ville de T-O	30	35	35	46	45
	Ville D'Alger	32,87	36,58	35,09	38,40	34,81
	Au niveau national	34	34	33	44	34
Orange	Ville de T-O	50	77	73,5	80	110
	Ville D'Alger	59,60	65,52	68,82	69,75	74,64
	Au niveau national	61	61	64	-	72
Pomme	Ville de T-O	170	185	135	148	183
	Ville D'Alger	109,14	114,57	114,47	130,23	133,23
	Au niveau national	159	141	106	109	115
Mandarine	Ville de T-O	41	48	56	57	65
	Ville D'Alger	43,19	50,06	48,69	57,85	58,59
	Au niveau national	-	46	-	-	59
Dattes	Ville de T-O	185	180	235	220	263
	Ville D'Alger	142,98	137,35	159,14	150,69	169,51
	Au niveau national	155	147	129	126	138

Tableau n°42 : Analyse comparative des prix à la consommation des fruits et légumes (Ville d'Alger, ville de Tizi-Ouzou et au niveau national)

Source : (1) : DSA de la wilaya de Tizi-Ouzou (2) : Etablis par nous même à partir différents publications des prix à la consommation de l'ONS (3) : Ministère de l'agriculteur et de développement rural

U : DA/Kg

D'après ce tableau, nous constatons que les prix de la plupart des fruits et légumes sont plus élevés au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, par rapport à la ville d'Alger et même par rapport au prix moyen national, cela est du pratiquement à l'éloignement de la wilaya par rapport aux zones de production et aussi à la longueur des circuits de distribution existant au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, où nous avons constaté la dominance des circuits long et mi-long dans l'approvisionnement de la ville. Ajoutons à cela un manque d'infrastructures et de marché de vente en détail des fruits et légumes au niveau de la ville de Tizi-Ouzou. En effet, depuis 1970, la population de la ville de Tizi-ouzou a quadruplé tandis que les infrastructures de distribution des fruits et légumes n'ont pas connu la même évolution.

IV.5.5. Marges de commercialisation des fruits et légumes

IV.5.5.1. Définition du concept

« La marge bénéficiaire peut être définie comme la différence entre le prix de vente et le prix de revient d'un bien généralement exprimé en pourcentage du prix de revient. Le prix de revient d'un produit est son prix d'achat plus les frais d'approche (Transport manutention, emballage, stockage) éventuellement les taxes » ⁷⁹.

Avant d'atteindre le consommateur les fruits et légumes passent par plusieurs intermédiaires, et chacun prélève une marge bénéficiaire selon l'opportunité qui lui est offerte ; dans notre cas, nous allons essayer de calculer les marges brutes de commercialisation des fruits et légumes, en nous basant sur les prix de gros relevés au niveau de marché de gros de la wilaya de Tizi-Ouzou, ainsi que sur les prix à la consommation relevés au niveau de la ville de Tizi-Ouzou.

		2000	2001	2002	2003	2004
Pomme de terre	MBD	36	34	21,54	19	16,5
Oignon sec	MBD	19	60	37	39	51
Tomate	MBD	30	30	34,32	21,95	71,15
Carotte	MBD	56,25	38,88	59,45	47,82	53,84
Orange	MBD	13,63	60,41	20,49	37,93	52,77
Pomme	MBD	36	37,03	39,17	29,82	26,20
Mandarine	MBD	62,5	17,07	21,73	21,27	41,30
Datte	MBD	46,82	50	67,85	44,66	32,82

Tableau n°43 : Evolution des marges brutes en % des détaillants fruits et légumes au Niveau de la Ville de Tizi-Ouzou

Source : Fait par nous même à partir des tableaux n°47, 48.

Unité : %

⁷⁹ LAMISSAD et AMADOU.S (2001) : « Analyse des marges de commercialisation et d'équité du commerce des produits agricole au Mali », SADOAC, 2001, P28.

Au stade de détail, les marges brutes varient de 20 à 60 pour cent. En effet, d'après ce tableau nous constatons une diminution de 20 % de la marge prélevée sur la pomme de terre, cela est du principalement à l'amélioration de la production durant cette période, contrairement aux oignons pour lesquels la marge prélevée par les détaillants est augmenté de 30%.

Comme nous constatons l'importance des marges prélevée sur quelques légumes et fruits, comme (l'oignon, les pommes, les dattes..), en effet, ces fruits et légumes sont des produits qui s'achètent généralement sur pied, sont facilement stockables et ne s'altèrent pas rapidement, ce qui facilite la spéculation sur leurs prix. Par ailleurs, le tableau ci-dessous, nous indique la durée approximative de conservation des fruits et légumes en chambre froide.

	<i>Durée de conservation</i>		<i>Température conseillée</i>	
			<i>°C</i>	<i>°F</i>
Fruits et légumes se conservant plusieurs mois				
Citrons ,non mûrs	1 à 4	mois	11 à 14,5	53 à 58
Oranges	1 à 6	»	2 à 7	36 à 45
Pamplemousses	1 à 6	»	-1 à 0	30 à 32
Poires	1 à 6	»	-1 à +1	30 à 44
Pommes	2 à 3	»	-1 à +4	30 à 39
Ail	6 à 8	mois	0	32
Betteraves	1 à 3	»	0	32
Carottes	4 à 5	»	0	32
Oignons	6 à 8	»	0	32
Patates	4 à 6	»	13 à 15	55 à 60
Pommes de terre comestibles	4 à 8	»	4,5 à 10	40 à 50
Pommes de terre de semence	5 à 8	»	2 à 7	36 à 45
Fruits et légumes se conservant environ un mois ou moins				
Abricots	2 à 4	semaines	-1 à 0	30 à 32
Pêches	2 à 4	»	0	31 à 32
Prunes	2 à 4	»	0,5 à 1	32 à 34
Bananes mûres	5 à 10	jours	14 à 16	57 à 60
Bananes vertes	10 à 20	»	11,5 à 14,5	53 à 58
Cerises	1 à 4	semaines	-1 à 0	30 à 32
Petits pois	1 à 3	»	0,5 à 0	31 à 32
Tomates mûres	8 à 12	jours	10	50
Tomates vertes	2 à 6	semaines	13 à 21	55 à 70
Haricots	2 à 4	semaines	0 à 6	32 à 43
Laitues	1 à 3	»	0	32

Tableau n°44 : Durée approximative de conservation des fruits et légumes en chambre froide.

Source : Abbott. J.C,(1987) « L'amélioration de la commercialisation dans le monde en développement - Situation et expériences vécues », Collection FAO: Développement économique et social N° 37, Rome, 1987.

Toutefois, il faut signaler que ces marges sont approximatives du fait de la saisonnalité des fruits et légumes et l'existence des différentes variétés tout au long de l'année. Dans le cas de la pomme de terre, nous avons constaté une différence de marges détenues par les intervenants en fonction de la variété vendue sur le marché comme nous l'indique le tableau ci-dessous :

		Prix à la production	Prix de gros	Prix de détail	MBC	%	MBD	%
Pomme de Terre	Arrière saison	17,26	24	30	6,74	39	6	25
	Primeur	28,33	32	39	3,67	12,95	7	21,87
	Saison	8,39	21,5	27,5	13,11	156	6	27,90

Tableau n°45 : Marge brute des grossistes et des détaillants de la variété de la pomme de terre au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou en 2001

U : DA/ Kg

Source : PMP : Ministère de l'agriculture PMG, PMD : DSA de Tizi-Ouzou

Ce tableau nous indique la différence de marge obtenue par les différents intervenants dans la distribution de la pomme de terre durant l'année 2001. En effet, la marge sur la pomme de terre de saison est plus grande que les autres variétés cela est du principalement à son prix de production qui est faible comparativement à celui des autres catégories.

Cependant cette part des marges n'est pas définitive car, les détaillants et grossistes supportent des charges qui réduisent considérablement cette marge, et seule une enquête très détaillée avec la collaboration de tous les intervenants, peut déterminer la part exacte de cette marge pour chaque intervenant.

	Pomme de Terre				Oignon				Tomate				Carotte			
	PMG	PMD	MB	%	PMG	PMD	MB	%	PMG	PMD	MB	%	PMG	PMD	MB	%
2000	18	24,5	6,5	36	26	31	05	19	30	39	09	30	16	25	09	56,25
2001	22	29,5	7,5	34	15	24	09	60	30	39	09	30	18	25	07	38,88
2002	30,03	36,5	6,47	21,54	29	40	11	37	33,5	45	11,5	34,32	18,5	29,5	11	59,45
2003	21,8	26	4,2	19	23	32	09	39	41	50	09	21,95	23	34	11	47,82
2004	22,33	26	3,67	16,5	18,5	28	9,5	51	24,16	41,35	17,19	17,15	19,5	30	10,5	53,84

Tableau n°46 : Evolution des marges brutes des légumes, de détaillants au niveau de la ville de Tizi-Ouzou U : DA/ Kg

Source : PMG, PMD : DSA de Tizi-Ouzou.

	Orange				Mandarine				Pomme				Dattes			
	PMG	PMD	MB	%	PMG	PMD	MB	%	PMG	PMD	MB	%	PMG	PMD	MB	%
2000	44	50	06	13,66	24	41	15	62,5	125	170	45	36	126	185	59	46,82
2001	48	77	29	60,41	41	48	07	17,07	135	185	50	37,03	120	180	60	50
2002	61	73,5	12,5	20,49	46	56	10	21,73	97	135	38	39,17	140	235	95	67,85
2003	58	80	22	37,93	47	57	10	21,27	114	148	34	29,82	150	220	70	44,66
2004	72	110	38	52,77	46	65	19	41,30	145	183	38	26,20	198	263	65	32,82

Tableau n°47 : Evolution des marges brutes des fruits des détaillants au niveau de la ville de Tizi-Ouzou U : DA/ Kg

Source : PMG, PMD : DSA de Tizi-Ouzou. Conclusion

Il ressort de l'analyse sur l'approvisionnement et la distribution de la ville de Tizi-Ouzou en fruits et légumes frais, que les marchés de vente en gros et détail connaissent divers dysfonctionnement à savoir :

Anarchie dans la distribution en gros due à la délocalisation du marché de gros vers un endroit inapproprié ;

Installations anarchiques de marchés informels organisés au compte des commerçants ambulants ;

Exercice illégal de l'activité et graves atteintes à la réglementation commerciale en vigueur (absence de registre de commerce, absence de facture) ;

Achalandage de produits agricoles de consommation non conformes aux normes de qualité et normes techniques exigées ;

Insuffisance d'infrastructures de vente en détail ;

La quasi-inexistence d'un système d'information sur les marchés au service de tous les opérateurs de la filière jusqu'aux consommateurs.

Ces dysfonctionnements se poursuivent encore malgré l'existence d'un cadre réglementaire adéquat qui consiste en :

Le décret n° 93- 269 du 09 Février 1994, relatif aux marchés de gros et de fruits et légumes.

Les arrêtés interministériels du 06 Février, fixant les :

Conditions d'exercice d'activité des intermédiaires de la vente en gros des fruits et légumes ;

Réglementation intérieure des marchés de gros ;

Plan national principal sur l'installation des marchés de gros ;

Horaires de travail des marchés de gros.

Mais nous pensons que ni les décrets exécutifs ni les arrêtés interministériels ne vont permettre l'organisation de la distribution en gros et détail des fruits et légumes s'il n' y a pas une volonté réelle de la part de tous les acteurs intervenants dans ces circuits. Cela commence par une concertation continue entre les différents intervenants (administrations, associations de consommateurs et commerçants) sur la situation actuelle de la distribution des fruits et légumes et d'essayer de dégager des solutions qui vont permettre la redynamisation et l'organisation de la distribution des fruits et légumes au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Chapitre V Approvisionnement et distribution des produits d'élevage et halieutiques de la ville de Tizi-Ouzou

V.1. La production animale et halieutique au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

V.1.1. L'effectif

Tableau n°49 : Evolution de l'effectif animal par espèces durant la période (2000/2004) Unité : Têtes

Etude et évaluation des performances du système d'approvisionnement et de distribution alimentaire de la ville de TIZI-OUZOU

	2000	2001	2002	2003	2004	Moyenne 2000/2004
Bovins laitiers améliorés	4 829	4 434	9 500	9 400	9 600	7 553
BL moderne et local	22 820	27 185	27 200	28 000	28 400	26 721
Total	27 649	31 619	36 700	37 400	38 000	34 274
Total cheptel bovin	65 582	68 749	66 998	68 000	68 500	67 566
Ovins	94 269	98 721	98 293	98 500	105 000	98 957
Caprins	36 708	35 614	40 162	41 500	42 200	39 237
Equins	9 855	9 484	8 921	7 800	7 505	8 713
Total	206 414	212 568	214 374	215 800	223 205	214 472

Source : DSA de la wilaya de T.O, 2005

Le total des effectifs au cours de la période étudiée est en moyenne de 214 472 têtes toutes espèces confondues soit 0,93% de l'effectif national⁸⁰.

Les ovins représentent un peu plus de 47% des effectifs totaux, soit 92 425 têtes.

L'élevage bovin vient en deuxième position avec 30% des effectifs totaux, soit 60 242 têtes dont un peu plus de 29 600 têtes sont des vaches laitières; l'élevage caprin vient en troisième position avec 18%, des effectifs totaux, soit plus de 35 400 têtes.

Pour ce qui concerne l'évolution de l'effectif total, il est passé de 206 414 têtes en 2000 à 223 205 têtes en 2004 soit une augmentation de 08%. Ce taux est, principalement, lié à l'augmentation de l'effectif bovin et ovin.

V.1.2. Production du lait

Tableau n°50: Evolution de la production du lait au cour de la période 1999-2004 Unité : 1000L

Lait	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Moyenne (99/04)
lait de vache	32 000	35 952	42 042	50 772	52 550	55 000	42 663
lait de chèvre	4800	4553	2222	2517	2610	4 000	3340,4
lait de brebis	1200	1495	791	790	840	1 000	1023,2
Total	38 000	42 000	45 055	54 079	56 000	60 000	47 027
Evolution indiciaire	-	110	118	142	147	157	-

Source : DSA de la wilaya de T.O, 2004

D'après ce tableau, nous constatons qu'au cours de la période 1999-2004, la production laitière moyenne était de 47 millions de litres, le lait de vache représente plus de 89% de la production laitière soit 42 millions de litres. Le lait de chèvre ne représente que 7% soit plus de 300 mille litres, tandis que le lait de brebis, ne représente que 4% soit 100 mille litres.

La production laitière a connu une augmentation continue durant la période étudiée; elle est passée de 38 millions de litres en 1999 à 60 millions de litres en 2004, soit une évolution de 57 %, qui est due principalement au nombre de têtes de vaches laitières qui est passé de 27 649 en 2000 à 38 000 têtes en 2004, soit 37 % d'augmentation.

⁸⁰ La moyenne de l'effectif national entre 1999/2003 est de 22 847 783 têtes, (Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural)

V.1.4. Production des viandes et des produits halieutiques

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Moyenne
Viande rouge							
Bovin	28 500	28 214	25 545	38 463	36 720	37 600	31 488
Ovin	5 200	5 513	5 485	4 724	5 880	6 100	5 484
Caprin	1 900	2 037	1 970	1 313	1 400	1 500	1 687
Total	35 600	35 764	33 000	44 500	44 000	45 200	39 677
Viande blanche							
Poulet	66 492	56 560	54 900	64 800	59 865	73 628	62 708
Lapins	620	540	1183	1050	735	672	800
Total viande blanche et rouge	102 712	92 864	89 083	110 350	104 600	119 500	95 652
Oeuf (10³ unités)	-	75 530	64 500	67 800	99 600	111 900	61 886
Production halieutique	--	-	-	6 394	7 223	13 572,5	906,31

Tableau n° 51: Evolution de la production de la viande blanche et rouge et halieutique dans la wilaya de T.O durant la période (1999/2004)Unité :Qx

Source : DSA de la wilaya de T.O, 2004

La viande blanche occupe plus de 60 % de la production totale soit 63 508 quintaux en moyenne durant la période étudiée, par contre la viande rouge n'occupe que 38% de cette production avec une moyenne de 39 677 quintaux. La viande bovine représente plus de 80% de la viande rouge avec 31 488 quintaux et la viande ovine ne représente que 14 % de la production totale soit 5 484 quintaux. Quant à la viande caprine, elle ne représente que 4% de la viande rouge produite.

Concernant la production des œufs de consommation, elle est passée de 73 530 000 unités en 2000 à 111 900 000 unités en 2004 soit une évolution de 48% ; cette amélioration est due principalement à l'augmentation du nombre des bâtiments d'élevage qui est passé de 175 bâtiments en 2000 à 245 bâtiments en 2004. Quant à la production halieutique, cette dernière est passée de 6 394 quintaux en 2002 à 13 572 quintaux en 2004 soit une évolution de 112% en l'espace de deux ans.

V.2. La Commercialisation des produits d'élevages et halieutiques au niveau de la ville de Tizi-Ouzou

V.2.1. La viande rouge

V.2.1.1. Circuits de distribution de la viande rouge et ses différents intervenants au niveau de la ville⁸¹

Circuit direct (A):

Ce type de circuit est pratiquement inexistant au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, mais il existe au niveau des localités les plus proches de la ville (Thala-Athemane, Boukhalfa, Rdjouena), et cela durant les fêtes familiales ou durant les rites traditionnels.

Circuit court (B) :

⁸¹ Dans ces circuits nous avons intéressé uniquement à la viande bovine qui représente 90% des abattages au niveau de l'abattoir de la ville de Tizi-Ouzou

Ce type de circuit existe au niveau de la ville de Tizi-Ouzou dans le cas où les bouchers s’approvisionnent directement auprès des éleveurs des zones avoisinantes (Thala-Athmane, Draâ-Ben-Khedda....). En effet, selon l’enquête réalisée auprès des bouchers détaillants, nous avons constaté que 36,36 % des bouchers enquêtés déclarent qu’ils s’approvisionnent auprès des éleveurs de la wilaya de Tizi-Ouzou.

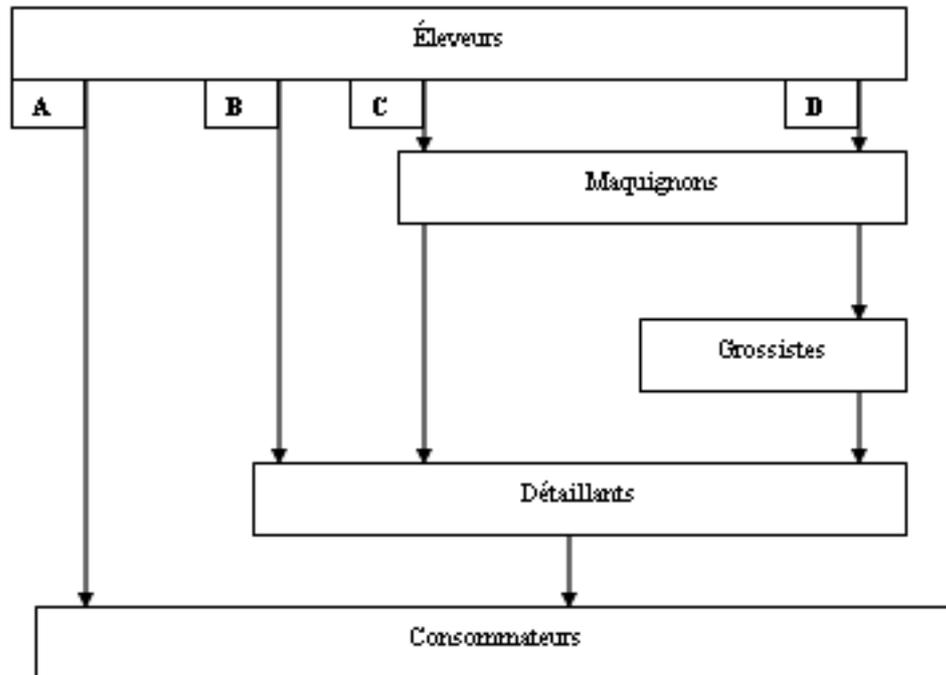


Schéma n° 05: Les différents circuits de distribution de la viande rouge au niveau de la ville de Tizi-Ouzou

· Circuits mi-longs (C) :

Ce type de circuit est le plus répandu au niveau de la ville de Tizi-Ouzou. Dans ce cas, les bouchers s’approvisionnent auprès des maquignons qui achètent leurs animaux au niveau des différents marchés de bétail en dehors de la wilaya, la carte ci-dessous nous indique l’origine de l’approvisionnement de la wilaya de Tizi-Ouzou en bétail.

par contre au niveau des tueries généralement le coût d'abattage est forfaitaire, il se situe entre 800 et 1000 DA.

V.2.1.3. Diagnostic du marché de gros de la viande rouge (abattoir de la ville de Tizi-Ouzou)

V.2.1.3.1. Description de l'abattoir

L'abattoir communal de Tizi-Ouzou est situé à l'ouest du centre ville. Il joue le rôle de marché de gros de la viande rouge au niveau de la ville de Tizi-ouzou. Il est géré par l'APC depuis sa création en 1974. Il a une superficie totale de 2 400 M² dont 1 500 M² sont couverts ; cet abattoir compte 04 salles d'abattage qui sont réparties comme suit :

- Une salle d'abattage d'ovins avec une superficie de 240 m² ;
- Trois salles d'abattage de bovins dont :
 - Une grande salle d'une superficie de 240 m²
 - Deux petites salles de 120 m² chacune.

Au milieu de ces quatre salles d'abattage, l'abattoir possède une grande pièce pour le nettoyage des abats d'une superficie de 396 m². L'abattage fonctionne avec un réseau électrifié (par pression). En cas de coupure de courant, l'abattage s'effectue manuellement dans une petite salle de 96 m². L'abattoir comprend également une chambre froide inexploitée et une étable de 144 m².

V.2.1.3.2. Fonctionnement de l'abattoir

Le fonctionnement de l'abattoir est assuré par 27 personnes dont 21 ouvriers répartis sur deux équipes d'abattage (l'une pour les bovins et les équins et l'autre pour les ovins), un régisseur, un caissier, un préposé et trois inspecteurs vétérinaires qui dépendent de la subdivision agricole de la daïra de Tizi-Ouzou.

L'abattoir fonctionne cinq jours sur sept, l'abattage d'animaux commence à partir de 5h du matin en été et 6h du matin en hiver.

Le contrôle sanitaire des viandes et des abats commence vers 08 heures du matin en été et 8h30 du matin en hiver. L'inspecteur vétérinaire procède à un examen visuel, en effectuant des fentes sur la carcasse ; les abats et la viande impropre à la consommation sont saisis et les carcasses reconnues salubres sont estampillées, pesées et fendues en deux demi- carcasses avant d'être évacuées par les bouchers. Nous avons constaté qu'il y a une absence de l'inspection « ante-mortem » au niveau de l'abattoir et le non- respect de la diète hydrique des animaux.

V.2.1.3.3. Les volumes d'abattage par espèce au niveau de l'abattoir de Tizi-Ouzou

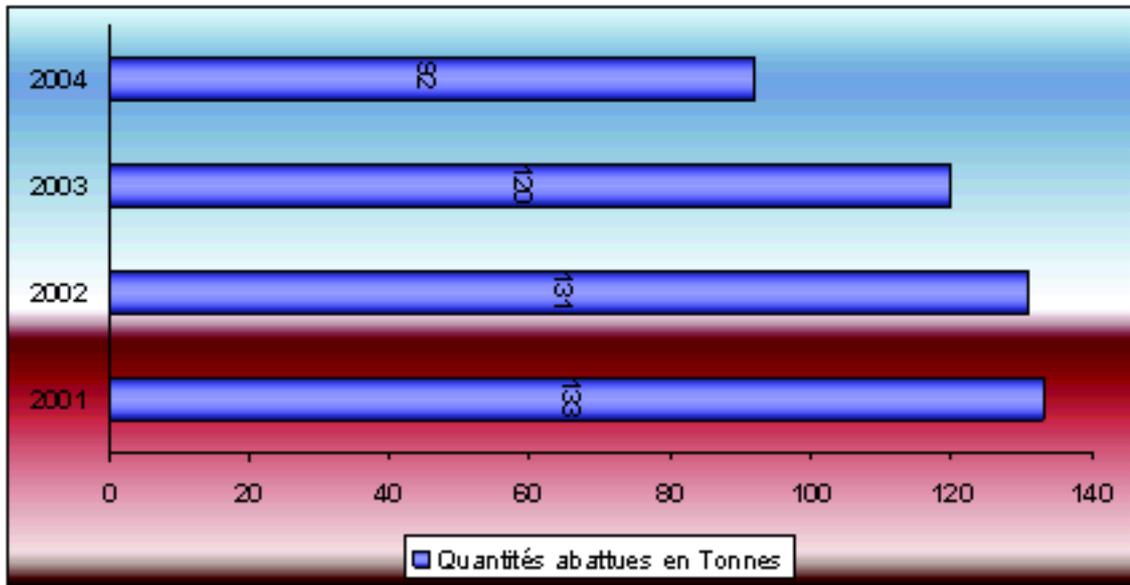
	Bovin		Ovin		équin		Total d'abattage en Kg
	Tête	Kg	Tête	Kg	Tête	Kg	
2001	5 874	1 210 047	2 824	62 435	355	60 433	1 332 915
2002	5 282	1 180 755	2 730	53 855	413	72 049	1 306 659
2003	4 602	1 053 576	2 150	52 180	549	98 711	120 4467
2004	3 204	731 581	2 460	69 360	672	114 870	915 811

Tableau n°53 : Evolution des quantités abattues par espèce au niveau de l'abattoir de Tizi-Ouzou.

Source : Inspection vétérinaire de l'abattoir de T.O.2005

En ce qui concerne l'évolution mensuelle des abattages (cf. annexe n°08), on remarque que les plus importants ont été réalisés pendant l'été coïncidant ainsi avec les fêtes, et également durant le mois de ramadhan.

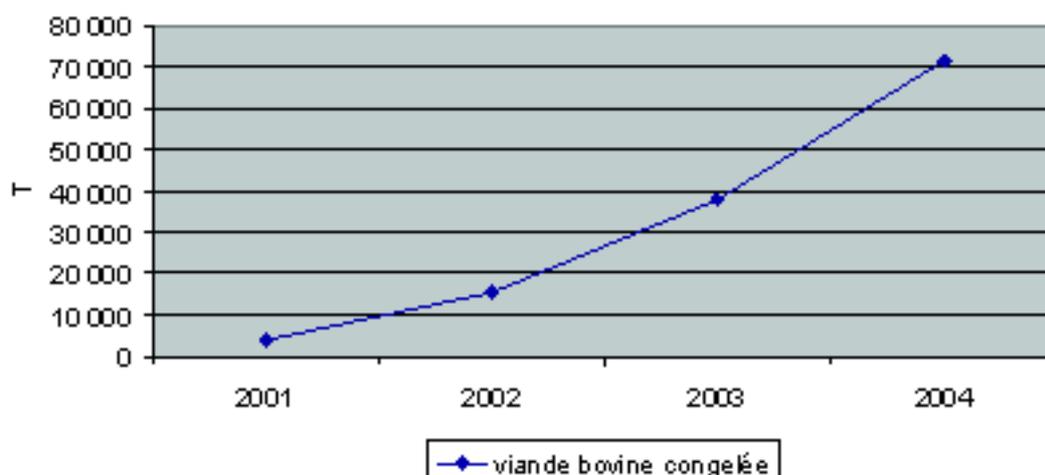
Nous avons également constaté une diminution des quantités abattues durant la période étudiée, comme nous le montre le graphique ci-dessous :



Graphique n°16 : Evolution des quantités abattues au niveau de l'abattoir de Tizi-Ouzou (en tonnes)

Source : Inspection vétérinaire de l'abattoir de T.O.2005

Les quantités totales abattues sont passées de 130 tonnes en 2001 à 91 tonnes en 2004, soit une diminution de 30%, qui est due principalement à la suppression du monopole de l'Etat sur les importations de viande, ce qui a conduit au développement de la distribution de la viande importée (fraîche ou congelée) à des prix très concurrentiel. Comme nous l'indique le graphique ci-dessous :



Graphique n° 17 : Evolution des importations de la viande bovine congelée

Source : Statistiques des douanes

Il apparaît que les importations des viandes congelées ont connu lors de ces dernières années un développement rapide. En effet, l'importation de la viande bovine congelée a connu une évolution de 1715% en l'espace de trois ans, en raison de leur prix de vente au détail qui se situe à environ 30% du prix de la viande fraîche produite localement.

V.2.1.3.4. Les agents intervenant au niveau de l'abattoir de Tizi-Ouzou

A- Maquignons

Ils assurent l'approvisionnement d'une grande partie des bouchers de la ville de Tizi-Ouzou en animaux de boucherie. Ces maquignons achètent leurs cheptels soit au niveau du marché local, principalement au niveau de marché hebdomadaire de Thala-Athmane (voir photo du marché à bestiaux de Thala-Athmane), soit dans les marchés aux bestiaux hors wilaya.



Photo n°03 : marché à bestiaux de Thala-Athmane (surface consacrée à la vente des bovins)

Source : Prise par nous même Juin 2005



Photo n°04: marché à bestiaux de Thala-Athemane (surface consacrée à la vente des ovins)

Source : Prise par nous même Juin 2005

B- Bouchers

L'abattoir de Tizi-Ouzou est fréquenté par deux catégories de bouchers qui sont les détaillants et les grossistes détaillants qui disposent de moyens de transport frigorifique et c'est eux qui assurent l'approvisionnement des collectivités (cité universitaires, hôpitaux,) en viande.

V.2.1.3.5. Caractéristique du marché de détail de la viande rouge au niveau de la ville de Tizi-Ouzou

V.2.1.3.5.1. Présentation de l'échantillon d'étude

Notre échantillon d'étude est constitué de 11 boucheries, situées dans plusieurs quartiers de la ville de Tizi-Ouzou. L'échantillonnage est effectué sur la base du chiffre d'affaires des boucheries réalisées au cours de mois de Juin. Afin de calculer les chiffres d'affaires des différentes boucheries, un suivi mensuel des prix des différents produits vendus par les boucheries a été réalisé au cours du mois de Juin. Nous avons inclus dans notre questionnaire un tableau relatif aux volumes de ventes journalières par type de produits, La classification suivante a été établie:

Type de Viande	Viande mouton	Pois mouton	Tripes mouton	Viande boeuf	Pois boeuf	Tripes boeuf	Chiffre d'affaires quotidien
Prix moyen DA/Kg (mois de juin)	850	1100	200	730	1000	150	
Classe 01	Quartiers						
	Haute ville	4400	1000	8740	5000	1700	22 860
	Cité le cadri	10 200	5500	1400	12410	8000	28 060
	Les Gens	14 400	4500	400	17250	5500	28 950
Classe 02	Kenn Boulagom	15 450	7400	1300	14480	7000	31 480
	Lotissement hamouïens	18 700	4 400	1700	17520	7000	32 920
	2000 logement	14 450	8 400	1400	25040	8000	46 860
	Cité CRFP	30 200	7700	800	34040	4000	51 160
Classe 03	Marché central	34 000	13200	2000	54700	14000	67 200
	Rue principale Abane Eamedlans	25 500	13200	1400	43800	13000	77 800
	A côté du marché central de la ville (square)	29 750	11 000	1 800	20 150	18 000	81 900
	A côté de l'artisanat	24 450	17 400	2 800	21 100	12 000	82 400

Tableau n°54 : Classification des boucheries selon leurs chiffres d'affaires de mois de juin 2005.

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête, Juin 2005

La classification des boucheries est faite en fonction de leurs chiffres d'affaire. On a obtenu les 03 classes suivantes :

Classe 1 : la première classe renferme les boucheries ayant réalisé un chiffre d'affaires journalier inférieur à 30 000 DA.

Classe 2 : Elle renferme les boucheries ayant réalisé un chiffre d'affaires journalier compris entre 30 000 et 60 000 DA.

Classe 3 : Elle renferme les boucheries dont le chiffre d'affaires est supérieur à 60 000 DA.

A)- Source d'approvisionnement des bouchers en viande

L'enquête effectuée auprès des bouchers au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, nous a permis de constater qu'une catégorie de ces bouchers s'approvisionnent auprès des maquignons au niveau de l'abattoir de la ville de Tizi-Ouzou, une autre catégorie s'approvisionne auprès des éleveurs et engraisseurs des régions limitrophes à la ville de Tizi-Ouzou (Draâ-Ben-Khedda, Thala-Athemane) ou ils s'approvisionnent eux mêmes au niveau des marchés à bestiaux. La majorité de ces bouchers abat leurs animaux au niveau de l'abattoir de la ville. Comme nous, le montre le tableau ci-dessous :

Tableau n°55 : Abattoir approvisionnant les boucheries

	Abattoir de la ville de Tizi-Ouzou	Autres	Total
Classe 01	66,67	33,33	100
Classe 02	75	25	100
Classe 03	100	-	100
Totale	81,82	18,18	100

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête, Juin 2005

La majorité des boucheries de la ville de Tizi-Ouzou s'approvisionnent en viande rouge auprès des maquignons de l'abattoir de la ville où ils abattent eux mêmes leurs animaux (bovins ou ovins). En effet, 81,82% de ces bouchers s'approvisionnent au niveau de cet

abattoir contre uniquement 18,18% qui s'approvisionnent au niveau des tueries les plus proches de la ville de Tizi-Ouzou (Draâ-Ben-Khedda, Tizi-Rached, Ouaguenoune).

Nous avons constaté que 100% des boucheries de la troisième classe s'approvisionnent au niveau de l'abattoir de la ville, cela est due pratiquement à leurs grandes capacités de stockage leur permettant de s'approvisionner deux fois par semaine en viande, contrairement aux bouchers des autres classes qui sont par fois obligés d'aller au niveau des tueries les plus proches à cause du nombre important de clients qui s'approvisionnent au niveau de cet abattoir surtout les samedi et mercredi.

B)- Ancienneté dans le métier

Tableau n°56 : Ancienneté dans la distribution en détail

	01 à 06 ans	06 à 12 ans	Plus de 12 ans	Total
Classe 01	66,66	33,33	-	100
Classe 02	25	25	50	100
Classe 03	-	-	100	100
Totale	27,27	18,18	54,54	100

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, Juin 2005

Le tableau n° 59, nous montre que plus de 54,54% des boucheries enquêtées ont plus de 12 ans d'ancienneté et la majorité appartiennent à la troisième classe (100% des enquêtées de cette classe), contre 45,45% qui ont moins de 12 ans d'expérience dans la distribution au détail de la viande rouge et la majorité appartient à la première classe (66,66% ont moins de 06 ans d'expérience et 33,33% ont entre 06 et 12 ans d'expérience), ce qui explique leurs faible chiffre d'affaire et leurs positionnement au niveau des ruelles non commerciales.

C)- Aspect général de la boucherie

Afin de juger l'aspect général des boucheries enquêtées, nous avons basé notre évaluation sur les normes établies par l'inspection vétérinaire de la wilaya de Tizi-Ouzou⁸², ainsi que sur notre évaluation personnelle.

Tableau n°57 : Aspect général de la boucherie

	Bon	Moyen	Mauvaise	Total
Classe 01	33,33	66,66	-	100
Classe 02	50	50	-	100
Classe 03	75	25	-	100
Totale	54,54	45,45	-	100

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête, Juin 2005

Le tableau n° 57 montres que plus 54% des bouchers enquêtés ont un bon aspect général de leurs boucheries contre 45% qui ont un aspect moyen et aucune boucherie ne présente un mauvais aspect.

⁸² Parmi les principales normes établies par la DSA, nous citons l'hygiène à l'intérieur du local, le respect de la chaîne de froid, la manière dont sont présentées les viandes et l'affichage de leurs prix ainsi que la présence d'un endroit pour le nettoyage des mains et l'hygiène du bouchers en portant un tablier et des gants ; sur cette base, des notations établies par l'inspection vétérinaire, elle fixe le nombre d'étoiles fournies à chaque boucherie.

Comme nous remarquons que 75% des boucheries de la troisième classe présentent un bon aspect contre 33,33% des boucheries de la première classe et 25% des boucheries de la troisième classe présentent un aspect moyen contre 66,66% des boucheries de la première classe, par contre les boucheries de la deuxième classe 50% se présente en bon aspect et 50% se présente en aspect moyen.

D)- Passages des services de contrôle

Tableau n°58 : fréquence de passage des services de contrôle

	Une fois par mois	Deux fois et plus par mois	Rarement	Total
Classe 01	66,66		33,33	100
Classe 02	50	50		100
Classe 03	25	75		100
Totale	45,45	45,45	9,09	100

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l’enquête, Juin 2005

D’après ce tableau nous constatons que :

9,09% des bouchers enquêtés déclarent que les services de contrôle ne passent que rarement au niveau de leurs boucheries. En effet, ces boucheries se situent dans des quartiers populaires et dans des nouveaux lotissements, ils appartiennent tous à la première classe.

Plus de 45% déclarent que les services de contrôle passent au moins une fois par mois au niveau de leurs boucheries, plus de 66% de ces boucheries appartiennent en général à la première classe, 50% à la deuxième classe et uniquement 25% appartiennent à la troisième classe.

Plus de 45% déclarent que les services de contrôle effectuent en général plus de deux contrôles au niveau de leurs locaux. La majorité de ces boucheries appartiennent à la deuxième et la troisième classe; cela est dû pratiquement à leur situation au niveau du centre ville et au niveau des rues commerçantes, ce qui facilite le passage des services de contrôle.

Selon le responsable vétérinaire de la DSA, le manque de contrôle au niveau de quelques quartiers de la ville est dû principalement au manque de contrôleurs⁸³ et de moyens de transport. Ainsi pour notre part nous constatons que là où les services de contrôle effectuent plus de deux contrôles par mois ces boucheries présentent un bon aspect, comme nous le montre le tableau ci-dessous :

⁸³ La daïra de Tizi-Ouzou dispose de 07 docteurs vétérinaires pour assurer le contrôle de deux tueries avicoles, de l’abattoir de la ville, 51 boucheries et 50 volaillers. Cela sans compter les contrôleurs de la DCP qui assure le contrôle de toutes les activités commerciales au niveau de toute la wilaya.

		Une fois	Deux fois et plus	Rarement	Total	Plus de 12 ans	06 à 12 ans	01 à 06 ans	
Classe01	Bon	33,33			100		33,33		Classe n°01
	Moyen	33,33		33,33				66,66	
	Mauvaise								
Classe02	Bon		50		100	50			Classe n°02
	Moyen	50					25	25	
	Mauvaise								
Classe03	Bon		75		100	75			Classe n°03
	Moyen	25				25			
	Mauvaise								
Total		45,45	45,45	9,09	100	54,54	18,18	27,27	

Tableau n°59 : Rapport entre nombre de passage des services de contrôle, l'ancienneté des bouchers et l'aspect général de la boucherie

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête, Juin 2005

D'après ce tableau nous constatons que le chiffre d'affaire réalisé par les boucheries n'a pas vraiment un rapport avec l'aspect général de la boucherie puisqu'il y a des boucheries de la première classe qui présentent un bon aspect. Par contre le nombre de passages des services de contrôle au niveau des boucheries a une relation directe avec l'aspect général de la boucherie, comme nous le montre le tableau ci-dessus. Dans 75 % des boucheries de la troisième classe et 50 % de la deuxième classe qui présentent un bon aspect général, les services de contrôle effectuent plus de deux contrôles par mois. Nous pouvons ajouter l'expérience ou l'ancienneté des bouchers dans la distribution en détail des viandes rouges et nous constatons que la majorité des bouchers qui ont plus de 12 ans d'expérience dans la distribution en détail de la viande rouge, ont des locaux propres, une marchandise bien présentée et respectent la chaîne de froid.

E)- Propriété des moyens de transport

Tableau n°60: Propriété des moyens de transport

	Propriétaire	location	Total
Classe 01	66,66	33,33	100
Classe 02	100	-	100
Classe 03	100	-	100
Totale	90,90	9,09	100

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête, juin 2005

Le tableau ci-dessus nous montre que plus de 90% des bouchers enquêtés sont propriétaires des moyens de transport pour l'acheminement de la viande de l'abattoir vers leurs locaux. Uniquement 9% des bouchers enquêtés ne possèdent aucun moyen de transport, et afin de savoir si les bouchers enquêtés respectent la chaîne de froid lors de l'acheminement de la viande du lieu d'abattage vers leurs locaux, nous leur avons demandé si le moyen de transport utilisé est frigorifique :

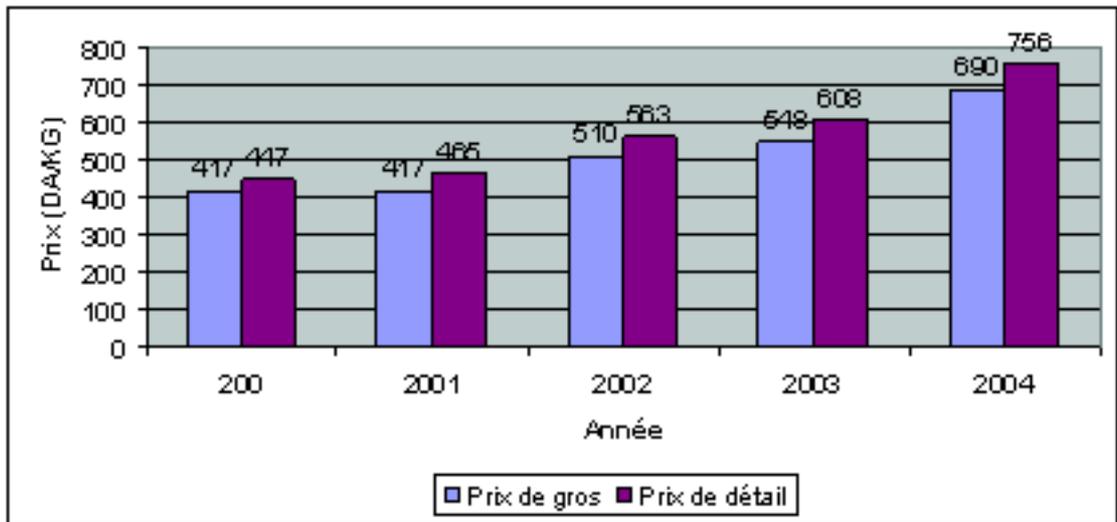
Tableau n° 61 : Le moyen de transport est-il frigorifique

	Oui	Non	Total
Classe 01	33,33	66,66	100
Classe 02	25	75	100
Classe 03	50	50	100
Totale	36,36	63,63	100

Source : Etabli par nous même à partir des résultats de l'enquête, Juin 2005

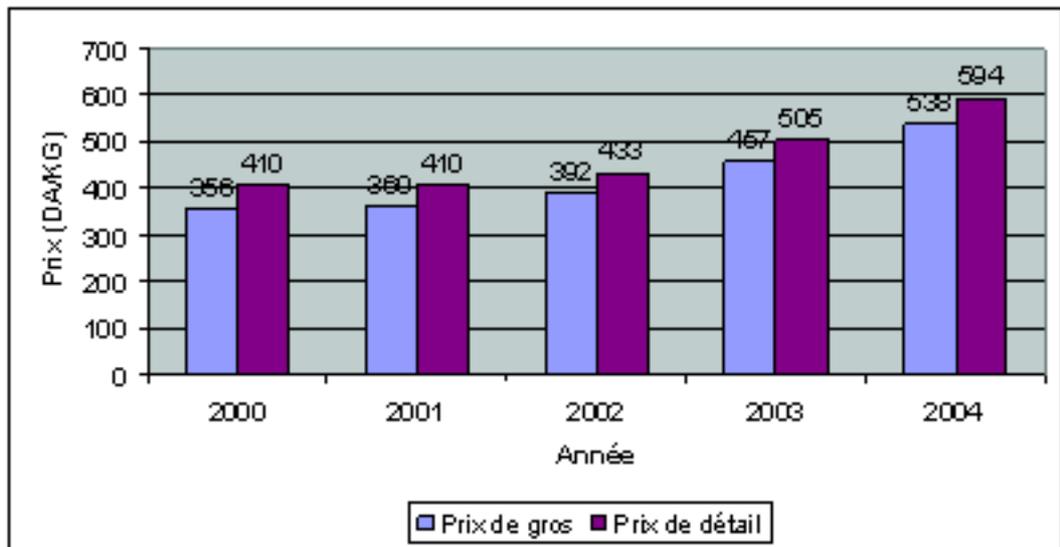
Nous constatons que 63,63 % des bouchers possédant un moyen de transport non frigorifique contre 36% seulement possédant un moyen de transport frigorifique ce qui montre que le transport de la viande vers les boucheries, s’effectue dans des véhicules qui ne répondent pas du tout aux normes de transport des viandes. Cela est dû, selon les bouchers enquêtés, au manque des capitaux qui leur permettraient d’acquérir un moyen de transport frigorifique.

V.2.1.3.6. Evolution des prix de gros et de détail au niveau de la ville de Tizi-Ouzou



Graphique n°18 : Evolution des prix de gros et de détail de la viande ovine au niveau de la ville de Tizi-Ouzou

Source : DSA de Tizi-Ouzou, 2005



Graphique n°19 : Evolution des prix de détail et de gros de la viande bovine au niveau de la ville de Tizi-Ouzou

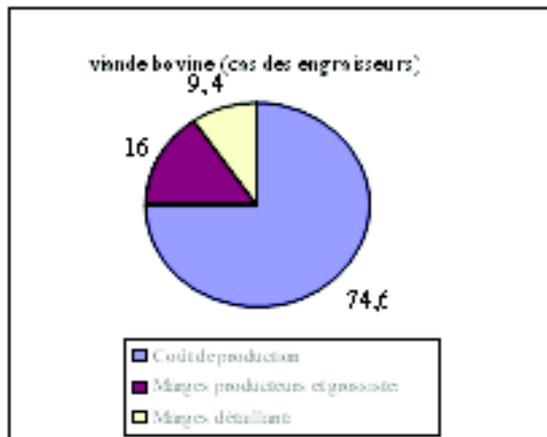
Source : DSA de Tizi-Ouzou, 2005

Les graphiques n° 18 et 19 montrent l'évolution des prix de détail et de gros de la viande bovine et ovine dans la ville de Tizi-Ouzou, qui ont connu une augmentation de plus 45 % pour la viande ovine et de 60 % pour la viande bovine durant la période étudiée.

La marge des détaillants varie entre 10 % et 18% pour la viande bovine et entre 07% et 12 % pour la viande ovine, en fonction des acteurs qui interviennent sur le marché et de la longueur des circuits de distribution.

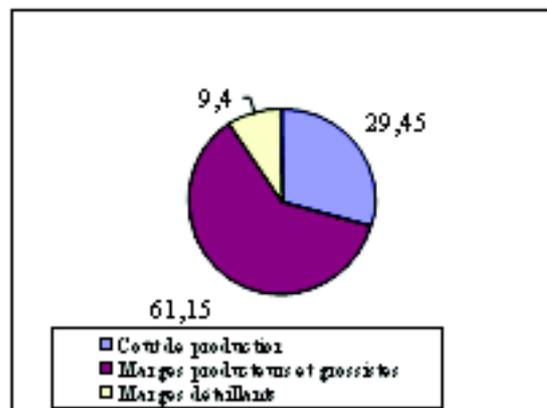
Pour la répartition de cette marge, l'encadré ci-dessous nous indique la structure des prix de la viande bovine au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

ENCADRE N°03 Structure des prix de la viande bovine dans la wilaya de Tizi-Ouzou (2004) (coût de production d'un kg de viande dans la région de Fréha)



Graphique n°20 : Structure des prix de la viande bovine (cas des engraisseurs)

Source : Gherbousbane, R (2005) : le marché de la viande bovine dans la wilaya de Tizi-Ouzou, mémoire d'ingénieur d'Etat en agronomie, faculté des sciences biologiques et des sciences agronomiques université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.



Graphique n°21 : Structure des prix de la viande bovine (cas des éleveurs)

Source : Gherbousbane, R (2005) : le marché de la viande bovine dans la wilaya de Tizi-Ouzou, mémoire d'ingénieur d'Etat en agronomie, faculté des sciences biologiques et des sciences agronomiques université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.

V.2.2. Viande blanche et œufs de consommation

V.2.2.1. La distribution du poulet de chair et œuf de consommation au niveau de la ville de Tizi-Ouzou

La distribution des produits avicoles est assurée en général par un réseau reliant les abattoirs et producteurs abatteurs, aux volaillers et bouchers pour le poulet de chair. Les grossistes et éleveurs aux volaillers et différents points de ventes des produits alimentaires (alimentation générale, boulangerie) pour les œufs. En effet, la distribution de poulet de chair peut se faire de diverses manières :

Soit l'éleveur va abattre ses poulets dans une tuerie puis les vendre aux détaillants ;

Soit l'éleveur cède ses poulets vifs aux propriétaires des tueries, qui vont se charger de la commercialisation du produit final ; ou bien il cède ses poulets vifs à un intermédiaire qui se chargera de leur abattage et de leur commercialisation.

Pour les œufs de consommation, la collecte et le conditionnement en plateaux de 30 unités, sont assurés par l'éleveur lui-même qui les écoule ensuite directement auprès des détaillants ou en les cédant à un intermédiaire (grossiste ou demi-grossiste) qui jouera le rôle de distributeur auprès des détaillants. Ainsi, globalement le marché est approvisionné par trois type de circuits que ce soit pour les œufs de consommation ou le poulet de chair :

- **Circuit court**

C'est un circuit simple constitué de deux intervenants seulement, l'éleveur et le détaillant, c'est le circuit type (A), pour les œufs de consommation. L'approvisionnement est réalisé directement auprès des producteurs, soit sur les lieux d'élevage, ou bien le producteur livre lui-même au niveau des différents points de vente (volaillers, commerce d'alimentation générale, boulangerie). Pour le poulet de chair, ce type de circuit est pratiquement inexistant.

N.B : Ou bien il existe dans le cas où l'éleveur est propriétaire d'un atelier d'élevage et d'une tuerie en même temps, d'où il assure l'approvisionnement des détaillants lui-même, comme nous l'avons constaté durant notre enquête. Nous avons trouvé 12% des volaillers enquêtés propriétaire d'atelier d'élevage, d'une tuerie et de plusieurs points de ventes (volaillers) au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou et de Boumerdès.

- **Circuit mi-long (B) :**

Dans ce type de circuit, il existe au moins un intermédiaire, entre le consommateur et l'éleveur. C'est le type de circuit le plus répandu pour l'approvisionnement de la ville de Tizi-ouzou en œufs de consommation et pour ce qui concerne le poulet de chair, ce type de circuit existe dans le cas où le propriétaire de la tuerie assure lui-même l'approvisionnement de volaillers. Comme la majorité des volaillers n'ont pas un moyen de transport, leur approvisionnement se fait soit par les tueries ou bien par les collecteurs livreurs.

- **Circuit long (C) :** il existe plus d'un intermédiaire entre le consommateur et l'éleveur.

C'est le circuit qui exige le plus d'intermédiaires ; éleveurs, grossistes, demi-grossistes, détaillants pour les œufs de consommation. En effet, les grossistes sont mieux équipés et ils opèrent généralement à l'échelle régionale et c'est eux qui assurent l'approvisionnement des collectivités (cités universitaires, hôpitaux) en œufs de consommation.

Pour le poulet de chair, en plus des intervenants existant dans le circuit mi-long nous trouvons les collecteurs livreurs qui assurent l'approvisionnement des détaillants en poulet de chair. En effet, les collecteurs livreurs assurent généralement toutes les fonctions à savoir :

- La collecte du poulet vif auprès des éleveurs ;
- La livraison du poulet vif à d'autres tueries ;
- L'abattage et la livraison du poulet abattu aux détaillants.

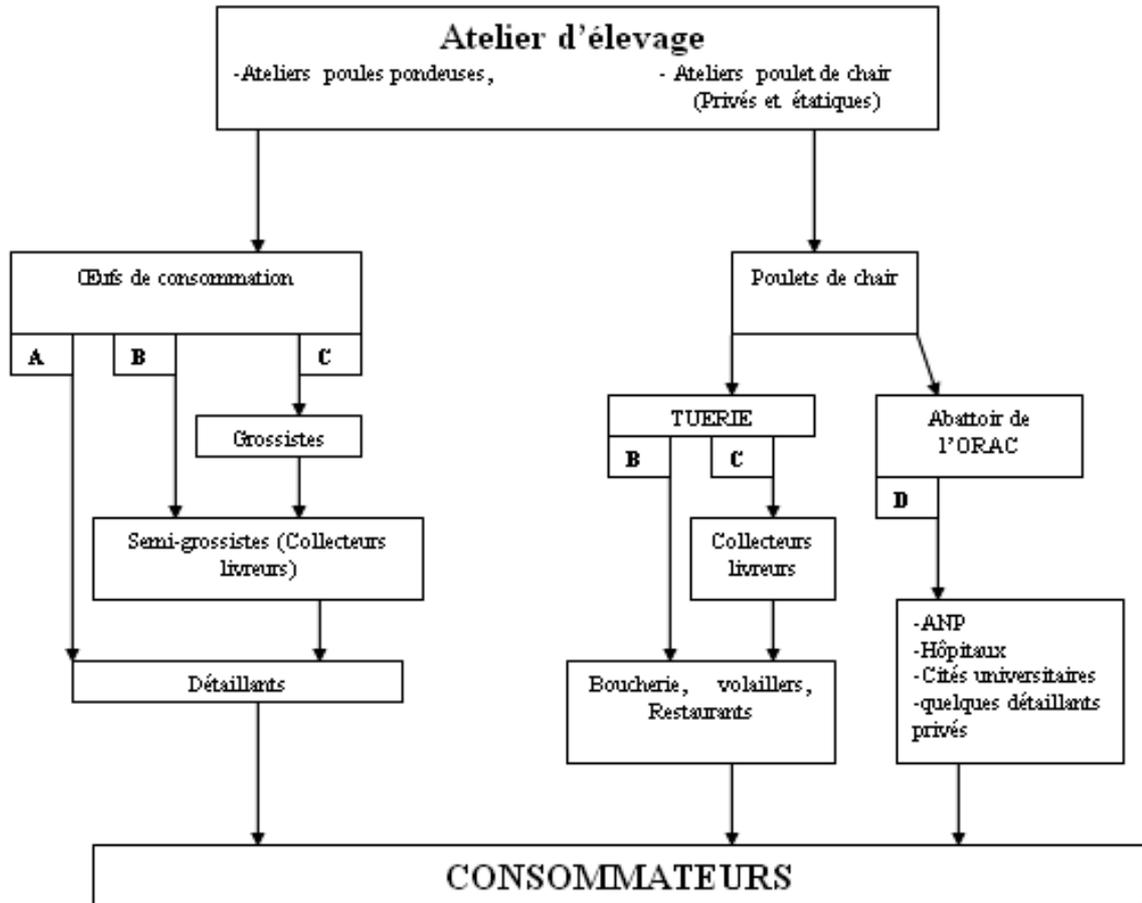


Schéma n°06 : Circuits de distribution de l'œuf de consommation et du poulet de chair

Outre ces circuits, il existe un autre circuit qui assure généralement l'approvisionnement des collectivités (ANP, cités universitaires, hôpitaux,..) en poulet de chair et pâté de volaille ; c'est le circuit type (D) : circuit public, comme nous l'avons indiqué dans le schéma ci-dessus.

V.2.2.2. L'activité de l'abattage de la viande blanche dans la wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-ouzzou compte un seul abattoir avicole situé à 18 Km du chef lieu de la wilaya et 08 tueries avicoles agréées d'une capacité d'abattage journalière de 500 Kg/ jour où un contrôle quotidien est assuré par les services vétérinaires de la wilaya. En plus de ces tueries agréées, il existe plus de 10 tueries non agréées, où aucun contrôle n'est effectué. En effet, plus de 50 900 Kg de viande blanche ont été abattues en 2004 au niveau des différentes tueries de la wilaya de Tizi-Ouzou dont plus de 24 500 Kg ont été abattues dans des endroits non contrôlés comme nous le montre le tableau ci-dessous :

Tableau n°62 : Abattages avicoles en 2004 au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou U : Kg

Etude et évaluation des performances du système d’approvisionnement et de distribution alimentaire de la ville de TIZI-OUZOU

	Poulets	%	Dindes	%	Autres	%	TOTAL	%
Abattage contrôlé	21 597	50,95	0	0	4 740	56,50	26 337	51,70
Abattage non contrôlé	20 789	49,05	163	100	3 646	43,50	24 598	48,30
Total	42 386	100	163	100	8 386	100	50 935	100

Source : Inspection vétérinaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2005

Nous constatons que d’après les estimations établies par l’inspection vétérinaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, l’abattage non contrôlé occupe une place importante dans l’approvisionnement de la wilaya en viande blanche ; 48,30% de l’effectif est abattu dans des tueries informelles, où il n’y a aucun contrôle ni sur l’effectif abattu ni sur les conditions d’abattage, ce qui peut porter préjudice à la santé des consommateurs surtout actuellement où les maladies de la volaille (grippe aviaire) sont en expansion continue dans l’Asie et l’Europe (Turquie, Indonésie,...). Pour cela, l’intervention des services de la répression des fraudes, en collaboration avec la direction des services agricoles, pour l’élimination de ces tueries informelles ou pour les obliger à se conformer aux normes et à la réglementation d’abattage appliquée est plus qu’urgente. En effet, le responsable de l’inspection vétérinaire de la wilaya de Tizi-Ouzou déclare que l’élimination de ces tueries informelles est l’une des prérogatives de la direction du commerce de la wilaya. Pour son service, il assure le contrôle des tueries et abattoirs agréés qui sont au nombre de 09 comme nous l’indique le tableau ci-dessous :

Tuerie	Localisation	Capacité d'abattage
Abattoir ORAC ¹	Tizi-Rached	36 000 Kg/jour
Chamai Rachid	Tizi-Ouzou	500 Kg/jour pour chaque tuerie
Ouendjoudi Ahmed	Azaza	
Hamouche Lounis	Freha	
EURL Amokom	Azaza	
Ghouali Mourad	Azzefoune	
Ben Larbi Madjid	Boughni	
SARL Abattoir Bouadjidji	Tizi-Ghenif	
Duzain Ali	Aghrib	
Plus de 10 tueries informelles	Différentes dairas de la wilaya	

Tableau n°63 : Localisation et capacité d’abattage de l’abattoir avicole ORAC et les différentes tueries au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

Source : Inspection vétérinaire de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2005

V.2.2.3. Diagnostic d’un marché du gros de la viande blanche (cas de l’abattoir avicole de Taboukert)⁸⁴

V.2.2.3.1. Présentation de l’unité abattoir avicole « U.A.A » de Taboukert

L’unité abattoir avicole de Taboukert est située dans la commune de Tizi-Rached, à 18Km à l’Est de la ville de Tizi-Ouzou. Cet abattoir est construit par l’ENRI et PROSIDER (bâtiment et infrastructure) et équipé par une entreprise italienne (STAFFACO) ; il a une superficie de 04

⁸⁴ Pour le diagnostic d’une tuerie privée, nous n’avons pas pu le réaliser à cause de la non coopération des propriétaires de ces tueries (de l’inaccessibilité dans ces tueries).

hectares dont 2700 m² bâtis et une chambre froide d'une capacité de 2 800 m³ en volume et 700 tonnes en PPC, il est entré en production le 01/03/1994. Parmi ses principales activités :

- La production du poulet prêt à la cuisson avec une production horaire de 3000 poulets soit une production journalière de 24 000 poulets.
- La production de pâté de volaille avec une production journalière de 9600 Kg.

Le fonctionnement de l'abattoir est assuré par 155 personnes dont 135 employés permanents et 20 autres temporaires, le tableau ci-dessous nous indique la structure du personnel selon leur niveau d'intervention :

Catégorie		Nombre	Pourcentage	
permanent	Agent d'exécution	86	55,48	87,10
	Agent de maîtrise	34	21,92	
	Cadre	15	9,67	
Temporaire	Agent d'exécution	20	12,90	12,90
Total		155	100	

Tableau n°64: Structure du personnel selon les niveaux d'interventions en 2004.

Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'abattoir de Taboukert, 2005

- Hygiène de l'abattoir

Le responsable de l'abattoir nous a déclaré qu'un respect strict de l'hygiène est assuré globalement au niveau de l'abattoir, en effet pour :

Hygiène des locaux : l'abattoir est aéré, ventilé, le sol de l'abattoir est en pente pour faciliter l'évacuation des eaux usées, le nettoyage et la désinfection du sol se fait à la fin de chaque jour.

Hygiène de personnel : l'abattoir oblige le port des blouses, bottes, tabliers et la mise à l'écart de toute personne malade.



PHOTO N° 05 : tenue du personnel de l'abattoir de Taboukert

Hygiène du matériel : le matériel est fabriqué à partir de matériaux résistants et conformes à la réglementation, son nettoyage se fait à la fin de chaque journée.

V.2.2.3.2. Fonction d'approvisionnement

A)- Les fournisseurs de l'abattoir

L'abattoir de Taboukert est essentiellement approvisionné par les EURL du groupe avicole centre (GAC), les régions d'approvisionnement sont : Alger, Tipaza, Bouira et Blida

Tableau n° 65: Structure des approvisionnements de l'abattoir en l'an 2004

Source	GAC	Privé	Total
Pourcentage	96,5	4,5	100

Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'abattoir de Taboukert, 2005

Nous remarquons que la part du secteur privé dans l'approvisionnement de l'abattoir en poulet vif est faible, cette situation s'explique par l'orientation des éleveurs avicoles vers les tueries privées pour les raisons suivantes :

L'abattoir fonctionne de façon réglementaire en exigeant des fournisseurs des factures, contrairement aux tueries privées qui n'ont aucune exigence.

Les éleveurs fuient l'abattoir en raison du contrôle rigoureux exercé par les vétérinaires de l'abattoir et préfèrent se tourner vers des tueries privées qui ne leur opposent aucune exigence. En effet, selon le responsable vétérinaire⁸⁵ de l'abattoir de Tizi-Ouzou, le contrôle vétérinaire au niveau des tueries agréées se fait généralement à partir de 08h du matin et l'activité de l'abattage commence à partir de minuit jusqu'à 05h du matin.

B)- Modalité d'approvisionnement

L'approvisionnement de l'abattoir se réalise par la conclusion de convention liant les deux parties (vendeurs et acheteurs) et les conditions de ce contrat sont convenues en commun accord⁸⁶.

C)- Structure des approvisionnements

Tableau n°66 : Approvisionnement de l'abattoir de Taboukert en poulet pour l'an 2004

	Nombre	%
Poulet de chair	1 361 947	88,62
Poulette rousse	114 624	7,45
Poularde blanche	60 125	3,93
TOTAL	1 536 696	100

Source : Elaboré par nous même à partir des données de l'abattoir de Taboukert, 2005

Pour l'année 2004, l'approvisionnement de l'abattoir en poulet de chair, poulette rousse et de poularde blanche représente respectivement 88,62%, 7,45% et 3,93% des achats globaux. Nous signalons que la poulette rousse et la poularde blanche sont destinées à la production des sous produits (pâté) alors que le poulet de chair est transformé en poulet prêt à la cuisson.

D)- Fonction de commercialisation

Durant l'année 2004, la quantité de poulets prêts à la cuisson commercialisée était de 1 768 627 kg, le principal client de l'abattoir était l'ANP avec 49% de la quantité globale,

⁸⁵ M.Yatta Nouredine responsable vétérinaire chargé du contrôle des tueries avicoles agréées de la daïra de Tizi-Ouzou

⁸⁶ Voir annexe n° 09 sur quelques conditions de l'accord

puis les cités universitaires et les hôpitaux avec 28%. Quant à la quantité restante, elle a été partagée entre les charcutiers, commerçants (volailleurs, restaurants), collectivités (entreprise publique, administration) comme nous l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n°67 : Les différents clients de l'abattoir de Taboukert pour l'an 2004

Principale clients	Pourcentage	Quantité vendue en PPC en Kg
ANP	49%	866 627,23
Cités universitaires, Hôpitaux	28%	495 215,56
Charcutiers	04%	70 745,08
Commerçants	09%	159 176,43
collectivités	07%	123 803,89
Divers	03%	53 058,81
Total	100	1 768 627

Source : Service commercialisation de l'abattoir de Taboukert, 2005

V.2.2.3.4. Caractéristiques du marché de détail

V.2.2.3.4.1. Présentation de l'échantillon d'étude

Notre échantillon d'étude est constitué de 09 volailleurs⁸⁷, situés dans plusieurs quartiers de la ville de Tizi-Ouzou. En effet, dans notre enquête nous nous sommes intéressés uniquement aux volailleurs spécialisés dans la distribution de la viande blanche et l'œuf de consommation.

Volailleurs	Quartier	Surface de Local	Équipement de stockage	Capacité de commercialisation		Différent produits commercialisés
				Poulet Chair	de œufs	
V01	Centre ville	18	Présents, amon frige rfrige	8420	350	Poulet, œufs, dinde, légumes, galle
V02	Centre ville	12	Présents, amon frige rfrige	7540	250	Poulet, œufs, dinde
V03	Centre ville	24	Présents, chanton frige	9820	400	Poulet, œufs, dinde, légumes, galle
V04	Centre ville	09	Présents,	2350	500	Poulet, œufs,
V05	Haute ville	08	Présents,	7820	400	Poulet, œufs, dinde
V06	Nouvelle ville	20	Présents, chanton frige	3450	150	Poulet, œufs
V07	Nouvelle ville	28	Présents, amon frige rfrige	1500	250	Poulet, œufs, dinde
V08	Cité 05 juillet	13	Présents,	7410	200	Poulet, œufs,
V09	Le territoire benne uis	21	Présents, amon frige rfrige	3450	300	Poulet, œufs

*Tableau n°68 : Classification des volailleurs enquêtés Unité :
Poulet de chairs : Kg /mois Œufs de consommation : plateau/mois*

Source : élaborée à partir des données de notre enquête, 2005

D'après ce tableau, nous constatons que la surface du local et la capacité de stockage n'ont aucune influence sur le volume de commercialisation des volailleurs. En effet, le volailler n° 02 avec une surface de 12 m² arrive à vendre 5 560 kg de poulet an mois de Juin. Par contre, le volailler n° 07 avec une superficie de 28 m² et les mêmes équipements de stockage n'a pu vendre que 1 500 kg de poulet de chair ce qui nous conduit à affirmer que la capacité de commercialisation dépend en premier lieu de la situation du local du volailler.

⁸⁷ Notre échantillon est composé de 09 volailleurs sur un total de 51 volailleurs qui activent dans la distribution de la viande blanche au niveau de la ville de Tizi-ouzu, soit 17,64% du total des distributeurs des produits

En effet, la majorité des volaillers qui se localisent au niveau du centre ville ont une grande capacité de commercialisation en poulets de chair comme nous le montre le tableau ci-dessus, et elle dépend aussi des clients principaux des volaillers ce qui sera démontré dans l’analyse de notre enquête ci-dessous.

L’échantillonnage est effectué sur la base de capacité de commercialisation des volaillers au cours de mois de Juin. Afin de calculer la capacité de commercialisation des différents volaillers, un suivi mensuel du nombre de poulets et œufs de consommation vendus par les volaillers a été réalisé au cours de mois de Juin. Comme nous avons inclus dans notre questionnaire un tableau relatif aux poids moyens des poulets vendus par les volaillers et en multipliant le poids moyen des poulets vendus par le nombre vendu nous avons pu établir la classification suivante :

classe		Capacité de commercialisation	
		Poulets de Chair (kg)	Œufs (plateau)
Classe 01	Volailleur n°07	1500	250
	Volailleur n°04	2350	800
	Volailleur n°06	3450	150
	Volailleur n° 09	3450	300
Classe 02	Volailleur n°08	7410	200
	Volailleur n°02	7560	250
	Volailleur n° 05	7820	600
Classe 03	Volailleur n°01	8620	350
	Volailleur n°03	9920	600

Tableau n°69 : Classification des volaillers en fonction de leurs capacités de commercialisation

Source : élaborée à partir des données de notre enquête, 2005

La classification des volaillers est faite en fonction de leurs capacités de commercialisation en poulet de chair. On a obtenu les 03 classes suivantes :

Classe 1 : la première classe renferme les volaillers ayant une capacité de commercialisation inférieure à 4 Tonnes

Classe 2 : Elle renferme les volaillers ayant réalisé une capacité de commercialisation qui se situe entre 4 T et 8 T

Classe 3 : Elle renferme les volaillers dont la capacité de commercialisation est supérieure à 8 T.

A)- Source d’approvisionnement des volaillers

Poulet de chair

- plus de 55% des volaillers enquêtés s’approvisionnent auprès des collecteurs livreurs et la majorité des volaillers enquêtés nous déclarent que la principale source d’approvisionnement de ces collecteurs livreurs ce sont les tueries privées (agrées ou informelles) qui se situent soit dans la wilaya de Tizi-Ouzou ou les wilayas les plus proches (Boumerdès, Alger).
- Plus de 22% des enquêtés déclarent qu’ils s’approvisionnent auprès des tueries privées, ces volaillers appartiennent à la classe n°02 et 03. Par ailleurs, nous précisons que le volailleur appartenant à la classe n°03 (volailleur n°03) déclare qu’il est propriétaire d’une tuerie à Bordj-Menaiel

et de plusieurs bâtiments d'élevage⁸⁸ et des points de vente au niveau de plusieurs localités (Bordj-Menaiel, Draâ-Ben-Khedda, Tadmait).

- Plus de 22% des enquêtés s'approvisionnent soit au niveau de l'abattoir de Taboukert ou bien auprès des éleveurs et c'est eux mêmes qui assurent l'abattage de leurs poulets auprès des tueries agréées « Charnai ».

Œuf de consommation

- Plus de 55 % des volaillers enquêtés s'approvisionnent auprès des grossistes spécialisés dans la distribution des œufs de consommation ;
- 33% des volaillers s'approvisionnent auprès des éleveurs ;
- et uniquement 11% des volaillers enquêtés possèdent un poulailler d'où ils assurent l'approvisionnement de leur local en marchandise.

	Poulet de chair				Total	Œuf de consommation			Total
	Tueries	Abattoirs	Eleveurs	Collecteurs livreurs		Grossistes	Eleveurs	Propre poulaillers	
Classe n°01		25		75	100	50	25	25	100
Classe n°02	33,33			66,66	100	66,66	33,33		100
Classe n°03	50		50		100	50	50		100
Total	22,22	11,11	11,11	55,55	100	55,55	33,33	11,11	100

Tableau n°70 : Source d'approvisionnement des volaillers

Source : élaborée à partir des données de notre enquête, 2005

B)- Modalité d'approvisionnement

Les accords régissant les relations commerciales entre les fournisseurs et les détaillants sont d'ordre verbal, ce qui peut engendrer l'irrégularité dans l'approvisionnement. Pour les facilités de paiement et les crédits, elles existent entre les fournisseurs et les volaillers.

Le transport de marchandise aux volaillers est assuré dans la majorité des cas par les fournisseurs. En effet, la majorité des volaillers ne possèdent pas un moyen de transport comme nous l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n°71 : Propriété du moyen de transport

	Propriétaire d'un moyen de transport	Ne possèdent aucun moyen de transport	Total
Classe 01	25	75	100
Classe 02	33,33	66,66	100
Classe 03	100		100
Total	44,44	55,55	100

Source : Fait par nous à partir des résultats de l'enquête, 2005

Plus de 55% des volaillers enquêtés ne possèdent aucun moyen de transport et dans le cas où il y a interruption d'approvisionnement par leurs fournisseurs, ils sont obligés de louer un moyen de transport pour acheminer leurs marchandises.

C)- Hygiène des volaillers

Les magasins de détail des produits avicoles que nous avons visité, respectent de façon générale les règles d'hygiène et sont pour la majorité dotés d'un poste de lavage des mains et ils respectent la tenue vestimentaire exigée par la réglementation.

Tableau n° 72 : Aspect général des magasins des volaillers

	Bon	Moyen	Mauvais	Total
Classe 01	50	25	25	100
Classe 02	33,33	66,66		100
Classe 03	100			100
Total	55,55	33,33	11,11	100

Source : Fait par nous même à partir des résultats de l'enquête, 2005

Le tableau n°75 montre que plus de 55% des magasins des volaillers enquêtés présentent un bon aspect contre 33% qui ont un aspect moyen et seulement 11% présente un mauvais aspect.

La majorité des magasins qui présentent un bon aspect appartient à la première et troisième classe et ils se situent au niveau du centre ville où les services de contrôle effectuent plusieurs contrôles durant le mois, comme nous l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n°73 : Passages des services de contrôle

	Deux fois et plus par mois	Une fois par mois	Rarement	Total
Classe 01	50		50	100
Classe 02	33,33	66,66		100
Classe 03	100			100
Total	55,55	22,22	22,22	100

Source : Fait par nous à partir des résultats de l'enquête, 2005

D'après ce tableau nous constatons que :

- plus de 55% des volaillers enquêtés déclarent que les services de contrôle effectuent plus de deux contrôles par mois. La majorité de ces volaillers appartiennent à la troisième classe. Cela est dû pratiquement à leur situation au niveau du centre ville et au niveau des ruelles commerçantes, ce qui facilite le passage des services de contrôle.
- Plus de 22% déclarent que les services de contrôle passent au moins une fois par mois au niveau de leurs magasins, la majorité de ces volaillers appartient à la deuxième classe.
- Plus de 22% des volaillers déclarent que les services de contrôle effectuent rarement le contrôle de leurs magasins. En effet, ces volaillers se situent dans des quartiers isolés et des nouveaux lotissements; ils appartiennent tous à la première classe.

Par ailleurs, d'après les deux tableaux ci-dessus nous constatons que là où les services de contrôle effectuent plus de deux contrôles par mois les magasins de ces volaillers présentent un bon aspect, comme nous le montre le tableau ci-dessous

		Deux fois et plus	Une fois	Rarement	Total
Classe01	Bon	50			100
	Moyen			25	
	Mauvais			25	
Classe02	Bon	33,33			100
	Moyen		66,66		
	Mauvais				
Classe03	Bon	100			100
	Moyen				
	Mauvais				
Total		55,55	22,22	22,22	100

Tableau n°74 : Rapport entre nombre de passage des services de contrôle et l'aspect général des volaillers

Source : Fait par nous à partir des résultats de l'enquête, 2005

Nous constatons que le nombre de contrôles effectués par les services de contrôle au niveau des magasins des volaillers a une relation directe avec l'aspect général de leurs magasins, comme nous le montre le tableau ci-dessus. Pour 100 % des volaillers de la troisième classe et 50 % de la première classe, où les services de contrôle effectuent plus de deux contrôles par mois, leurs magasins présentent un bon aspect général, le nettoyage de leur local est assuré quotidiennement et ils respectent tous les règles et les normes d'hygiène imposées par la réglementation.

D)- Commercialisation

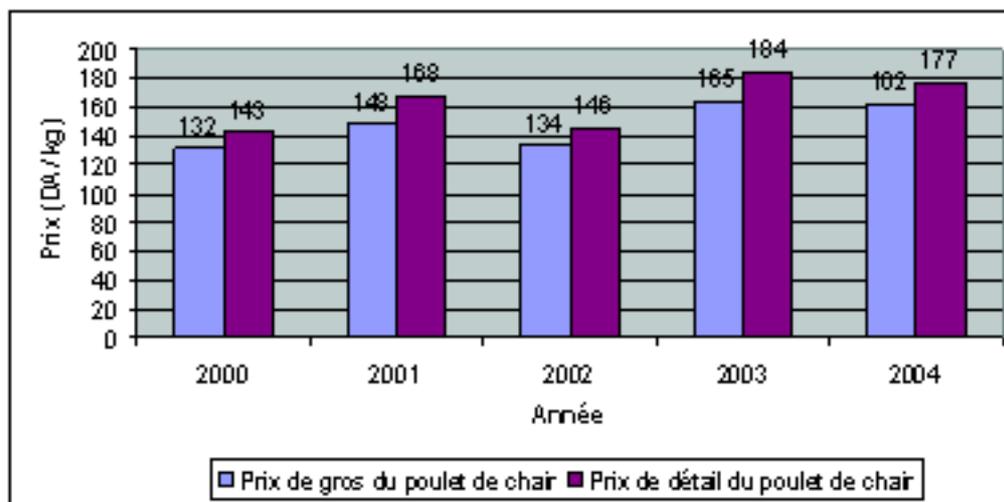
La capacité de commercialisation des volaillers dépend de la localisation de leurs locaux et de leurs principaux clients comme nous l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n°75: principaux clients des volaillers

		Ménages	Restaurants	Collectivité
Volailleur n°01	Centre ville	+	+	+
Volailleur n°02	Centre ville	+	+	
Volailleur n°03	Centre ville	+	+	+
Volailleur n°04	Centre ville	+		
Volailleur n°05	Haute ville	+	+	
Volailleurs n°06	Nouvelle ville	+		
Volailleurs n°07	Nouvelle ville	+	+	
Volailleur n°08	Cité 05 juillet	+	+	+
Volailleurs n°09	Lotissement hamoutène	+		

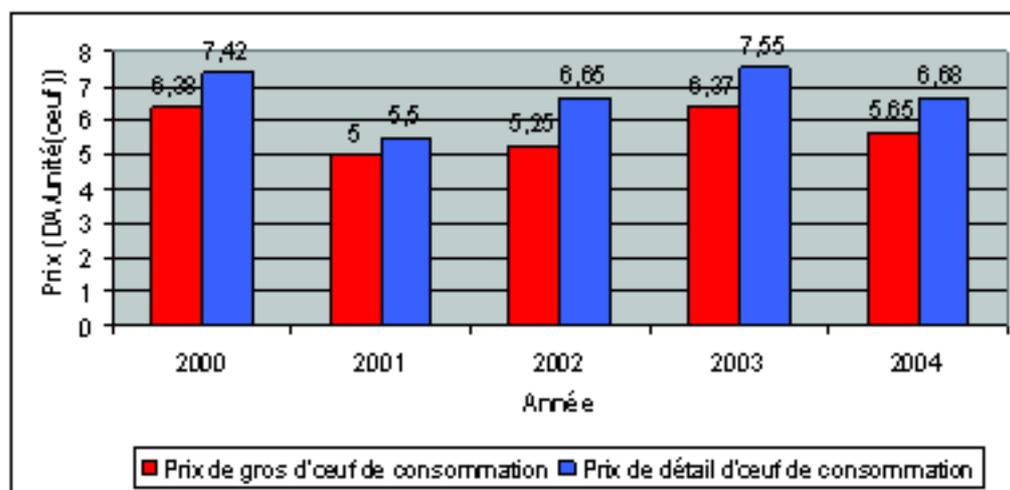
Source : Fait par nous à partir des résultats de l'enquête, 2005

V.2.2.3.5. Evolution des prix de gros et de détail du poulet de chair et de l'œuf de consommation au niveau de la ville de Tizi-Ouzou



Graphique n°22 : Evolution des prix de gros et détail du poulet de chair au niveau de la ville de Tizi-Ouzou

Source : DSA de Tizi-Ouzou, 2005



Graphique n°23 : Evolution des prix de gros et détail des œufs de consommation au niveau de la ville de Tizi-Ouzou

Source : DSA de Tizi-Ouzou, 2005

Les graphiques n° 22 et 23 montrent l'évolution des prix de détail et de gros du poulet de chair et de l'œufs de consommation dans la ville de Tizi-Ouzou, qui ont connu une augmentation de plus 25 % pour le poulet de chair et une stabilité de prix pour les œufs de consommation durant la période étudiée.

La marge des détaillants varie entre 08 % et 12% pour le poulet de chair et entre 9,1% et 20,26% pour l'œuf de consommation ; elle varie en fonction de la saison et de la disponibilité du produit sur le marché, ainsi que des acteurs qui interviennent sur le marché.

V.2.3. Approvisionnement de la ville en laits et ses dérivés

Le lait et les produits laitiers constituent une des composantes essentielles de l'alimentation traditionnelle de la population. Notre pays apparaît comme un grand consommateur de

ces produits avec une consommation estimée en 2003 à 116 L/ habitant/ an qui dépasse largement la norme établie par l’OMS (90 Litres), cette situation s’explique par :

Les traditions alimentaires ;

La substitution des viandes qui sont relativement chères par ces produits vu leur valeur nutritive qui est riche en protéines animales ;

La fixation par l’Etat, du prix du lait destiné à la consommation des ménages (lait pasteurisé).

« La demande nationale est estimée à environ 3,7 milliards de litres de lait par an en 2003, et l’apport de la production agricole est évaluée à 1,610 milliards de litres de lait frais, soit un déficit de 56 % qui est satisfait par les importations »⁸⁹

La production agricole et la transformation de ces produits connaissent une croissance relativement importante, « elle est évaluée à plus de 4,3% en 2003 par rapport à 2002 et plus de 39,8% par rapport à la moyenne des années1991-1999 »⁹⁰. Ce développement résulte essentiellement de :

La mise en œuvre d’un plan de développement agricole dont les incitations sont relayées au niveau du financement des investissements et de la production, par une banque spécialisée de la branche ;

Cadre juridique et réglementaire des investissements relativement attractifs ;

La libéralisation de l’initiative privée qui s’est traduite par un engouement des entrepreneurs pour le secteur de l’agroalimentaire.

V.2.3.1. Production et collecte du lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Tableau n°76 : Evolution de la production et la collecte de lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou U : L

	2000	2001	2002	2003	2004	Moyenne 2000/2004
Production de lait de vache	35 952 000	42 042 000	50 772 000	52 550 000	55 000 000	46 63 200
Quantité produite par vache et par an	1 300	1 329	1 383	1 405	1 447	1 373
Lait crû collecté	2 516 645	4 750 000	4 738 000	5 830 000	8 320 000	5 909 500
Taux de la collecte	07	11,29	9,33	11,10	15,12	12,77

Source : DSA, 2005

La production de lait de vache enregistrée en 2004 est de 55 millions de litres soit une évolution de 52 % par rapport à l’année 2000. Cette évolution est due à l’augmentation de l’effectif bovin laitier de 37 % et aux bonnes conditions climatiques durant la période ayant permis une meilleure alimentation du cheptel ce qui à conduit à l’amélioration de son rendement. En effet, les quantités produites par vache sont passées de 1 300 L/an en 2000 à 1 447 L/an en 2004.

⁸⁹ et ² **Cabinet de Tiers Consult, 2004** : « L’agroalimentaire en Algérie », Collection d’études sectorielles Algérie, Ed 2004, p154.

⁹⁰

Le volume du lait collecté a connu la même évolution que la production laitière, il est passé de 07 % en 2000 à 15% en 2004. Cette augmentation est due principalement à la politique incitative à la promotion de la collecte de lait cru adopté par l'Etat, cela à travers une prime de 07 DA par litre octroyé à l'éleveur pour chaque litre de lait collecté et livré au centre de collecte, 04 DA octroyé aux collecteurs, et 02 DA aux transformateurs pour chaque litre réceptionné. À cet effet, dans le cadre du PNDA, la wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié en 2003 de 14 véhicules de collecte de lait d'une capacité de 500 litres, ainsi que de 07 centres de collecte en plus des 07 existant auparavant, d'où la capacité de stockage est passée de 18 000 L en 2000 à 37 850 en 2004⁹¹.

Centres de collecte	Capacités
Fréha (07 centres)	10200
	1030
	8500
	5 080
	6 200
	2 000
	1 030
Tamda	5000
Mekla	8 030
Bouzeguen	1 040
Tala-athmane	2 000
Tigzirt	2 060
	1 030

Tableau n° 77: Centres de collecte existant dans la wilaya de Tizi-Ouzou U : L

Source : DSA, 2005

D'après ce tableau, nous constatons que plus de 60% des capacités de réception du lait cru collecté se situe au niveau de la commune de Fréha. Cela est dû principalement à la grande capacité de production du lait de cette région ; en effet, plus de 25 % de la production totale de lait de vache provient de cette région.

V.2.3.2. L'industrie laitière dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Les capacités de production industrielle du lait et des produits laitiers ont connu une forte expansion dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Sa transformation est assurée par environ 15 laiteries, implantées sur l'ensemble du territoire de la wilaya de capacité variable, allant de 9 000 L/ jour à 400 000L/jour.

L'industrie laitière en Algérie fonctionne essentiellement sur la base de matières premières importées,

C'est-à-dire de la poudre de lait et de la matière grasse de lait anhydre. L'industrie laitière est complètement déconnectée du secteur de l'agriculture dans la mesure où une très faible part de ses besoins est couverte par la production des exploitations laitières.

La production s'est largement diversifiée lors de ces cinq dernières années. En effet, la gamme des produits offerts sur le marché a connu une amélioration en terme de variété et de qualité, parmi les principaux produits disponibles sur le marché:

- Lait cru en vrac, lait pasteurisé en sachet de 1 litre, lait fermenté, lait caillé, lait upérisé, entier, demi écrémé ou écrémé ;
- Les fromages blancs (différentes variétés), fromage fondu et fromage à pâte molle,

⁹¹ La DSA de la wilaya de Tizi-Ouzou.

- Les crèmes desserts et les crèmes glacées ;
- Les yaourts (nature ou fruités).

Tableau n° 78: Les entreprises de production laitier implantées au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

Entreprise	Forme juridique	Adresse	Effectifs	Capacité de production
La laiterie de Drâa Ben Khedda	SPA	Rue Kasri Ahmed 15100 Drâa Ben Khedda	372	402 162 Leql/J
Laiterie Pâturage d'Algérie	SARL	Zone industrielle sud de T.O	80	120 000 Leql/j
Le tigre de Mizrana	SARL	Tigzirt centre	24	25 900 Leql/j
Mont Bleu	EURL	Zone industrielle Tala athmane lot n°04	18	19 400 Leql/j
Laiterie ABIB	SARL	Yakouren centre 15 365 yakouren	17	18 300L/j
Laiterie GADI « Essendou »	EURL	Village Ait Ouanéche Beni-Zmenze	16	17 500Leql/j
Laiterie fromagerie Tala Allem	SARL	Route Tala Allem Tizi-Ouzou	16	17 200 Leql/j
Le Robelle	-	Ath Douala	13	14 300 Leql/j
Nars Plus	SARL	Coopérative immobilière DUCH groupe A lotissement n°39 Nouvelle Ville.	13	14 000Leql/j
Ikoussa	-	Village Ikoussa Bouzguéne	12	12 853Leql/j
Fromagerie Thala	SARL	Ait Anane Beni Zmenzer	12	12 800 Leql/j
Yanis Ets KADRI	EURL	Rue des frères Haouchine 15001 Alma Beni Zmenzer	11	11 800 Leql/j
Le Mont Blanc	-	Lotissement Hamouténe n°31 Tizi-Ouzou	10	10 800Leql/j
Laiterie Thafrrara	SARL	Mechtras	09	9 850 Leql/j

Source : (direction d'industrie et des mines de la wilaya de TIZI-OUZOU ⁹²)

V.2.3.3. La distribution du lait et des produits laitiers dans la wilaya de Tizi-Ouzou

V.2.3.3.1. Le circuit de distribution du lait et des produits laitiers

Selon Bencharif, les circuits de distribution du lait et des produits laitiers deviennent de plus en plus complexes, en relation avec le recentrage des entreprises publiques et l'arrivée de nouveaux acteurs.

Il distingue trois grandes catégories de circuits :

⁹² Talbi.S (2005) : « Diagnostic fonctionnel et mise en place d'un plan marketing opérationnel pour une entreprise en expansion cas de:« Pâturages d 'Algérie » MEMOIRE d'ingénieur d'Etat en agronomie, INA, EI-HARRACH, ALGER

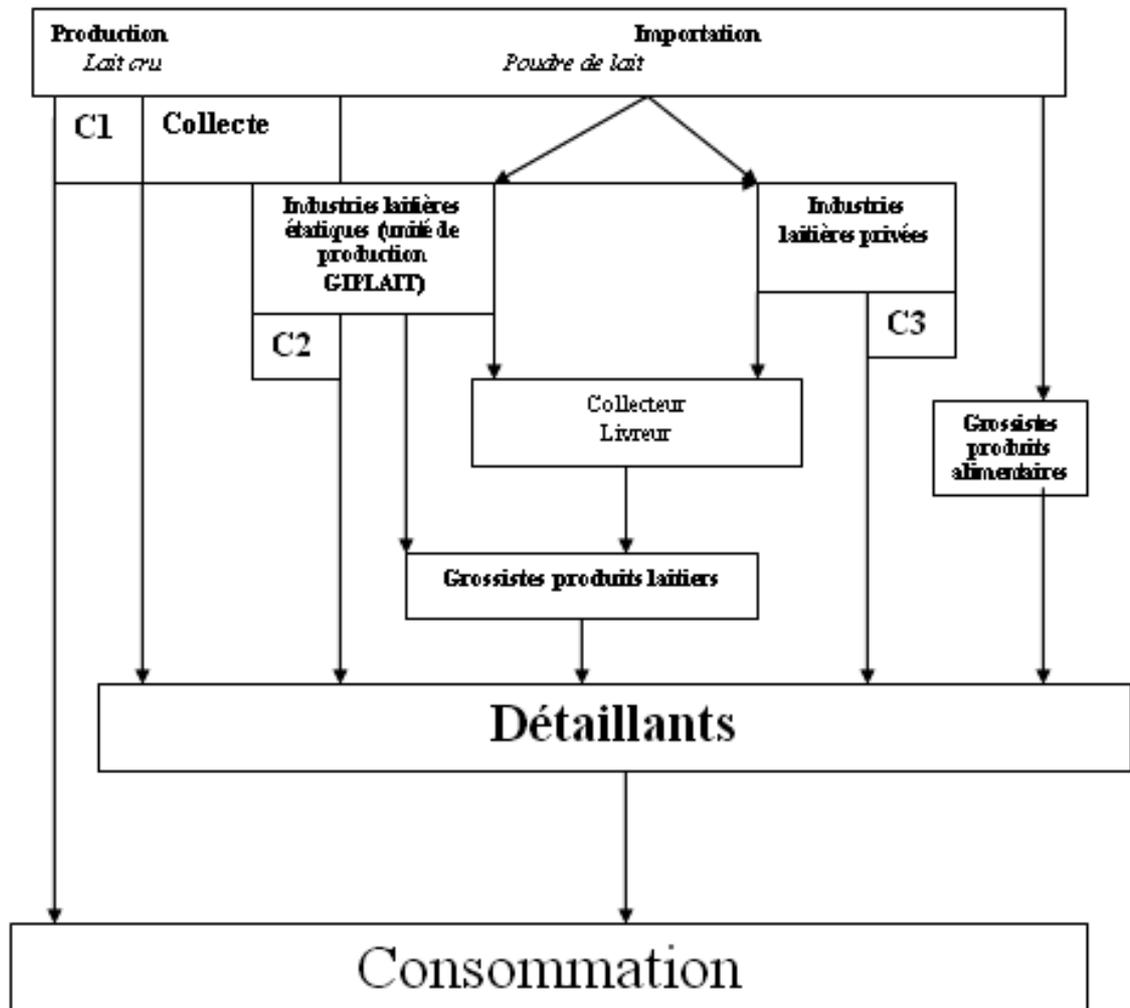


Schéma n°07 : Circuits de distribution des produits laitiers

Source : Elaboré par nous même.

- **Les circuits informels (C1)** : concernent pratiquement l'autoconsommation et la vente de proximité du lait cru et des produits laitiers fabriqués de manière artisanale (l'ben, raeb) assurées par les producteurs eux-mêmes par leurs propre moyens dans le cas de la vente directe, ou cédés aux distributeurs des produits laitiers dans le cas de la vente indirecte. Ajoutons à cela les quantités collectées par les nouvelles mini-laiteries et les PME privée. Ces dernières sont difficiles à mesurer et à évaluer ; c'est pour cette cause qu'elles sont considérées comme des circuits informels.

- Les circuits formels (C2)

Correspondent aux circuits hérités de l'ancienne organisation publique du commerce du lait et des produits dérivés⁹³. Par ailleurs, avec la disparition du monopole des entreprises publiques et l'arrivée du secteur privé, le secteur public s'occupe essentiellement de

⁹³ Le schéma de l'annexe n°11, nous indique l'évolution de l'industrie publique depuis 1962 à 2002

l'approvisionnement des populations en lait pasteurisé ; ses capacités de production dépasse 80% en lait pasteurisé⁹⁴ .

Le schéma ci-dessus, nous indique le circuits de mise en marché du lait et produits laitiers des unités de production du « Groupe GIPLAIT », où nous constatons l'existence d'un :

- Circuit formels long : concernant pratiquement tous les produits laitiers, où il y a plusieurs intermédiaires entre les unités de production et les consommateurs ;
- Circuit formels court : concernant uniquement le lait pasteurisé, où il y a un seul intermédiaire entre les unités de production et les consommateurs.
- Les circuits émergents (C3) :

Constituent principalement par des industries du secteur privé ; elles assurent l'approvisionnement de la population en produits laitiers. Depuis leur arrivée sur le marché national, nous constatons une amélioration sensible en terme de variété et de qualité des produits laitiers. Pour les circuits de mise en marchés de ces entreprises, ils sont identiques à celui du secteur public.

Pour le circuit de mise en marché de lait en poudre d'importation c'est un circuit long où nous trouvons plusieurs intermédiaires entre l'importateur et les consommateurs.

L'approvisionnement des habitants de la ville de Tizi-Ouzou en lait et produits laitiers est assuré pour :

- Le lait pasteurisé, principalement par la laiterie de Drâa-Ben-Khedda et Pâturage d'Algérie,
- Les produits laitiers proviennent de toutes les régions du pays :
 - Les Yaourts : de Bejaia, Blida et Alger,
 - Les Fromages : d'Oran, Tizi-Ouzou, Boumerdes et d'Alger

Le prix du lait pasteurisé est réglementé. Le prix d'un litre de lait pasteurisé conditionné en sachet est de 25 DA, Par contre le prix du lait UHT et des dérivés du lait sont libres.

Tableau n°79 : situation des prix des dérivés du lait en Septembre 2005.

	Prix
Lait en poudre d'importation	125 à 170 DA
Lait UHT	50 DA /L
Yaourt nature	12 DA /Pot
Yaourt fruité	20 DA/ Pot
Fromage blanc	330 DA/ kg
Fromage à pâte molle	650 DA /Kg

Source : Enquête, Septembre 2005

La wilaya de Tizi-ouzou dispose de 93 distributeurs détaillants des produits laitiers dont 23 se situe au niveau de la ville de Tizi-ouzou soit 43 % du total des distributeurs.

La source d'approvisionnement de ces distributeurs est assurée en grande partie par les deux entreprises de transformation laitière de la wilaya (Pâturage d'Algérie située dans la

⁹⁴ HANAFI-DJOGHLAL, N (2002) : **Contribution à l'analyse de la situation et des perspectives de développement de la filière lait en Algérie, Thèse de magister, INA, Algérie**

zone industrielle sud de Tizi-ouzou, l’entreprise ORLAC de DBK) et les entreprises situées au niveau des wilayas limitrophes (Alger, Boumerdès, Béjaïa,) .

En résumé, nous constatons que la distribution du lait et des produits laitiers est effectuée à partir des unités de production directement vers les commerçants détaillants pour le lait pasteurisé et en passant par les grossistes en produits laitiers et les commerçants détaillants (alimentation générale, supérette..) pour les dérivés du lait.

Les détaillants en charge de la vente des produits laitiers disposent, notamment pour les produits dérivés du lait (Fromages, Yaourts), d’équipements de conservation, sous froid positif.

V.2.4. Approvisionnement de la ville de Tizi-Ouzou en produits halieutiques

V.2.4.1. Ressources et potentialité halieutiques de la wilaya de Tizi-Ouzou

Malgré ses 85 Km de façade maritime la wilaya de Tizi-Ouzou tourne le dos à la mer. Elle couvre cinq communes⁹⁵ insuffisamment valorisées et peu peuplées par rapport aux autres sous régions de l’intérieur de la wilaya.

« *Le mode de consommation des populations locales est plutôt de type continental : beaucoup de céréales, quelques fruits rustiques et très peu de poissons* »⁹⁶ ; ce qui explique l’absence de pêcheurs et d’activité maritime le long de la côte et la faiblesse de la production halieutique au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou malgré ses ressources halieutiques appréciables en poisson blanc et sardine. En effet, la campagne d’évaluation des ressources halieutiques de la côte algérienne, effectuée par le navire océanographique espagnol « Visconde de Eza » entre Mars et Avril 2003, estime le potentiel halieutique de la côte Tizi-Ouzienne à 26 262 tonnes avec un rendement estimé entre 10 et 30 Kg/h de travail⁹⁷ , et avec l’application de 1/3 de la biomasse des prises tolérables soit 8 745 tonnes/an. Mais la production halieutique n’a jamais pu dépasser les 1 500 t/an comme nous l’indique le tableau ci-dessous :

Tableau n° 80: Evolution de la production halieutique dans la wilaya de Tizi-Ouzou

	2002	2003	2004
Flottille (1)	110	126	154
Inscrit marin (1)	154	263	243
Production (1)	639,4	722,3	1 357,25
Taux de pêche (2)	7,30	8,25	15,5

Source :(1)- DRPH, 2005 (2)- calculé par nous même⁹⁸

Selon les chiffres de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous constatons que la production cumulée des ports d’Azeffoun et de Tizirt était de 639,4 tonnes avec une flottille de 110 embarcations. Si en 2003 celle-ci a atteint 126

⁹⁵ Les cinq communes de la façade maritime de la wilaya de Tizi-Ouzou sont, Tizirt, Mizrana, Iflissane, Azeffoun et Ait-Chafâa.

⁹⁶ Dahmani.M, (1987) : « Economie et société en grande Kabylie », OPU, Algérie

⁹⁷ DRHP, 2005 : « Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, secteur de la pêche et ressources halieutiques », DPRH, wilaya de Tizi-Ouzou

⁹⁸ Le taux de pêche est calculé en divisant la production par les quantités de la biomasse à pêcher tolérables Production halieutique de la wilaya / 8 745 tonnes

unités, la production n'a progressé que de 60 tonnes pour atteindre 722 tonnes. En 2004, la quantité pêchée avait presque doublé pour atteindre 1 357 tonnes, bien que le nombre des embarcations n'ait pas excédé les 154 unités dont 09 sardiniers et 145 petits métiers, comme nous constatons que la wilaya de Tizi-Ouzou réalise des taux de pêche dérisoires qui ne dépasse pas les 15%.

Pour la distribution des produits halieutiques au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, le tableau ci-dessous nous indique la structure du commerce des produits halieutiques :

Tableau n°81 : Situation de la distribution des produits halieutique au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou

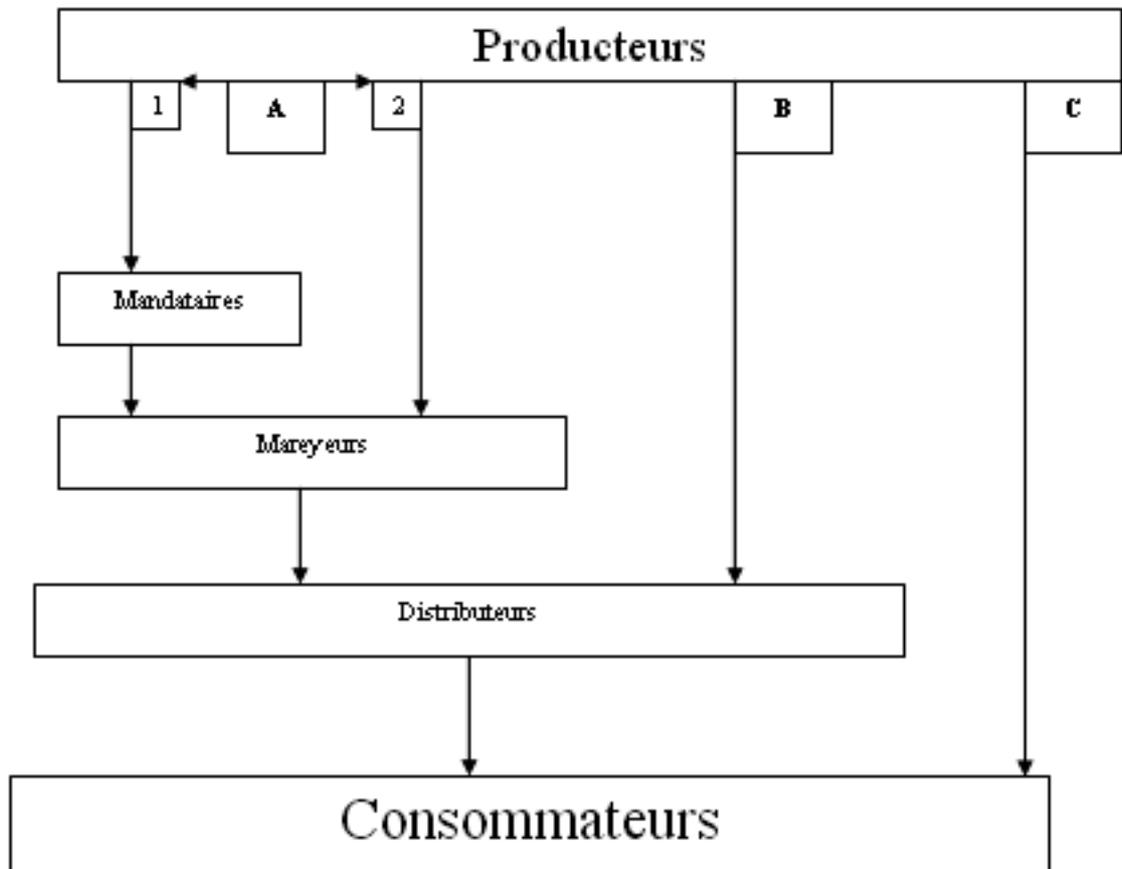
	Personne morale	Personne physique
Distributeurs en gros	03	01
Détaillants	97	01
Magasins	9	0
En étal	03	0

Source : DCP de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2005

La distribution en détail se fait à travers certains commerces spécialisés de poisson, mais pour la plus grande partie, elle se distribue dans les marchés et par colportage.

V.2.4.2. Commercialisation des produits halieutiques

Avant d'atteindre le consommateur, le poisson passe par plusieurs intermédiaires et chacun prélève une marge bénéficiaire selon l'opportunité qui lui est offerte. Par ailleurs, le système de commercialisation relève presque dans sa totalité du ressort du secteur privé. En Algérie, il existe trois principaux circuits schématisés dans le schéma ci-dessous :



99

Schéma n°08 : Circuits de distribution des produits halieutiques

D'après ce schéma, nous constatons qu'il existe trois circuits de distribution :

- **Circuit long (A1)** : se caractérise par l'importance des quantités pêchées et du nombre d'intermédiaires intervenant dans ce circuit. Il se trouve dans tous les ports du pays où existe un hall de vente, ce que nous ne trouvons pas au niveau des ports de la wilaya de Tizi-Ouzou. Mais un hall de vente est en phase de réalisation au niveau du port d'Azeffoun, ce qui va permettre une meilleure organisation des conditions de vente au niveau de ce port.
- **Circuit long (A2)** : il existe deux intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs ; ce circuit se présente au niveau des abris de pêche et des ports semi-structurés comme le port d'Azeffoun actuellement.
- **Circuit mi-long (B)** : se caractérise par l'existence d'un seul intermédiaire entre les producteurs et les consommateurs. Il est présent au niveau des plages d'échouage et de certains abris de pêche, où la flottille n'est pas importante, comme le port de Tizirt où nous constatons la dominance des petits métiers.
- **Circuit court (C)** : dans ce circuit il n'existe aucun intermédiaire entre le producteur et le consommateur, la production est acheminée directement par le producteur au consommateur, ce type de circuit n'est pas dominant, il existe dans les petites

⁹⁹ **Maouel. DJ (2003)** : « Les raisons de la faiblesse quantitative de la production halieutique en Algérie, cas de port de pêche de bouharoun (Tipaza) », Thèse de Magister, Economie Rural .INA d'El Harrach, Algérie

localités où la production n'est ni assez importante ni assez homogène, comme le port de Tigzirt.

V.2.5. Analyse comparative des prix de détail des produits d'élevages et halieutiques entre la ville de Tizi-Ouzou, la ville d'Alger et au niveau National

		2000	2001	2002	2003	2004
Viandes Ovines	Ville de Tizi-Ouzou (1)	447	465	563	608	756
	Ville d'Alger (2)	477	503	538	608	745
	Niveau National (3)	417	440	487	539	671
Viandes Bovines	Ville de Tizi-Ouzou	410	410	433	505	594
	Ville d'Alger	413	427	421	461	488
	Niveau National	384	391	452	505	602
Poulet de chair	Ville de Tizi-Ouzou	143	168,5	146	184	177
	Ville d'Alger	154	156	151	182	146
	Niveau National	170	179	162	199	191
Cérf de consommation	Ville de Tizi-Ouzou	7,42	5,50	6,65	7,55	6,68
	Ville d'Alger	7,3	6,33	6,48	7,34	6,50
	Niveau National	7	6	6	7	6,5
Sardine	Ville de Tizi-Ouzou (4)	-	-	-	101,26	110
	Ville d'Alger	95,24	88,80	86,90	93,62	97,95

Tableau n°82 : Analyse comparative des prix en détail

Source : (1)- DSA de Tizi-Ouzou, (2)- ONS (3)- Ministère de l'agriculture (4)- DRHP de Tizi-Ouzou

D'après ce tableau nous constatons, que les prix des produits d'élevage sont plus élevés au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, par rapport à la ville d'Alger et même par rapport au prix moyen national. Cela est dû à la longueur des circuits de distribution approvisionnant la ville, et nous avons constaté la dominance des circuits longs.

Nous avons constaté aussi que les prix de la sardine sont élevés au niveau de la ville par rapport à la ville d'Alger, ce qui s'explique par le manque des distributeurs au détail des produits halieutiques au niveau de la ville de Tizi-Ouzou et à la longueur des circuits approvisionnant la ville en sardine.

Conclusion

Il ressort de l'analyse de l'approvisionnement et de la distribution de la ville de Tizi-Ouzou en produits d'élevage et halieutique, que la ville est approvisionnée en quantité suffisante mais à des prix assez élevés comparativement à ceux d'Alger et même à ceux observés au niveau national. Nous avons également constaté quelques contraintes qui empêchent le bon fonctionnement du système de distribution et qui se résument dans les points suivants:

- Les conditions déplorables de transport d’animaux destinés à l’abattage, et les conditions de stress intense dans lequel ils arrivent aux abattoirs.
- Le non respect de la diète hydrique des animaux.
- Le transport de la viande s’effectue dans des véhicules qui ne répondent pas aux normes.
- Insuffisance des contrôles effectués au niveau des différents distributeurs de détail des produits d’élevage, cela s’explique par le manque de contrôleurs.
- La non coopération entre les différentes administrations locales dans la gestion, et la lutte contre les abattages clandestins.
- Les conditions désastreuses d’abattage clandestin et du transport inadéquat des viandes blanches et principalement du poulet.
- La dépendance de la filière lait du marché mondial, du fait d’une totale déconnexion de l’industrie laitière de la sphère de production locale.
- Manque d’infrastructure de vente en détail pour les produits halieutiques et les conditions désastreuses de transport des produits halieutiques.
- La sous utilisation des potentialités de la wilaya en produits halieutiques.
- La longueur des circuits d’approvisionnement de la ville de Tizi-Ouzou en produits d’élevage et halieutiques comprenant plusieurs intermédiaires, ce qui se traduit par une hausse des prix à la consommation de ces produits.

Chapitre VI Approvisionnement et distribution des produits des industries agro-alimentaires (IAA)

VI.1. Typologie des magasins de distribution des produits des industries agro-alimentaires

Elle peut se faire selon des critères techniques (superficie du local de vente) ou juridique (statut)

Classification selon la superficie

A)- Formule traditionnelle ou le petit commerce :

Le « petit commerce » n’est pas une notion homogène dans les pays industrialisés. Ainsi il peut être associé, par exemple en Allemagne et en Belgique, à une surface de vente inférieure à 400 m² alors qu’en Australie et aux Etats-Unis, les statistiques font plutôt référence à des commerces employant moins de 20 salariés. Dans certains pays le concept n’existe pas comme en Suède (où l’on distingue plutôt commerce organisé et commerce indépendant) ou n’existe plus car totalement détrôné par la grande distribution comme en Nouvelle Zélande.

En France, sont considérées comme « petites » les entreprises commerciales ayant de 0 à 3 salariés inclus, d’une surface inférieure à 120 m². Pour l’Algérie, les commerces de proximité ont une surface moyenne de 30 à 40 m² (donc < 120 m²) et avec des effectifs de l’ordre de 1 à 3 personnes.

B)- Formule de libre- service : Supérette (120-400 m²) :

Est un magasin de détail vendant en libre service sur une surface de vente ouverte au public, à nette prédominance alimentaire (95 % du chiffre d'affaires). Ces dernières années, cette formule de vente a connu une nette progression au niveau de la ville de Tizi-Ouzou. En effet, selon la DCP en 2004, la ville de Tizi-Ouzou dispose de 20 supérettes.

C)- Supermarchés (400 -2500 m2) :

C'est la forme moderne de la distribution. C'est un magasin de vente au détail constituant à lui seul un établissement, ou encore un département distinct à l'intérieur d'un magasin de détail, vendant en libre service intégral ou généralisé l'ensemble des produits alimentaires. Le paiement des achats se fait en une seule opération à des caisses de sorties.

D)- Hyper marché (2500 – 5000m2) :

L'hypermarché est très souvent le promoteur, l'animateur et la locomotive d'un centre comprenant autour de lui un nombre important de magasins spécialisés, indépendants et services (banques, assurances...) et parmi les caractéristiques de ce type de distribution :

- Très grande unité de vente au détail présentant un large assortiment en produits alimentaires,
- Vente généralisée en libre service et paiement en une seule opération à des caisses de sortie,
- Politique de marge et de prix réduits,
- Horaires d'ouverture prolongés,
- Parking de grandes dimensions mis à la disposition de la clientèle.

E)- Hard discount (400 et 800 m2) :

Parmi les caractéristiques de ce type de distribution :

- Une offre large,
- Des produits présentés directement en cartons afin de limiter la manutention,
- Une organisation interne du magasin limitée au strict nécessaire (pas de décoration, pas d'espace produits aménagé, linéaires basiques ...),
- L'informatisation de la gestion de l'entrepôt,
- Une logistique optimisée et un transport maîtrisé.
- Classification selon le statut juridique et firmes dominantes

Il existe deux grandes formes d'organisation du commerce :

- Commerce indépendant constitué d'entreprises individuelles, généralement de petite taille.
- Commerce concentré selon une intégration sociétaire (entreprise unique composée d'une maison-mère et de filiales), ou contractuelle associant consommateurs ou commerçants entre eux.

En Algérie, c'est le petit commerce de proximité qui est la forme de distribution la plus répandue, mais nous constatons ces dernières années l'augmentation du nombre de supérettes et l'arrivée des grandes surfaces de distribution étrangère.

Dans ce chapitre, nous essayons de faire un diagnostic sur la situation actuelle de la distribution au détail des produits alimentaires au niveau de la ville de Tizi-Ouzou et on identifiera les circuits de distribution des produits alimentaires de base (huile, sucre, produits céréaliers) existant en Algérie.

VI.2. Distribution au détail des produits alimentaires

La wilaya de Tizi-ouzou compte, à la fin de l'année 2003, 4 638 commerçants de détail en alimentation générale dont 634 se localisent dans la ville de Tizi-ouzou soit 14 % du total des commerçants des produits alimentaires de la wilaya.

Notre enquête a été menée auprès de 20 commerçants en alimentation générale de la ville de Tizi-Ouzou soit 3,15% du total des commerçants détaillants, et l'échantillon se ventile de la manière suivante :

- 05 supérettes ;
- 15 Epicerie (alimentation générale).

Par le biais de cette enquête, nous avons étudié les paramètres suivants :

VI.2.1. Source d'approvisionnement

L'enquête effectuée auprès des commerçants détaillants au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, nous a permis de constater que la majorité des commerçants enquêtés s'approvisionnent auprès des grossistes qui se situent au niveau de la ville de Tizi-Ouzou comme nous le montre le tableau ci-dessous :

Tableau n°83: Source d'approvisionnement des détaillants

	Grossiste local (%)	Grossiste à l'extérieur de la wilaya (%)	Blanky (%)	Total (%)
Epicerie	86.66	13.33	0	100
Superettes	20	40	40	100
Total	70	20	10	100

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, Septembre 2005

70% des commerçants détaillants enquêtés s'approvisionnent auprès des grossistes locaux contre 20% qui s'approvisionnent auprès des grossistes qui se situent en dehors de la wilaya de Tizi-Ouzou et seulement 10% des détaillants enquêtés s'approvisionnent auprès de Blanky malgré que ce dernier assure le transport de la marchandise jusqu'au local des détaillants. En effet, selon les détaillants enquêtés, Blanky pratique des prix élevés par rapport aux grossistes de la région. Pour ce qui concerne le transport même, les grossistes assurent l'acheminement de la marchandise jusqu'à leurs locaux.

La majorité des détaillants déclarent s'approvisionner généralement chez le même grossiste parce qu'ils leur facilite le paiement et ils leur assure le transport de la marchandise à tous moments de la journée.

VI.2.2. Charge des commerçants

A)- Le personnel

Les petits commerces de proximité n'emploient pas des salariés pour la gestion de leurs magasins, ils comptent généralement sur l'aide familiale comme nous l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n°84 : les employés

	employés	Aide familiale	Total
Epiceries	0	100	100
Superette	80	20	100
Total	20	80	100

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, Septembre 2005

Aucune épicerie (alimentation générale) n'emploie un salarié dans la gestion de son magasin contrairement aux superettes, d'où 80% des propriétaires enquêtés emploient au moins trois salariés, ce qui nous conduit à confirmer que les systèmes modernes de distribution sont des grands systèmes créateurs d'emplois. « En France entre 1972 et 1992 plus de 550 00 emplois directs ont été créés par la grande distribution »¹⁰⁰.

B)- Le loyer

Les coûts de loyer commerciaux au niveau de la ville de Tizi-Ouzou sont jugés excessivement chers¹⁰¹ par les détaillants enquêtés, surtout que la plupart des commerçants enquêtés ne sont pas propriétaires du local comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau n°85 : Propriété du local

	propriétaire	location	Total
Epiceries	46.66	53.33	100
Supérette	40	60	100
Total	45	55	100

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, septembre 2005

Plus de 50% du total des commerçants détaillants enquêtés sont locataires du local de leurs activité contre 45% uniquement qui sont propriétaires.

C)-Transport

Le tableau ci-dessous nous indique que la majorité des détaillants enquêtés dispose d'un moyen de transport utilitaire :

	Possède un moyen de transport				Ne possède pas un moyen de transport	Total
	fourgonnette	Mazda	Fourgon	camion		
Epiceries	60	6.66	20	0	13.33	100
Superette	0	0	40	40	20	100

Tableau n° 86: Propriété d'un moyen de transport utilitaire

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, septembre 2005

Plus de 80% des détaillants enquêtés affirment qu'ils disposent d'un moyen de transport contre 15% qui ne disposent d'aucun moyen de transport et selon eux actuellement le transport ne représente aucune contrainte pour la création d'une épicerie.

VI.2.3. Aspect général du local et passage des services de contrôle

¹⁰⁰ **Rastoin, J.L. 1998** ; Système alimentaire ; AGRO Montpellier, U.F.R. d'Economie et gestion des entreprises, p85.

¹⁰¹ Le prix mensuel de location d'un local commercial dans l'artère principale de la ville est de plus de 45 000 DA, les loyers des locaux les moins chers sont de 12 000 DA et se situent généralement dans les nouveaux lotissements et les quartiers isolés de la ville.

Pour ce qui concerne l'hygiène et la présentation des marchandises au niveau des différents points de vente enquêtés, nous avons constaté que la majorité des commerçants enquêtés présentent convenablement leurs produits et l'état d'hygiène au niveau de leur point de vente est acceptable. Cela est dû, à la rude concurrence entre les différents commerçants¹⁰², aux consommateurs qui deviennent de plus en plus exigeants en matière de qualité des produits et aux exigences des services de contrôle.

Tableau n°87 : Passage des services de contrôle

	Une fois par mois	Deux fois et plus par mois	Rarement	Total
Epicerie	46,66	26,66	26,66	100
Superette	20	40	40	100
Total	30	30	40	100

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, Septembre 2005

D'après ce tableau nous constatons que :

- 40% des commerçants enquêtés déclarent que les services de contrôle effectuent rarement des contrôles au niveau de leurs locaux ; ces commerçants se situent dans des quartiers populaires et dans des nouveaux lotissements ;
- 60% des commerçants enquêtés déclarent que les services de contrôle effectuent au moins un contrôle par mois au niveau de leurs locaux.

Tableau n°88 : affichage des prix.

	Prix affichés	Prix non affichés	Total
Epicerie	86.66	13.33	100
Superette	100	-	100
Total	90	10	100

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, septembre 2005

D'après ce tableau, nous constatons que 90% du total des commerçants enquêtés affichent les prix de leurs produits, contre 10% qui ne les affichent pas. Cela est dû à l'application des exigences des services de contrôle qui effectuent le plus souvent des contrôles au niveau de ces points de vente.

Nous signalons que la majorité des détaillants enquêtés adhèrent à l'association des commerçants de la commune de Tizi-Ouzou qui est affiliée à l'UGCAA.

VI.3. Régime des prix des produits alimentaires

Les produits alimentaires sont éligibles dans leur quasi-majorité au régime des prix libres à l'exception du lait pasteurisé conditionné, de la farine et du pain qui continuent à être soumis à un régime des prix fixés par voie réglementaire.

¹⁰² Le nombre de commerce a connu une grande progression ces dernières années, en 1998, la ville de Tizi-Ouzou dispose de 314 commerçants ce nombre a atteint 634 commerçants en 2003 soit une progression de 50%.

VI.4. Contrôle de la qualité des produits alimentaires

Le contrôle de la qualité des produits vise à assurer la mise à la consommation de produits répondant aux normes homologuées et /ou aux spécifications légales et réglementaires concernant ces produits (standardisation). Dans ce cadre, un vaste dispositif législatif et réglementaire a été mis en place lors de ces dernières années¹⁰³.

L'encadrement de l'activité contrôle de qualité est assuré par les organismes et institutions suivants :

Administrations

Administrations centrales (direction de la qualité et de la sécurité des produits) et régionales ; sept inspections régionales des enquêtes économiques et de la répression des fraudes locales couvrant chacune 6 à 8 Wilayas et 48 directions de wilaya de la concurrence et des prix.

Centre Algérien de Contrôle de la Qualité et de l'Emballage (CACQE)

Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle (INAPI)

Ces organismes et institutions veillent à la mise en œuvre des principales opérations de contrôle. *A ce titre, ils ont pour mission essentielle :*

- De veiller à la transparence et à la loyauté des transactions commerciales à travers le respect des règles édictées en la matière ;
- De s'assurer du bon fonctionnement du marché en décelant et en remédiant aux dysfonctionnements pouvant affecter celui-ci ;
- De veiller au respect des prescriptions liées à la qualité des produits aux différents stades de leur mise à la consommation (production, importation, distribution de gros et de détail) ;
- De contribuer à la promotion de la concurrence et de la qualité à travers, notamment, l'assistance aux opérateurs économiques et l'information des consommateurs ;
- De participer à l'animation des dispositifs intersectoriels de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, de prévention et de préservation de la santé et de la sécurité des consommateurs ;
- La démonopolisation du commerce extérieur et la multiplication des opérateurs souvent non professionnels, conjuguées à l'impréparation des services de contrôle au double plan de la formation et des moyens nécessitent la modulation de la fonction de contrôle pour prendre en charge des préoccupations conjoncturelles.

Ces activités de contrôle sont soutenues par :

- Un réseau national de laboratoires d'analyses ;
- Des actions d'animation, d'information et de formation.

VI.5. Circuit de distribution des produits des industries agro-alimentaires en Algérie.

La branche des Industries Agro-alimentaires se caractérise par une forte dépendance de l'extérieur pour ses approvisionnements en matières premières. Cette extraversion reste

¹⁰³ Voir annexe n°13 les principaux textes juridiques et réglementaires encadrant le domaine de l'agroalimentaire.

néanmoins différenciée selon les filières avec des taux de dépendance variant avec les matières premières :

- Blé dur 80%
- Blé tendre 85%
- Huile brute 100%
- Sucre roux 100%
- Lait 70%
- Café 100%

Dans cette partie, nous allons essayer de faire une petite synthèse sur la situation actuelle de ces filières en se basant sur les circuits de distribution existants en Algérie.

VI.5.1. Huiles alimentaires

La production agricole en amont de l'activité des huiles se limite actuellement à celle des olives. Toutefois, des expérimentations ont été conduites en ce qui concerne la production de carthame, tournesol et de colza.

Les régions de production de l'olive à huile se situent au Centre et Centre-Est du pays, dans des zones montagneuses et des piémonts, à savoir : Bejaia (24%), Tizi-Ouzou (15%), Bouira (08%), Bordj- Bou- Arreridj (07%), Sétif (6%), Jijel, Guelma, et Mila (05%).

Les huiles issues des graines oléagineuses, raffinées en Algérie sont pour les principales celles des graines de colza, tournesol et de soja, avec de petites quantités d'huiles de maïs.

Le raffinage des huiles brutes végétales s'effectue intégralement à partir des huiles brutes importées, la capacité de raffinage nationale installée atteint en 2003, près d'un million de tonnes par an qui représente environ deux fois les besoins du marché alors qu'elle était de 294 000 tonnes en 1996. Cette progression est due principalement au développement remarquable du potentiel de raffinage, suite à des investissements importants du secteur privé dans cette filière.

Pour la commercialisation de l'huile alimentaire, nous trouvons plusieurs circuits de distribution qui dépendent de la nature de l'huile (huile d'olive ou huile de graine végétale) et de l'entreprise de transformation comme nous l'indique le schéma ci-dessous ; pour l'huile d'olive, nous identifions deux principaux circuits de distribution :

Circuit (A) : c'est un circuit direct, il n' y a aucun intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Circuit (B) : c'est le propriétaire de l'huilerie qui assure la distribution de l'huile transformée soit en la vendant directement aux ménages ou en la cédant aux distributeurs (collecteurs livreurs). Comme nous signalons l'émergence des entreprises qui assurent le conditionnement et la commercialisation de l'huile d'olive par son propre réseau de distribution comme l'entreprise « IFRIOLIVE ».

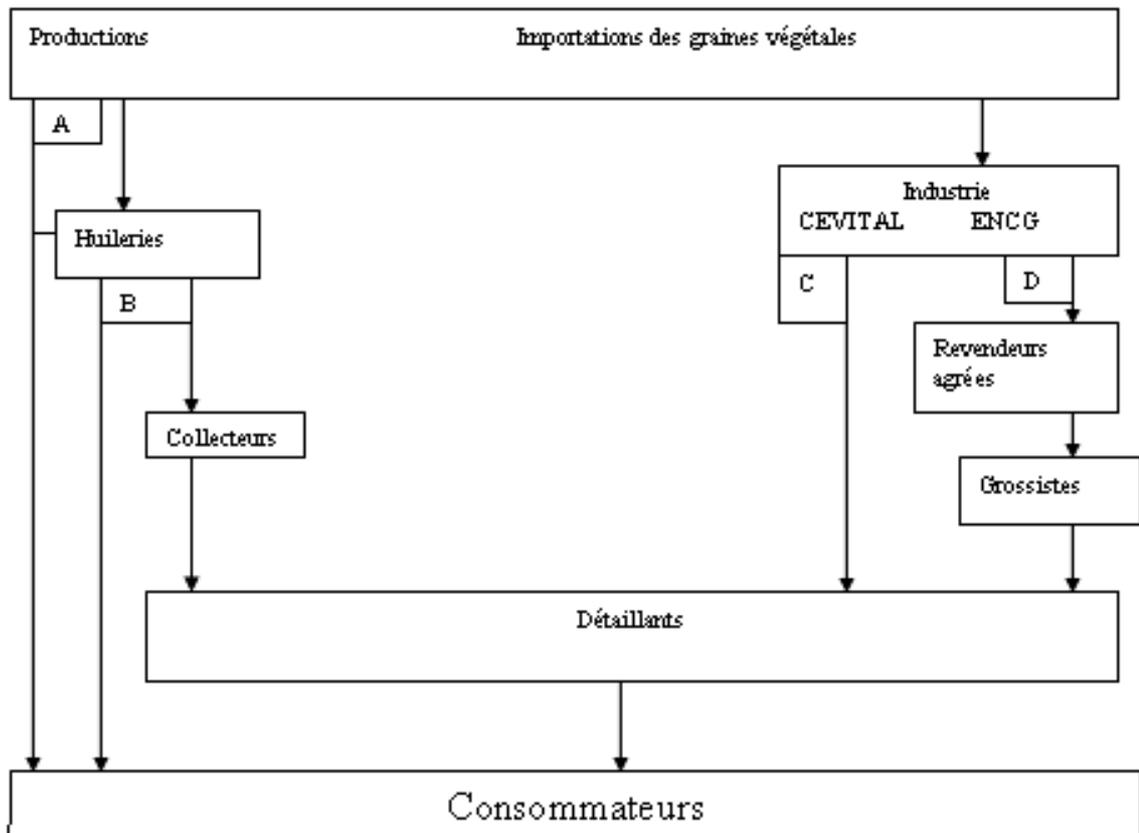


Schéma n°09 : Circuits de distribution des huiles alimentaires

Pour les huiles alimentaires issues de graines végétales, la commercialisation dépend des entreprises de transformation d'où nous distinguons deux principaux circuits:

Circuit (C) : Ce circuit est contrôlé par l'entreprise de transformation « CEVITAL », qui a des dépositaires au niveau des grandes villes et elle assure l'approvisionnement des détaillants par son propre réseau, comme le cas de la ville de Tizi-Ouzou où tous les détaillants de la ville enquêtés affirment que pour tous les produits de « CEVITAL », c'est l'entreprise elle-même qui assure leurs approvisionnement contrairement aux grossistes qui affirment que leurs approvisionnement se fait par leurs propres moyens de transport.

Circuit (D) : Au niveau de ce circuit, il existe plusieurs intermédiaires entre l'entreprise de transformation et le consommateur et c'est les vendeurs agréés qui assurent l'approvisionnement des grossistes qui, à leur tour assurent l'approvisionnement des détaillants.

VI.5.2. Sucre

La culture de la betterave sucrière a été introduite en Algérie en 1947, au niveau de la région de Sidi-Bel-Abbés, elle a été abandonnée dans cette région en 1964, suite à une faible couverture des besoins en eau d'irrigation et relancée au niveau du périmètre du Haut Chelif et étendue, par la suite, aux périmètres de Annaba et Guelma. Il a été projeté de produire 300 000 tonnes par campagne qui nécessitait un assolement triennal, une superficie de 45 000 hectares en terre irriguée.

Les quantités de betterave effectivement produites et livrées à l'appareil de transformation sont passées d'un maximum de 82 000 tonnes avec une richesse en sucre de 12% pour la campagne 1969 à 21 000 tonnes et seulement de 5% pour la campagne 1972.

Compte tenu, d'une part de la faiblesse de la production potentielle de sucre obtenue à partir du traitement de la betterave (5% de la demande) et d'autre part, des priorités retenues par le secteur de l'agriculture en matière d'utilisation des périmètres irrigués, il a été décidé en 1983 d'abandonner la culture de betterave. De ce fait et à compter de 1983, la production sucrière en Algérie s'est cantonnée dans le raffinage du sucre roux, au niveau des trois raffineries de l'entreprise ENASUCRE.

Dés lors, l'approvisionnement du marché national devait résulter, pour partie, de la production de sucre blanc par « l'ENASUCRE », le reste de la demande était couverte par les importations de sucre raffiné.

« Cette situation devait se maintenir jusqu'en 2002 sans grande évolution si ce n'est l'accroissement du niveau de la demande nationale en sucre. Demande estimée en 2003 à près de 01 million de tonnes, soit une consommation, per capita d'environ 31,250 kg / an »¹⁰⁴

La privatisation du commerce d'importation fera émerger plusieurs d'opérateurs qui se sont substitués à la central d'achat publique (ENAPAL).

« A partir de 2002 que vont émerger deux opérateurs privés, qui vont commencer à investir cette filière en développant des actions au niveau de la production, il s'agit notamment :

Du groupe « CEVITAL » qui, a installé à Bejaia une raffinerie de sucre dotée d'une capacité de 550 000 T/ an ;

Du groupe « Blanky » qui, dans le cadre d'un contrat de processing, avec l'entreprise « ENASUCRE » va prendre progressivement des parts de marché importants »¹⁰⁵. Et à partir de 2005, Blanky se trouve dans des difficultés financières et c'est « CEVITAL » qui récupère les contrats de processing avec « ENASUCRE ».

Pour l'approvisionnement du marché national en sucre blanc, il est assuré par ces deux groupes et par plusieurs importateurs, leur circuit de commercialisation est indiqué dans le schéma ci-dessous :

¹⁰⁴ et ² **Cabinet Tiers Consult, 2004** : « L'agroalimentaire en Algérie », Collection d'études sectorielles Algérie, Ed 2004, P127
¹⁰⁵

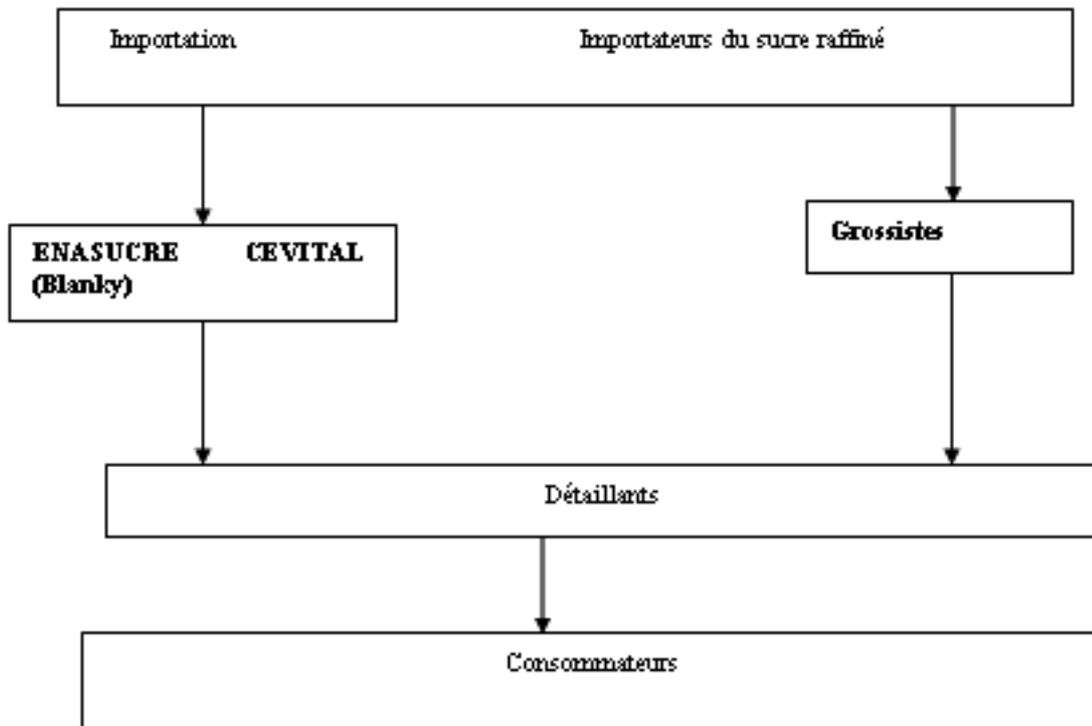


Schéma n° 10: Circuits de distribution du sucre en Algérie

La distribution du sucre blanc s'effectue, pour la production nationale, par le biais des filiales de distribution créées par le groupe CEVITAL et ENASUCRE (en coopération avec Blanky) et pour l'importation par les réseaux de grossistes propres à chaque importateur. Ces réseaux sont relayés, pour les ventes au détail, par le réseau des épiceries et des supérettes.

Le conditionnement de ces produits est de façon générale le suivant :

- Le sachet en polyéthylène alimentaire ou la boîte d'1 Kg ;
- Le sac en polypropylène de 25 et 50 kg pour les collectivités et les industriels ;
- Les boîte de 1 kg pour le sucre en morceaux.

V.5.3. Café

En dépit du climat que connaît l'Algérie, ne permettant pas la production de café, les besoins du pays sont satisfaits par des importations en provenance des pays d'Afrique et de l'Amérique latine.

La transformation du café se résume par sa torréfaction, sa mouture et son conditionnement, la transformation du café a connu un développement important ces dernières années.

Les opérations de transformation sont :

Le mélange (robusta/arabica), le grillage, la mouture et le conditionnement en paquets de 250 gr et en modules de 01 à 05 kg pour les collectivités et les professionnels.

Le circuit de commercialisation du café est schématisé comme suit :

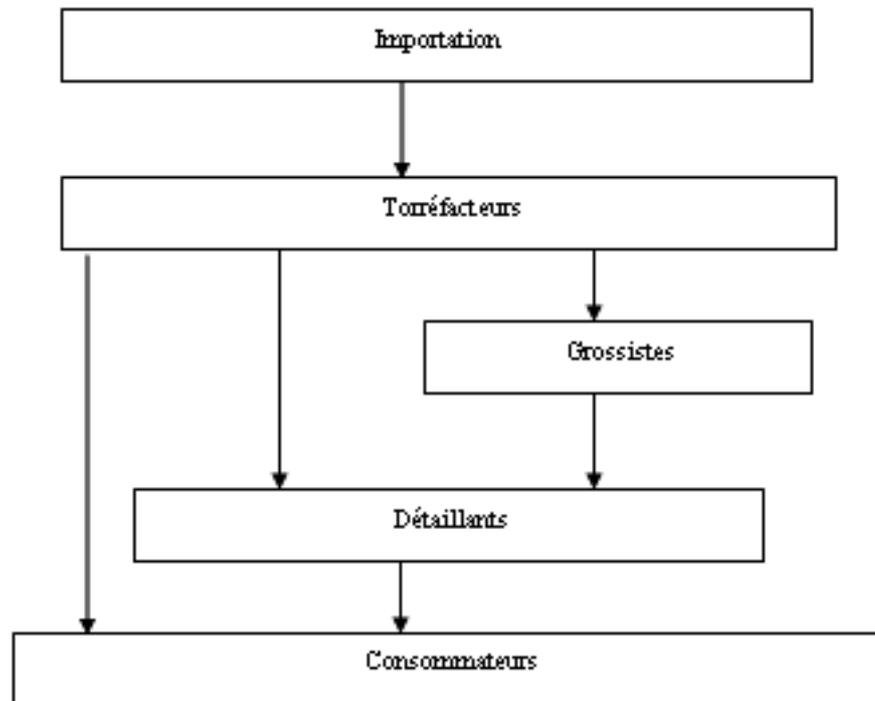


Schéma n° 11: Circuit de distribution du café en Algérie

La distribution du café s'effectue, à travers le circuit des grossistes et détaillants des produits alimentaires, du moins pour les sociétés disposant de marque (Facto, Boukhari). Pour les petits torréfacteurs, leurs vente se fait généralement de façon directe, aux détaillants et aux ménages.

VI.5.4. Céréales et dérivés

En Algérie, les céréales constituent un aliment fondamental, culturellement et nutritionnellement. Elles sont la source principale des calories alimentaires de base commune de tous les régimes alimentaires. Le blé représente à lui seul 50% de la ration calorique moyenne par personne et par jour.

Les céréales dominent l'agriculture, leurs superficies représentent environ 40% des terres cultivables, la superficie emblavée annuellement en céréales varie entre 2,9 et 3,5 millions d'hectares alors que la surface récoltée se situerait entre 2,5 et 3,1 millions d'hectares.

L'industrie de transformation des céréales occupe également la première place dans le secteur agroalimentaire en raison de l'importance de ses capacités de trituration, l'activité de transformation comprend les activités de première et de seconde transformation dont le contenu ce résume dans le schéma ci-dessous :

1^{ère} transformation 2^{ème} transformation

Blé tendre → Farine → Pain, pâtisserie

Blé dur → Semoule → Pâtes alimentaires, Couscous, galette

La fabrication de l'ensemble de ces produits est assurée par un potentiel de production relativement récent. En effet, plus de 60% des minoteries, semouleries, boulangeries relevant du secteur privé ont été acquis durant la seconde moitié de la décennie 1990 et

seul 10% date des années 1970 et font l'objet d'action de restructuration, mises à niveau ou de renouvellement.

Par ailleurs, la wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'une quinzaine d'entreprises (voir tableau n°28) d'une capacité de trituration de l'ordre 676 785 quintaux.

Le schéma ci-dessous retrace le circuit de distribution des produits céréaliers issus de la première et de la seconde transformation et il met en évidence tous les intervenants de la filière qui sont dépendants les uns des autres et si un problème entrave le fonctionnement de l'un des intervenants cela se répercute sur toute la filière.

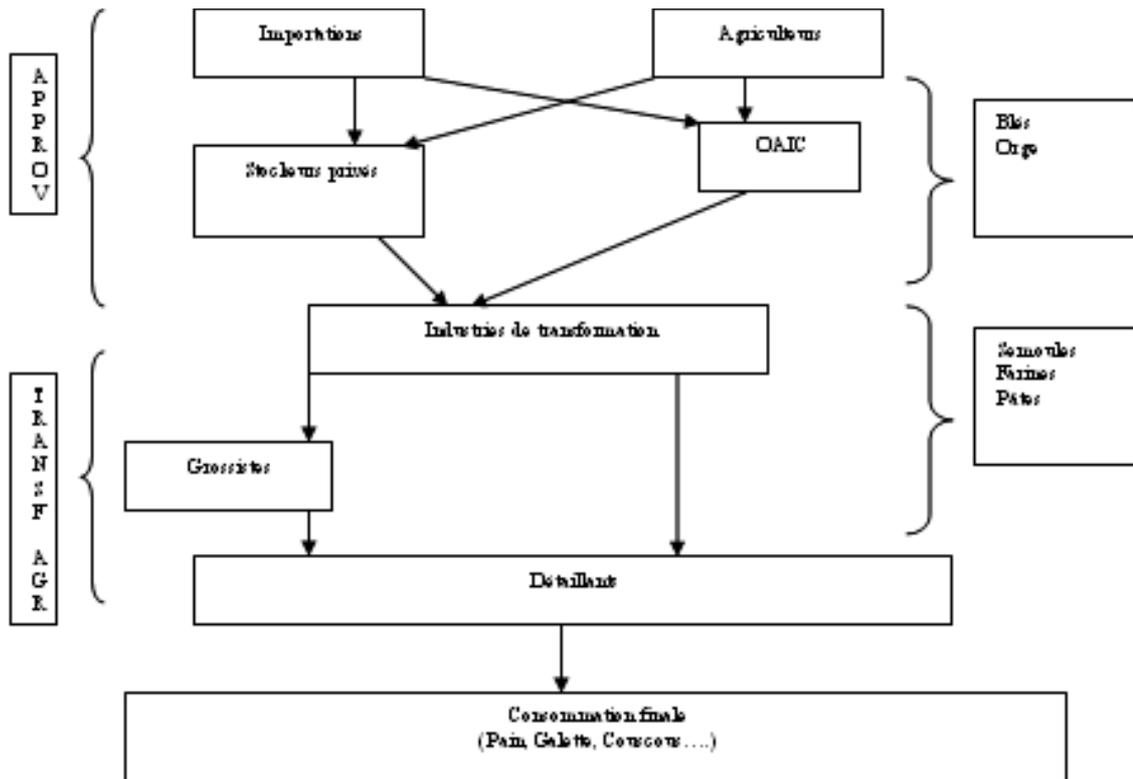


Schéma n° 12: Circuit de distribution des produits céréaliers

VI.5.4.1. Commercialisation des produits issus de la première transformation : Semoule et farine

La commercialisation des produits de la première transformation, s'effectue à travers des circuits propres à chaque entreprise et les circuits les mieux structurés étaient ceux des (ERAD) et actuellement, on assiste à une tentative de structuration des réseaux de distribution développés pour chaque entreprise.

Le conditionnement des produits des premières transformations les plus utilisées sont :

- Pour la semoule
 - Sac en papier de 25, 10, 05, 2 et 01 kg.
 - Sac en propylène de 25 et 50 kg.
- Pour la farine
 - Sac en papier de 5, 2 et 01 kg.

- Sac en propylène de la farine panifiable pour les boulangeries de 50 kg.

VI.5.4.2. Commercialisation des produits issus de la seconde transformation :

Les activités de seconde transformation concernent pour l'essentiel celles relatives à :

- la fabrication des pâtes alimentaires et couscous ;
- la fabrication de pain et de pâtisserie ;

VI.5.4.2.1. Couscous et pâtes alimentaires

La distribution de ces produits se fait par le biais des grossistes et détaillants en produits alimentaires, opérateurs dont le réseau très dense est implanté de façon profonde sur l'ensemble du territoire national.

Le conditionnement se fait, selon la clientèle ciblée :

Pour la consommation des ménages, le conditionnement se fait dans les emballages de 250 g, 500 g et 1kg ;

Pour les collectivités, la restauration et autres, grands consommateurs le conditionnement se fait dans les emballages de 5 kg et 25 kg.

VI.5.4.2.2. Pain

L'activité « Boulangerie-pâtisserie » revêtait jusqu'en 1989 un caractère artisanal très prononcé, et ce n'est qu'au début des années 90 qu'elle est passée au stade semi-industriel, suite à l'introduction des nouvelles techniques de production telle que les fours rotatifs

Le réseau des boulangeries est estimé en 2004, sur la base des données du centre national de registre de commerce, à 15 500 boulangeries dont 9 000 boulangeries ne fabriquent que du pain, alors que 6 500 d'entre elles fabriquent du pain et de la pâtisserie, certaines simplement de la pâtisserie.

Par ailleurs, la wilaya de Tizi-Ouzou dispose de 314 boulangeries, soit 02% du parc national, dont 63 se localisent au niveau de la ville de Tizi-Ouzou.

Une enquête a été réalisée en Septembre 2005, auprès de 10 boulangeries¹⁰⁶ situées dans plusieurs quartiers de la ville de Tizi-Ouzou soit un pourcentage de 16% du total des boulangeries.

Notre échantillon se ventile de la manière suivante :

- 03 boulangeries se situent au niveau du quartier principal (Abane Ramdhane) de la ville,
- 05 boulangeries se situent au niveau des différents quartiers de la nouvelle ville,
- 02 boulangeries se situent au niveau de la haute ville.

Les principaux produits achetés par les boulangers sont la farine, la levure, sucre, huile et sel, l'approvisionnement en farine est assuré principalement par les minoteries de la région qui prennent également en charge le transport et l'approvisionnement en levure, sucre, huile et sel est assuré par les détaillants ou les grossistes des produits alimentaires.

¹⁰⁶ Nous remercions le président d'association des boulangeries et Pâtisserie pour tous l'aide qu'il nous a apporté toute au long de la réalisation de notre enquête.

Les principaux produits fabriqués par les boulangers enquêtés sont essentiellement : le pain courant, le pain amélioré, le pain traditionnel et les viennoiseries pâtisseries, comme nous signalons que les boulangeries situées au niveau du quartier principal de la ville de Tizi-Ouzou ne fabriquent que des viennoiseries pâtisseries en raison de leurs marges importantes.

Selon les estimations de l'enquête, la capacité de production en pain des boulangers enquêtés est de l'ordre de 70 quintaux par jours soit 7 quintaux par jour par boulangerie.

D'après les résultats de notre enquête, nous avons constaté que ces boulangeries disposent d'un matériel sophistiqué et emploient au moins 03 employés par boulangerie. La distribution du pain au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, s'effectue généralement sur les lieux de production. Toutefois notre enquête a révélé qu'une grande quantité de pain est vendue pour les épiceries, surtout après la réglementation de l'octroi d'une autorisation de vente de pain dans le but de lutter contre la vente de pain sur la voie publique¹⁰⁷.

Les principales contraintes rencontrées par les boulangers sont la non disponibilité des pièces de rechange pour leur matériel et la faiblesse de leurs marges. En effet, selon le président de l'association des boulangers de la wilaya de Tizi-Ouzou, leur métier ne leur permet plus de gagner honorablement leur vie. Les différentes hausses des prix des matières premières, des charges fiscales, des tarifs de la main-d'oeuvre et les difficultés d'approvisionnement en matériel et en produits de base font que plus de 300 patrons de boulangeries seraient au bord de l'asphyxie. En effet, selon le CNB le coût de production d'une baguette de pain normal de 250 gr est de 11,95 DA, alors que le prix de vente est de 7,5 DA soit une différence de 4,45 DA. On se demande comment les boulangers continuent à exercer à perte leurs activités.

Une analyse des performances économiques des boulangeries a été réalisée au niveau de la ville de Tizi-Ouzou. Elle nous a permis de savoir si l'activité des boulangeries ne génère pas réellement des bénéfices.

A)- Performances économiques des boulangeries

Le coût de production d'une baguette de pain normal de 250 gr

Les agrégats intervenants dans la structure du coût de production d'une baguette sont :

- Les Charges fixes
- Les amortissements du local et du matériel.
- Frais financiers et autres charges fixes.
- Les charges variables
- Matières premières (farine, levure, sel)
- Frais de main d'oeuvre
- Eau –Energie
- Frais de gestion

Ainsi, le coût de production d'un quintal (01 balle) de pain est la somme des charges fixes et des charges variables. Pour le coût de production d'une baguette, on divise la somme des charges sur 440¹⁰⁸.

L'analyse du coût de production d'une baguette de pain normal montre que la moyenne des coûts enregistrée est de 7,42 DA/baguette soit un écart de 4.53 DA/ baguette par rapport au prix calculé par le CNB.

¹⁰⁷ Voir annexe n° 15 procès verbal de la réunion du comité des boulangeries pâtisseries et le circulaire d'autorisation de création de dépôt de pain.

¹⁰⁸ Nous avons pris la même mesure pris par le CNB : 01 quintal de farine donne = 440 baguettes

Charges fixes

Les charges fixes sont des charges liées aux moyens de production durables, acquis pour être utilisés pendant plusieurs cycles dans le processus de production.

Le matériel, le local (ou le loyer), frais financiers, représentent l'essentiel des charges fixes supportées par les boulangeries enquêtées.

Les charges fixes représentent en moyenne 10,24 % du coût de production total d'une balle de pain soit 0,76 DA/baguette

Les coûts fixes au niveau des boulangeries enquêtées sont très variables : de 0,52DA/baguette à 1,33 DA/baguette, soit un écart de 0,81 DA/ baguette.

Les boulangeries 01 et 06 ont supporté les charges fixes les plus élevées avec respectivement 1,33DA/baguette et 0,77 DA/baguette,

Les amortissements

Il s'agit de la totalité des investissements en matériel de boulangerie, locaux et véhicules. On a considéré que la durée de vie est de 20 ans pour le local et de 10 ans pour le matériel et le véhicule.

L'amortissement des bâtiments et du matériel revient alors à 0.57 DA/ baguette soit 7.68 % du coût de production total.

Autres charges

Elles concernent principalement les dépenses consacrées aux frais financiers, impôts et charges sociales. Nous signalons que les boulangers 05 et 07 ont contracté un crédit de 650 000 DA avec un taux d'intérêt de 21% pour une durée de 06 ans.

Et les assurances du personnel et du matériel d'où nous avons constaté que les boulangers 01, 05,06 et 07 n'assurent pas leurs personnels.

Charges variables

Les charges variables représentent les dépenses occasionnées directement par la production. Donc ce sont des charges variant proportionnellement avec l'activité, représentée généralement par le chiffre d'affaires.

La moyenne des charges variables est de l'ordre de 6,66 DA/baguette soit, 89,75 % du coût total d'une baguette de 250gr.

- **Matières premières:** La part des matières premières représente 76,41 % du coût de production des boulangeries enquêtées. Les matières premières représentent la charge variable la plus lourde dans la constitution du coût de production d'une baguette. Cela s'explique par les prix élevés de la farine panifiable qui dépend essentiellement des prix du marché mondial.
- **Main d'œuvre :** Les charges de main d'œuvre sont évaluées à 0,72 DA / baguette en moyenne soit 9,70 % du coût total de production, toutefois nous remarquons que les boulangeries n° 05 et 06 ont les charges de main-d'oeuvre les plus faibles.

Tableau n°89 : Frais de main d'œuvre supportés par les boulangers U :DA

	Boulangers	Peseurs	Graisseurs	vendeurs	Total
01	120	100	80.00	47	347
02	120	100	80.00	48	348
03	120	100	80.00	-	300
04	120	100	80.00	54	354
05	110	90	70.00	-	270
06	110	100	70.00	-	280
07	120	100	80.00	43	343
moyenne		100	80.00		315

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, Septembre 2005.

- **Eau – Energie** : Les dépenses consacrées à ce poste sont également faibles. Elles sont évaluées à 0,16 DA/baguette, soit 2,16 % du coût de production.
- **Frais de gestion** : Il s'agit des frais consacrés à l'achat des pièces d'usure courantes (lampes spéciales, pelles, coupe pâte..), des corbeilles à pains et du papier, sachet. Ils sont estimés à 0,11 DA /kg baguette soit 1,49 % du coût total de production.

	Charges de production d'une balle de pain (01 quintal)	Données enquêtes 2005 Da / baguette	%
Charges fixes			
Amortissements	252,79	0,57	7,68
Autres charges	83,36	0,19	2,56
Total charges fixes	336,5	0,76	10,24
Charges variables			
Matière première	2496,28	5,67	76,41
Main d'œuvre	316,42	0,72	9,70
Eau- énergie	69,47	0,16	2,16
Frais de gestion	49,61	0,11	1,49
Total charges variables	2931,78	6,66	89,76
C fixes + c variables	3267,93		
Coût de production d'une baguette	3267,93 / 440 = 7,42	7,42	100

Tableau n° 90: Coût de production d'une baguette de pain normal de 250 gr

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, Septembre 2005

L'études des performances économiques des boulangeries nous montre que le coût de production d'une baguette est de 7,42 DA/baguette, sachant que le prix de vente d'une baguette est de 08 DA au niveau de la ville de Tizi-Ouzou, ce qui laisse une marge de 0,58 DA la baguette. Toutefois, nous signalons que la marge réelle prise par la majorité des boulangers sur une baguette dépasse largement les 0.58 DA. En effet, afin d'augmenter le taux de leurs marges, plusieurs tricheries sont pratiquées par les boulangers. Le poids de la baguette est très rarement respecté au poids homologué, son poids moyen à l'échelle national« **serait de 210 g, soit un rendement de 650 baguettes pour un quintal de farine** »¹⁰⁹, avec ce rendement le coût de production d'une baguette est de 5.02 DA/ baguette soit une marge de 2.97 DA pour une baguette.

En conclusion, nous signalons que ces dernières années, l'activité de boulangerie est en difficulté à cause de l'augmentation des prix internationaux du blé ce qui a engendré l'augmentation le prix de la farine. Les boulangers n'arrivent à s'en sortir qu'en réalisant un

¹⁰⁹ Kaidi. M, 2004 : « Le prix du pain », le matin du 25 avril 2004 .

ensemble de tricheries sur le poids et le mode de cuisson du pain, pour cela une révision du prix de pain s’impose ainsi qu’un contrôle rigoureux des boulangers par les services concernés.

VI.6. Analyse comparative des prix de détail des produits alimentaires

		Juil let	août	Sept	Oct.	Nov	Dec	Janvr.	Fev	Mars	Avril	Mai	juin
Semoule Sac de 25 Kg	Ville de T-O*	780	780	800	800	780	780	780	780	780	790	790	790
	National**	770	-	790	-	770	770	765	785	785	785	780	780
Farine	Ville de T-O	28	28	28	28	27	27	29	30	30	30	30	28
	National	27	-	28	-	27	27	29	30	30	30	30	30
Sucre	Ville de T-O	40	40	38	38	38	40	40	40	35	35	40	40
	National	40	-	38,5	-	38	39	38	38	35	35	40	40
Café	Ville de T-O	280	260	250	260	260	265	265	270	280	280	280	290
	National	280	-	245	-	260	264	265	270	275	275	285	295
Huiles alimentaires	Ville de T-O	370	370	400	400	400	400	420	420	420	420	430	430
	National	368	-	398	-	390	400	415	420	420	420	420	420
Pâtes alimentaires	Ville de T-O	70	70	65	65	70	70	70	70	70	70	70	70
	National	72	-	64	-	65	65	67	65	65	65	65	65
Concentre de tomates	Ville de T-O	110	120	100	100	130	130	125	120	120	120	120	120
	National	100	-	97	-	127	118	119	115	120	120	120	120
lentilles	Ville de T-O	65	65	65	65	65	65	65	65	65	70	70	70
	National	66	-	65	-	66	66	63	65	63	68	68	68
Pois-chiche	Ville de T-O	80	80	85	85	100	100	110	110	110	100	100	100
	National	80	-	84	-	100	99	103	99	100	95	100	100

Tableau n° 91 : Evolution mensuelle des prix des produits alimentaires de juillet 2003 à juin 2004

Source : *Direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou **Ministère du commerce

D’après le tableau n°91, nous constatons que l’évolution mensuelle des prix des produits des industries agro-alimentaires n’a pas connu de grand changements durant la période étudiée, exception faite pour les huiles alimentaires et les pois chiches qui ont connu une évolution de 15 %.

Pour la comparaison de prix entre la ville de Tizi-Ouzou et les prix enregistrés au niveau national, nous constatons que contrairement aux prix des fruits, légumes et des produits d’élevage il n’y a pas une grande différence pour les produits de l’industrie agro-alimentaire.

VI.7. Effet de l’arrivée de la grande distribution sur le système de distribution alimentaire

En Algérie, le développement des grandes surfaces de distribution est dans un état embryonnaire. La distribution des produits alimentaires est pratiquement contrôlée exclusivement par des commerçants privés, et c’est le groupe Blanky qui domine. Il a récupéré les magasins qui étaient auparavant gérés par l’entreprise publique "les galeries algériennes". Blanky, par le biais de son enseigne Promy propose des produits alimentaires à 75% d’origine algérienne. Actuellement on assiste à l’implantation des grandes marques de la grande distribution étrangère.

« L’UGCAA (Union Générale des Commerçants et Artisans Algériens) encourage l’implantation des distributeurs étrangers qui selon elle, diminuerait le poids du

commerce informel qui aurait représenté 35% de l'activité commerciale en 2004. De leur côté, les petits magasins locaux ne s'inquiètent pas non plus de l'implantation de compagnies étrangères car ils considèrent que la grande distribution répond aux besoins d'une clientèle plus aisée. Etant donné que le pouvoir d'achat de la plupart des Algériens reste faible, ceux ci continuent à préférer de s'approvisionner auprès du commerçant de proximité » ¹¹⁰.

Nous pensons qu'à court terme l'arrivée de la grande distribution n'aura pas de grande influence sur le commerce de gros et les petits commerces de proximité mais au contraire elle va participer à l'organisation de cette activité en introduisant des techniques modernes de la distribution en éliminant un grand nombre d'intervenants, comme elle va contribuer à la création d'emplois.

En effet, avec l'arrivée de la grande distribution, le circuit de distribution des produits alimentaires vont devenir très court comme nous l'indique le schéma ci-dessous, ce qui va engendrer sûrement la baisse des prix à la consommation

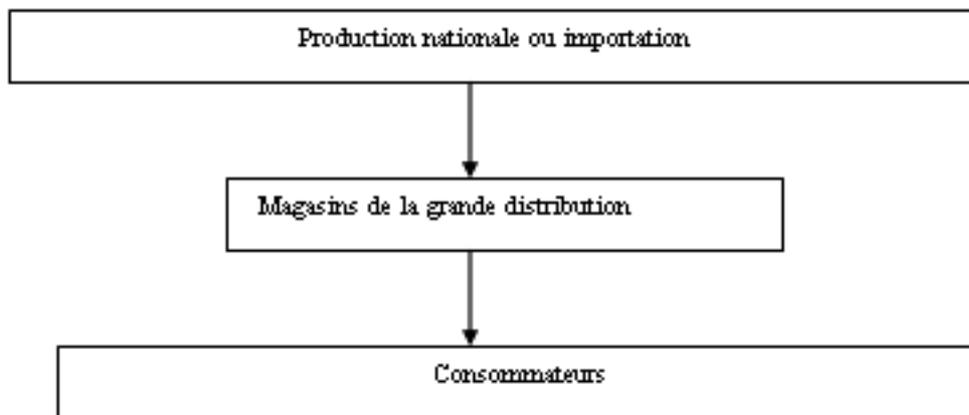


Schéma n° 12: Circuit d'approvisionnement des produits alimentaires

Mais à long terme, une grande partie des commerces de proximité sera menacée de disparition. Prenons le cas de la France. Depuis l'arrivée de la grande distribution, le commerce s'est fortement transformé ; après 30 ans d'existence, les ventes des grandes surfaces ont progressé de 03% à 72%, corrélativement les petits commerces de proximité se sont effondrés. Le nombre de petites épiceries a été divisé par six, celui des boucheries par trois comme nous l'indique le tableau ci-dessous. Cela malgré l'existence d'un arsenal juridique encadrant l'implantation des grandes surfaces, contrairement à notre pays où ce genre de commerce obéit actuellement aux mêmes textes de lois qui sont appliqués aux commerçants de quartiers, et c'est aux pouvoirs publics de mettre un arsenal juridique adéquat pour l'implantation des grandes surfaces.

¹¹⁰

Malki. L (2005) : « Grande distribution : Pas d'inquiétude chez les petits commerçants », EL - Watan Economique- du 14 au 20 novembre 2005

	Nombre d'entreprises*			Nombre de personnes occupées		
	1966	1998	%	1966	1998	%
Boulangerie-pâtisserie	40 200	22 400	-79	106 800	44 900	-137
Boucherie	50 500	14 700	-243	120 600	25 400	-374
Poissonnerie	4 700	2 100	-123	8 700	3 400	-155
Charcuterie**	12 700	6 400	-98	n.d.	11 800	-----
Épicerie, alimentation générale	87 600	13 800	-534	144 900	19 000	-662
Crèmerie-fromagerie	4 600	1 100	-318	8 500	1 600	-431
Librairie, commerce de journaux	13 200	11 900	-10	22 900	19 200	-19
Horlogerie-bijouterie	8 900	3 800	-134	15 400	5 900	-161
Commerce de chaussures	9 000	4 300	-109	16 000	6 500	-146
Commerce de vêtements	47 900	27 500	-74	80 700	39 000	-106
Commerce d'appareils électroménagers	8 100	5 500	-47	16 800	8 800	-90
Opticallerie, coiffurerie	9 300	5 000	-86	16 600	7 300	-127

Tableau n° 92: Evolution des petits commerces en France

* Entreprises d'au plus deux salariés ** Estimations pour 1966 n.d: Non déterminé

Sources : (recensement de la distribution en 1966 et enquête annuelle d'entreprise en 1998, Insee) ¹¹¹

Conclusion

La distribution des produits d'industries agro-alimentaires est caractérisée par la dominance des circuits long composés de plusieurs intermédiaires ce qui induit la hausse des prix à la consommation, l'arrivée de la grande distribution va sûrement contribué à l'organisation du système de distribution des produits alimentaires.

Comme nous avons constaté la dépendance des principales filières d'industrie agro-alimentaire (huiles, sucre, blé) du marché mondial et toute augmentation du prix au niveau de ce marché va répercuté directement sur tous les agents de la filière, comme le cas de la filière blé d'où l'augmentation des prix internationaux de blé à induit l'augmentation du prix de la farine et a mis l'activité des boulangeries en difficulté.

Conclusion Générale

Au terme de ce travail, et après avoir réalisé un diagnostic du système d'approvisionnement et de distribution des produits alimentaire dans la ville de Tizi-Ouzou, plusieurs conclusions peuvent être ressorties. Ainsi, à travers l'analyse des différentes parties de notre travail, nous avons pu constater que les prix des principaux produits alimentaires (fruits et légumes, viandes, produits halieutiques) sont assez élevés au niveau de la ville de Tizi-Ouzou comparativement à la ville d'Alger et même au niveau national. Cela est dû pratiquement à l'éloignement de la ville de Tizi-Ouzou des zones de production, ce qui nécessite des circuits assez longs pour son approvisionnement et au manque d'infrastructures de vente au détail (pour les fruits, légumes et les produits halieutiques). Comme nous avons constaté

¹¹¹ Lutinié, B, (2002) : « Les petites entreprises du commerce depuis 30 ans », division Commerce, Insee, N° 831 - FÉVRIER 2002.

la progression spectaculaire qu'a connu la distribution informelle des produits alimentaires au niveau de la ville de Tizi-Ouzou. Cela est dû pratiquement à la situation particulière qu'a connue la région ces dernières années et au taux de chômage élevé au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Par ailleurs, nous insistons sur les principales contraintes actuelles qui entravent le bon fonctionnement du système d'approvisionnement au niveau de la ville de Tizi-Ouzou et qui nécessitent une attention particulière par les responsables locaux de la ville de Tizi-Ouzou, et nous proposons quelques recommandations afin de palier à ces défaillances. Ainsi, à travers notre diagnostic nous avons pu constater les défaillances concernant aussi bien la politique d'information que statistique ainsi que l'approvisionnement et distribution alimentaire.

- Politique d'information et de statistique :
 - L'absence d'information sur la dynamique de la population urbaine dans le temps et dans l'espace, et sa relation avec la question alimentaire, ainsi que des études et des informations en matière de niveau de consommation et de comportement des consommateurs au niveau de la wilaya et la ville de Tizi-ouzou.
 - L'absence de centre de documentation technique, d'informations économiques et de données statistiques, ce qui constitue un handicap majeur, tant pour les entrepreneurs que pour l'encadrement institutionnel.
 - Le mouvement associatif reste très faible et peu représentatif

Pour cela, on recommande :

- Création d'un organisme régional spécialisé dans les études sur l'alimentation et le niveau de vie des populations, ou bien création par l'ONS d'organismes régionaux spécialisés dans ce genre d'étude.
- Création d'un système d'information performant sur les marchés et la mise à la disposition de tous les opérateurs économiques, entrepreneurs, Ministère, de l'information économique et statistique leur permettant de fonder leurs décisions ainsi que l'amélioration des structures d'appui ;
- Une révision du cadre juridique et réglementaire pour l'adapter au contexte actuel (mondialisation, économie de marché) ;
- Poursuivre l'organisation, l'information et la formation des professions et interprofessions dans chaque filière aussi bien au niveau de la production, de la transformation que de la commercialisation sur le plan régional et national ;
- Favoriser le développement du mouvement associatif structuré sous forme d'associations professionnelles et de consommateurs.

- Problème d'approvisionnement et distribution alimentaire

- l'éloignement géographique des zones de production par rapport à la ville de Tizi-Ouzou (par exemple: 200 km en moyenne pour les viandes à destination de Tizi-Ouzou)
- Les conditions déplorable de transport d'animaux destinés à l'abattage, et les conditions de stress intense dans lequel ils arrivent aux abattoirs ;

- La désorganisation de la distribution en gros des fruits et légumes induite par la délocalisation du marché de gros de la ville sans concertation avec les principaux acteurs concernés par ce déplacement (grossiste et mandataire).
- Absence de normalisation et de traçabilité des produits,
- Problème d'hygiène et de salubrité dans l'approvisionnement et la distribution de la ville de Tizi-ouzou en viande rouge, viande blanche et en poisson ;
- La part importante du secteur informel dans la distribution alimentaire au niveau de la ville de Tizi-Ouzou ;
- La quasi-inexistence d'un système d'information sur les marchés au service de tous les opérateurs pour toutes les filières, des producteurs jusqu'aux consommateurs des villes ;
- La faiblesse des institutions communales dans le domaine de la prise en charge des questions de la qualité des produits agroalimentaires.

Pour cela, on recommande :

- La restructuration des systèmes de collecte et de distribution de produits agricoles et de pêche de façon à favoriser la production de ces produits ;
- Encourager la transparence et contrôler la concurrence sur les marchés (libre circulation de l'information des technologies, prix, respect des contrats, assainissement, simplification et transparence des canaux de distribution);
- Permettre l'accès aux crédits aux intervenants dans le système de distribution des viande (rouge ou blanche) afin d'améliorer leurs moyens de transport (acquisitions de véhicules frigorifiés) ;
- Renforcer les capacités d'intervention de la DCP en personnel suffisant et compétent, en réalisant des recyclages et formations ;
- Renforcer les capacités institutionnelles des collectivités locales (Bureaux d'hygiène communaux).
- La lutte contre le marché informel et cela par les propositions suivantes:
- L'engagement de réflexions sur la réforme des lois et règlements régissant le système douanier, fiscal et le registre de commerce.
- La généralisation de l'obligation de l'utilisation des effets de commerce dans les transactions commerciales, notamment le chèque.
- Le développement d'une coordination soutenue au niveau institutionnel (justice, commerce, Intérieur et collectivités locales, Impôt et douanes) en vue d'assurer l'efficacité nécessaire à la lutte contre les marchés informels.

Pour conclure, nous signalons que l'urbanisation devrait continuer de progresser en Algérie pour atteindre, en 2020, plus de 70 pour cent de la population totale du pays. Cette évolution prévisible implique la création et / ou la mise en œuvre d'institutions, d'études, de politiques, de programmes et d'infrastructures pour satisfaire les objectifs de sécurité alimentaire, d'approvisionnement et de distribution optimale des produits agro-alimentaires dans les zones urbaines et ceci afin de satisfaire une consommation plus importante, plus exigeante et plus concentrée.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I- OUVRAGES et THESES

Abbott. J.C, (1987) « L'amélioration de la commercialisation dans le monde en développement - Situation et expériences vécues », Collection FAO: Développement économique et social N° 37, Rome, 1987

Abouche . F. (2000) : « les céréales et la sécurité alimentaire en Algérie », Ed EL HIKMA Alger- Algérie, 71P

Adli. Z. (2002) : « Le processus des réformes économiques en Algérie. Impact sur les performances économiques des entreprises publiques de transformation de la filière « blés » : Cas de l'ERAD d'Alger (1983-2000). » Thèse de Doctorat d'Etat en sciences économiques, Université d'Alger, faculté des sciences économiques et de gestion, Novembre 2002, 400 pages + Annexe.

Adnan. H (1999) ; Approvisionnement en produits agricoles et agro-alimentaires au grand Alger cas du Quartier SORECAL, mémoire d'Ingénieur d'Etat en Agronomie, spécialité Economie rurale, INA , Alger

Aragrande.M et Argenti.O (2000) : « Politique d'approvisionnement et de distribution alimentaire réduire l'insécurité alimentaire urbaine » Collection, Aliment dans les villes, DT/43-00F.FAO.

Aragrande.M et Argenti.O (2002) : « L'étude des systèmes d'approvisionnement alimentaires des villes dans le pays en développement et en transition » Collection Collection, Aliment dans les villes, N°03.FAO.Rome.2002.

Aragrande.M et Farolfi.M (1997) : « L'approvisionnement et la distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone. Bibliographie raisonnée » Programme «Approvisionnement et distribution alimentaires des villes»Collection «Aliments dans les villes» DT/06-97F, p53.

Arena. R. (1983) : « Méso-analyse et théorie de l'économie industrielle. » In : ADEFI (éd.). Economie industrielle : problématique et méthodologie. Paris : Economica, 1983.

Argenti.O (2002) : « Le secteur informel alimentaire : Politique municipale d'appui aux opérateurs. » Collection Aliment dans les villes, N°04.Rome, 2002

Bricas. N, (1998) : « Cadre conceptuel sur l'analyse de la dynamique de la consommation alimentaire en Afrique » Collection «Aliments dans les villes», DT/01-96F.FAO

Dahmani. M, Doumane.S, Saheb.Z et Oualikane.S ; (1993) : « Tizi-ouzou. Fondation, croissance et développement. », Ed. Aurassi.P91.

Dahmani.M, (1987) : « Economie et société en grande Kabylie », OPU, Algérie.

- Deiauny.J.C (1979)** : « Nouveau cours d'économie politique » Ed. Cujas, Paris
- Gherbousbane, R (2005)** : le marché de la viande bovine dans la wilaya de Tizi-Ouzou, mémoire d'ingénieur d'Etat en agronomie, faculté des sciences biologiques et des sciences agronomiques université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
- Hanafi- Djoghla, N (2002)** : Contribution à l'analyse de la situation et des perspectives de développement de la filière lait en Algérie, Thèse de magister, INA, Algérie.
- Lamissa.d et Amadou. s (2001)** : « Analyse des marges de commercialisation et d'équité du commerce des produits agricole au Mali », SADOAC, 2001.
- Langrange.L (1989) : « la commercialisation des produits agricoles et agro-alimentaires » 2^{ème} édition. Edition Technique et documentation- Lavoisier, Paris, 1995,
- Lauret F, Perez R. (1992) : « Méso-analyse et économie agroalimentaire ». Economies et Sociétés. Série développement agroalimentaire, AG, juin 1992, n. 21
- Mahmoudi. S (2000)** : « Le commerce des fruits et légumes cas de quelques Marchés de détail de la wilaya d'Alger », Mémoire d'Ing. Agro., Economie Rural, INA, Alger
- Miloudi. B (1995)** : « L'approvisionnement en Algérie », OPU, Alger
- Morvan Y. (1991)** : « Fondements d'économie industrielle ». 2e éd. Paris : Economica.. (Gestion. Série : Politique générale, Finance et Marketing).
- Omari. Ch., (1999)** : « La commercialisation des fruits & légumes En Algérie : Marchés, Etat & Régulation » Thèse de magister, INA, Algérie
- Omari.Ch (2003)** : « Approvisionnement et distribution alimentaires d'Alger », In collection aliment dans les villes, FAO, Novembre 2003
- Padilla. M (1997)** : « La sécurité alimentaire des villes africaines: le rôle des SADA » Collection «Aliments dans les villes», AC13-97.
- Padilla. M et Thiombiano. T (1992)** : « Consommation et demande alimentaire » In Initiation à l'économie agro-alimentaire, Ouvrage collectif, Hatier, Paris
- Padilla.M (1995)** : « Trente ans de politiques alimentaires en Afrique du Nord. » Ouvrage collectif, Editions Karthala, Paris, 1995.
- Rastoin, J.L. 1998** ; Système alimentaire ; AGRO Montpellier, U.F.R. d'Economie et gestion des entreprises, 1998
- Talbi. S (2005)** : « Diagnostic fonctionnel et mise en place d'un plan marketing opérationnel pour une entreprise en expansion cas de:« Pâturages d'Algérie » MEMOIRE d'ingénieur d'Etat en agronomie, INA, EI-HARRACH, ALGER
- Terpend. N, (1997)** : « Guide pratique de l'approche filière. Le cas de l'approvisionnement et de la distribution des produits alimentaires dans les villes » Collection «Aliments dans les villes », FAO, 1997
- Tollens. E, (1997)** : « Les marchés de gros dans les grandes villes africaines : Diagnostic, rôle, avantages, éléments d'étude et de développement » Collection «Aliments dans les villes », FAO, 1997.
- Tracey. J.D.W (1997)** : «Manuel de planification des marchés de vente au détail » Collection «Aliments dans les Villes» DT/16-97 - avril 1997 - © FAO,

II-ARTICLES

- Bedrani .S. (1993)** : agriculture et alimentation en Algérie. Faiblesse du passé et politique actuelles. CREA-INA, avril 1993
- Bencharif. A (1988)** : « Eléments de réflexion sur la dynamique de consommation en Algérie ». Cahiers du CREAD, N° 14, 1988, PP 37-70.
- Boukella.M (1988)**: « La problématique de l'autosuffisance face à l'internationalisation de l'économie agro-alimentaire ».In CREAD, N°14, 2^{eme} trimestre 1988.
- Bouriche.R (2004)** : « Des reformes économiques sont sans effets sur le pouvoir d'achat »In journal Quotidien D'Oran, 04 novembre 2004
- Bouyacoub. A (1995) : « Libéralisation des prix et consommation alimentaire des différents groupes sociaux » CREAD, n°38, 3^{eme} trimestre 1995
- Cochez. N (2004) : « Les entreprises du petit commerce en France entre 1993 et 2003 », Entreprise en bref, étude&statistique n°13, septembre 2004, www.pme.gouv.fr
- Doudich. M (1995) : « Distribution et tendance comparées de la demande alimentaire dans les pays maghrébin : quels enseignements pour la politique agricole au Maghreb ? », Option Méditerranéennes, Sér.B/n°14,1995- les agriculteurs maghrébines à l'aube de l'an 2000
- Lutinier, B, (2002) : « Les petites entreprises du commerce depuis 30 ans », division Commerce, Insee, N° 831 - FÉVRIER 2002
- Malki.L (2005) : « Grande distribution : Pas d'inquiétude chez les petits commerçants », EL-Watan Economique- du 14 au 20 novembre 2005
- Rezouali. A (2004) : « Réformes économiques l'urgence d'une lutte contre l'informel », In journal El-Watan n° 4188, 03/08/2004.
- III)-REVUES et DOCUMENTS DIVERS
- Bedrani. S (2004)** : « Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne » Rapport annuel 2004,Algérie. Agri.Med
- Cabinet de tiers consult, 2004** : « L'agroalimentaire en Algérie », Collection d'études sectorielles Algérie, Ed 2004,243P
- Centre National d'Etude et d'Analyse pour la Planification (CENEAP) (2000)**. « Les effets du programme d'ajustement structurel sur les ménages en Algérie », La revue du CENEAP 2000 Analyse et prospective N°15.
- Commissariat à la Planification et à la Prospective, (2004)** : « La pauvreté en 2000 en Algérie » Septembre 2004,
- Commission Nationale consultative sur l'Agriculture, 1992** : « Le secteur Agricole et les perspectives de sa promotion et de son développement », Rapport Général, Commission National consultative sur l'Agriculture, Ministère de l'Agriculture.
- Conseil National Economique et Social (CNES) (1998)**: « Rapport sur la ville Algérienne ou le devenir urbain du pays », Novembre 1998

DPAT, (2004) : « La wilaya de Tizi-Ouzou par les chiffres », service des études économiques et traitement de l'information économique et sociale

DPRH , 2005 : « Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, secteur de la pêche et ressources halieutiques », DPRH, wilaya de Tizi-Ouzou

FAO, (1990) : Effet des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel sur la sécurité alimentaires. Rome 1990.

FAO, (1996) : « Produits alimentaires destinés aux consommateurs: commercialisation, transformation et distribution » Documents d'information technique © FAO, 1996.

Office National des Statistiques (1992) : « Evolution des Agglomérations, 1966, 1977, 1988 », Collection n° 38, Algérie

Office National des Statistiques (2000) : « Recensement générale de la population et de l'habitat 1998 », Collections statistiques n°97, Algérie.

Office National des Statistiques (2003) : « Les dépenses des Ménages en 2000/ N °352, octobre 2002, Algérie.

Annexe n°01

Evolution de la population des différents quartiers de la ville de Tizi-Ouzou

Sous-secteur	Quartiers	Popul. RGPH98	Popul. 2004
Haute ville	/	7 827	8 921
Centre ville	/	4 013	4 971
Lotis Hamoutène	Lotis hamoutène	1 790	2 110
	Cité Mokada	652	826
	Wilaya	222	347
	Cité des fonctionnaires	992	1 205
	Cité le cadi	1 069	1 291
	Cité Million	1 539	1 814
	Divers	3 160	3 852
Cité 05 juillet	Cité 05 juillet	956	1 165
	Cité 20 Août	983	1 095
	Tala Allam	949	1 157
	Cité des 204 logements	785	974
	Lotissement différents	1 167	1 400
	Divers	2 208	2 660
Cité CNEP	Cité du 11 Déc. + lot bouaziz	3 502	4 000
	Cité Amraoua + lot bouchiche	1 036	1 254
	Lot hasnoua	815	1 008
	Divers	1 371	1 627
Les genêts	Cité El beldar	1 203	1 440
	Cité tala	609	778
	Divers	1 371	1 627
Sud ouest	/	3 475	4 886
Fer à cheval	Fer a cheval	1 106	1 332
	500 villas	709	890
	Tham sud quartier	864	1062
	Cité des 600 logements	1 099	1 324
	Autre	1 260	1 602
2 000 logements	/	14 848	16 430
450 logements	/	5 965	6 532
Marché de gros	/	1 141	1 371
Krim Belkacem	/	2 488	3 772
Total		71 174	84 723

Source : APC de Tizi-Ouzou

Annexe n°02 :

Groupe d'aliment	population	Disponibilité intérieure					Consommation intérieure					Disponibilité par personne				
		production	importation	stock	exportation	totale	bec	semence	transformation	perte	autre	alimentation	Eglin	Par personne calorie	protéine	lipide
céréales																
1962	11.210.000	2367	569	-787	56	2092	58	223	8	189		1613	143.9	1095	32.5	3.8
1972	14.604.000	2362	1302	-640	0	3024	134	263	12	246		2368	162.2	1234	36.6	4.4
1982	19.968.000	1524	4018	-187	0	5356	959	266	14	297		3820	191.3	1464	43.8	5.2
1992	26.216.000	3330	5069	-540	1	7858	1250	270	10	457		5872	224.0	1713	51.1	6.1
2002	31.266.000	1953	8640	1100	0	9493	1754	194	30	720		6796	217.3	1674	49.4	6.6
Légumes																
1962	11.210.000	511	22	0	97	437	7		0	41		389	34.7	23	0.9	0.1
1972	14.604.000	515	32	0	17	530	4		0	41		484	33.2	23	0.9	0.2
1982	19.968.000	872	66	0	0	938	2		0	72		864	43.3	31	1.3	0.2
1992	26.216.000	2235	116	0	1	2350	2		0	183		2165	82.6	57	2.5	0.4
2002	31.266.000	2929	35	0	1	2963	4		0	236		2723	87.1	64	2.8	0.4
Fruits - Excl Vin																
1962	11.210.000	2284	44	0	326	2002				1638	36	328	29.2	58	0.6	0.2
1972	14.604.000	1571	12	-5	178	1401				709	43	657	45.0	82	0.9	0.4
1982	19.968.000	937	114	-2	5	1045				187	41	816	40.9	88	0.9	0.3
1992	26.216.000	1191	22	-3	24	1186				55	52	1079	41.2	84	0.9	0.4
2002	31.266.000	1703	340	0	11	2032				90	102	1840	58.8	122	1.3	0.5
Viande																
1962	11.210.000	80	30	0	0	110					0	110	9.8	48	3.7	3.6
1972	14.604.000	132	0	0	0	132					0	132	9.0	44	3.3	3.2
1982	19.968.000	231	33	0	0	264					0	264	13.2	60	4.7	4.4
1992	26.216.000	463	21	0	0	485					0	485	18.5	84	6.4	6.3
2002	31.266.000	548	23	0	0	571					0	571	18.3	82	6.4	6.0

Evolution des Bilans Alimentaires En Algérie U :1000T

Source: FAO, Food Balance Sheet 1962, 1972, 1982, 1992, 2002

Groupe d'aliment	population	Disponibilité intérieure					Consommation intérieure					Disponibilité par personne				
		production	importation	stock	exportation	totale	bec	semence	transformation	perte	autre	alimentation	Eglin	Par personne calorie	protéine	lipide
Lait - Excl Beurre																
1962	11.210.000	333	222	-42	0	513				17		496	44.2	87	4.5	4.8
1972	14.604.000	542	301	0	0	843				32		811	55.5	111	5.4	5.7
1982	19.968.000	902	963	53	0	1917				45		1872	93.7	168	9.1	7.5
1992	26.216.000	1011	1795	0	0	2807				51		2756	105.1	171	10.1	7.7
2002	31.266.000	1498	2272	2	2	3771				75		3696	118.2	181	11.2	8.4
Poisson & Fruits de Mer																
1962	11.210.000	22	9	0	6	0					0	25	2.2	4	0.6	0.1
1972	14.604.000	28	8	0	2	8					0	26	1.8	4	0.6	0.2
1982	19.968.000	64	89	0	0	86					0	67	3.4	7	1.1	0.3
1992	26.216.000	95	5	0	1	5					0	95	3.6	8	1.2	0.4
2002	31.266.000	100	10	0	2	0					0	108	3.5	8	1.2	0.3
Huiles Végétales																
1962	11.210.000	41	24	-14	5	46					2	44	3.9	93	0.0	10.6
1972	14.604.000	42	82	-1	4	119					11	108	7.4	179	0.0	20.2
1982	19.968.000	44	261	42	0	347					32	315	15.8	380	0.0	43.0
1992	26.216.000	69	394	47	0	510					36	474	18.1	435	0.0	49.2
2002	31.266.000	78	520	-17	19	561					51	526	16.8	403	0.0	45.5
Oeufs																
1962	11.210.000	8	5			13		1		0		12	1.1	4	0.4	0.2
1972	14.604.000	14	1			14		2		0		12	0.8	3	0.2	0.2
1982	19.968.000	45	66			111		6		3		102	5.1	17	1.4	1.2
1992	26.216.000	104	1			105		14		3		88	3.4	11	1.0	0.8
2002	31.266.000	110	3			113		16		3		93	3.0	10	0.8	0.7

Source: FAO, Food Balance Sheet 1962, 1972, 1982, 1992, 2002

ANNEXE N°03

Accroissement des prix des produits alimentaires.

Produit	Accroissement du prix en %
Pain courant (250g)	50
Semoule courante (1Kg)	120
Farine courante (1Kg)	60
Vermicelle fine (500g)	180
Spaghettis (500g)	200
Lait pasteurisé (1litre)	100
Lait en poudre (500g)	108
Lait en poudre infantile (500g)	133
Sucre cristallisé (1kg)	150
Huile (1L)	167
Huile (5L)	233
Haricots secs (1 kg)	114
Lentille (1kg)	114
Pois chiche (1kg)	114
Riz (1kg)	114
Concentré de tomate (500g)	88
Concentré de tomate (1Kg)	87

Source : BEDRENI (s) 1993 : agriculture et alimentation en Algérie. Faiblesse du passé et politique actuelles. CREA-INA, avril 1993.

Evolution des principaux indicateurs macro-économique de niveau de vie en (%) selon les périodes 1987-1994 , 1995-2000 et 2000-2004

	Variation en volume en moyenne annuelle sur la période 1987-1994	Variation en volume en moyenne annuelle sur la période 1995-2000	Variation en volume en moyenne annuelle sur la période 2000-2004
PIB	-0,5	+3,1	4,9
PIB /habitant	-2,4	+0,9	+3,3
Consommation des ménages/ habitant	-4,6	+1,3	4,9
Revenu disponible des ménages / habitants	-5,5	+3,7	+5,4
Revenus salariaux	0,5	+1,1	5,2
Inflation	+19,6	+6,3	3

Source : (Note de conjoncture des services du délégué à la planification et comptes économiques de l'ONS¹¹³)

Annex N° 04

		1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Indice global	Ville d'Alger	117,8	148,4	195,3	235,5	303,9	394,4	468,1	494,9	519,4	533,2	535,0	557,6	565,5	580,1	600,8
	National	120,2	150,8	197,5	240,2	316,3	406,2	488,8	518,4	550,7	562,2	558,7	578,3	591,3	611,8	639,8
Variation %	Ville d'Alger	17,87	25,88	31,68	20,54	29,0	29,8	18,7	5,7	5,0	2,6	0,3	4,2	1,4	2,6	3,6
	National	20,2	25,5	31,0	21,6	31,7	28,4	20,3	6,1	6,2	2,1	-0,6	3,5	2,2	3,5	4,6
Indice alimentaire	Ville d'Alger	122,7	147,3	184,8	230,5	325,6	425,9	510,8	539,7	570,5	577,2	572,8	604,4	606,0	629,4	652,9
	National	123,8	149,9	188,7	233,4	329,4	424,4	516,3	541,3	578,5	583,8	571,4	596,3	606,9	634,4	665,3
Variation %	Ville d'Alger	22,69	20,03	25,48	24,69	41,3	30,8	19,9	5,7	5,7	1,2	-0,8	5,5	0,3	3,9	3,7
	National	23,8	21,1	25,9	23,7	41,1	28,8	21,7	4,8	6,9	0,9	-2,1	4,4	1,8	4,5	4,9

Evolution et variation de l'indice général et alimentaire au niveau de la ville d'Alger et au niveau national (1990/2004)

Source : ONS, 2005

ANNEXE N°05

Evolution de la consommation alimentaire en Algérie par tête (Kg / an) des principaux produits 1968/ 1988

Produits	AARDES-1967/1968	DSGN-CNRES 1979/1980	ONS 1988	Observation
Céréales et dérivées -Pain -Semoule, farine -Pâtes alimentaires -Blé, orge, maïs -Riz	250 29 131,4 2,5 46,7 -	185,3 33,4 202,4 5,5 20,4 1	175,8 39,7 100,7 5,2 4,3 1,1	En équiv. Grain
Pomme de terre	22	34,4	40,9	
Légumes frais -Tomates - Oignons	37,8 9 -	55,8 10,9 8,7	72,7 13,7 12	
Légume en conserve - concentré de tomate	- -	1,8 1,3	3,9 3,3	
Légumes secs	3,0	8,3	2,2	
Fruits secs et oléagineux - Datte	7,6 6,1	2,8 2,3	3,8 3,3	
Fruits frais Agrumes	21 6,2	30 11,9	27,2 11,1	
Sucre et produits sucrés - Sucre	14,2 14	15,8 15,2	16,3 17,7	
Viande et Abats -Viandes rouges -Viandes blanches	10,3 9,8 0,5	15,7 11,3 4,3	24 12 12	
Poisson	1,3	2,2	3,4	
Œufs - en Kg - en pièce	0,4 9	1 21	3,2 64	Un œuf = 50g environ
Laits et dérivés Lait pasteurisé Lait frais Petit lait Lait caillé Lait concentré Lait en poudre Fromage Yaourt. Crème fraîche Petit suisse	35 - - - - - - -	61,4 15,3 21,7 8,5 1,4 4,8 0,4 0,2 0,3	71,5 26,5 9,2 5,7 1,7 - 4,1 0,2 0,7	En équiv. lait frais
Huiles et graisses huile (L) Beurre-smen (Kg)	10,2 8,5 1,3	15,3 13,9 1,4	15,8 15,3 4,1	

Source : (Kelloul, K, 1993) ¹¹² .

¹¹² AKOUIR.N. (2001) : « Ajustement structurel et Consommation alimentaire dans quelques quartiers d'Alger » Thèse de Magister, Economie Rural .INA d'El Harrach, Algérie

ANNEXE N°06

Evolution de la population par commune et Daira de la wilaya de Tizi-ouzou

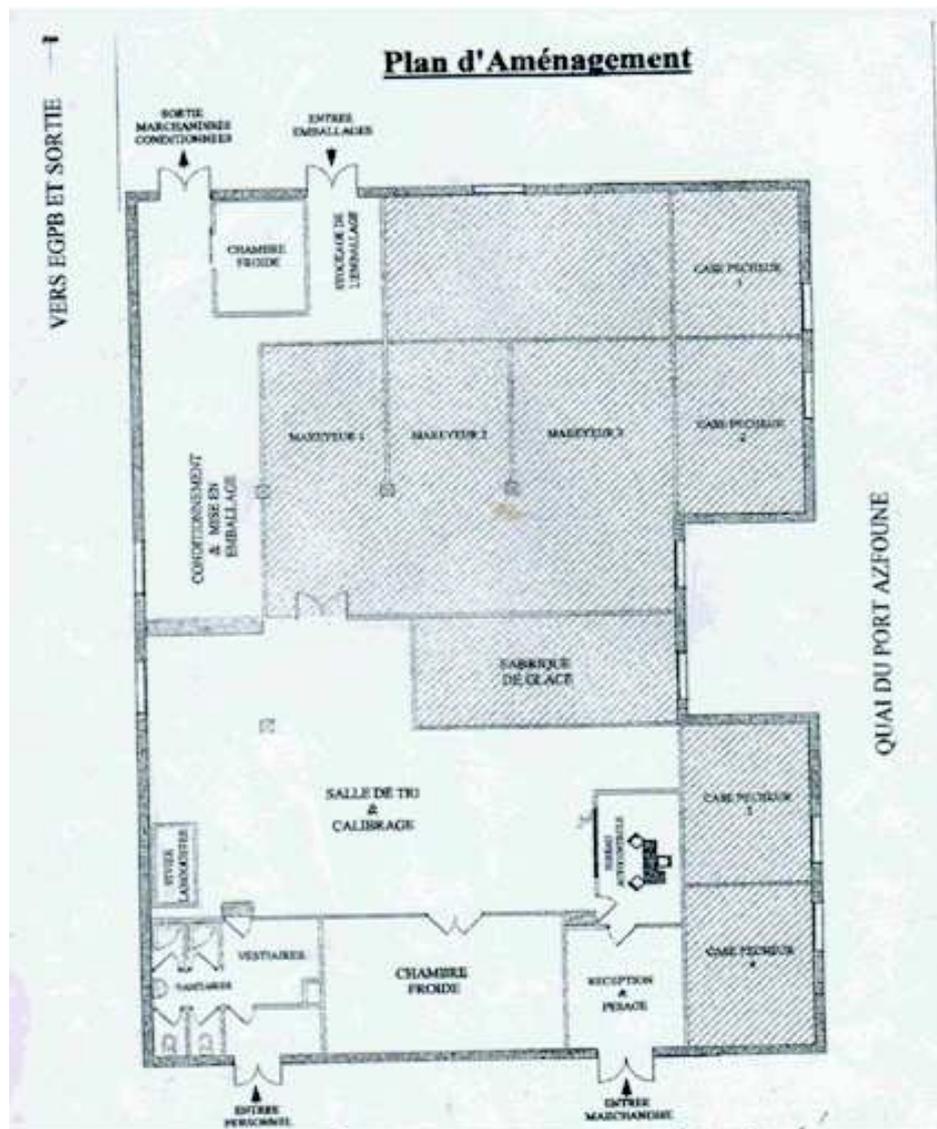
Etude et évaluation des performances du système d'approvisionnement et de distribution alimentaire de la ville de TIZI-OUZOU

COMMUNES ET DAIRAS	Population au RGP 98	Population Estimée en 2003	Superficie en (Km ²)	Densité HAB/ Km ²
Tizi ousou	117 259	132 091	102,36	1290
Total Daira	117 259	132 091	102,36	1290
Ain-El-Hammam	20 118	20 137	38,55	522
Akbil	9 753	10 468	37	283
Abi Youcef	7 743	8 247	16,8625	489
Ait yahia	16 485	17 915	52,4375	342
Total Daira	54 099	56 767	144,8875	392
Azazga	30 911	33 920	77,05	440
Freha	21 997	25 472	68,55	372
Ifigha	8 226	8 552	46,8625	182
Zekri	3 666	3 766	88,51	42
Yakouren	11 724	12 694	79,3	160
Total Daira	76 524	84 404	360	234
<i>Azeffoun</i>	<i>16 096</i>	<i>17 254</i>	<i>126,66</i>	136
Aghribs	13 408	14 983	65,1125	230
Akerrou	5 070	5 681	41,75	136
<i>Ait Chaffaa</i>	<i>3 865</i>	<i>4 037</i>	85,4875	47
Total Daira	76 524	84 404	360,2725	131
Beni douala	16 096	17 254	127	663
Ait mahmoud	13 408	14 983	65,1125	378
Beni aissi	5 070	5 681	41,75	403
Beni Zmenzer	3 865	4 037	85,4875	651
Total Daira	38 439	41 955	319,0125	535
Beni Yenni	6 813	6 820	34,25	199
Iboudraren	6 508	6 515	32,5	200
Yatefen	4 957	4 962	15,9875	310
Total Daira	18 278	18 297	82,7375	221
Boghni	31 983	35 723	51,5	694
Assi youcef	14 411	16 331	26,275	621
Bounouh	10 077	10 880	26,9875	403
Mechtras	11 075	11 786	17,3625	679
Total Daira	67 546	74 720	122,125	612
Bouzeguene	26 168	27 727	66,9	414
Beni Zikki	3 943	4 253	20,6375	206
Oumalou	13 812	14 950	50,375	297
Idjeur	10 379	11 662	72,06	162
Total Daira	54 302	58 582	209,9725	279
D-B-K	28 376	32 459	33,4125	971
sidi-Namane	9 641	9 650	42,2375	228
Tadmait	21 547	23 584	63,6625	370
Tirmitine	18 030	19 679	32,9125	598
Total Daira	77 594	85 372	172,225	496

D-El.Mizan	37 628	42 121	80,8375	521
ain Zaouia	16 764	18 888	56,8875	332
Frikat	12 638	14 245	38,5875	369
A.Y.moussa	19 904	21 622	62,9	344
Total Daira	86 934	96 876	239,2125	405
L,N,IRATHEN	29 773	30 646	39,275	780
Ait Agouacha	3 986	3 990	26,2125	152
Irdjen	13 674	14 428	21,2375	679
Total Daira	47 433	49 064	86,725	566
Iferhounen	14 535	15 829	32,95	480
Illilten	10 347	10 448	26,835	389
Imsouhel	7 530	7 755	24,6875	314
Total Daira	32 412	34 032	84,4725	403
Maatkas	31 188	34 816	45,2875	769
S.El.Thenine	13 914	15 538	20,8625	745
Total Daira	45 102	50 354	66,15	761
Makouda	22 548	24 945	57,425	434
Boujima	15 771	17 071	34,9437	488
Total Daira	38 319	42 016	92,3687	455
Mekla	26 315	28 562	64,7125	441
Ait Khellili	12 630	13 703	24,575	558
Souamaa	10 932	12 012	39,9625	301
Total Daira	49 877	54 277	129,25	420
Ouacifs	10 497	10 683	17,175	622
Ait Boumahdi	6 721	6 728	23,225	290
Ait Touddert	9 723	10 024	34,5875	290
Total Daira	26 941	27 435	74,9875	366
Ouadhias	17 286	18 939	32,83	577
Ait Bouaddou	13 834	14 985	39,3	381
Tizi N'Tleta	15 891	17 065	26,9	634
A,Gueghrane	10 833	11 960	40,51	295
Total Daira	57 844	62 949	139,54	451
Ouaguenoun	15 645	17 445	39,775	439
Ait A, Mimoun	19 227	21 175	36,3	583
Timizart	27 878	31 562	65,1375	484
Total Daira	62 750	70 182	141,2125	497
<i>Tigzirt</i>	<i>10 414</i>	<i>11 160</i>	41,675	268
<i>Iflissen</i>	<i>14 641</i>	<i>15 729</i>	66,865	235
<i>Mizrana</i>	<i>9 586</i>	<i>10 217</i>	57,8375	177
TOTAL DAIRA	34 641	37 106	166,3775	223
Tizi Gheniff	27 702	30 834	41,07	751
M'kira	17 328	19 612	35,8375	547
TOTAL DAIRA	45 030	50 446	76,9075	656
Tizi Rachid	16 861	18 785	31,05	605
Ait Oumalou	9 233	9 682	13,7375	705
TOTAL DAIRA	26 094	28 467	44,7875	636
TOTAL WILAYA	1 108 709	1 210 171	2 957,94	409

Source : DPAT, 2004

ANNEXE N° 07



Hall de vente du port d'Azeffoun

Annex N° 08

			Janv.	Fev	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Sep	Oct.	Nov.	Des	moyenne
2001	Bovins	Tête	428	517	426	356	338	403	549	594	555	486	700	522	606
		Kg	95261	119650	97985	79 149	75194	87938	12995	134484	126045	108619	154233	118494	100837
	Ovins	Tête	178	280	275	149	114	101	160	174	229	159	623	382	235
		Kg	3992	6100	5437	2929	2475	2244	3537	3934	5263	3486	14252	8786	5203
	équins	Tête	34	37	29	31	19	18	22	24	43	27	33	38	30
		Kg	5734	6225	4762	5116	3416	2922	4248	4783	7202	4971	4746	6308	5036
2002	Bovins	Tête	428	507	272	386	310	237	517	592	538	430	644	421	560
		Kg	97080	115257	58455	84341	69657	51446	116258	134911	123184	90531	143095	96540	98396
	Ovins	Tête	176	209	155	196	113	107	201	216	225	217	680	235	227
		Kg	4054	4813	4126	5110	3068	2840	5054	4888	4906	5012	5011	4973	4488
	équins	Tête	33	39	25	38	18	16	29	31	49	49	44	42	34
		Kg	5547	6586	4208	6459	3082	2717	5506	5098	8883	8703	7774	7486	6004
2003	Bovins	Tête	253	343	419	454	423	386	300	451	359	425	503	306	508
		Kg	58077	83626	93680	108206	105494	91633	67962	102406	84567	86626	101617	69682	87798
	Ovins	Tête	141	303	196	114	115	93	79	152	125	405	373	54	179
		Kg	3147	7005	4272	2602	2678	2122	1810	3561	3104	10431	8622	2826	4348
	équins	Tête	45	36	60	57	48	47	41	41	36	45	43	50	46
		Kg	8426	6610	10518	10584	8925	8367	6631	7098	6213	8244	7414	9681	8226
2004	Bovins	Tête	400	193	241	255	235	282	288	378	267	267	241	177	401
		Kg	86108	42101	51765	53742	54054	52853	68873	89977	66449	67036	57503	41120	60965
	Ovins	Tête	261	84	80	176	226	256	286	299	220	310	149	113	205
		Kg	5703	2294	8871	4501	6310	6508	7061	7420	5657	8046	4078	2911	5780
	équins	Tête	53	43	61	50	55	60	61	67	66	50	47	59	56
		Kg	9311	7786	10627	8355	9584	9977	9895	10604	11162	8758	8367	10444	9572

Evolution mensuelle des quantités abattues au niveau de l'abattoir de Tizi-Ouzou

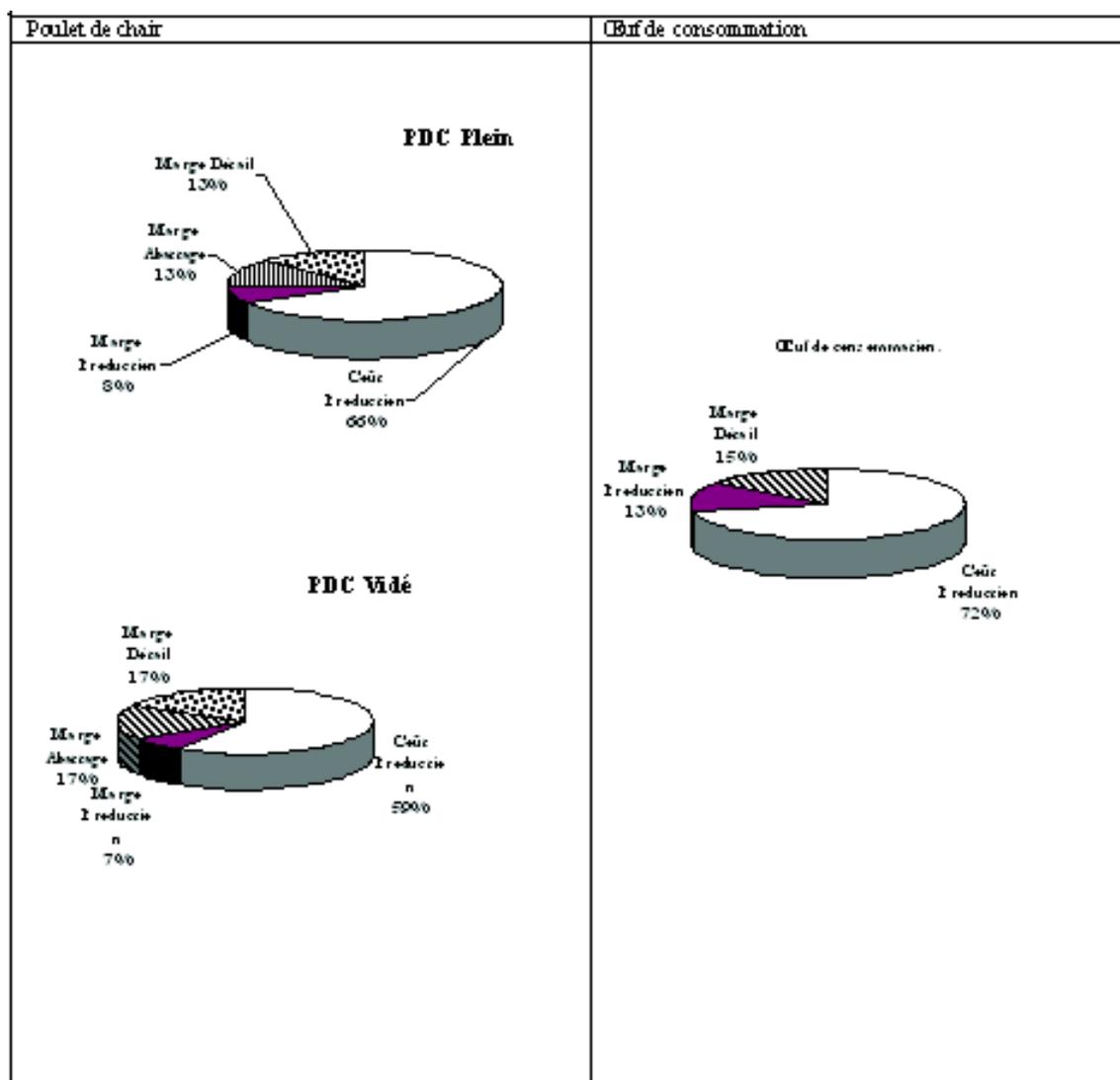
Source : Inspection vétérinaire de l'abattoir de T.O.2005

ANNEXE N°09

Principales conditions de l'accord

- La fourniture par le vendeur à l'acheteur de poulet de chair vif d'une qualité fixée d'un commun accord conformément à la convention ;
- Le prix du kg de poulet de chair vif est débattu est fixé, en hors taxe et en déclassé, les prix unitaires sont fermés et non révisable durant toute la durée de la convention ;
- Après réception des factures reconnues conformes aux livraisons effectuées, l'acheteur doit s'acquitter des sommes dues dans un délai d'un mois ;
- Le vendeur doit fournir à l'acheteur, du poulet vif et de bonne qualité dont le poids moyen sera de 1.8 kg ;
- Les prévisions des livraisons et leurs périodicités doivent être arrêtées d'un commun accord, le vendeur est tenu d'informer l'acheteur de tout changement éventuel de programme ;
- L'agrèage du cheptel vif se fera par les représentants des deux parties et sera sanctionné par un procès verbal, il se fera sur le site de production sept (07) jours avant la date prévue de son enlèvement et par des personnes qualifiées (vétérinaires et zootechniciens) ;
- Tout déclassement supérieur à 02% de la quantité livrée doit faire l'objet d'un constat et convenir d'un prix ;
- Les deux parties conviennent d'un commun accord des dates de livraison des quantités programmés, les quelles feront l'objet de bons de livraison visés par les deux parties sur la base de poids connu ;
- Les représentants des deux parties assistent à la pesée du PC au niveau de l'abattoir ;
- Le transport du PDC vif à partir des lieux d'élevage vers l'abattoir se fera par les moyens de l'acheteur ou du vendeur, cependant l'acheteur pourrait faire appel au vendeur pour assurer cette fonction ;
- La mortalité due au transport du poulet est supporté par le transporteur qu'il soit vendeur ou acheteur ;
- Le PDC vif à livrer doit être contenu dans des cages en plastiques préalablement désinfectées et conçues spécialement pour le transport ;
- Les délais de livraison doivent être strictement respectés comme convenu entre les deux parties ;
- Tout désaccord intervenu au cours de l'exécution de la présente convention sera réglé à l'amiable ou dans le cas contraire, il sera fait appel à l'arbitrage de G.A.C ;
- La durée de convention est arrêtée en commun accord par les deux parties qui opposent leur signature.

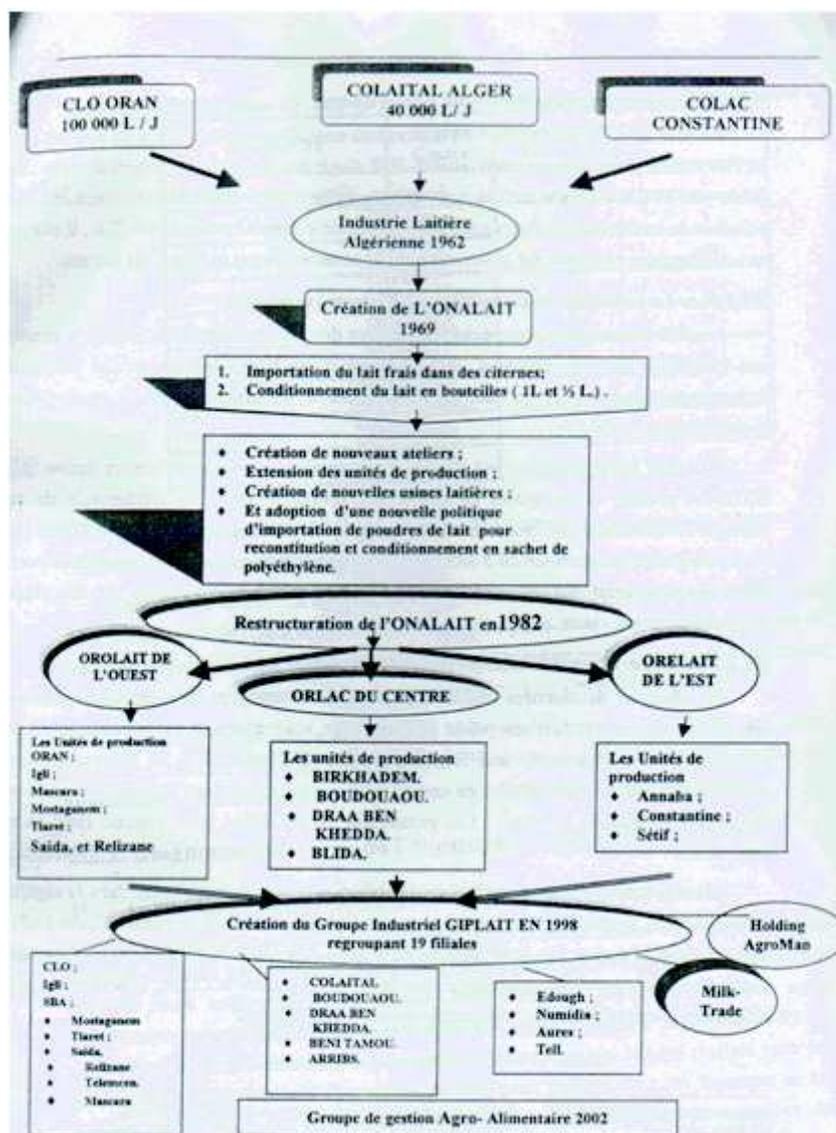
Annexe n°10



Structure des prix des produits avicoles en Algérie (2001)

Source : OFIVAL, FILIERES ET MARCHES DES PRODUITS AVICOLES EN ALGERIE, 2001

ANNEXE N°11



Evolution de l'industrie publique depuis 1962 à 2002

Annexe n°12

- Principaux textes juridiques et réglementaires encadrant le domaine de l'agroalimentaire
- La loi n° 89-02 du 07 Février 1989 relative aux règles générales sur la protection du consommateur et les textes subséquents ;
- La loi 90-18 du 31 janvier 1990 relative au système national de métrologie et les textes subséquents ;
- La loi 98-23 du 19 Décembre 1998 relative à la normalisation et les textes subséquents ;
- La loi 91- 452 du 16 Novembre 1991 relative aux inspections vétérinaires aux postes frontières et les textes subséquents ;
- Le décret exécutif n° 90-39 du 30 Janvier 1990 relatif au contrôle de la qualité et à la répression des fraudes et les textes subséquents ;
- Le décret n° 90-266 relatifs à la garantie des produits et services et les textes subséquents ;
- Le décret n° 90- 367 du 10 Novembre 1990 relatif à l'étiquetage et la présentation des produits alimentaires et les textes subséquents ;
- Le décret n° 91-53 du 23 Février 1991 relatif aux conditions d'hygiène lors du processus de mise en consommation des dérivés alimentaires et les textes subséquents ;
- Le décret exécutif n° 96- 354 du 19 Octobre 1996 relatif aux modalités de contrôle de conformité et de qualité des produits importés ;
- Le décret n° 91-04 du 19 Janvier 1991 relatifs aux matériaux destinés à être mis en contact avec les dérivés alimentaires et les produits de nettoyages de ces matériaux et les textes subséquents ;
- Le décret n° 92-25 du 13 Janvier 1992 relatif aux conditions et modalités d'utilisations des additifs dans les produits alimentaires et les textes subséquents ;
- Le décret exécutif n° 92-65 du 12 Février 1992 relatif aux contrôle de conformité des produits fabriqués localement et importés et les textes subséquents ;
- La loi relative à la concurrence et aux prix et les textes subséquents ;
- La loi relative aux pratiques commerciales et les textes subséquents ;
- La loi relative au développement des investissements et les textes subséquents.

Annexe n°13

Méthode de calcul du prix de revient d'une baguette

La méthode utilisée dans le calcul du prix de revient d'une baguette, c'est la méthode des coûts complets. Elle consiste à répartir les charges indirectes (la répartition des charges directes ne présentant pas de difficultés) dans des centres de répartition selon des clefs de répartition. Ces clefs, qui sont en fait des rapports, sont fixés plus ou moins arbitrairement.. La fixation de ces clefs est le principal reproche fait à la méthode. En effet, elle suppose que les charges indirectes sont réparties de manière linéaire selon les produits ce qui n'est pas le cas lorsque les produits sont hétérogènes. Cette imprécision dans la méthode conduit à imputer plus de charges indirectes sur un produit et donc à alourdir son coût au profit d'un autre produit.

Dans notre cas, nous avons déterminé les clés de répartition en fonction des chiffres d'affaires réalisés sur les différents produits des boulangeries.

	Charges de production d'une balle de pain (01 quintal)	Données enquête 2005 Da / baguette	%
Charges fixes			
Amortissements	454.53	1.05	12.99
Autres charges	125	0.28	3.46
Total charges fixes	579.53	1.33	16.46
Charges variables			
Matière première	2493	5.66	70.05
Main d'oeuvre	315	0.71	8.79
Eau- énergie	104.16	0.23	2.85
Frais de gestion	66.28	0.15	1.86
Total charges variables	2978.44	6.75	83.54
C fixes + c variables	4258		
Coût de production d'une baguette	3557.97440 = 8.08	8.08	100

Boulangers n°01 La moyenne de production journalière est de 5.5 quintaux. Ne produit que du pain

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, septembre 2005

	Charges de production d'une balle de pain (01 quintal)	Données enquêtes 2005 Da /baguette	%
Charges fixes			
Amortissements	219.29	0.50	6.82
Autres charges	70.31	0.15	2.05
Total charges fixes	289.6	0.65	8.86
Charges variables			
Matière première	2490	5.66	77.21
Main d'œuvre	348	0.79	10.78
Eau- énergie	56.91	0.13	1.78
Frais de gestion	44.53	0.10	1.36
Total charges variables	2939.44	6.68	91.13
C fixes + c variables	3229.04		
Coût de production d'une baguette	$3229.04/440=7.33$	7.33	100

Boulangers n°02 La moyen de production journalière est de 07 quintaux ; produit du pain et de la pâtisserie K : coefficient global d'imputation = 67.50%

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, septembre 2005

	Charges de production d'une balle de pain (01 quintal)	Données enquêtes 2005 Da /baguette	%
Charges fixes			
Amortissements	191.06	0.43	6.01
Autres charges	48.19	0.11	1.54
Total charges fixes	239.25	0.54	7.55
Charges variables			
Matière première	2501	5.68	79.44
Main d'œuvre	300	0.68	9.51
Eau- énergie	61.97	0.15	2.10
Frais de gestion	45.10	0.10	1.40
Total charges variables	2908.07	6.61	92.45
C fixes + c variables	3147.32		
Coût de production d'une baguette	$3147.32/440=7.15$	7.15	100

Boulangers n°03 Moyenne de production journalière est de 6.5 quintaux ; produits du pain et de la pâtisserie K : coefficient global d'imputation = 64.45%

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, septembre 2005

	Charges de production d'une balle de pain (01 quintal)	Données enquêtes 2005 Da /baguette	%
Charges fixes			
Amortissements	190.97	0.43	5.97
Autres charges	38.69	0.09	1.25
Total charges fixes	229.66	0.52	7.22
Charges variables			
Matière première	2495	5.67	78.75
Main d'oeuvre	354	0.80	11.11
Eau- énergie	50.41	0.11	1.53
Frais de gestion	40.79	0.10	1.39
Total charges variables	2940.2	6.68	92.78
C fixes + c variables	3169.86		
Coût de production d'une baguette	3169.86 / 440 = 7.20	7.20	100

Boulangers n°04 Moyenne de production journalière est de 07 quintaux ; produits du pain et de la pâtisserie K : coefficient global d'imputation = 61.6%

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, septembre 2005

	Charges de production d'une balle de pain (01 quintal)	Données enquêtes 2005 Da /baguette	%
Charges fixes			
Amortissements	146.16	0.33	4.71
Autres charges	97.47	0.22	3.14
Total charges fixes	243.63	0.55	7.85
Charges variables			
Matière première	2502	5.69	81.28
Main d'oeuvre	270	0.61	8.71
Eau- énergie	38.62	0.09	1.29
Frais de gestion	26.03	0.06	0.87
Total charges variables	2836.65	6.45	92.15
C fixes + c variables	3080.28		
Coût de production d'une baguette	3080.28/440=7.00	7.00	100

Boulangers n°05 Moyenne de production journalière est de 08 quintaux ; produits du pain et de la pâtisserie K : coefficient global d'imputation = 56.32%

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, septembre 2005

	Charges de production d'une balle de pain (01 quintal)	Données enquêtes 2005 Da / baguette	%
Charges fixes			
Amortissements	393.8	0.895	11.48
Autres charges	69.44	0.16	2.05
Total charges fixes	463.24	1.055	13.55
Charges variables			
Matière première	2503	5.68	72.91
Main d'œuvre	285	0.65	8.34
Eau-énergie	101.27	0.23	2.95
Frais de gestion	75.52	0.17	2.18
Total charges variables	2964.79	6.73	86.45
C fixes + c variables	3428.03		
Coût de production d'une baguette	$3428.03/440 = 7.79$	7.79	100

Boulangers n°06 Moyenne de production journalière est de 6 quintaux ; ne produits que du pain

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, septembre 2005

	Charges de production d'une balle de pain (01 quintal)	Données enquêtes 2005 Da / baguette	%
Charges fixes			
Amortissements	173.77	0.39	5.26
Autres charges	134.5	0.31	4.18
Total charges fixes	308.27	0.70	9.44
Charges variables			
Matière première	2490	5.66	76.38
Main d'œuvre	343	0.78	10.52
Eau-énergie	72.95	0.17	2.29
Frais de gestion	49.07	0.11	1.48
Total charges variables	2955.02	6.71	90.56
C fixes + c variables	3263.29		
Coût de production d'une baguette	$3263.29/440 = 7.41$	7.41	100

Boulangers n°07 Moyenne de production journalière est de 6.5 quintaux ; produits du pain et de la pâtisserie K : coefficient global d'imputation = 71.5%

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des résultats de l'enquête, septembre 2005

Boulangeries	Production journalière en quintal	Charges fixes		Charges Variables				CF + CV
		Amortissement	Autres Charges	Matière première	Main d'oeuvre	Eau-énergies	Frais de gestion	
01	5.5	454.53	125	2493	315	104.16	66.28	3557,97
02	07	219.29	70.31	2490	348	56.91	44.53	3229,04
03	6.5	191.06	48.19	2501	300	61.97	45.10	3147,32
04	07	190.97	38.69	2495	354	50.41	40.79	3169,86
05	08	146.16	97.44	2502	270	38.62	26.03	3080,28
06	06	393.8	69.44	2503	285	101.27	75.52	3428,03
07	6.5	173.77	134.5	2490	343	72.95	49.07	3263,29
Moyenne	6.64	252.79	83.36	2496.28	316.42	69.47	49.61	3267,96
Coût de production d'une baguette		0.57	0.19	5.67	0.72	0.16	0.11	7.42
% charges		7.68	2.56	76.41	9.70	2.16	1.49	100

Coût de production d'une baguette de pain normal de 250 gr

Identification

- 1-Nom : marché de gros :
- 2-Localisation:
- 3- Organisme gestionnaire du marché :
- 4- Organisme propriétaire du marché :
- 5- Le montant annuel de la concession du marché :
- 6- Superficie totale du marché
- 7- Superficie couverte
- 8- Nombre de carreaux
- 9- Nombre d'emplacement pour la vente directe

Importance économique du marché

- 10- Nombre d'entrées quotidiennes de véhicules

	Véhicules	Véhicules acheteurs	Véhicules vendeurs
Année			
Eté			
Automne			
Hiver			
Printemps			

- 11- Evolution du flux quotidien de marchandise

Flux de marchandises	légumes	fruits
Saison		
Eté		
Automne		
Hiver		
Printemps		

- 12- Compléter le calendrier de commercialisation des principaux légumes sur le marché de gros (il suffit d'indiquer par un trait sur la saison où se le produit se vend sur le marché)

légumes	oct	nov	dec	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.
P terre												
Tomate												
Oignon sec												
Oignon vert												
Ail												
Poivron												
Piment												
Concombre												
Aubergine												
Carotte												
Petits pois												
Navet												
Haricot vert												
Fève verte												
Choux												
Choux-fleurs												
Autres légumes												

Questionnaire de l'enquête a menée auprès des commerçants de fruits et légumes au niveau du marché de gros dans la wilaya de Tizi-Ouzou

13- Compléter le calendrier de commercialisation des principaux fruits sur ce marché de gros (il suffit d'indiquer par un trait sur la saison ou se le produit se vend sur le marché)

les légumes	oct	nov	dec	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept
Choupe												
Morilles												
Célestins												
Pommes												
Citrus												
Fèves												
Prunes												
Pommes												
Fraises												
Cantaloup												
Melon												
Pastèque												
Nébles												
Fraises												
Dattes												
Banane												
Autres fruits												

14- Indiquez les produits qui constituent les spécialités du marché ?

- Prunes
 Marabouts de saison
 Carotte rave
 Fruits d'été

15- D'où viennent les principaux produits sur le marché ?

16- L'approvisionnement est-il ?

- Local
 Régional
 National

17- Où va la majorité des produits vendus sur le marché ?

18- L'écoulement est-il ?

- Local
 Régional
 National

Modes de fonctionnement et infrastructures et équipements du marché

19- Qui est le propriétaire du marché ?

- La commune
 Une entreprise Publique Locale
 Une entreprise de Wilaya

20- Quel est l'organisme gestionnaire ?

.....

21- La pratique de sous-location de carreaux existe-t-elle ?

- OUI
 NON

22- S'agit-il d'un emplacement de vente en plein air ?

23- Montant du droit de place pour les véhicules utilitaires ?

- Camionnette bâchée (1 tonne)
- Camion K 70 (2 tonnes)
- Camion K 120 (4 tonnes)
- Tracteur agricole
- Autre (préciser)

24- Y a-t-il des contrôles de registres de commerce ?

- Oui
- Non

25- S'agit-il de contrôles de poids et mesures ?

26- Y a-t-il des guichets pour charger et décharger la marchandise sur les camions ?

- Oui
- Non

27- Les voies de circulation sont-elles :

- En terre
- En tuf
- Concrètement

28- Le marché est-il équipé d'un pont-bascule ?

- Oui
- Non

29- Quels sont les moyens de manutention de la marchandise ?

- À dos d'homme
- Chariots
- Char

30- Quelle est la capacité de stockage sous toit ?

31- Y a-t-il un parking au niveau du marché ?

- Oui
- Non

Identification des acteurs intervenant sur le marché

32- Qui est le locataire du camion ?

- Mandataire/grossiste avec Registre de Commerce
- Collecteurs locaux avec EC
- Commerçant sans EC
- Autres (préciser)

33- Qui est le fournisseur de marchandises sur le marché ?

- Mandataire/grossiste avec Registre de Commerce
- Collecteurs locaux avec EC
- Commerçant sans EC
- Producteurs agricoles
- Autres (préciser)

34- D'où viennent les plus gros vendeurs du marché ?

- De la zone du marché
- De l'Est (Préciser les wilayas)
- De l'Ouest (Préciser les wilayas)
- Du Centre (Préciser les wilayas)
- Du Sud (Préciser les wilayas)

35- D'où viennent les plus gros acheteurs du marché ?

- De la zone du marché
- De l'Est (Préciser les wilayas)
- De l'Ouest (Préciser les wilayas)
- Du Centre (Préciser les wilayas)
- Du Sud (Préciser les wilayas)

Son dage auprès des mandataires

36- Avez-vous une grille de commerce ?

- Pas de EC
- EC de commissionnaire négociant
- EC de collecteur itinérant
- Autre EC

37- Avez-vous des moyens de transport ?

- Pas de moyen de transport
- Possède un véhicule utilitaire type bâchée
- Possède un camion

38- Quel est le volume quotidien de vos ventes ?

- 0 à 5 Qx/jour
- 5 à 15 Qx/jour
- 15 à 25 Qx/jour
- 25 à 50 Qx/jour
- plus de 50 Qx/jour

39- Quels problèmes rencontrez-vous sur ce marché de gros ?

- Eloignement du marché
- Difficultés d'accès au marché (route d'accès en mauvais état)
- Difficultés de circuler et de stationner dans le marché
- Insécurité dans le marché
- Autres problèmes (préciser)

Questionnaire de l'enquête des distributeur (boucherie) de la viande au niveau de la ville de Tizi-ouzou

- 1-Quelle est votre source d'approvisionnement en viande ?
 Abattoir de la Ville de Tizi-ouzou
 Autre source Pourquoi ?
- 2-Quelle est l'origine de vos approvisionnement ?
 Magasin
 Chevalier
 Propre origine
 Autre (Préciser)
- 3-Fournissez vous toujours chez les mêmes fournisseurs ?
 OUI
 NON
- 4-Pourquoi ?

- 5-Possédez vous un moyen de transport ?
 OUI
 NON
- 6-Employez vous quelqu'un pour vous aider à gérer votre magasin ?
 OUI
 NON Salarié ou aide familiale ?.....
- 7-Etes vous :
 Propriétaire
 Locataire Ou du local
- 8-Charges supportées par la boucherie
 Coût d'électricité DA
 Coût d'eau DA
 Nombre d'employés DA
 Salaire par employés DA
 Loyer DA
 Coût de transport DA
 Autres charges (Préciser).....

Questionnaire de l'enquête des distributeur (boucherie) de la viande au niveau de la ville de Tizi-ouzou

9- Quelles sont les quantités journalières de vente par votre boulangerie ?

Variétés	Quantités vendus	Prix
Variété de menton		
Rois de menton		
Tripes de menton		
Variété boeuf		
Rois boeuf		
Tripes boeuf		
Les pâtes		
Merguez rouge		
Variété Hachis		
Cachet rouge		

10- La qualité de vos produits est comment ?

- Supérieur
 Bonne
 Moyenne

11- Pourquoi ?

.....

.....

.....

12- Quel est le moyen de paiement de vos fournisseurs ?

- Chèque
 Encomptant

13- Pourquoi ?

.....

.....

.....

14- Trouvez-vous le consommateur exigeant ?

- OUI
 NON

15- Trouvez-vous que votre activité est rentable ?

- OUI
 NON

16- Quelle est le montant de votre chiffre d'affaire ?

- Inférieur à 500 000 dinars
 Entre 500 000 et un million de DA.
 Entre un million et 10 millions de DA.
 Plus de 10 Millions de DA.

17- Combien de fois par mois le service de contrôle passe à votre boulangerie ?

- Une fois
 Deux fois
 Plus de deux fois
 Ne passe pas

18- Êtes-vous au courant de la réglementation sur l'hygiène et la qualité des produits ?

- OUI
 PEU
 Pas

19- la réglementation en matière d'hygiène est-elle :

- Appliquée
- Peu appliquée
- Pas appliquée

20- L'accès au crédit bancaire est-il facile et satisfaisant ?

- OUI
- NON

21- Si non pourquoi ?

.....

.....

.....

22- Êtes vous adhérent à une association professionnelle ?

- OUI
- NON

23- Si oui laquelle ?

.....

.....

.....

24- Bénéficiez-vous de soutiens ?

- Des chambres de commerce
- D'associations syndicales
- D'association professionnelles

25- A quel type de concurrence faites-vous face ?

- Peu ou pas de concurrence
- De nombreux concurrents
- Quelques grands concurrents

26- de manière générale, êtes vous confrontés à des situations de concurrence déloyale ?

- Très fréquemment
- Souvent
- Rarement

27- Pouvez-vous évaluer, même approximativement le poids du commerce informel qui opère dans votre secteur d'activité au niveau de la ville de Tizi-Ouzou ?

- 0 à 25%
- 25 à 50 %
- 50 et plus

28- Êtes ce que vous avez bénéficié d'exonération d'impôts initiés par le gouvernement pour la ville de Tizi-ouzen ?

- OUI
- NON

29- Si oui quel est le montant concerné ?

.....

.....

.....
.....

30-Le nombre de commerce comme le vôtre à t'il augmenté ou diminué dans votre ville ?

.....
.....
.....

31-Pourquoi ?

.....
.....
.....

32- Quel est votre avis sur le climat économique en générale dans la ville de Tizi ouzou au cours de ces dernières années ?

- Amélioré
- Détérioré
- A stagné

33- Quels sont les principales contraintes rencontrées dans votre activité ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Questionnaire de l'enquête des commerçants de détail des produits agro-alimentaires au niveau de la ville de Tizi-ouzou

1- QUELLE EST VOTRE SOURCE D'APPROVISIONNEMENT POUR LES DIFFERENTS PRODUITS ?

- Grosiste
- Le producteur ou l'ET de transformation
- Autre:

2- Fournissez vous toujours chez les mêmes fournisseurs ?

- OUI
- NON

3- Pourquoi ?

.....

.....

.....

4- AVEZ-VOUS UN MOYEN DE TRANSPORT ?

- Personnel type de véhicule
- En location est-il disponible à quel prix
- Le fournisseur
-

5- OU se situe le lieu de vos approvisionnements ?

- Situé dans la ville de à Km de la ville de tizi-ouzou
- Situé dans une autre ville

6- FREQUENCE D'APPROVISIONNEMENT

- Quotidienne
- 2 à 3 fois par semaine
- 3 fois et plus
- Autre

7- Moyens de stockage et leurs capacités

- Présentoir
- Chambres froides
- Autre:

8- Caractéristique du local

- Propriété privée
- En location quel est le montant de la location

9- Quel est le montant de votre chiffre d'affaire ?

- Moins de 500 000 DA
- Entre 500 000 DA et un Million de DA
- Entre un Million de DA et deux Millions de DA
- Plus de deux Millions de DA

10- L'accès au crédit bancaire est-il facile ?

- OUI
- NON

11- Si non pourquoi ?

.....
.....
12-A quel type de concurrence fait-vous face ?

- Pen ou pas de concurrence mol
- De nombreux concurrents
- Quelques grands concurrents

13- De manière générale, êtes-vous confrontés à des situations de concurrence déloyale ?

- Très fréquemment
- Souvent
- Rarement

14 -Pouvez-vous évaluer, même approximativement le poids du commerce informel qui pèse dans votre secteur d'activité au niveau de la ville de Timi-Ouseu ?

- 0 à 25%
- 25 à 50 %
- 50 et plus

15-Combien de fois par mois le service de contrôle passe à votre local ?

- Une fois
- Deux fois
- Plus de deux fois
- Ne passe pas

14-L'accès au crédit bancaire est-il facile et satisfaisant ?

- OUI
- NON

17- Si non pourquoi ?

.....
.....
.....

18-Êtes-vous adhérent à une association professionnelle ?

- OUI
- NON

19- Si oui laquelle ?

.....
.....
.....

20-Bénéficiez-vous de soutiens ?

- Des chambres de commerce
- D'associations syndicales
- D'association professionnelles

21- Charges supportées par le boucher :

- Coût d'électricité DA
- Coût d'eau DA
- Nombre d'employés DA
- Salaire par employé DA
- Loyer DA
- Coût de transport DA
- Autres charges (Proche).....

22- Êtes-vous bénéficiaire d'exonération d'impôts faite par le gouvernement pour la wilaya de Tizi-ouzu ?

- OUI
- NON

23- Si oui, quel est le montant annuel ?

.....
.....
.....

24- Le nombre de commerces comme le vôtre a finalement diminué dans votre ville ?

.....
.....
.....

25- Pourquoi ?

.....
.....
.....

26- Quel est votre avis sur le climat économique en général dans la ville de Tizi-ouzu au cours de ces dernières années ?

- Amélioré
- Déterioré
- Stagné

27- Quelles sont les principales contraintes rencontrées dans votre activité ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

28- QUALITÉ DES PRODUITS ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RÈGLES D'HYGIÈNE

.....
.....

.....

Enquêtes sur la distribution de la viande blanche - Abattoir

IDENTIFICATIONS

- Date de création :
- Localisation
- capacité installée
- Différents actuels
- Surface
- Statut juridique

FONCTION D'APPROVISIONNEMENT

1-Source d'approvisionnement

- Éleveurs
- Coopératives
- Ateliers de l'office

2-Relation Fournisseur-Abattoir

- Contractuelle
- Libre
- Es gubier
- Irrégulier

3-Moyens collectifs et de transport

- Transport des fermes seuls
- Transport de l'Abattoir

4-Poids moyens des points de réception

- 1 à 1,3 Kg
- 1,3 à 1,6 Kg
- 1,6 à 1,8 Kg
- 1,8 à 2 Kg
- Supérieur à 2 Kg

5- Y a-t-il des perturbations dans l'approvisionnement

- Oui
- Non

Si oui pourquoi ?

6-Prix d'achat des points et coût durant les cinq dernières années (2000-2004)

7-Quantités achetées et Abattus durant les cinq dernières années (2000-2004)

8-Equipement de stockage est-il

- Suffisant
- Insuffisant
- Et quelles sont ses capacités

HIGIÈNE DE L'ABATTOIR

9- L'ensemble du matériel du local est-il nettoyé et désinfecté souvent ?

- Oui
- Non

Si oui quelle est la fréquence

- 1 fois / jour
- 1 fois / 2 jours
- autres : (préciser)

10- Le personnel respecte t-il les règles d'hygiène ?

Oui Non

11- L'eau approvisionnant le local est-elle potable ?

Oui

Non

FOURCION COMMERCIALE

12- Les principaux clients :

- Collectivités
- Grossiste
- Détaillant
- Autre

13- Relation client-Abonnés

- Collectivités
- Grossiste
- Détaillant
- Autre

14- Quelles sont les contraintes liées à la distribution des produits ?

15- Les produits commercialisés par l'entreprise ont-ils connu des améliorations de la qualité ?

Oui Non

16- Quantités vendues pour les clients

- Collectivités
- Grossiste
- Détaillant
- Autre

17- Prix des produits (Œufs, poulet) durant les cinq dernières années (2000-2004)